DERNIÈRE ÉDITION

Le Monde

7, rue des Italiens, 75427 Paris Cedex 09

QUARANTE-SEPTIÈME ANNÉE Nº 14047 – 4,50 F

MARDI 27 MARS 1990

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : ANDRÉ FONTAINE

La crise entre Moscou et Vilnius et la démocratisation en Europe de l'Est

Lituanie : des discussions sont engagées avec le commandement soviétique

Alors que des parachutistes soviétiques ont occupé, dimanche, à Vilnius deux immeubles appartenant au Parti communiste lituanien, une nouvelle rencontre devait avoir lieu, lundi 26 mars, entre M. Landsbergis, le président lituanien, et des représentants du commandement soviétique. D'autre part, le congrès du PC d'Estonie s'est prononcé pour l'indépendance vis-à-vis du PCUS, assortie d'une « période transitoire » de six mois.

VILNIUS

de notre envoyé spécial

Cela s'est fait discrètement, *dimanche 25 mars, après déjeuner*, à l'heure où Vilnius promenait des enfants sous un ciel clair. On attendait l'armée dans cet hôpital où les autorités de la Lituanie indépendante ont installé de jeunes déserteurs refusant de servir un pays désormais étranger. On l'attendait, pour les plus pessimistes, au Parlement, au conseil des ministres, dans tout bâtiment de l'Etat lituanien. Et ce sont des immeubles du PC qu'elle a occupés. D'abord, l'Institut d'éducation politique, puis l'Institut d'éducation supérieure et, chaque fois, le scénario a été le même. Non pas un grand déploiement de forces, mais une vingtaine de parachutistes armés de fusils automatiques et qui couvraient de leur présence des militants du parti dit « pro-union », ceux qui ont refusé la rupture de décembre dernier entre le Parti lituanien et le Parti soviétique.

BERNARD GUETTA

Lire la suite page 10

L'image de M. Gorbatchev

« IL n'y a pas de raison de lui refuser notre confiance, charge à lui, bien entendu, de ne pas démentir cette espérance ». Ce commentaire de M. Mitterrand, dimanche, à propos de M. Gorbatchev et de sa « volonté de laisser passer un air de liberté, de discussion et de dialogue » sur la scène soviétique était tout aussi significatif que son soutien aux aspirations des Lituaniens et sa condamnation de l'annexion des pays baltes en 1940.

Car ce qui est en cause en Lituanie n'est pas seulement la réparation d'une injustice historique et le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes. C'est aussi l'image de M. Gorbatchev à l'étranger et l'avenir des réformes en URSS.

Cette image était jusqu'ici remarquablement positive – bien supérieure à ce qu'elle est auprès des Soviétiques eux-mêmes – non sans raison d'ailleurs. Si le président soviétique n'a pas réussi en effet à redresser l'économie du pays, il s'est affirmé dans le monde comme l'homme de l'ouverture et de la glasnost, du désarmement et de la détente internationale, enfin et surtout comme celui qui a laissé l'Europe de l'Est se libérer.

OR c'est cela qui est en train de se ternir actuellement. D'abord parce que Moscou refuse aux pays baltes ce qui a été accordé aux anciens « satellites », mais aussi parce que les méthodes employées sont conformes jusque dans les détails à celles de la fameuse « doctrine Brejnev », que l'on croyait oubliée.

Ces gesticulations militaires aussi inquiétantes qu'imprévisibles, ces allusions d'une partie de la presse soviétique à la « restauration bourgeoise », voire à la « menace fasciste » contre laquelle se dresseraient les « honnêtes gens », cette campagne de dénigrement contre les nouveaux dirigeants lituaniens, tout cela rappelle ce que l'on avait vu en 1968 autour de la Tchécoslovaquie à la veille de l'étranglement du « printemps » de Prague. Il n'y manque même pas les mouvements de « navires de l'OTAN » dont un général soviétique a cru pouvoir faire état au large des côtes de la Baltique.

LE procédé est connu, qui consiste à dénoncer à l'avance et gratuitement toutes sortes d'actes odieux dans l'espoir que l'accusé les commettra et justifiera ainsi une intervention. La seule différence est que, cette fois, les militaires soviétiques ont pris le relais d'une presse devenue plus indocile sous l'effet de la glasnost. C'est le général Varennikov, chef de l'armée de terre et expert en la matière, puisqu'il s'occupa longtemps de l'Afghanistan, qui prétend venir au secours de la démocratie en Lituanie, accusant les autorités locales de vouloir « envoyer les communistes dans des camps ou des prisons ». Et c'est encore l'armée qui intervient dans une querelle purement administrative en confisquant les immeubles du PC lituanien au profit de sa fraction minoritaire restée fidèle à Moscou.

Le proche avenir dira si ces procédés sont destinés à préparer d'autres actions plus lourdes de conséquences ou à préparer le terrain d'une négociation. En attendant, ils réduisent le capital d'« espérance » dont parlait M. Mitterrand.

M 0147 - 327 0- 4,50 F



Hongrie : la droite est en tête au premier tour des élections législatives

Les résultats partiels du premier tour des élections législatives hongroises du dimanche 25 mars, fondés sur le dépouillement de la moitié des listes départementales, placent en tête le Forum démocratique, rassemblement de centre-droit, avec 24 % des suffrages, suivi de près par les libéraux-radicaux de l'Alliance des démocrates libres (19 %). Le Parti des petits propriétaires recueillerait 13 % des voix, le Parti socialiste (ancien Parti communiste, au pouvoir), 10 %, et le Mouvement des jeunes démocrates FIDESZ, 9 %. Le dépouillement des résultats de Budapest, inachevé lundi matin, pourrait cependant permettre aux Démocrates libres d'améliorer leur score.

BUDAPEST

de notre envoyée spéciale

S'il y a un résultat symbolique dans le premier tour des élections législatives qui s'est déroulé dimanche 25 mars en Hongrie, c'est la défaite de M. Imre Pozsgay dans sa circonscription : l'étoile montante des ex-communistes réformateurs, que l'on recevait à Paris, Londres et Washington comme le futur chef de l'Etat, comme l'un des artisans – qu'il fut – du démantèlement du parti-Etat et du parti unique, a été mise en minorité par un jeune homme inconnu, mais présenté par la formation qui grimpe, la FIDESZ, la Fédération des jeunes démocrates. Produit typiquement hongrois, ce parti ouvert aux moins de trente-cinq ans a séduit, par sa campagne anticonformiste, beaucoup des hésitants ou de ceux qui avaient au moins une raison de ne pas voter pour tous les autres partis. Ceux qui trouvaient le Forum démocratique hongrois (MDF) trop conservateur ou trop nationaliste, son grand rival l'Alliance des démocrates libres (SZDSZ) trop élitiste ou trop *« dominée par les juifs »*, le Parti des petits propriétaires (PPP) trop caricatural du même parti d'avant guerre et le Parti socialiste trop communiste, pouvaient encore voter pour la FIDESZ, comme l'ont fait apparemment 10 % des Hongrois. Les dirigeants de ce parti sont jeunes, beaux, intelligents et modestes : leur ambition déclarée était de franchir le cap fatidique des 4 %, en deçà duquel un parti est éliminé.

SOPHIE SHIHAB

Lire la suite page 9

Les déclarations du président de la République à TF 1

Le pari allemand de M. Mitterrand

par Jacques Amalric

Prendre acte de la victoire électorale du chancelier Kohl en Allemagne de l'Est, fermer pudiquement la parenthèse des malentendus franco-allemands et appeler les Français à profiter à plein de ces quatre ou cinq années pendant lesquelles la RFA va devoir consacrer l'essentiel de ses efforts économiques et financiers à amener « à niveau » l'ex-RDA : tel est l'essentiel du message qu'a voulu transmettre dimanche soir M. Mitterrand, non sans avoir souhaité au passage un soutien un peu plus franc et dynamique de certains de ses partisans supposés. Les deux exercices étaient complémentaires, mais le deuxième était sans conteste le plus nouveau. Voilà plus d'une semaine, après tout, que l'Elysée affirme et réaffirme tout à la fois que la presse a rêvé en parlant d'une brouille franco-allemande et que celle-ci n'est plus d'actualité depuis que le chancelier Kohl a bien voulu reconnaître publiquement la frontière Oder-Neisse et confirmer – vendredi dernier encore, à Bruxelles – son souci d'inscrire l'unification allemande dans la construction européenne...

La controverse, il faut l'espérer, relève désormais des historiens. Mais elle demeure : s'il est vrai que M. Mitterrand a été un des premiers dirigeants occidentaux à *se prononcer sans réticence* en faveur de l'unification allemande (on disait encore « réunification »), dès le mois de juillet dernier, depuis le 3 novembre, à l'issue du sommet franco-allemand de Bonn, on n'en a pas moins constaté ensuite chez lui et chez de nombreux responsables français un comportement nettement plus ambigu, dû, semble-t-il, à deux convictions contradictoires : celle, d'abord, que le rythme des événements est-allemands pourrait être contrôlé, sinon freiné, pendant un, deux, ou trois ans ; celle, ensuite, qu'il ne fallait pas prendre le risque d'ostraciser le chancelier Kohl en lui rappelant publiquement (car cela fut fait maintes fois en privé), courtoisement mais clairement, que certains aspects de l'unification allemande ne regardaient pas que les Allemands.

C'est à ce dernier souci que l'on doit le dîner du 18 novembre, un tantinet ubuesque, des *Douze à l'Elysée*, à l'issue duquel M. Mitterrand annonça à la presse qu'il n'avait pas été question de l'unification. Peut-être le chancelier Kohl n'avait-il pas envie, ce soir-là, d'aborder le sujet, mais n'aurait-on pas dû le faire alors pour lui ? Et n'aurait-on pas dû dire, quelques jours plus tard, le mal qu'on pensait de l'absence de toute concertation qui avait marqué la publication de son plan en dix points esquissant un calendrier de l'unification ?

Lire la suite page 3



A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 6 dr. ; Tunisie, 600 m. ; Allemagne, 2 DM ; Autriche, 20 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,95 $; Antilles/Réunion, 7,20 F ; Côte-d'Ivoire, 425 F CFA ; Danemark, 11 kr. ; Espagne, 160 pes. ; G.-B., 60 p. ; Grèce, 150 dr. ; Irlande, 90 p. ; Italie, 1 800 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 12 kr. ; Pays-Bas, 2,40 fl. ; Portugal, 140 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 12,50 cs. ; Suisse, 1,60 f. ; USA (NY), 1,50 $; USA (others), 2 $.

L'ENTRETIEN TÉLÉVISÉ

M. François Mitterrand a affirmé dimanche 25 mars sa conviction que l'accélération de la construction communautaire et, au-delà, l'organisation de *« l'Europe entière »*, constituent le seul moyen de surmonter les problèmes posés par l'unification allemande et il a proposé un calendrier pour réaliser l'union monétaire et politique des Douze, afin que celle-ci coïncide avec l'achèvement du marché unique de 1993.

Au cours de l'émission de TF1 « Sept sur sept », le chef de l'Etat a reconnu qu'il y avait eu entre Paris et Bonn des *« points de friction »* sur les conséquences internationales et communautaires de l'unification. *Mais il a récusé le terme de « brouille »* entre la France et la RFA. Selon lui, si l'on veut *« dominer le problème allemand »*, il faut *« dépasser le problème du couple franco-allemand pour aborder celui de l'Europe tout entière »*, a-t-il dit avant de rappeler sa proposition de *« confédération »* européenne. *M. Mitterrand*, qui a indiqué que la France est en contact avec ses partenaires *pour tenter de parvenir à une « initiative commune »*, s'est déclaré *« certain »* de l'engagement européen de la RFA, *réaffirmé vendredi 23 mars* à Bruxelles par le chancelier Kohl.

***Le chef de l'Etat a reconnu qu'il avait pris « le risque d'irriter »* les dirigeants et l'opinion allemands en les rappelant à plusieurs reprises à leurs responsablités internationales et communautaires à un moment où ils étaient *« absorbés par l'unification »*. *« L'Allemagne est solidement arrimée à la politique européenne »*, a-t-il affirmé, annonçant qu'il le *« démontrerait avec le chancelier Kohl dans les semaines qui viennent »*.**

D'autre part, le président Mitterrand a refusé de trancher entre les candidats à sa succession, s'attachant à apparaître au-dessus des querelles du PS. M. Mitterrand a *déploré que la politique française « ne soit pas à la hauteur de ce que les événements exigent »*. Il a appelé le PS comme la majorité et l'opposition à « cesser d'offrir ce spectacle de divisions » : *« Soyez tout à fait dignes de ce que la France attend de vous »*, a-t-il lancé aux hommes politiques. *Pour sa part, il n'entend pas « se mêler »* des affaires du PS, qui doit pouvoir *« se passer »* de lui. S'il croit dans les capacités de M. Laurent Fabius, il affirme qu'il n'a *« pas de poulain »*, d'autant que sa succession n'est pas à l'ordre du jour : *« J'ai bien l'intention et la volonté*, a-t-il dit, *de mener à bien mon action pendant le temps qui me reste, si aucun incident ne se déroule au passage. »*

Quant à Michel Rocard, il lui a souhaité de rester à Matignon *« le plus longtemps possible »*. Il lui a demandé de s'attacher à mieux *« redistribuer la prospérité française »*.

Le chef de l'Etat appelle les Français à avoir « confiance en eux-mêmes »

Le président de la République était l'invité dimanche 25 mars de l'émission « 7 sur 7 » de TF 1. Interrogé sur les décisions du Parti socialiste qui s'étaient exprimées le week-end précédent, à Rennes, lors du congrès de cette formation, il a déclaré :

« Ces déchirements ne sont pas heureux, on ne peut donc que les regretter, mais ce sont aussi les choses de la vie et on ne peut pas dire vraiment que ce soit minable, c'est le combat de la politique au sein d'une démocratie ; ça dérape *et quelquefois*, ça va dans le fossé, mais n'exagérons rien. En vérité, ce que je reprocherai surtout à l'évolution de notre politique intérieure, c'est qu'elle est hors de proportion, pas tout à fait à la hauteur de ce que les événements extérieurs exigent. »

M. Mitterrand rappelle qu'il a toujours connu le PS « en état de discussion très vive ». *et cite la notamment le congrès constitutif du nouveau parti, en 1977 à Epinay, ainsi que le congrès de Metz en 1979.*

A Rennes, dit-il, on ne peut pas dire qu'un débat stratégique se soit véritablement engagé: Je pense que c'est un congrès de crise de croissance. Il ne faut donc pas simplement en voir les éléments négatifs. Il faut penser que sous ce tumulte, un *certain* nombre d'hommes apparaissent porteurs d'idées, croyez-moi (...). Ils sont en train d'achever cette croissance, *et* ce n'est pas sans mal (...). Je considérerai que j'aurai réussi à fonder un parti socialiste – et je n'ai pas été le seul dans cette fondation – le jour où le Parti socialiste pourrait se passer de moi. »

M. Mitterrand remarque que M. Jospin « a très bien dirigé » *le PS pendant sept ans (1981-1988) et que, lorsqu'il a fallu le remplacer, il a jugé excellente l'idée de M. Fabius d'y prétendre. Mais il ajoute : « Je n'ai pas de poulain », et lorsque M. Mauroy se fut lui aussi lancé dans cette compétition, il a décidé de* « ne pas du tout entrer dans ce débat ». *Lorsque M. Mauroy l'a emporté,* « contrairement au choix que j'avais exprimé (...) je n'ai plus rien dit (...). L'un et l'autre étaient des hommes parfaitement capables de remplir leurs fonctions. » *M. Mitterrand affirme qu'il ne s'en est* « plus mêlé », *y compris dans la phase préparatoire du congrès de Rennes, même s'il ne met pas* « dans *(sa)* poche » *le sentiment qu'il a* « de la capacité de Laurent Fabius ». *Il estime que l'analyse de M. Jospin selon laquelle* « le courant mitterrandiste est mort » *n'est* pas « fausse », *bien qu'il conteste l'appellation* « mitterrandiste ».

dit-il. Il remarque : « Je suis président de la République, Michel Rocard est premier ministre, c'est déjà fort bien : c'est conforme à ses qualités, le reste lui appartient, si toutefois l'Histoire est bienveillante. (...) On verra ce qui se passera d'ici cinq ans. La précarité des suppositions, la mobilité du tempérament français, les humeurs des Assemblées, tout cela, moi j'ai appris à vivre à travers ce que certains estiment être une longue carrière politique. (...) Le Parti socialiste est très riche en hommes – c'est peut-être une des raisons de ses difficultés, – très riche en hommes parfaitement capables de remplir cette fonction. »

M. Mitterrand s'adresse ensuite à l'ensemble des partis politiques : « Ecoutez, arrangez-vous quand même un peu, au lieu d'offrir comme vous le faites les uns et les autres ce spectacle de divisions et de déchirements ; aidez-nous quand même, chacun à votre manière, bien entendu, et le cas échéant en me combattant dans l'opposition, en m'aidant pour la majorité. Soyez tout à fait dignes de ce que la France attend de vous. C'est vrai que ce n'est pas exactement le cas aujourd'hui (...). Que l'opposition s'unisse, et que la majorté en fasse autant ! Bref, ne pourriez-vous pas, mesdames et messieurs, faire un petit effort ? »

Les atouts du premier ministre

M. Mitterrand insiste ensuite sur la nécessité de la « rénovation » *des partis politiques, singulièrement du PS. Interrogé sur le sort de son premier ministre, M. Michel Rocard, et sur sa propre succession, il répond :*

« Premièrement, j'ai été élu en 1988 pour sept ans, ce qui me porte jusqu'en 1995, si bien entendu aucun accident ne se déroule au passage, donc encore cinq ans, et j'ai bien l'intention et la volonté de mener à bien mon action pendant les cinq ans qui me restent. Donc ce n'est pas un problème urgent... Les gens pressés montrent une faiblesse.

» Deuxièmement, le jour venu, c'est-à-dire avant cinq ans, dans trois ans, dans quatre ans – il faut bien se préparer, – c'est le Parti socialiste qui choisira son candidat, ce ne sera pas moi. Donc, je n'ai pas à dire : je préfère celui-ci ou je préfère celui-là.

» *Troisièmement*, cela étant dit, il y a quand même des considérations objectives : il est évident que le premier ministre en fonction, s'il réussit assez pour conduire la majorité actuelle à la victoire électorale en 1993, sera en situation d'être le candidat de tous pour la confrontation suivante, c'est-à-dire la confrontation présidentielle (...). Celui qui se trouve en place, s'il a suffisamment réussi pour garder la confiance des Français, il serait un peu étonnant qu'on aille chercher quelqu'un d'aute. C'est donc une considération objective (...). Mon vœu c'est que mon premier ministre – c'est Michel Rocard aujourd'hui, je l'ai pensé pour tous les autres, – qui représente ma propre conception de la vie politique en France, reste le plus longtemps possible. On n'a rien à gagner à une sorte de continuelle instabilité. »

M. Mitterrand ajoute que les problèmes entre M. Rocard et lui « sont dépassés depuis longtemps ». « *Je les ai réglés en 1981.* On ne reviendra pas là-dessus »,

Répartir la prospérité

Interrogé sur l'accroissement des inégalités entre les pauvres et les riches et sur le fait que les riches ont le plus profité de la croissance retrouvée, le chef de l'Etat répond que « le redressement économique est en bonne voie » *et qu'il s'agit, après les réformes sociales du début du premier septennat, puis le redressement économique, de passer à une troisième phase, la* « redistribution de la prospérité française ». *Comment ?*

« Il n'y a pas trente-six manières. Il y a des manières simples à imaginer et difficiles à réaliser par des réformes fiscales.

» Notre systèmec fiscal est organisé de telle sorte qu'il est toujours plus dur pour les plus faibles et favorable aux plus riches. (...) Même les cotisations sociales sont souvent inégalitaires. Il y a d'autres domaines sur lesquels on peut agir. Le problème du logement social. Avec 60 % d'augmentation en trois ans, comment voulez-vous que les gens se logent à Paris et dans les grandes villes ? On est en train de rattraper Tokyo !

» Le gouvernement a commencé de faire, et doit développer une audacieuse politique du logement social, une politique d'achat de terrains, des dispositions larges, étendues, pour que l'on puisse bâtir des logements adaptés aux Français moyens, aux Français qui vivent sans être riches, sans être pauvres, et qui n'ont plus les moyens aujourd'hui d'habiter dans les centres-villes. De la même façon dans les modes de transport ; de la même façon par l'éducation nationale. Dans beaucoup de domaines aujourd'hui, on peut travailler à restituer des chances pour l'égalité. » *M. Mitterrand cite encore le crédit-formation.*

Le « ni-ni » n'est pas un dogme

Interrogé sur la règle du « ni-ni » (ni privatisations, ninationalisations) énoncée dans sa Lettre à tous les Français *lors de la dernière campagne présidentielle, M. Mitterrand déclare :* « Ce n'est pas un dogme. Au moment où j'ai écrit aux Français, le problème était celui-ci : nous avions nationalisé tout le crédit et un nombre réduit d'entreprises importantes. Entre *1986 et 1988, on a privatisé, dénationalisé* les banques, et aussi un certain nombre de ces entreprises. Est-ce que nous allions recommencer dans l'euphorie de la victoire à raccommoder, à défaire ce qu'avaient fait ceux qui étaient là juste avant pour tout refaire ? C'est un mauvais système. J'ai donc dit : on en reste là. (...) Il n'y a pas de théorie politique de nationalisation, mais il n'y en a pas non plus de privatisatin. (...)

» Ensuite, les problèmes ont été examinés au *cas par cas*. J'entends bien, en effet, qu'au terme de mon mandat je n'ai en rien dilapidé le domaine public. J'entends préserver le service public, selon tous les moyens dont je dispose. Cela appartient à la nation. Je ne le dilapiderai pas, d'autant plus que l'ensemble des sociétés nationalisées industrielles fonctionnent fort bien et qu'elles ont des bénéfices. Mais, de temps à autre, il y a des accords internationaux. Prenez Renault-Volvo. *On me dit : mais* dès lors que Volvo prend 25 % chez Renault, vous privatisez, car Volvo, c'est une entreprise privée. Oui, c'est vrai, mais en même temps Renault prend 25 % de Volvo et, dans ce cas-là, on nationalise Volvo ? Pas plus qu'on ne privatise Renault parce qu'il y a 25 % de Volvo. Ce n'est pas le débat. Non. (...) Il s'agit d'avoir du bon sens, mais la ligne générale c'est que j'entends préserver le patrimoine public et que je ne le dilapiderai pas au gré des intérêts privés.



La volonté de nos voisins d'outre-Rhin

M. Mitterrand poursuit : Oui, c'est la volonté des Allemands. Cette volonté doit être respectée. Et l'on doit se réjouir chaque fois qu'un peuple, *consulté démocratiquement*, choisit d'être uni. Donc, je ne fais aucune réserve, je n'en ai fait aucune (...). Simplement, cette unification entraîne un certain nombre de conséquences et ce sont des conséquences qu'il faut examiner (...) Je rappelle que j'ai parlé en *juillet et en novembre de « l'unification* des deux États allemands », car je parle dans les termes les plus précis possible, et il ne s'agit que de cela. Mais j'ai aussitôt complété cette constatation en disant qu'il s'agissait d'un mouvement irrépressible et qu'il n'y avait pas lieu, *pour la France, de se livrer* à ses peurs.

Il faut regarder l'histoire en face. Elle n'est pas effrayante quand on se sent capable de la dominer.

Et puis, j'ai ajouté : la conséquence de cette unification, c'est qu'il faudra que les Allemands s'engagent sur le respect des frontières en Europe ; ce n'est pas une condition préalable mais c'est lié à l'unification. Il y a un nouveau phénomène allemand.

Deuxièmement, il faut que l'Allemagne – elle y est d'ailleurs tout à fait disposée – ainsi que le chancelier Kohl s'engagent d'une façon précise dans la Communauté européenne, vers l'union politique et vers l'union économique et monétaire, *sans perdre de temps. Il ne* faut pas que le problème allemand se substitue aux problèmes de la Communauté. »

« Tout Etat fait la politique de sa géographie »

En ce qui concerne les autres pays de l'Est, il explique : « Je pense qu'on sera de plus en plus d'accord pour offrir aux pays de l'Est qui vont vers la démocratie un type d'organisation dont ils ont besoin. C'est pourquoi j'ai parlé de confédération. (...) Je pense que l'Allemagne de l'Ouest, qui est beaucoup plus prospère, tandis que l'Allemagne de l'Est ne l'est pas, va être très absorbée pour réussir l'union monétaire entre les deux pays allemands et que cela va entraîner des tensions économiques qu'il ne sera pas très aisé, pour les dirigeants allemands, qui sont pourtant des gens sérieux, de dominer.

» Mais nous, Français, nous sommes *habitués à l'Histoire. Cela* fait mille ans que nous sommes les voisins des Allemands. Cela a tou*jours été un grand peuple, la plu*part du temps divisé, quelquefois

Redistribuer sans changer de cap

Redistribuer la prospérité retrouvée sans changer de cap. Tel est, en matière économique et sociale, la mission qu'assigne aujourd'hui le président de la République à son gouvernement. Modéré, le discours de M. François Mitterrand n'est pas, en ce *domaine, exempt de contradictions*. L'économie mixte, un concept auquel il a souvent fait *référence tout au long de son* intervention à « 7 sur 7 », n'apparaît pas seulement comme un mariage difficile entre le marché et l'Etat, mais aussi comme un délicat mélange entre les équilibres financiers du pays et ses ambitions sociales.

Le *président a naturellement* eu quelques expressions fortes pour bien rappeler qu'il est un homme de gauche *: une dénonciation*, désormais rituelle, de la spéculation, une attaque des grands intérêts qui accroissent leur emprise sur l'Etat, une image sur les *« tours »* du grand capital... mais le ton à l'égard des milieux d'argent était beaucoup moins virulent que lors de sa prestation « précédente » à la même émission « 7 sur 7 » au début de 1989. Il avait alors brocardé avec violence *« l'argent sale et corrupteur »* qui menaçait, selon lui, de s'abattre sur les entreprises françaises. C'était l'époque, il est vrai, des *« affaires » (Pechiney,* Société générale...) Le « ni-ni » (ni nationalisation ni privatisation) *n'est pas un dogme, a rappelé* le président.

Paradoxalement, M. Mitterrand s'appuie aujourd'hui sur le jugement que portent les marchés financiers pour vanter la qualité de la politique économique du gouvernement. Le président a ainsi montré à l'écran un article de *la Tribune de l'Expansion* (du 23 mars) qui était titré : « Le franc laisse le *mark sur place* ».

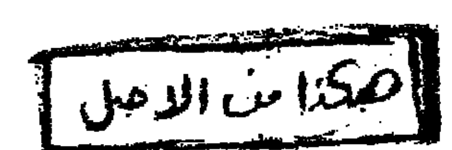
Soulignant à plusieurs reprises le *« redressement »* en cours de l'économie française, M. Mitterrand a ainsi accordé un satisfecit très *net à son ministre de l'économie*, M. Pierre Bérégovoy, qu'il compte parmi ses *« amis »*. La politique du franc fort s'en trouve confortée. Cela n'empêche pas cependant M. Mitterrand de juger nécessaire de *« corriger »* les conséquences négatives de ce redressement.

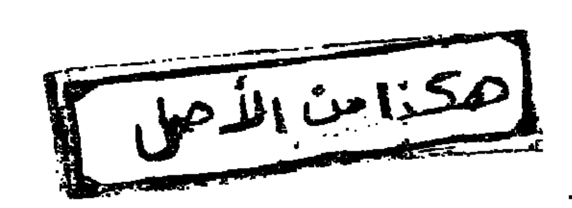
Dans sa vision des choses *« le système »* (capitaliste) conduit *inévitablement* à un accroissement des inégalités sociales. En déclarant qu'il avait désormais *« cinq ans pour démentir qu'un gouvernement de gauche puisse être producteur d'inégalités »*, M. Mitterrand n'a pas nié que les écarts de richesse se sont accrus au cours de la décennie écoulée, et donc pendant son premier septennat (1981-1988). *« La prospérité retrouvée ne profite qu'aux riches »*, a-t-il notamment regretté. Il est vrai qu'il est diffi*cile de nier l'évidence* : les riches deviennent plus riches grâce à l'explosion des prix des actifs patrimoniaux (les actions à la Bourse, l'immobilier, les oeuvres d'art...) depuis le milieu des années 80.

M. Mitterrand souhaite donc une redistribution des richesses, mais celles-ci ne doit pas com*promettre le redressement* en cours. Comment faire ? Des réformes fiscales ? Il n'y est pas opposé, mais il n'a donné aucune piste. L'Europe, sa véritable prio*rité politique, constitue ici un* obstacle important. Le président français donne la préférence à des actions publiques en faveur du logement, des équipements collectifs, du *transport, mais* aussi et surtout de la formation. Des actions qui risquent de coûter cher et pourraient conduire à un accroissement des prélèvements obligatoires.

Dans la lutte contre les inégalités, *il est une action dont le pré*sident n'a pas parlé : le revenu minimum d'insertion (RMI) . Pourquoi ? A cause de son coût ou bien parce que M. Michel Rocard en est particulièrement fier ?

ERIK IZRAELEWICZ





DE M. FRANÇOIS MITTERRAND

Nouvelle approche des inégalités

C'est en termes relativement nouveaux que François Mitterrand a parlé, dimanche soir 25 mars, des inégalités en France. Sans doute le président de la République a-t-il dénoncé le systèm fiscal,qui favoriserait les riches et serait toujours plus dur pour les pauvres. L'affirmation n'est pas nouvelle, même si elle reste à prouver. Elle exprime surtout ce que beaucoup pensent et d'abord les militants socialistes.

Ce qui est plus nouveau, c'est le peu d'insistance mis par le président sur la nécessité de réformer la fiscalité et l'absence totale de propositions dans ce domaine. C'est aussi, c'est surtout, l'idée selon laquelle les inégalités doivent aussi – doivent surtout ? – être corrigées par une meilleure formation, de meilleures études, des logements moins chers et plus proches des lieux de travail, des transports accessibles à tous...

Faut-il voir là un tournant de la pensée de François Mitterrand, qui se rend compte qu'à vouloir réduire les inégalités par une fiscalité plus lourde aux riches, on risque surtout de freiner le dynamisme des plus entreprenants de la nation et donc de ralentir la croissance économique. Voire de faire fuir l'argent à l'étranger. Les socialistes ont été très affectés par un rapport du (CERC Centre d'études des revenus et des coûts) publié à la fin de l'année dernière, qui montrait que les inégalités de revenus et de patrimoines s'étaient accrues alors qu'ils étaient au pouvoir. Outre que ce rapport s'arrêtait à 1987 et ne prenait pas en compte les mesures de redistribution prises par Michel Rocard (impôt de solidarité sur la fortune, revenu minimum d'insertion), les socialistes – comme d'ailleurs l'ensemble des Français – devraient savoir que, depuis dix ans, la fiscalité sur les patrimoines s'est fortement alourdie en France.

Un Français possédant une fortune de 50 millions de francs en laissera cette année 2,20 % au fisc. Au début des années 80, le prélèvement n'aurait été que de 0,68 %. Les chiffres sont les chiffres et il faut en tenir compte.

De même les statistiques de l'OCDE montrent-elles que, si la France taxe moyennement le patrimoine, elle le fait plus lourdement que la RFA. Encore ferait-elle partie des pays les plus imposés si n'était pas prise en compte la fiscalité locale, fort lourde en Grande-Bretagne et aux Etats-Unis.

Dans un monde où la course à l'argent est devenue la règle, la France fait partie des pays qui tentent tant bien que mal – mais finalement plutôt bien que mal – de concilier justice et efficacité. M. Mitterrand a fait une allusion trop discrète aux nombreux emplois créés depuis deux ans : si le chômage est bien la pire des inégalités, comme le répète M. Bérégovoy, alors la France est sur la bonne voie...

AL. V.

uni ; nous nous sommes fait beaucoup de guerres.

» C'est un problème qui nous est imposé. Rappelez-vous ce mot de Napoléon Ier : *« Tout Etat fait la politique de sa géographie. »* Eh bien, nous, notre géographie comporte le voisinage de l'Allemagne, qui est un voisin très puissant, très multiple, très nombreux. Et puis il y a les autres voisinages, l'Europe tout simplement, et, si l'on veut dominer le problème allemand, il faut désormais dépasser le problème du couple franco-allemand, en veillant à ce qu'il soit solide, pour aborder le problème de l'Europe tout entière. (...)

Le secret véritable de la position française, c'est d'avoir confiance en soi, donc de produire davantage, c'est de faire exactement ce que nous n'avons pas toujours fait, c'est-à-dire avoir des équipes conquérantes, avoir des industries capables de supporter la compétition, avoir des jeunes suffisamment formés pour parler les langues, pour avoir envie d'aller conquérir des marchés sur place, à *côté de chez nous et beaucoup plus* loin, à l'autre bout du monde. et nous ne sommes que 57 millions. La France a des réserves qu'on ne soupçonne pas, à condition de les organiser. à condition de le vouloir, à condition de faire appel à la majorité des Français et à condition de regarder l'avenir en formant les filles et les garçons qui pousseront plus loin les avantages de la France dans le cadre d'une compétition pacifique dans le cadre d'organisations communes européennes. Eh bien, voilà, c'est le travail à faire. (...) C'est à cela que j'invite les Français qui m'entendent. On va gagner. »

M. Mitterrand souhaite ensuite que la conférence intergouvernementale pour l'union économique et monétaire, dont il souhaite qu'elle s'achève mi-1991 et demande « que l'on fixe un calendrier de l'union politique et un délai qui coïncide avec la mise en place du marché unique européen, c'est-à-dire le 1er janvier 1993 ».

En ce qui concerne les rapports franco-allemands, il indique : « Il n'y a pas de brouille, il y a une différence d'approche, non pas sur l'unification, mais sur son accompagnement. C'est vrai que j'ai trouvé que les Allemands avaient mis trop de temps à s'avancer sur le terrain de la garantie des frontières et qu'il fallait vite revenir sur le terrain de la Communauté. » *Quant aux reproches qui lui ont été adressés en RFA pour ses voyages en URSS et en RDA, il répond :* « La politique de la France n'est pas soumise aux décisions allemandes. (...) Je ne vois pas pourquoi, tout d'un coup, la France attendrait d'avoir la permission des uns ou des autres pour rencontrer M. Gorbatchev, que je vais d'ailleurs revoir bientôt. Je me rendrai bientôt aussi, au mois d'avril, aux Etats-Unis d'Amérique pour rencontrer M. Bush.

» Alors, si des Allemands me le reprochent, tant pis pour eux... qu'ils se rentrent dans la gorge un reproche qui n'aurait pas de sens ! »

Une défense européenne

S'agissant du devenir des alliances militaires, il précise :

« Les formes et le contenu de l'OTAN, c'est-à-dire de l'Alliance atlantique, seront profondément modifiés, y compris la stratégie qu'on dit « de défense graduée ». Tout cela est modifié, transformé...

» De plus en plus s'impose la mise en place, et j'en parlerai d'ici peu, d'une défense, je ne dirai pas strictement européenne (nous restons les alliés des Américains), mais dont l'axe européen devra être précisé et dont feraient partie, naturellement, les Allemands. »

Evoquant ensuite la situation créée par la déclaration d'indépendance de la Lituanie, M. Mitterrand assure :

« La France a toujours refusé de reconnaître l'annexion, notamment pas Staline. Elle a toujours refusé de la reconnaître, au point, c'est un détail qui peut paraître pittoresque, mais il a un certain sens, que les Lituaniens ont déposé chez nous d'importantes réserves d'or. Ils en avaient confié aussi à la Grande-Bretagne, et cet or, il est toujours là, il est à la disposition de la Lituanie. (...) Notre rôle n'est pas de mettre de l'huile sur le feu. Mettre en garde, cela veut dire que la seule voie permise est celle du dialogue. (...) Puisque M. Gorbatchev est président de l'Union soviétique et qu'il a montré sa détermination, une véritable capacité à modifier les institutions et le régime de l'Union soviétique, une volonté de laisser passer un air de liberté, de discussion et de dialogue, il n'y a pas de raison de lui refuser notre confiance pour qu'il continue cette entreprise. Charge à lui, bien entendu, de ne pas démentir cette espérance. »

Lire la suite page 4

Le pari allemand du président de la République

Suite de la première page

N'est-on pas obligé de reconnaître aujourd'hui en privé, au vu des résultats des élections est-allemandes, qu'il s'agissait là en définitive d'un effort du chancelier pour avoir prise sur des événements qu'il anticipait mieux que nous mêmes ?

Tout celà pour ne rien dire du sommet de Kiev, au cours duquel M. Gorbatchev fit cautionner par M. Mitterrand ce qu'il préférait ne pas dire seul, de la dérisoire « course » vers la R. D. A. ou le président de la République voulait être vu avant le chancelier Kohl ou du tapis rouge déroulé - à sa demande, il est vrai - pour M. Oskar Lafontaine, le rival social-démocrate du chancelier aux élections de décembre prochain ?

Tout cela, à supposer que ça ait bien existé, doit être oublié pour M. Mitterrand. Cela ne s'appelle d'ailleurs pas *« brouille »* mais *« différence d'appréciation sur l'accompagnement »* de l'unification. A en croire le président de la République, le différend est résolu : Paris et Bonn seraient sur le point d'annoncer un calendrier pour le processus d'unification économique et monétaire (UEM) et une relance de l'union politique de l'Europe. Il n'est donc plus désormais important de savoir si on peut avancer, de décembre à septembre prochain, la convocation de la conférence intergouvernementale chargée de « plancher » sur l'UEM, mais de s'entendre sur une date butoir pour l'aboutissement de ses travaux. M. Mitterrand a parlé à ce sujet de mi-1991 et du 1er janvier 1993 pour l'union politique européenne.

Reste maintenant à savoir comment ces propositions, qui ont déjà fait l'objet d'une concertation franco-allemande, seront accueillies par certains des Douze lors du conseil européen de Dublin, le 28 avril. Il a également promis *« d'ici peu »* des suggestion sur une défense *« je ne dirai pas strictement européenne (nous restons les alliés des Américains), mais dont l'axe européen devra être précisé et dont feraient partie, naturellement, les Allemands »*.

Le moins qu'on puisse dire, c'est que le coup de griffe décoché à Mme Thatcher à propos du début de la *« chute »* de son *« expérience ultra libérale »* ne contribuera pas à aplanir toutes les difficultés. Le chancelier Kohl, il est vrai, a eu droit lui aussi, à son coup de patte lorsqu'il a été prié de *« se rentrer dans la gorge »* le reproche fait au président français d'être allé à Kiev.

Au-delà de ces péripéties, M. Mitterrand s'est surtout voulu pédagogue, mais il n'est pas certain que toutes les phases de son raisonnement soient apparues clairement au téléspectateur. Tout était pourtant dit, au détour des phrases, mais dispersé ici et là pour ne choquer personne. En fait, le président voulait tout simplement expliquer aux Français pourquoi il ne faut pas avoir peur de l'unification, pourquoi elle peut même représenter une chance pour notre pays.

Rapprochons quelques phrases éparses pour cette démonstration : *« Devant le problème allemand, il faut que les Français aient conscience qu'ils possèdent une très grande histoire, qu'ils ont toujours finalement triomphé des embûches de cette histoire et des voisinages parfois dangereux. (...) Il faut qu'ils se sachent capables. Ils savent produire, ils savent moins bien vendre ! Eh bien, il faut qu'ils apprennent à vendre. Il faut qu'ils aillent sur le terrain. (...) qu'ils aient des mentalités de conquérants. (...) Il faut y croire. (...) Il faut avoir confiance en soi. (...) La France a des réserves qu'on ne soupçonne pas, à condition de les organiser, à condition de le vouloir, à condition de faire appel à la majorité des Français. (...) Tout repose sur la formation. (...) On va gagner. »*

Une occasion inespérée

Qu'on ne se méprenne pas : M. Mitterrand n'était pas, ici, inspiré par Déroulède, mais plutôt par certains de ses conseillers, à commencer par Mme Elisabeth Guigou, selon lesquels le processus d'unification peut représenter une chance historique pour la France de « refaire » tout ou partie de son retard économique sur une Allemagne qui aura besoin de quatre ou cinq ans pour absorber l'ex-RDA.

L'entreprise entraînera en effet une augmentation de la croissance qui dépassera les frontières allemandes, une diminution des excédents du commerce extérieur allemand, sans doute aussi des tendances inflationnistes en Allemagne avec un affaiblissement du mark. C'est à ces perspectives que faisait allusion M. Mitterrand lorsqu'il a affirmé : *« Je pense que l'Allemagne de l'Ouest, qui est beaucoup plus prospère, tandis que l'Allemagne de l'Est ne l'est pas, va être très absorbée pour réussir l'union monétaire entre les deux pays allemands. Cela va entraîner des tensions économiques qu'il ne sera pas très aisé de dominer pour les dirigeants allemands, qui sont pourtant sérieux. »*

Encore faudrait-il que la France se réveille, au lieu de réveiller ses vieilles craintes, pour saisir cette occasion inespérée !

JACQUES AMALRIC

La République du professeur

par Jean-Yves Lhomeau

M. MITTERRAND est, depuis une bonne quarantaine d'années, un excellent observateur du microcosme politique français. Excellent, mais trop subtilb pour être tout à fait honnête et pour faire oublier qu'il en est aussi l'acteur principal.

Le premier ministre nommé par lui avait été, la semaine dernière, couronné d'hypothétiques lauriers présidentiels au travers de quelques confidences. M. Mitterrand avait alors établi un constat somme toute banal : si M. Rocard gagne les élections législatives, il sera en situation présidentielle. M. Rocard ainsi consacré a tout aussitôt été placé, dimanche soir à la télévision, par le chef de l'Etat, devant une telle accumulation d'obstacles que ses lauriers ont dépéri l'espace d'un week-end. L'actuel premier ministre serait en effet bien placé pour 1995 s'il gagnait les élections législatives de 1993, mais encore faut-il, pour qu'il l'emporte dans trois ans, s'il est toujours là, que sa politique soit bonne, c'est-à-dire qu'il réussisse cette *« redistribution de la prospérité française »* réclamée depuis des mois par les socialistes... et le président de la République.

S'il est toujours là, car son avenir dépend de *« la mobilité du tempérament français »* et des *« humeurs des Assemblées »*. M. Mitterrand sait de quoi il parle pour avoir été tour à tour le bénéficiaire et la victime de la versatilité des Français. Il rappelle opportunément que M. Rocard, aujourd'hui populaire, peut être demain rejeté ou ne plus susciter, comme *M. Mauroy en son temps, qu'indifférence*. Il souligne que le chef du gouvernement ne dispose à l'Assemblée nationale que d'une majorité relative, donc fragile.

Le chef de l'Etat *« oublie »* une hypothèse. Le premier ministre peut être renvoyé par le peuple, s'il perd les élections législatives, ou par l'Assemblée nationale, si cette dernière renverse le gouvernement, mais aussi, dans les faits, par le président de la République lui-même. M. Jacques Chaban-Delmas, premier ministre de Georges Pompidou, avait connu pareille mésaventure en 1972 : Georges Pompidou était en désaccord avec la politique sociale de la « nouvelle société » jugée trop moderniste et audacieuse, et n'avait pas accepté que le premier ministre recherche et obtienne, pour la mettre en œuvre, l'appui d'une large majorité à l'Assemblée nationale.

Manque d'enthousiasme à l'égard de M. Rocard

M. Mitterrand n'oublie pas en revanche de mettre le doigt sur deux autres obstacles. Le candidat socialiste à la prochaine élection présidentielle sera désigné par le PS, qui reste à conquérir ; ce parti est *« très riche en hommes parfaitement capables »* de briguer l'Elysée et d'être élus. M. Rocard ne se faisait sans doute pas d'illusions sur la nature de l'onction que le président de la République avait paru lui accorder. Il a reçu confirmation, dimanche soir, que M. Mitterrand considère sa fonction de premier ministre comme une étape importante mais peut-être ultime *de sa carrière politique. « C'est déjà fort bien »* et *« conforme à ses qualités »* qu'il le soit, a indiqué M. Mitterrand. On ne saurait être plus dubitatif sur la suite.

Le peu d'enthousiasme de M. Mitterrand à l'égard de son premier ministre n'a d'égal que le regard attristé qu'il porte sur le Parti socialiste, et plus généralement, sur les débats de politique intérieure qui ne sont pas *« tout à fait à la hauteur de ce que les événements extérieurs exigent »*. Les divisions du PS peinent M. Mitterrand, mais celui qui l'a créé sous sa forme actuelle en 1971 et l'a porté au pouvoir n'a rien dit de ce qui apparaissait la semaine précédente dans des conversations privées, comme une sorte d'accablement. Le chef de l'Etat confiait alors sa profonde tristesse devant la démolition d'une œuvre de près de vingt ans et son angoisse, les élections législatives perdues dans la foulée, d'un retour à l'opposition pour quinze ans. D'autant, ajoutait-il, qu'il n'a pas du tout l'intention d'accepter une nouvelle cohabitation avec un gouvernement de droite.

A la télévision, il convient de faire bonne figure. Le chef de l'État, passant outre l'hypothèse d'une nouvelle cohabitation, a assuré qu'il resterait en place, sauf accident, jusqu'en 1995 et a distribué à ses « héritiers » du PS en pleine « crise de croissance » quelques points équitablement répartis. Il n'est pas commode d'avoir l'air d'observer avec une relative neutralité les malheurs, dont on est en partie responsable, de ses propres amis. Si M. Fabius a pu semer la panique au Parti socialiste jusqu'à provoquer le triste spectacle du congrès de Rennes, c'est bien parce que M. Mitterrand y a puissamment, et pas trop discrètement, aidé. Et si M. Rocard aura beaucoup de mal à conquérir le PS, tremplin vers la candidature à l'élection présidentielle, c'est bien parce que M. Mitterrand continue de s'opposer à son alliance majoritaire avec M. Jospin.

Le père fondateur du PS d'Epinay n'a pas été très sévère avec ceux qu'en privé il qualifiait la semaine dernière de « petits fonctionnaires ». Il a eu raison d'être prudent, et pas seulement parce que le passé récent a confirmé que son parti lui échappe. Les élections municipales partielles de dimanche dernier montrent, sous réserve d'inventaire, que le désastre de Rennes n'a pas forcément de traduction immédiate dans les urnes.

On n'attendait certes pas de M. Mitterrand que, dimanche soir à la télévision, il dictât aux Allemands leur conduite, qu'il prodiguât M. Gorbatchev ses conseils, qu'il désignât le prochain premier secrétaire du Parti socialiste et qu'il nommât le candidat de ce parti pour l'élection présidentielle de 1995. Mais à force de prendre acte des événements pour les analyser brillamment et les expliquer du mieux possible – Dieu sait s'il est à l'aise dans ce genre d'exercice, – il va finir dans la peau d'un professeur, plutôt que dans celle d'un acteur.

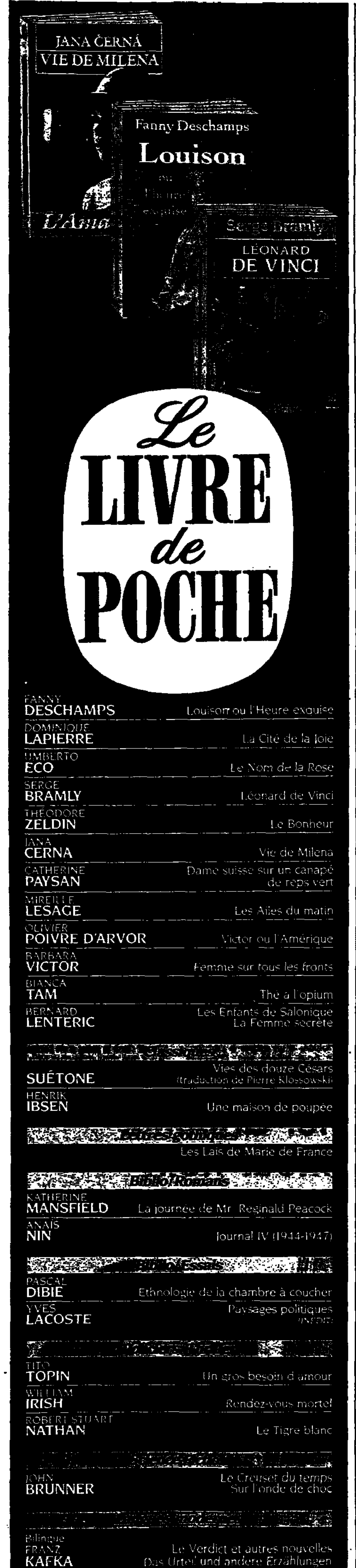
EN BREF

□ **Selon l'IFOP, M. Mitterrand en baisse, M. Rocard en hausse.** – Selon un sondage IFOP (1) publié dimanche 25 mars dans *le Journal du dimanche*, M. François Mitterrand perd un point de popularité au mois de mars (44 % au lieu de 45 % en février), tandis que le premier ministre, M. Michel Rocard, gagne deux points au cours de la même période (43 % contre 41 %).

Selon le même sondage, 44 % des personnes interrogées se déclarent *« satisfaites »* de M. Mitterrand, alors que 36 % se disent *« mécontentes »* (36 % en février). Pour M. Michel Rocard, les pourcentages s'élèvent respectivement à 43 % et à 32 % (contre 36 % en février).

(1) Ce sondage a été réalisé du 12 au 20 mars 1990 auprès de 1825 personnes, échantillon représentatif de la population française âgée de dix-huit ans et plus.

□ **M. Michel Noir: *« le docteur Mitterrand a posé un bon diagnostic sur l'opposition »*.** – (RPR) M. Michel Noir, député et maire, de Lyon, s'est félicité lundi 26 mars sur RTL *« du bon diagnostic » que « le docteur Mitterrand avait posé sur la situation de l'opposition »* – en l'appelant à s'unir – dimanche soir lors de l'émission « 7/7 ». M. Noir, initiateur de la Force unie, s'est cependant déclaré *« frappé »* que le président de la République ait consacré une demi-heure au PS et *« à tout ce qui s'est passé »* depuis le congrès d'Epinay. A propos des *« problèmes cruciaux »*, tels que les inégalités et la formation, M. Noir s'est *« étonné »* qu'au bout de dix ans de pouvoir, *« le chef de l'Etat dise : « C'est le système »*. Le maire de Lyon a regretté également que le chef de l'Etat n'ait pas dit *« un mot sur l'Université et l'éducation nationale »*.



L'ENTRETIEN TÉLÉVISÉ DE M. FRANÇOIS MITTERRAND

« Le libéralisme est à bout de souffle »

Suite de la page 3

M. Mitterrand conclut : « Le libéralisme est à bout de souffle. Je m'excuse de le dire, je ne veux pas gouvernement britannique, mais on voit bien comment est en train de chuter l'expérience ultra-libérale de la Grande-Bretagne.

On voit aux Etats-Unis 50 millions de pauvres. Dans certains quartiers de New-York, on a l'impression de se trouver dans un endroit déshérité du tiers-monde. Pourtant, c'est un pays admirable. New-York est une ville splendide, mais la différence est trop grande entre une société riche, et la société des pauvres. Tout cela justifie d'autant plus notre conviction que si le communisme s'effondre, le libéralisme est à bout de souffle, parce que le capitalisme, tel qu'il est, s'il se laisse vivre, sa loi, c'est celle de la jungle..., il va créer beaucoup d'autres inégalités, et l'argent des plus riches, où va-t-il aller ? Il y a déjà beaucoup d'argent qui se promène un peu partout, d'une banque à l'autre, l'argent « noir », comme on dit, qui est de l'argent trouble. Il y a trop d'argent non contrôlé et cela est dû aux formidables fortunes qui s'édifient sur la spéculation. Et cette spéculation est en train d'étouffer le travail des autres.

Je pense qu'il est urgent, au contraire, de corriger les effets du libéralisme économique – je suis pour un libéralisme politique intégral – et c'est, je crois, ce qui doit être fait sur le plan de l'économie mixte (...).

(...) C'est un appel à la confiance que je lance aux Français, à la confiance en eux-mêmes. Je n'ai pas dit en moi. La confiance en eux-mêmes, il faut qu'ils se sachent capables. Ils savent produire, ils savent moins bien vendre ! Eh bien, il faut qu'ils apprennent à vendre. Il faut qu'ils aillent sur le terrain. Il faut que les Français aient des mentalités de conquérants, parce que leurs produits valent la comparaison et si cela ne suffit pas, il faut que nos industriels s'y mettent. Et, dans ce cas-là, il faut même que la puissance publique les y aide.

Je veux dire : il faut y croire ».

Les réactions dans les milieux politiques

M. Jean-Jack Queyranne, porte-parole du PS, a indiqué dimanche 25 mars que le président de la République s'était montré « *déterminé, offensif et convaincant* ». « *Il a tracé les grands enjeux de la période pour la France : poursuivre la lutte contre les inégalités sociales et conquérir des positions fortes sur le plan international* », a affirmé M. Queyranne. « *Les objectifs sont tracés : favoriser la réussite du gouvernement de Michel Rocard, étendre la redistribution de la prospérité, gagner les élections de 1993* », a-t-il ajouté. « *Pour François Mitterrand, le socialisme démocratique est plus que jamais d'actualité. Sur la même ligne, les socialistes y trouveront un encouragement pour consolider leur unité* », a conclu M. Queyranne.

M. Jack Lang, ministre de la culture, a estimé que « *plus que jamais François Mitterrand a la pêche* ». « *Son enthousiasme et son punch ont crevé l'écran. Il a touché le cœur des Français par un triple message : unité, égalité, pugnacité* », a-t-il conclu.

M. Jean-Pierre Soisson, ministre du travail, a estimé que le président de la République « *a remis la pendule française à l'heure, à l'heure de l'Histoire* ». « *Le chef de l'Etat a éclairé la dynamique positive que la libération des pays de l'Est et la réunification de l'Allemagne peuvent imprimer à une France sûre de ses capacités, à une Communauté progressant vers l'union économique et politique, à une Europe se dotant tout entière des structures propres à assurer la paix.* » M. Soisson s'est félicité que M. Mitterrand « *ait appelé les formations politiques à mieux se tenir, qu'il ait marqué le caractère pluraliste de la majorité et qu'il se soit réjoui de l'action que nous avons engagée sous l'égide de la France unie* ».

Le Mouvement des radicaux de gauche s'est félicité des propos du président de la République concernant « *l'incitation faite aux grandes formations politiques à taire leurs divisions internes pour être enfin à l'écoute des Français, la volonté d'accélérer le processus d'intégration économique et monétaire de l'Europe ainsi que la nécessité d'ouverture et de coopération avec les pays de l'Est qui retrouvent les chemins de la démocratie* ».

M. Marc Blondel, secrétaire général de FO, a indiqué qu'il allait demander une entrevue au président de la République pour lui « *exposer les préoccupations actuelles des salariés* ». M. Blondel souligne qu'il aurait souhaité que le président François Mitterrand « *ait pu s'exprimer plus longuement sur les questions sociales, y compris dans le contexte de l'évolution européenne ou internationale* ». Il a cependant noté « *avec intérêt les propos du président sur le logement social et sur la nécessaire redistribution de la prospérité, ainsi que pour la préservation du patrimoine et du service public* ».

M. Jean-Louis Delecourt, secrétaire général du Mouvement gaulliste populaire, a indiqué que « *le président de la République, en précisant que l'objectif prioritaire de la troisième phase de son action présidentielle, sera la redistribution de la prospérité française, répond avec force aux aspirations d'une très large majorité des Français* ».

Hostilité du PCF et du RPR

M. André Lajoinie, président du groupe communiste à l'Assemblée nationale, a remarqué que « *si* [M. Mitterrand] *n'a pas pu dissimuler les inégalités sociales qui se sont creusées pendant ses neuf années de présidence, il a refusé d'en prendre la responsabilité. Il ne suffit pas de dire que l'on va faire autrement demain, d'autant plus que les projets actuels du gouvernement visent, au contraire, à aggraver encore plus la politique d'austérité et d'abandon national* ». Il s'est étonné par ailleurs que M. Mitterrand « *ne tienne pas compte des aspirations majoritaires du seul peuple allemand à la neutralité et à la démilitarisation, au lieu de prôner le maintien de l'Allemagne unifiée dans l'OTAN et d'une Europe occidentale surarmée* ».

M. Jacques Barrot, secrétaire général du CDS, a déclaré dimanche que le président de la République, dans son interview à TF1, « *a cherché à rassurer au moment où il faut surtout mobiliser les Français* ». « *Les propositions du président pour l'Europe et l'Allemagne vont dans le bon sens, et le CDS approuve la volonté française d'exiger à Dublin méthode et calendrier pour réaliser l'union politique* », a souligné M. Barrot. Il a cependant ajouté qu'on « *ne peut que regretter un discours trop généraliste sur le plan social pour être efficace, et un discours économique encore imprégné d'une culture socialiste qui ne paraît pas avoir été jusqu'ici le meilleur atout pour l'économie française* ».

M. Yves Galland, président du Parti radical, a réagi aux propos de M. Mitterrand en estimant que « *le président de la République n'a toujours pas compris que la réduction des inégalités et le financement des solidarités passent par la création de richesses supplémentaires que seule permet une véritable politique libérale. Sa France socialiste, qui méprise le profit et s'accroche à la société d'économie mixte et au « ni-ni », n'aura jamais les moyens d'une véritable politique de justice sociale et vivra donc toujours de frustrations* ».

M. Alain Madelin, secrétaire général du Parti républicain, a estimé que l'intervention de M. Mitterrand montrait « *un président de la République sur la défensive* ». « *M. Mitterrand a raison de souhaiter que le Parti socialiste offre un autre spectacle que celui qu'il vient de faire au dernier congrès de Rennes* », a-t-il déclaré. « *S'agissant de l'opposition, c'est notre affaire et, bien sûr, l'union est nécessaire* », a ajouté M. Madelin.

M. Jacques Toubon, député RPR de Paris, a estimé, lui, que le président de la République « *avait donné le sentiment que, plus que jamais, il prend les Français pour des imbéciles* ». M. Alain Juppé, secrétaire général du RPR, a indiqué lundi 26 mars sur Europe 1 que les propos du chef de l'Etat sur l'Europe de l'Est ne contenaient « *aucune idée nouvelle, aucun souffle nouveau* » et qu'ils témoignaient « *d'une politique à très courte vue* ». « *Les propos de M. François Mitterrand sont ceux d'un chef de parti. (...) Le fait de renvoyer dos à dos le capitalisme et le communisme explique sa paralysie; il ne comprend rien aux aspirations des peuples de l'Est* », a ajouté M. Juppé. A propos de la volonté du président de la République de réduire les inégalités, le secrétaire général du RPR a estimé que « *après dix ans de pouvoir, cela frise la mystification* ».

M. Jean-Marie Le Pen, président du Front national, a estimé que « *M. Mitterrand a tenté longuement d'atténuer les effets désastreux du congrès de Rennes, mais a dû concéder que, depuis ses neuf ans de présidence, les inégalités sociales et fiscales n'avaient cessé de s'aggraver, et qu'aujourd'hui les riches sont plus riches et les pauvres plus pauvres. Quel aveu !* ». « *A plusieurs reprises, il a affirmé qu'il resterait encore cinq ans à la présidence comme si cela n'allait pas de soi. Pour le reste, il a longuement paraphrasé des tirades habituelles du socialisme cosmopolite et néanmoins européen, dans une langue de bois faussement chaleureuse* », a affirmé M. Le Pen.

Face à la dégradation du débat politique

Onze personnalités lancent un « appel » au chef de l'Etat

Onze personnalités du monde littéraire et artistique, dont Mme Edmonde Charles-Roux et MM. Pierre Bergé, Pierre Arditi, Roland Castro, Jean Lacouture, Claude Mauriac, Claude Olievenstein, Michel Piccoli, Philippe Sollers et Francis Terquem, ont lancé dans le mensuel *Globe* un « appel » au président de la République exprimant leur « *inquiétude face à la dégradation du débat politique et à l'immobilisme actuel de la gauche* ».

Renouvelant leur « *confiance* » à M. François Mitterrand, ces onze personnalités estiment toutefois que « *les espoirs soulevés en 1988 par (sa) réélection sont aujourd'hui en passe d'être déçus* ». « *Nous attendions un gouvernement habité d'une volonté réformatrice et soucieux de relever les défis de son temps*, indique le texte. *Le gouvernement gère au jour le jour, au gré des contraintes et des pressions, sans jamais affirmer un véritable projet* ».

Dénonçant l'agitation d'une « *nomenklatura jalouse de ses privilèges* », les signataires de l'appel déclarent refuser le « *constat* » qui conduit « *au rejet de la politique, à l'abstentionisme grandissant, voire à l'antiparlementarisme. La montée de l'extrême-droite est-là pour témoigner d'un péril grandissant et qu'il devrait appartenir à la gauche de conjurer* ».

Le Monde

Edité par la SARL *le Monde*

Gérant : André Fontaine, directeur de la publication

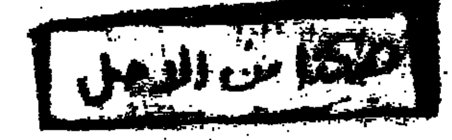
Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985)

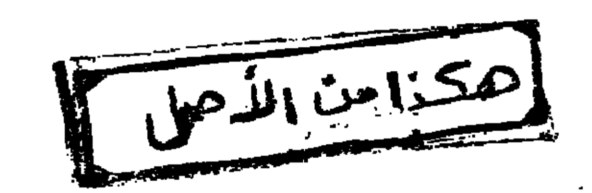
Administrateur général : Bernard Wouts

Directeur de la rédaction : Daniel Vernet
Rédacteurs en chef : Bruno Frappat, Claude Sales

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
7, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-97-27
Télécopieur : (1) 45-23-06-81 ; Telex 650572 F MONDPAR

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY, 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 49-60-30-00
Télécopieur : (1) 49-60-30-10 ; Telex 261311 F MONDSIR





POLITIQUE

Succession en Nouvelle-Calédonie

M. Paul Néaoutyine élu président du FLNKS

Réunis, samedi 24 mars, à la tribu de Nakety, sur le territoire de la commune de Canala, les délégués des différentes formations politiques constituant le Front de libération nationale kanak et socialiste (FLNKS) ont choisi de porter à la présidence de leur coalition, pour remplacer Jean-Marie Tjibaou, *le maire de* Poindimié, M. Paul Néaoutyine, membre du Parti de libération kanak (Palika).

Les débats ont été très intenses, et cette décision résulte d'un compromis entre la principale composante du mouvement indépendantiste de Nouvelle-Calédonie, l'Union calédonienne (UC), qui soutenait la candidature de l'un des siens, M. Rock Wamytan, et les autres groupes de pression (Palika, Union progressiste mélanésienne, Parti socialiste kanak), qui ne souhaitaient pas voir les dirigeants de l'UC cumuler toutes les responsabilités.

Le souci unitaire, exprimé par la base indépendantiste, a prévalu, et la création d'un poste de vice-président du FLNKS, qui sera occupé par M. Wamytan, a traduit la volonté de conciliation du président de l'UC, M. François Burck. Le FLNKS s'est ainsi donné une direction bicéphale. MM. Néaoutyine et Wamytan, qui ont fait les mêmes études économiques et ont le même âge, apparaissent comme deux personnalités complémentaires, le premier ayant un profil politique d'homme de terrain et le second un profil plus administratif.

Après son élection, M. Néaoutyine a réaffirmé *« l'engagement du FLNKS dans les accords de Matignon »* et s'est situé dans le droit fil de l'héritage de Jean-Marie Tjibaou en se posant en garant de l'unité du mouvement indépendantiste. Il estime que l'indépendance de la Nouvelle-Calédonie s'inscrit *« dans la marche normale de l'Histoire »* et récuse l'image d'*« homme dur »* qui est parfois la sienne en soulignant, dans une interview à l'AFP, que celle-ci *remontait à la période d'avant la* création du FLNKS : *« C'était la période où mon parti, le Palika, était le seul à prôner l'indépendance et à entreprendre des actions en dehors des institutions et sans l'aval des partenaires actuels du FLNKS. Mais depuis 1984*, a-t-il ajouté, *le Palika se contente d'appliquer les mots d'ordre décidés en commun. »*

A propos de l'application des accords de Matignon, M. Néaoutyine s'est déclaré opposé aux projets *« à plusieurs milliards ». « Nous sommes dans une situation de sous-développement économique*, a-t-il dit, *et il faut que les projets soient proches des gens, que la population soit capable de les maîtriser, soit associée à leur réalisation. »*

Le ministre des DOM-TOM, M. Louis Le Pensec, a adressé ses *« très sincères et chaleureuses salutations »* au nouveau président du FLNKS. *« Le flambeau vient de vous être passé*, a-t-il indiqué, *et je mesure le poids des responsabilités qui vous incombent, ainsi qu'au FLNKS, pour la réussite des accords de Matignon. Sur le chemin exaltant mais difficile du dialogue et du développement, vous pourrez compter en permanence sur l'engagement résolu de l'Etat. »*

Un pragmatique coriace

NOUMÉA

de notre correspondant dans le Pacifique sud

« Dauphin naturel », « fils spirituel » de Jean-Marie Tjibaou. Depuis bien longtemps déjà, le destin de Paul Néaoutyine semblait tout tracé aux yeux de la majorité des militants du FLNKS. Restait à convaincre les appareils. La direction de l'Union calédonienne (UC) se résignerait-elle à voir sa mainmise sur le FLNKS bousculée par ce colosse placide de trente-neuf ans, figure de proue du Parti de libération kanak (Palika) ? Quant à ses propres amis, qui ont toujours cultivé le goût de la clandestinité et l'aversion pour les *« leaders »*, accepteraient-ils de le propulser sur le devant de la scène ?

Que tous ces obstacles aient finalement été levés donne la mesure de l'irrésistible poussée qui place aujourd'hui Paul Néaoutyine aux commandes du FLNKS. Son élection « dans un fauteuil » à la tête de la municipalité de Poindimié, en mars 1989, avait déjà constitué un premier test de sa popularité : il avait fait l'unanimité autour de sa candidature alors qu'ailleurs les factions indépendantistes s'entre-déchiraient.

Fils spirituel ? Dauphin naturel ? On rappelle volontiers que Jean-Marie Tjibaou, à l'époque où il était président de la région Nord, de 1985 à 1988, en avait fait son directeur de cabinet. Titulaire d'un DEA de sciences économiques obtenu à l'université de Lyon, ancien enseignant au lycée Lapérouse de Nouméa, Paul Néaoutyine, le « technicien » marxisant, avait pris alors le temps de se frotter aux visions de Jean-Marie Tjibaou, le « prophète ». Les militants se souviennent aussi que le chef disparu aimait à se faire accompagner de son jeune conseiller lors de ses voyages à l'étranger. Du Forum du Pacifique sud à l'ONU, en passant par le Parlement européen *ou le... Sahara occidental*, Paul Néaoutyine s'initia aux rudiments du lobbying international. C'est le dépositaire de cet héritage-là que la base du FLNKS vient de consacrer.

Ce compagnonnage avec Jean-Marie Tjibaou fut une moment fort de l'histoire du mouvement indépendantiste. Il scellait la réconciliation de deux générations qui s'étaient jusque-là âprement combattues. Sous l'impulsion de Paul Néaoutyine, mais aussi de son compagnon de longue date Elie Poigoune, le Palika sortit de l'impasse d'un gauchisme de francs-tireurs . Certes, cela n'alla pas sans remous.

La conversion de Paul Néaoutyine au pragmatisme et sa ferme opposition aux expériences radicales des « écoles populaires kanakes » lui attirèrent les foudres des ultras. Lui, le rebelle de la première heure, l'élève catholique du foyer Jean XXIII de Païta, qui s'insurge parce qu'on ne veut pas le laisser étudier au lycée, l'étudiant insoumis recherché par l'armée française, le manifestant emprisonné à l'époque de la loi anticasseurs, l'enseignant indésirable exclu du lycée, voilà que certains de ses amis le traitaient subitement de *« petit bourgeois »* .

Qu'importe : il fait front. Paul Néaoutyine répudie aujourd'hui l'*« aventurisme »* comme Jean-Marie Tjibaou refusait le vertige des *« slogans »*. Ces deux catholiques échaudés par l'Eglise ont appris à se méfier des évangiles. Y compris des tables de la... loi, dont il faut débusquer les ruses. *Exégète sceptique*, Paul Néaoutyine soumettra les accords de Matignon, qu'il a signés, à un suivi sourcilleux. L'administration cherchait-elle un interlocuteur fiable ? En voilà un, mais il sera coriace.

FRÉDÉRIC BOBIN

Trois cantonales partielles

RHONE : canton de Oullins (1er tour).

Inscr., 17 232 ; vot., 6 989 ; abst., 59,45 % ; suffr. expr., 6 933. MM. Gilbert Lavache, UDF-CDS, 1er adj. au m. d'Oullins, 2 726 voix (39,31 %) ; Roland Bernard, PS, sén., 2 480 (35,77 %) ; Jean Autef, PC, 675 (9,73 %) ; Gérard Durieu, FN, 556 (8,01 %) ; Bernard Chambon, Verts, 496 (7,15 %). *Il y a ballottage.*

[Touché par le cumul des mandats, le nouveau maire d'Oullins, député RPR du Rhône, M. Michel Terrot, a renoncé à son mandat de conseiller général, provoquant cette élection cantonale partielle. Elle constitue un véritable troisième tour des récentes municipales, le canton correspondant aux limites de la commune. Les résultats obtenus par les candidats ne montrent guère d'évolution très sensible de l'électorat. Le sénateur socialiste, M. Roland Bernard, qui a perdu les élections municipales pour trente-six voix, et le candidat de la droite, M. Gilles Lavache (UDF-CDS), premier adjoint au maire, se retrouveront au second tour pour un duel serré.

Par rapport au premier tour des municipales partielles du 28 janvier, le total des voix recueillies par le PS et le PC (45,50 %) est supérieur au score réalisé par la liste d'union de la gauche conduite par M. Bernard (43,17 %). En revanche, et même s'il arrive en tête, M. Lavache avec 39,31 % fait moins bien que les 42,59 % obtenus par la liste d'union de la droite, le 28 janvier. Par rapport à ce même scrutin municipal, le Front national enregistre une légère progression : 8,01 % au lieu de 7,13 % ; pour les Verts, le mieux est encore plus limité : 7,15 % au lieu de 7,09 %.

Le PCF régresse par rapport au dernier scrutin où il présentait un candidat (12,8 % aux législatives de 1988) ainsi que par rapport à 1985 (11,31 %).

M. Terrot avait été élu au second tour des cantonales de mars 1985 avec 4 993 voix (52,24 %) contre 4 563 (47,75 %) au conseiller général sortant, M. Bernard, PS sur 17 251 inscrits, 9 922 votants (soit une abstention de 42,48 %) et 9 556 suffrages exprimés.

Au premier tour les résultats avaient été les suivants : inscr., 17 251 ; vot., 9 542 ; abst., 44,68 % ; suffr. expr., 9 268 ; MM. Bernard, 3 274 voix (35,32 %) ; Terrot, 1 905 (20,55 %) ; Girma, UDF-PR, 1 737 (18,74 %) ; Vienot, FN 1 141 (12,31 %) ; Autef, PC, 1 049 (11,31 %) ; Ferrand, UCR, 162 (1,74 %).]

LA REUNION : canton de Saint-Denis-II (1er tour).

Inscr., 9 707 ; vot., 3 994 ; abst., 58,85 % ; suffr. expr., 3 813. MM. Michel Chan-Liat, div. g., 2 181 voix (57,21 %) ; René-Paul Victoria, RPR, 1 158 (30,36 %) ; Jean-Claude Nurbel, PCR, 301 (7,89 %) ; Karl Hoarau, sans étiq., 130 (3,40 %) ; Mookeshand Beeharry, sans étiq., 43 (1,12 %). *Il y a ballottage.*

[Les électeurs du deuxième canton de Saint-Denis-de-la-Réunion, comme ceux du cinquième canton, étaient appelés aux urnes à la suite de l'invalidation des résultats du scrutin cantonal précédent par le Conseil d'Etat mais le premier tour a été marqué, ici et là, par une forte abstention. Il y a ballottage, dans ce canton, parce que le candidat « divers gauche », soutenu par la municipalité socialiste, n'a pas rassemblé un nombre de suffrages supérieur au quart des électeurs inscrits. Il possède néanmoins les meilleures chances de conserver son siège.

En 1988, alors que M. Marcel Hoarau, conseiller sortant RPR, ne se représentait pas, M. Chan Liat (div. g.) l'avait emporté au second tour avec 2 098 voix (50,67 %) contre 2 042 (49,32 %) à M. Victoria (div. d.) sur 4 140 suffrages exprimés, 4 306 votants (soit 55,71 % d'abstention) et 9 724 inscrits. Au premier tour, les résultats avaient été les suivants : inscr., 9 733 ; vot., 4 053 ; abst., 58,35 % ; suffr. expr., 3 826 : MM. Victoria, 1 829 voix (47,80 %) : Chan Liat, 1 320 (34,50 %) ; Jean-Claude Nurbel, div. g., 677 (17,69 %).]

LA REUNION : canton de Saint-Denis-V (1er tour).

Inscr., 7 889 ; vot., 3 181 ; abst., 59,67 % ; suffr. expr., 3 059. MM. Sudel Zuma, PS, 1 396 voix (45,64 %) ; Guy Zitte, div. d., 1 354 (44,26 %) ; Rémy Massain, div. g., 141 (4,60 %) ; Gabriel Garcia, PCR, 107 (3,50 %) ; Georges-Honorat Técher, div. d., 61 (1,99 %). Il y a ballottage.

[Le second tour s'annonce plus ouvert que dans le deuxième canton puisque le candidat socialiste et celui soutenu par la droite ont fait presque jeu égal. Ici, comme dans le deuxième canton, la principale indication du scrutin est toutefois la très nette perte d'influence du Parti communiste réunionnais.

Les résultats du second tour de 1988 avaient été les suivants : inscr., 7 060 ; vot., 2 720 ; abst., 61,47 % ; suffr. expr., 2 600 ; MM. Guy Zitte, div. d., 1 422 voix (54,69 %), élu ; Sudel Fuma, PS, 1 178 (45,30 %). Ceux du premier tour avaient été les suivants : inscr., 7 019 ; vot., 2 684 ; abst., 61,76 % ; suffr. expr., 2 555 ; MM. Zitte, 837 ; Fuma, 564 ; Mario Lechat, div. d., 524 ; Camille Sudre, div., 270 ; Gabriel Garcia, PCR, 183 ; Bernard Lallemand, div., 89 ; Georges Richer, UDF-CDS, 88.]

En créant la Convention pour la Ve République

M. Jean Charbonnel rallie la majorité présidentielle

M. Jean Charbonnel, après avoir démissionné du groupe RPR de l'Assemblée nationale pour devenir député non inscrit de Corrèze, se rapproche peu à peu de M. Mitterrand. Il a créé à cet effet une association dénommée « Convention pour la Ve République », qui, au cours de son assemblée constitutive samedi 24 mars, a décidé de se rapprocher de l'Association des démocrates fondée par M. Jean-Pierre Soisson, ministre du travail. Le maire de Brive souhaite la constitution d'une *« confédération du centre »* qui soutiendrait la majorité présidentielle actuelle et dont la Convention pour la Ve République serait *« la composante gaulliste aux côtés du mouvement des radicaux de gauche et de l'ADD »*.

M. Charbonnel a affirmé que *« l'héritage du gaullisme est aujourd'hui mieux assuré par le président Mitterrand et son gouvernement que par l'opposition »*. Il s'est dit *« indigné par les dérives du RPR et par certains choix politiques, notamment sur l'Europe et vis-à-vis du Front national »*.

M. Charbonnel confirme ainsi sa rupture avec sa formation politique dont il s'était éloigné depuis longtemps déjà, en raison notamment de ses désaccords à répétition avec l'autre député RPR de la Corrèze, M. Jacques Chirac.

La Convention pour la Ve République regroupe une dizaine de personnalités, la plupart anciens parlementaires qui ont été en conflit avec le RPR et qui s'étaient déjà rapprochés depuis plusieurs années de M. Mitterrand ou du gouvernement.

C'est le cas de M. André Bord, ancien ministre, ancien député du Bas-Rhin, président de la commission interministérielle de coopération franco-allemande, qui dirige l'Association pour l'Europe de l'Atlantique à l'Oural, de M. Jacques Trorial, ancien ministre, ancien député de Meurthe-et-Moselle, président du comité des armateurs fluviaux, et qui anime l'Action pour le renouveau du gaullisme, de M. Yves Lancien, ancien député de Paris qui avait créé le « comité pour le « oui » gaulliste au référendum sur la Nouvelle-Calédonie », de M. Henri Bouvet, ancien député UDF-radical de Haute-Vienne, qui a fondé Cadres et citoyens et de M. Jean-Louis Delecourt, qui anime le « mouvement gaulliste populaire » fondé par M. Jacques Debû-Bridel, qui s'était rallié à M. Mitterrand en 1981.

A Lyon, au terme de leurs premiers « états-généraux »

Les Français musulmans rapatriés se sont donné un conseil représentatif

LYON

de notre bureau régional

Les associations de Français musulmans réunis les 24 et 25 mars pour créer un mouvement unitaire ont jeté les fondations de cette organisation. Personne n'eût parié sur la réussite du projet fédératif après un coup d'oeil dans les commissions où des présidents autoproclamés et soucieux de « placer » leur famille au sein des instances dirigeantes se querellaient avec des membres aussi laxistes qu'indisciplinés. Ces « états généraux » auront en effet montré à quel point beaucoup de rapatriés de confession islamique ignorent encore les règles de la vie associative. Pourtant, les cinq cents personnes présentes à ce rassemblement de Lyon appartenaient à plus de quatre-vingt-dix associations. Cette communauté a commencé à se structurer le dimanche 25 mars, en élisant un conseil provisoire de vingt-six personnes, en adoptant une charte morale qui prône la liberté de croyance et de culte dans le cadre des lois de la République française, et une série de propositions destinées à faciliter l'insertion des enfants de harkis dans la société. Pour M. Maurice Benassayag, le délégué aux rapatriés, *« les associations qui se sont fédérées ne représentent pas l'ensemble des Français musulmans, mais elles pèsent plus lourd que chacune d'elles prise séparément et que chacune de celles qui ont refusé d'y participer »*.

Si les Français musulmans rapatriés sont donc arrivés à surmonter leurs innombrables rivalités personnelles ou politiciennes, ils n'ont pas réussi à intégrer en leur sein les Français musulmans issus de l'immigration. Le souvenir de la guerre d'Algérie est encore trop présent dans les mémoires pour qu'un rapprochement s'opère. Les anciens harkis, considérés comme des *« traîtres »* par les anciens immigrés, reprochent en retour à ceux-ci de ne pas avoir *« choisi »* la France et de s'y comporter comme des *« voyous »*.

Un malentendu semble avoir régné au cours de ces « Etats-généraux » à propos de l'organisation de l'islam. Pour M. Kabtane, organisateur lyonnais, la commission chargée d'en débattre ne devait en aucun cas évoquer l'organisation du culte, dont s'occupe actuellement M. Pierre Joxe. M. Benassayag a déclaré qu'il demanderait à M. Joxe d'accueillir un représentant de la fédération constituée à Lyon.

RAFAELE RIVAIS



Monsieur le Président Directeur Général,
nous allons vous demander de faire un exercice.
Posez votre téléphone ici.



POLITIQUE

Neuf élections municipales partielles

La gauche conserve toutes ses mairies

Sur TF1, M. François Mitterrand relevait qu'il est *« assez constant »* que la majorité du moment perde les *« petites élections »* mais il ne contestait pas leur valeur d'*« avertissement »*. Effectivement. Les dimanche électoraux se suivent et ne se ressemblent pas. Les huit scrutins municipaux organisés en métropole le 25 mars marquent dans l'ensemble une embellie pour la gauche qui voit ainsi s'inverser une longue série noire d'échecs ou de revers.

Pour le Parti socialiste, le test de Dunkerque s'est conclu de manière plus que probante : M. Michel Delebarre a administré la preuve que son succès de 1989 ne relevait pas du miracle, qu'il ne souffrait pas de la réputée démobilisation des électeurs de gauche et que « Rennes » pouvait ne pas avoir d'effets négatifs. M. Jacques Roger-Machart, député PS de Haute-Garonne, confirme ce dernier point en enlevant à la droite la mairie de Castelginest.

Pour le Parti communiste, les motifs de satisfaction tiennent à la réélection de ses trois maires invalidés en région parisienne. A Colombes (Hauts-de-Seine) et à Pantin (Seine-Saint-Denis), M. Frelaut et M. Isabet non seulement sont réélus mais ils améliorent leurs scores du premier tour mais aussi les positions qu'ils avaient acquises en mars 1989.

A Clichy-sous-Bois (Seine-Saint-Denis), M. André Déchamps, qui est en désaccord avec la direction de son parti sur la question de l'immigration, l'emporte certes mais dans le cadre d'une quadrangulaire – et ce avec un score inférieur à 40 %.

Troisième composante de la gauche, le MRG enregistre la reconduction de son président comme maire de Bastia. M. Emile Zuccarelli améliore lui aussi le score de la gauche par rapport à mars dernier et ce malgré une liste dissidente.

La droite peut se satisfaire d'avoir conservé la majorité à Abscon (Nord) et à Ollioules (Var), tout comme elle l'avait fait le dimanche précédent à Sarcelles (Val-d'Oise). Elle a aussi des raisons de s'inquiéter. Certes, à Colombes et à Pantin, elle progresse d'un tour à l'autre, profitant ainsi au second tour du réflexe de « vote utile » d'électeurs du FN du premier tour (comme cela s'était passé à Sarcelles).

Mais les résultats de Clichy montrent aussi que l'extrême droite peut bénéficier de la dynamique du « vote utile ». A Clichy comme à Dunkerque, les chefs de file de l'opposition, en l'occurrence M. Boutillier et M. Prouvoyeur, avaient quitté le conseil municipal où ils étaient minoritaires au lendemain du scrutin de mars 1989 : leurs électeurs n'ont peut-être pas apprécié ces démissions pour le moins démobilisatrices.

Dunkerque : l'« effet Delebarre » contre l'« effet Rennes »

Une victoire de plus pour M. Michel Delebarre ! Décidément, l'ancien homme à tout faire de M. Pierre Mauroy, s'il est un converti récent à l'action politique sur le terrain électoral, a vite appris le métier. Ses adversaires dunkerquois doivent aujourd'hui se mordre les doigts d'avoir contester, devant la juriction administrative, son succès municipal de l'an dernier : il n'avait, alors, arraché son fauteuil de maire de la cité portuaire du Nord que d'extrême justesse ; cette fois, il le retrouve grâce à une confortable majorité.

Les maires invalidés bénéficient toujours d'une « prime » : tous les résultats des municiaples partielles le montrent. Mais le scrutin de Dunkerque prouve qu'en l'espèce, il y a eu autre chose. Les chiffres sont sans appel. En un an, M. Delebarre gagne plus de 2 000 voix sur le premier tour de 1989, et 51 sur le second, alors que, par rapport à celui-ci, le nombre de suffrages exprimés a diminué de 1 606 unités. Les électeurs qui avaient douté de sa capacité à dynamiser une ville qui en a bien besoin sont maintenant convaincus. Le travail de l'équipe qu'il avait regoupée autour de lui a été payant, bien que pour l'essentiel il ne portera ses fruits que dans plusieurs années. Cette équipe a même réussi à effacer, le temps d'un scrutin, l'image déplorable donnée par les socialistes à Rennes, puisque c'est dans les quartiers populaires qu'elle a le plus progressé.

La gauche a, bien entendu, été puissamment aidée par la déconfiture du système de son adversaire. M. Claude Prouvoyeur avait imposé sa longue domination sur la cité par un clientélisme exacerbé. Mais la perte du pouvoir entraîne irrémédiablement la fuite des « amis ». Le scrutin de dimanche a simplement montré que celle-ci avait été plus rapide que ne l'espérait celui qui avait régné sur Dunkerque pendant vingt-deux ans . En un an, il a perdu 3 100 voix.

Les électeurs n'ont, peut être, pas non plus apprécié l'ambiguïté que la droite parlementaire avait laissé courir sur ses rapports avec le Front national. Que tout se soit joué au premier tour empêche évidement de savoir ce qui se serait passé si les électeurs avaient du retourner aux urnes dimanche prochain, mais le doute persiste.

Doté d'un fief maintenant solide, M. Delebarre voit sa position nationale encore renforcée. Ses amis ne peuvent que lui savoir gré d'avoir mis fin à une longue série d'échecs lors des partielles. Sans oublier Dunkerque, il va pouvoir se réinvestir dans son ministère et – peut-être – dans le PS. Il n'avait pas été mécontent que sa bataille locale lui permette de se tenir éloigné de la pantalonnade rennaise. Les cadres du PS, à en croire l'enquête *Le Monde*-SOFRES (*Le Monde* daté dimanche 25 et lundi 26 mars), ne lui en tiennent pas rigueur, bien au contraire.

THIERRY BRÉHIER

NORD : Dunkerque (1er tour).

Inscr., 48 769 ; vot., 35 874 ; abst., 26,44 % ; suffr. expr., 35 272. Liste d'union de la gauche conduite par M. Michel Delebarre (PS), ministre de l'équipement, des transports et de la mer, 18 548 voix (52,58 %), 38 élus (1 MRG, 3 PC, 16 PS, 2 MRG, 1 maj. P., 12 div. g., 3 écol.) ; liste d'union de la droite conduite par M. Claude Prouvoyeur (CNI), anc. maire, sén. (app. RPR), 13 859 (39,29 %), 9 élus (1 CDS-diss., 3 PR, 4 RPR, 1 CNI) ; liste du Front national conduite par M. Philippe Eymery, 2 865 (8,12 %), 2 élus (2 FN).

[Le Conseil d'Etat avait annulé, le 5 mars, les élections municipales de mars 1989 en raison de la distribution dans les dernières heures précédant le scrutin d'un tract jugé diffamatoire à l'égard de M. Prouvoyeur.

Au second tour de mars 1989, les résultats avaient été les suivants : inscr., 48 633 ; vot., 37 788 ; abst., 22,29 % ; suffr. expr., 36 878 ; liste d'union de la gauche conduite par M. Delebarre, 18 497 voix (50,15 %), 37 élus (1 MRC, 3 PC, 16 PS, 2 MRG, 13 div. g. et 2 écol.) ; liste d'union de la droite conduite par M. Prouvoyeur, 18 381 (49,84 %), 12 élus (2 UDF-CDS, 1 UDF-PR, 1 UDF, 3 RPR, 2 CNI et 3 div. d.). Les résultats du premier tour avaient été les suivants : inscr., 48 633 ; vot., 36 305 ; abst., 25,34 % ; suffr. expr., 35 320 ; liste de M. Prouvoyeur, 16 747 voix (47,41 %) ; liste de M. Delebarre, 16 251 (46,01 %) ; liste du FN, conduite par M. Philippe Eymery, 2 322 (6,57 %).]

Les autres résultats

HAUTE-CORSE : Bastia (1er tour).

Inscr., 19 286 ; vot., 11 858 ; abst., 38,51 % ; suffr. expr., 11 087. Liste d'union de la gauche, conduite par M. Emile Zuccarelli (MRG), dép., 5 863 voix (52,88 %), 34 élus (11 PC, 8 PS et 15 MRG) ; liste d'union de la droite conduite par M. Toni Gandolfi, 2 723 (24,56 %), 5 élus (5 app. RPR) ; liste « Populu Vivu » conduite par M. Auguste Bagnaninchi, soutenue par les nationalistes de A. Cuncolta Naziunalista, 1 224 (11 03 %), 2 élus ; liste divers gauche conduite par M. François de Casalta (ex-PS), 702 (6,33 %), 1 élu ; liste autonomiste de l'Union du peuple corse conduite par M. Max Siméoni, parl. eur., 572 (5,15 %), 1 élu.

[Une participation moins forte en 1990 qu'en 1989 : 61,48 % contre 71,85 %, mais qui marque le succès encore une fois, dès le premier tour, du député et maire sortant, M. Emile Zuccarelli. Le président national du MRG est conforté dans son leadership à Bastia puisque sa liste remporte trente quatre sièges au lieu de trente trois en 1989. De plus, l'autre liste de gauche, conduite par M. François de Casalta, remporte un siège.

La véritable surprise vient des nationalistes qui emportent deux sièges pour le compte de la liste « Populu Vivu », conduite par M. Auguste Bagnaninchi. Il y a un an, les nationalistes faisaient liste commune avec les autonomistes qui, seuls ne conservent qu'un siège avec M. Max Simeoni.

La droite est la grande perdante : sa liste soutenue par le RPR, l'UDF et le CNI conduite par M. Gandolfi, est créditée de 5 sièges alors qu'en 1989 la liste conduite par M. Paul Natali, le président de la chambre de commerce de Haute-Corse, en remportait 8.

Les élections de mars 1989 avaient été annulées par le Conseil d'Etat, le 23 février dernier, en raison d'une grève des postes qui avait empêché la distribution de 787 volets de vote destinés aux mandataires et de 823 autres adressés à la mairie.

La liste d'union de la gauche conduite par M. Zuccarelli avait, au premier tour de mars 1989, enlevé, avec 7 173 voix (50,78 %), 33 sièges (11 PC, 8 PS, 14 MRG). La liste d'union de la droite conduite par M. Jean-Paul Natali (div. d.) avait obtenu 5 599 voix (39,66 %), et 8 sièges (2 UDF, 2 RPR, 4 div. d. La liste régionaliste, autonomiste et nationaliste conduite par M. Max Siméoni (UDC) avait recueilli 1 351 voix (9,56 %) ce qui lui avait donné 2 élus. Il y avait eu 14 123 suffrages exprimés et 14 759 votants (soit 28,14 % d'abstentions) sur 20 359 inscrits.]

HAUTE-GARONNE : Castelginest (1er tour).

Inscr., 4 606 ; vot., 3 571 ; abst., 64,44 % ; suffr. expr., 3 480. Liste d'union de la gauche conduite par M. Jacques Roger-Machart, PS, dép., 1 749 voix (50,25 %), 22 élus (3 PC, 13 PS, 3 MRG et 3 div. g.) ; liste d'union de la droite conduite par Jean Laurent, UDF, 1 572 (45,17 %), 7 élus (1 RPR, 6 div. d.) ; liste divers conduite par M. Yves Coquenat, 159 (4,56 %).

[La présence d'une troisième liste n'a pas empêché l'élection de la la liste de M. Roger-Machard, député. Maire invalidé, M. Laurent avait eu quelques difficultés à composer sa liste, son premier adjoint sortant lui faussant compagnie au dernier moment, officiellement pour « raisons de santé ». De plus, sa fin de campagne avait souffert d'une information jusque-là confidentielle : M. Laurent avait été condamné en 1985 à huit mois de prison avec sursis pour fraude fiscale, sans inscription au volet n° 2 du casier judiciaire, lui laissant, du même coup, la capacité de se représenter.

En mars 1989, M. Laurent l'avait emporté avec une seule voix d'avance sur M. Roger-Machart. Ce dernier observait, dans le procès-verbal de dépouillement que trois bulletins de vote imputés à son adversaire avaient été déchirés et portaient un signe distinctif. Il déposait, dès le lendemain, un recours devant le tribunal administratif. Le préfet de Haute-Garonne suivait, en déférant au tribunal ledit procès-verbal. Le 10 mai 1989, le tribunal rejetait les recours. M. Roger-Machart faisait alors appel devant le Conseil d'Etat, qui décidait, le 5 février 1990, l'annulation.

Les résultats du premier tour de 1989 avaient été les suivants : inscr., 4 445 ; vot., 3 571 ; abst., 19,66 % ; suffr. expr., 3 437 ; liste d'union de la droite conduite par M. Jean Laurent (div. d.), 1 719 voix (50 01 %), 22 élus (6 RPR et 16 div. d.) ; liste d'union de la gauche conduite par M. Jacques Roger-Machart (PS), dép., 1 718 (49,98 %), 7 élus (1 PC, 4 PS, 1 MRG et 1 div. g.).]

NORD : Abscon (1er tour).

Inscr., 2 647 ; vot., 2 134 ; abst., 19,38 % ; suffr. expr., 2 086. Liste d'union de la droite conduite par Mlle Jeanne Lecu, div. d., 1 156 voix (55,41 %), 21 élus (2 RPR et 21 div . d.) ; liste d'union de la gauche conduite par M. Achille Broutin, PS, 930 (44,58 %), 6 élus (3 PC et 3 PS).

[Lors du scrutin de mars 1989, qui s'était soldé par le succès avec cinq voix d'avance de la liste de Mlle Lecu, il avait été constaté que certains électeurs n'étaient pas passés dans l'isoloir, ce qui avait motivé et le recours et l'annulation qui s'en étaient ensuivis.

La gauche, divisée il y a un an, était cette fois unie : cette stratégie ne s'est pas révélée payante puisque Mlle Lecu l'emporte avec 226 suffrages d'avance.

Les résultats du premier tour de mars 1989 avaient été les suivants : inscr., 2 656 ; vot., 2 194 ; abst., 17,39 % ; suffr. expr., 2 141 ; liste d'union de la droite conduite par Mme Jeanne Lecu (div. d.), 1 073 voix (50,11 %), 21 élus (2 RPR et 19 div. d.) ; liste du PS conduite par M. Achille Broutin, 680 (31,76 %), 4 élus (4 PS) ; liste du PCF conduite par Mme Simone Lallart, 388 (18,12 %), 2 élus (2 PC).]

VAR : Ollioules (2e tour).

Inscr., 6 969 ; vot., 4 879 ; abst., 29,98 % ; suffr. expr., 4 684. Liste d'union de la droite conduite par M. René Arnoux (UDF), 2 783 voix (59,41 %), 27 élus (3 UDF-CDS, 2 UDF-PR, 9 RPR, 12 div. d. et 1 sans étiq.) ; liste PS conduite par M. Guy Durbec, 1 901 (40,58 %), 6 élus (3 PS, 1 div. g., 1 div. d. et 1 sans étiq.).

[M. Arnoux, maire invalidé, conforte sa position. Le Front national perd le siège qu'il avait dans le précédent conseil. Quant à M. Durbec, il ne perd aucun siège ; avec une plus forte progression (547 voix) que M. Arnoux (434 voix) par rapport au premier tour, il enregistre cependant un tassement par rapport à mars 1989 (40,58 % ce 25 mars contre 41,47 % il y un an). La tête de liste du PS pouvait légitimement espérer le transfert sur sa liste d'une partie des 681 voix s'étant portées sur les candidats du PC et ceux de la liste Verts et Occitans du premier tour ; or, son gain n'est que de 547 voix alors que le taux d'abstention était supérieur (30,73 % contre 29,09 %). D'évidence, le refus de M. Durbec de faire liste commune avec le PC pour ce second tour lui aura coûté quelques-unes de ses 290 voix du premier tour. D'autre part, dans un souci de large ouverture, le candidat socialiste proposait une liste dont la composition s'apparentait trop à celle de son concurrent pour décider d'éventuels sympathisants.

Le scrutin de mars 1989 avait été annulé le 16 mai suivant par le tribunal administratif de Nice en raison notamment de procurations irrégulières et d'anomalies dans les bureaux de vote.

Au premier tour de cette partielle, les résultats étaient les suivants : inscr., 6 969 ; vot., 4 828 ; abst., 30,72 % ; suffr. expr., 4 775. Liste d'union de la droite conduite par M. Arnoux (UDF), 2 349 voix (49,19 %) ; liste PS conduite par M. Durbec, 1 354 (28,35 %) ; liste du FN conduite par M. Pierre Colin, 391 (8,18 %) ; liste des Verts et Occitans conduite par M. Serge Callenes, 391 (8,18 %) ; liste du PC conduite par M. Lucien Miragliese, 290 (6,07 %).

En mars 1989, les résultats du premier tour avaient été les suivants : inscr., 6 894 ; vot., 5 211 ; abst., 24,41 % ; suffr. expr., 5 070 ; liste d'union de la droite conduite par le maire sortant, M. Arnoux (UDF), 2 560 voix (50,49 %), 22 élus (4 UDF, 8 RPR et 10 div. d.) ; liste d'union de la gauche conduite par M. Durbec (PS), 2 103 (41,47 %), 6 élus (1 PC, 4 PS et 1 div. g.) ; liste du FN conduite par M. Jean-Pierre Barlatier, 407 (8,02 %), 1 élu.]

LA RÉUNION : Sainte-Marie (1er tour).

Inscr., 11 149 ; vot., 8 566 ; abst., 23,16 % ; suffr. expr., 8 470. Liste conduite par M. Jean-Louis Lagourgue, div. d., 4 232 voix (49,96 %) ; liste de M. Axel Kichenin, m. s., div. g., 3 234 (38,18 %) ; liste de M. Daniel Jacob, div. d., 1 005 (11,86 %). *Il y a ballottage.*

[Impliqué dans de nombreuses affaires douteuses, condamné en justice mais gracié par le président de la République en 1988, le maire de Sainte-Marie, M. Axel Kichenin, div. g., avait été reconduit dans ses fonctions en mars 1989. Diverses irrégularités ayant toutefois émaillé le scrutin, les élections avaient été invalidées, en janvier, par le Conseil d'Etat.

Malgré une campagne très active sur le terrain, M. Kichenin ne semble plus bénéficier, au sein de la population, de la même sympathie que les années précédentes, notamment après sa première victoire, en 1983, contre un baron du RPR local, M. Yves Barrau. Le dimanche 25 mars, le candidat soutenu par la droite, M. Jean-Louis Lagourgue, neveu du président du conseil régional de la Réunion, a manqué la victoire de très peu après une forte participation électorale. Sauf retournement de tendance, M. Lagourgue devrait donc prendre la succession de M. Kichenin, dimanche prochain, dans cette commune moyenne située à l'est de Saint-Denis. Bien que soutenu par le PS et le PCR, représentés sur sa liste, M. Kichenin n'a pu rassembler suffisamment de voix à gauche pour être en mesure de s'imposer. Avant même le premier tour de scrutin, les communistes avaient accusé le maire sortant de ne pas respecter ses alliances.]

En mars 1989, les résultats avaient été les suivants : inscr., 11 161 ; vot., 8 525 ; abst., 23,61 % ; suffr. expr., 8 423 ; MM. Kichenin, 4 009 voix (47,50 %) ; Lagourgue, 2 439 (28,09 %) ; Barrau, RPR, 1 492 (17,71 %) ; Payet, PCR, 282 (3,34 %) ; Mme Varondin, div. g., 201 (2,86 %). Le conseil municipal était composé de 21 div. g., 4 PS, 8 div. d.]

HAUTS-DE-SEINE : Colombes (2e tour).

Inscr., 45 632 ; vot., 27 865 ; abst., 38,93 % ; suffr. expr., 27 524. Liste d'union de la gauche conduite par M. Dominique Frelaut (PC), anc. dép., 14 211 voix (51,63 %), 38 élus (18 PC, 1 AREV (ex-PSU), 12 PS, 1 gaull. de g., 5 div. g. et 1 écol.) ; liste d'union de la droite conduite par M. Alain Aubert (RPR), 9 508 (34,54 %), 8 élus (2 UDF, 5 RPR et 1 CNI) ; liste du Front national conduite par M. Jean-Yves Le Gallou, cons. rég., 3 805 (13,82 %), 3 élus (3 FN).

[Le Conseil d'Etat avait annulé le scrutin de mars 1989 en raison de la distribution d'un tract diffamatoire à l'encontre de M. Georges Tranchant, député RPR qui figurait en deuxième position derrière M. Aubert.

La liste de M. Frelaut gagne 767 suffrages d'un tour à l'autre et 4,29 points de pourcentage. Les gains de celle d'union de la droite sont plus modestes : + 489 voix et + 2,78 points. En revanche, le FN derrière M. Le Gallou, président du groupe lepéniste au conseil régional d'Ile-de-France, connaît un revers. Il perd 536 voix d'un tour à l'autre, et ne récupère pas les suffrages recueillis au premier tour par une liste dissidente du Front. Son recul en points (– 1,46) ajouté au 1,30 % des dissidents du premier tour, correspond à 0,02 point près à la progression de la liste de M. Aubert. Le FN pâtit du réflexe de « vote utile » de l'électorat d'extrême droite.

Au premier tour, les résultats étaient les suivants : inscr., 45 632 ; vot., 28 704 ; abst., 37,09 % ; suffr. expr., 28 393. Liste d'union de la gauche conduite par M. Frelaut (PC), 13 444 voix (47,34 %) ; liste d'union de la droite conduite par M. Aubert (RPR), 9 019 (31,76 %) ; liste du Front national conduite par M. Le Gallou, 4 341 (15,28 %) ; liste des Verts, conduite par Mme Eveline Matet, 720 (2,53 %) ; liste écologiste conduite par Mme Devorah Azoulay, 499 (1,75 %) ; liste dissidente du FN conduite par M. Alain Debionne, 370 (1,30 %).

En mars 1989, La liste d'union de la gauche conduite par M. Frelaut avait emporté dès le premier tour avec 14 499 voix (50,16 %) 37 sièges (19 PC, 13 PS, 4 div. g. et 1 écol.). Avec 10 980 voix (37,98 %), la liste de M. Aubert l'avait eu 9 élus (3 UDF, 5 RPR et 1 div. d.) et M. Le Gallou, avec 3 424 voix (11,84 %) 3 sièges.]

SEINE-SAINT-DENIS : Clichy-sous-Bois (2e tour).

Inscr., 10 170 ; vot., 5 535 ; abst., 45,57 % ; suffr. expr., 5 475. Liste d'union de la gauche conduite par M. André Déchamps (PC), 2 149 voix (39,25 %), 25 élus (13 PC, 6 app. PC et 6 PS) ; liste du FN conduite par M. Laurent Daffos, 1 644 voix (30,02 %), 5 élus (5 FN) ; liste du RPR conduite par M. Gérard Boutillier, 1 140 voix (20,82 %), 4 élus (2 RPR et 2 div. d.) ; liste div. g. – Verts, conduite par M. Léon Testé (div. g.), 542 (9,89 %), 1 élu (1 div. g.).

[Le second tour de scrutin a été marqué par une poussée du Front national, sensible par rapport au premier tour (plus cinq points) et très forte par rapport au second tour de 1989 (près de dix-neuf points), qui permet à l'extrême droite d'accroître sa représentation au conseil municipal. La liste de M. Déchamps progresse de sept points d'un tour à l'autre mais perd quatre points d'une année à l'autre dans une consultation dominée par la question de l'immigration combattue dans des termes peu différents par les deux candidats arrivés en tête. Le candidat RPR a fait les frais de ce « duel » PC-FN : M. Boutillier a gagné deux points par rapport au premier tour mais il en a perdu seize par rapport à mars 1989. Tout autant défavorisé par le vote utile, M. Testé conserve, bon an mal an, le même nombre de voix à chaque tour de scrutin.

Le Conseil d'Etat avait confirmé le 2 février dernier le jugement du tribunal administratif de Paris qui le 21 juin avait annulé le scrutin de mars 1989. Les délégués de la liste de gauche avaient relevé au second tour, le nom des électeurs qui n'étaient pas encore venus voter, afin que leurs amis puissent mobiliser ces abstentionnistes potentiels avant la clôture du scrutin.]

Au premier tour, les résultats étaient les suivants : inscr., 10 174 ; vot., 5 452 ; abst., 46,41 % ; suffr. expr., 5 362. Liste du PC conduite par M. Déchamps, 1 723 voix (32,13 %) ; liste du FN conduite par M. Daffos, 1 344 (25,06 %) ; liste du RPR conduite par M. Boutillier, 1 016 (18,94 %) ; liste div. g. – Verts, conduite par M. Testé (div. g.), 555 (10,35 %) ; liste du PS conduite par M. Guy Depelley, 481 (8,97 %) ; liste UDF conduite par M. Christian Iriart (UDF-CDS), 243 (4,54 %).

Les résultats du second tour des élections municipales de mars 1989 avaient été les suivants : inscr., 10 262 ; vot., 6 145 ; abst., 40,11 % ; suffr. expr., 6 062 ; liste d'union de la gauche conduite par le maire sortant, M. André Déchamps (PC), 2 638 voix (43,51 %), 26 élus (14 PC et 12 PS) ; liste d'union de la droite conduite par M. Gérard Boutillier (RPR), 2 190 (36,12 %), 6 élus (1 UDF, 3 RPR et 2 div. d.) ; liste du FN conduite par M. Francis Calot, 691 (11,39 %), 2 élus ; liste divers gauche conduite par M. Léon Teste, 543 (8,95 %), 1 élu.]

SEINE-SAINT-DENIS : Pantin (2e tour).

Inscr., 23 048 ; vot., 11 361 ; abst., 50,70 % ; suffr. expr., 11 167. Liste d'union de la gauche conduite par M. Jacques Isabet (PC), 5 830 voix (52,20 %), 33 élus (12 PC, 4 app. PC, 15 PS, 1 MRG et 1 div. g.) ; liste d'union de la droite conduite par M. Jacques Oudot (RPR), 3 570 voix (31,96 %), 7 élus (1 UDF-rad., 2 UDF et 4 RPR) ; liste du FN conduite par M. André Besnard, 1 767 voix (15,82 %), 3 élus (3 FN).

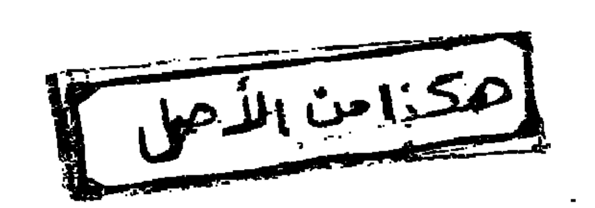
[En progressant de 2,42 points par rapport au premier tour, M. Isabet améliore son score du premier et seul tour de mars 1989, bien que sa liste d'union ait perdu près de six cents voix, l'abstention ayant augmenté de plus de six points. M. Oudot retrouve, à cinq voix, ses suffrages de l'an dernier, ce qui ne constitue pas un succès car le candidat RPR avait pris, dès le premier tour, en second de liste, M. Boyer qui avait recueilli plus de neuf cents voix avec une liste divers droite en mars 1989. Victime du vote utile en faveur de la liste de droite qui le précédait au premier tour, M. Besnard est en recul, en voix et en pourcentage par rapport au premier tour mais sa liste FN gagne 1,42 point sur 1989.

Le tribunal administratif de Paris avait rejeté la requête de M. Oudot tendant à l'annulation de l'élection mais le Conseil d'Etat, saisi en appel, avait estimé qu'un tract signé du CNI et diffusé dans la nuit du vendredi au samedi précédant le second tour avait *« été de nature à fausser les résultats du scrutin »*. Il annonçait un protocole imminent de fusion de trois listes (RPR-UDF, FN et divers droite) en se réjouissant de l'accord entre la droite parlementaire et l'extrême droite alors que cela était contraire à la réalité locale.

Au premier tour, les résultats étaient les suivants : inscr., 23 053 ; vot., 11 575 ; abst., 49,78 % ; suffr. expr., 11 450 ; liste d'union de la gauche conduite par M. Isabet (PC), 5 385 voix (47,03 %) ; liste d'union de la droite conduite par M. Oudot (RPR), 3 271 (28,56 %) ; liste du FN conduite par M. Besnard, 1 962 (17,13 %) ; liste des Verts conduite par M. Maurice Krasnobroda, 832 (7,26 %).

En mars 1989, la liste d'union de la gauche conduite par le maire sortant communiste, M. Isabet, avait, dès le premier tour, obtenu 6 399 voix (50,27 %) et 33 sièges (12 PC, 4 app. PC, 15 PS, 1 MRG, et 1 écol.). Elle avait devancé celle d'union de la droite conduite par M. Oudot (RPR) qui, avec 3 575 voix (28,07 %), avait eu 6 élus (2 UDF et 4 RPR), celle du FN conduite par M. Besnard qui, avec 1 834 voix (14,41 %), avait obtenu 3 élus et celle de divers droite conduite par M. René Boyer et créditée de 921 suffrages (7,23 %) qui avait obtenu 1 siège. Il y avait eu 12 727 suffrages exprimés et 15 085 votants (soit 44,49 % d'abstention) sur 23 575 inscrits.]

□ **M. Raymond Lamontagne (RPR) réélu maire de Sarcelles.** – M. Raymond Lamontagne (RPR) a été réélu, dimanche 25 mars, maire de Sarcelles (Val-d'Oise) par 33 voix (UDF-RPR) contre 2 (FN) et 10 abstentions (PS-PCF), par le nouveau conseil issu des élections municipales partielles des 11 et 18 mars.



ÉTRANGER

ROUMANIE : tensions et désarroi en Transylvanie

Pour un extrémiste roumain, le magyar est le descendant d'Attila...

Alors que le calme semblait revenu à Tirgu-Mures, théâtre de sanglants affrontements la semaine dernière entre manifestants roumains et magyars, les bureaux de la compagnie aérienne hongroise Malev à Bucarest ont été saccagés samedi soir 24 mars. Les deux pays continuent à se rejeter la responsabilité des événements.

TIRGU-MURES

de notre envoyé spécial

« Apartheid ? Exiger des écoles et des lycées séparés pour nos enfants, des quotas réservés dans les universités, et dire que c'est de l'apartheid ?» Dans le coquet petit salon de M. et Mme Eltetö, au quatrième étage d'un immeuble-clapier prématurément décrépi, les conversations ont presque cessé. Dans le silence stupéfait qui s'est établi, Jozsef, le maître des lieux, ôte lentement ses grosses lunettes d'écaille. Pétrifié sur son fauteuil, il bredouille : *« M... m... mais non ... enfin ... ce n'est pas du tout ce que nous voulons. »*

Ecrivain, journaliste, rédacteur en chef de l'*Observateur transylvanien*, un hebdomadaire magyar – c'est-à-dire en langue hongroise – Jozsef Eltetö, la cinquantaine prospère, prend ses amis à témoin. Doïna, une jeune intellectuelle roumaine de Timisoara, mariée à un brillant Magyar, consent à venir à la rescousse de son hôte. *« Ah ! Il faut que vous sachiez que la culture magyare a beaucoup souffert de la politique d'assimilation forcée menée par Ceausescu. Jadis, les Hongrois de Roumanie avaient dans les écoles publiques des classes séparées avec des enseignants magyars et puis, ces dernières années, on a eu tendance à les disperser aux quatre coins du pays, sauf en Transylvanie, évidemment. C'est pour cela, parce qu'ils n'ont pas confiance dans le pouvoir à Bucarest, que les Magyars veulent aujourd'hui des établissements séparés. »* Les Magyars de la Transylvanie ne veulent pas entendre parler de roumanisation. Brutale ou insidieuse. Roumains de nationalité, oui – car l'Histoire a ses raisons – mais le coeur ne les connaît pas. « *Ah ! se souvient avec des trémolos dans la voix M. Alexandre S., instituteur magyar au village d'Ernei, non loin de Tirgu-Mures, ces quatre années de guerre pendant lesquelles nous fûmes rattachés à la mère patrie ... c'était le bonheur* ».

Août 1940. *« Diktat de Vienne »*. Hitler, Staline et Mussolini imposent entre autres à la Roumanie la cession à la Hongrie de toute la Transylvanie du Nord. Cession ou rétrocession? C'est tout le problème. « *Du XIe au XIIe siècle*, affirment les historiens, *la Transylvanie, tout en bénéficiant d'une certaine indépendance, était occupée par les Hongrois.* » Après l'invasion ottomane du XIVe siècle, la région contestée devient officiellement, en 1691, une province de l'empire des Habsbourg. La Moldavie et la Valachie, les deux autres grandes régions roumaines, sont encore à ce moment-là sous domination turque. Celle-ci durera encore près d'un siècle. Et quand, finalement, la Roumanie proclamera en 1877 son *« entière indépendance »*, la Transylvanie, elle, restera encore propriété de la monarchie des Habsbourg.

« Des hordes de Huns... »

Ce n'est qu'en 1918, après que le royaume roumain se fut engagé dans la première guerre mondiale aux côtés de la France et de l'Angleterre, que la Roumanie récupérera la Transylvanie. En bref, sur deux mille ans d'histoire, la région *« de derrière les forêts »* – traduction littérale de Transylvanie – riche de terres arables et de ressources en gaz naturel notamment fut, pendant près de quatre siècles, occupée par la Hongrie, ou rattachée à elle. *« Nous avons pu voir*, écrivait jeudi dernier *le Matin* de Sibiu – principal quotidien roumain de la région – *« des hordes de Huns en armes déferler dans le centre de Tirgu-Mures comme s'ils étaient encore dans leurs steppes natales. »* Relation partisane des événements violents du jeudi 22 mars, une parmi d'autres. Pour les médias de Roumanie, *« télévision libre »* comprise, l'objectivité demeure un vaste terrain inexploré. *« Pour beaucoup d'entre eux,* reconnaît un membre éminent de la profession, *la démocratie, c'est d'abord le droit de critiquer, voire d'insulter notre voisin de palier. »*

La stupide référence du *Matin* de Sibiu aux *« hordes de Huns »* magyars qui auraient ainsi attaqué à Tirgu-Mures *« les paisibles Roumains sans défense »* remonte à des temps immémoriaux et révèle l'ampleur grandissante du fossé qui sépare les deux communautés. Pour l'extrémiste roumain, le Magyar est le descendant d'Attila en personne. Pour son homologue hongrois, le Roumain moyen est un être à la fois faible, inculte et brutal.

« Les Hongrois, prétend la *vox populi* roumaine, *monopolisent les meilleurs emplois et les meilleures terres de Transylvanie. » « Les Roumains,* rétorquent les Magyars, *tentent de profiter de leur supériorité en nombre pour nous écraser. »*. Incommunicabilité. *« Jamais je n'aurai permis à mon fils d'épouser une Roumaine »*, lâche encore le vieux Alexandre S., d'Ernei. Mais dans la cité, où plus de 160 000 Roumains et Hongrois cohabitent à cinquante-cinquante, sans aucun quartier ni ghetto réservé, les mariages mixtes sont très nombreux. *Seuls les villages de la* région sont, pour beaucoup d'entre eux, ethniquement homogènes. En gros, les paysans roumains peuplent les collines et les Magyars plutôt la plaine.

« Nous, affirme-t-on au Mouvement de la jeunesse de Transylvanie, sur la grande place des Roses de Tirgu-Mures, *nous vivons en bonne intelligence »*, dans deux organisations séparées par un corridor certes, mais unis pour *« condamner les vieux salauds qui manipulent nos deux communautés pour des raisons politiques ».* *« Vous savez,* dira Mircea Sabadeanu, un étudiant roumain, *le problème concerne surtout les anciens. » « Oui,* renchérit près de lui Karoly Nyaradi, jeune technicien chimiste, *moi, quand j'aurai des enfants, je ne les enverrai certainement pas dans des écoles magyares séparées. Pourtant, ma femme aussi est, comme moi, Hongroise de souche. »*

La politique d'assimilation de Ceausescu, si condamnable soit-elle dans ses méthodes, aurait donc produit des résultats? C'est un fait admis que, dans les villes au moins, les jeunes qui ont été contraints de s'instruire ensemble parlent non seulement *« la même langue »*, mais ils sont tous parfaitement bilingues, ce qui n'est pas toujours le cas, ni chez leurs parents ni chez leurs *« cousins »* des campagnes . Alors ? Problème politique ? De génération ? D'éducation ? *« C'est vrai,* reprend Jozsef Eltetö,, bras droit et ami proche du grand écrivain magyar Andras Sütö, matraqué si durement lundi 21 mars, *c'est vrai que pendant longtemps nous avons cru que le sentiment anti-magyar était surtout le fait du régime Ceausescu, pas du peuple roumain. Aujourd'hui, après la révolution, il nous faut bien déchanter. Moi qui ai passé toutes ces années à traduire les oeuvres littéraires roumaines en magyar et inversement, j'ai l'impression d'avoir gâché ma vie, je ne comprends rien à ce qui se passe. »* Dans un coin de la pièce, la fille de la maison, qui a douze ans, ne va plus à l'école depuis la révolution du 22 décembre dans l'attente d'une place dans une classe magyare.

PATRICE CLAUDE

RDA : chef du SPD est-allemand

M. Böhme est soupçonné à son tour d'avoir collaboré avec la Stasi

Les accusations portées contre plusieurs leaders politiques nouvellement élus de RDA pèsent sur les négociations en cours pour la formation du nouveau gouvernement à Berlin-Est. C'est maintenant au tour du président du SPD est-allemand, M. Ibrahim Böhme, d'être soupçonné d'avoir été pendant de longues années un *« collaborateur non officiel »* de la police politiques.

BONN

de notre correspondant

Un ancien officier de la Stasi, aujourd'hui licencié, affirme dans le magazine *Der Spiegel* qu'Ibrahim Böhme était depuis la fin des années 60 en contact avec la police politique du régime d'Erich Honecker. Il donnait des renseignements sur les milieux intellectuels et des informations sur les activités du Parti social-démocrate clandestin, lorsque celui-ci s'est constitué au cours de l'été 1989. Le président du SPD est-allemand rejette ces accusations qu'il qualifie d'*« infâmes »*, et rappelle qu'il a passé quinze mois dans les geôles de la Stasi après avoir démissionné du SED en 1976, pour protester contre l'expulsion du chanteur Wolf Biermann.

M. Lothar de Maizière, chef de la CDU et candidat au poste de premier ministre, avait, vendredi 23 mars, récusé également des accusations du même type portées contre lui par d'anciens officiers de la Stasi dans *Der Spiegel*.

M. Ibrahim Böhme a proposé, dimanche, que les négociations entre les partis politiques pour la formation d'une coalition soient suspendues jusqu'à ce que ces affaires soient éclaircies. La formation à Berlin-Est d'un gouvernement de *« grande coalition »* avec participation du SPD n'est plus tout à fait exclue : les dirigeants de l'« Alliance pour l'Allemagne » (droite) maintiennent toujours leur offre au SPD de se joindre à eux et aux libéraux, avec lesquels les discussions ont déja bien avancé.

Ce dimanche 25 mars n'a pas été une bonne journée pour le couple Honecker : la population de Lindow, dans le Brandebourg, s'est opposée à l'installation de l'ancien dirigeant et de son épouse Margot dans une maison de repos du gouvernement. Les manifestants ont contraint le cortège de voitures accompagnant M. Honecker à rebrousser chemin vers la maison du pasteur Uwe Holmer, à Lobetal, près de Berlin, qui hébergeait déjà le couple.

Enfin, un journal de Berlin-Est, le *Berliner Zeitung* a révélé, samedi, la découverte d'un charnier sur l'emplacement d'un ancien camp de concentration du NKVD soviétique près de Neubrandenbourg, dans le nord de la RDA. Plusieurs dizaines de milliers de personnes – en majorité des responsables nazis, mais aussi des femmes et des jeunes soupçonnés de constituer un danger pour les troupes d'occupation soviétiques – auraient trouvé la mort dans ce camp entre 1945 et 1946.

LUC ROSENZWEIG

Elections hongroises : la droite en tête

Suite de la première page

A défaut d'un programme original - le leur est très proche de celui du SzDSz - le FIDESZ qui se définit comme *«radical, libéral et alternatif»* avait de belles affiches. Sur l'une d'elles deux photos: d'un côté, Brejnev et Honecker qui s'embrassent à pleine bouche, de l'autre un jeune homme et une jeune blonde qui font de même, assorties d'un seul mot comme légende: *«choisissez»*.

Mais il est vrai que pour faire tomber Pozsgay, le candidat de la FIDESZ avait encore un autre atout: Jozsef Szajer, vingt-cinq ans et un diplôme de droit, vient d'une grande famille très populaire à Sopron, la ville du nord-ouest où il a recueilli 29% des voix contre 19,8 pour le candidat du MDF et 17 seulement pour M. Pozsgay - qui, tête de liste de son parti, devrait quand même siéger au Parlement dans la seconde catégorie d'élus, celle des listes départementales (*Le Monde* du 25-26 mars).

Faible score du parti des petits propriétaires

La victoire du MDF, que laissaient prévoir les premiers résultats partiels, est bien celle de la *«force tranquille»*, comme l'affirment les affiches de ce parti. Abritant une tendance nationaliste, populiste et chrétien, il s'est imposé, hors de la capitale surtout, comme le parti des notables anticommunistes.

Dans une petite ville du sud-ouest, sa section locale est ainsi dirigée par un médecin secondé par deux pasteurs protestants et le curé catholique. Le médecin est connu pour ne pas refuser les *«cadeaux»* de ses patients et ses discours électoraux en faveur d'une augmentation des retraites provoquent les sourires entendus de ceux qui imaginaient aussitôt que les tarifs des *«cadeaux»* des retraités augmenteraient en conséquence. Mais cette ville a néanmoins massivement voté MDF: il fallait être du bon côté et pour ses habitants, il était évident que le bon côté était le MDF.

Le ballottage favorable de dirigeants du SzDSz dans onze districts sur quinze de Budapest était aussi prévu - son bon score dans les campagnes de l'Ouest l'était moins.

Surprenants aussi sont les mauvais résultats du Parti des Petits Propriétaires (PPP). Relativement mal organisé et dirigé souvent par des octogénaires, le PPP, construit autour de l'idée simple mais impraticable d'une restitution des terres à leurs propriétaires de 1947, semble avoir séduit non pas tant l'ensemble des paysans que ceux qui sont devenus ouvriers après la guerre et qui espéraient une compensation monétaire de leurs terres collectivisées.

Le PSH, resté presque seul représentant de la gauche hongroise, ne recueille guère plus de 10% des voix au scrutin de dimanche. C'est pourtant mieux que les sondages qui lui en donnaient souvent moins.

Après avoir voté, M. Pozsgay a déclaré à la presse: *«Nous avons déjà enregistré un grand succès: c'est le déroulement même de ces élections»*. Ce type d'argument, servi par le PSH sous toutes les formes (c'est nous qui avons tout commencé, tout fait, tout rendu possible) ne l'a pas sauvé en tant que parti, l'opposition ayant martelé avec succès qu'on ne peut faire confiance à ceux qui ont été une fois dans leur vie communistes. Mais il a sauvé au moins l'un de ses dirigeants, le premier ministre Miklos Nemeth, 41 ans, qui, il est vrai, a pris soin de se présenter dans sa circonscription comme candidat indépendant. Il y fut élu dès le premier tour, c'est-à-dire qu'il fut un des quelque cinq députés à recueillir d'emblée plus de 50% des voix. Jouant dès sa nomination à la tête du gouvernement fin 1988, la carte de la séparation du parti et de l'Etat, cet économiste imposa dans les faits une série de réformes, si bien que les sondages le donnaient en mars encore comme l'homme le plus populaire du pays - surtout parmi les *«femmes de plus de trente ans et les chrétiens»*, précise l'un des enquêteurs. Autre réformateur en vue du PSH, le ministre des affaires étrangères Gyula Horn avait aussi lundi matin de bonnes chances d'être élu dans sa circonscription.

Panne d'ordinateurs électoraux

Les opérations de vote se sont déroulées partout à l'image de la campagne, sans incidents. Ont voté les soldats dans leurs casernes, les malades à domicile et les détenus dans leurs prisons, mais pas les 35.000 sans logis que compte maintenant officiellement la Hongrie, chiffre dont tout le monde admet qu'il va augmenter, de même que celui des chômeurs. La vraie surprise fut la panne d'ordinateurs qui retarda les résultats et obligea la télévision à un brillant numéro d'équilibriste: toute la nuit, les reportages de la journée ou documentaires sur la marche de la révolution anti-communiste depuis 1956, ont été entrecoupés, dans la meilleure tradition occidentale, de plateaux et commentaires en direct, prononcés avec aisance, mais sur des résultats inexistants.

En attendant le deuxième tour le 8 avril, les partis vont négocier des alliances pour des désistements dans les circonscriptions où ne pourront concourir que les trois mieux placés du premier tour. Devraient s'y opposer d'un côté les libéraux du SzDSz et de la FIDESZ, de l'autre le front des partis de droite, mené par le MDF, dans lequel pourrait entrer le PPP avec les autres petits partis populistes et chrétiens.

SOPHIE SHIHAB

POLOGNE

L'URSS reconnaîtrait sa responsabilité dans le massacre de Katyn

L'URSS *« endosse la pleine responsablité »* du massacre, perpétré par la police de Staline (NKVD) de plusieurs milliers d'officiers polonais en 1940 à Katyn, a déclaré, vendredi 23 mars, l'historien soviétique Serguei Kharlamov au quotidien polonais *Trybuna* (ex-communiste).

Selon M. Kharlamov, *« une commission du comité central du PCUS, chargée d'enquêter sur les crimes staliniens, doit publier à Moscou, à l'occasion du cinquantième anniversaire du massacre de Katyn, un communiqué attribuant officiellement ce crime à la NKVD »* .

Quelque 15 000 officiers polonais avaient été faits prisonniers de guerre par l'armée rouge, après son invasion, le 17 septembre 1939, de la partie orientale de la Pologne, en vertu du pacte Ribbentrop-Molotov. Les corps de 4 500 d'entre eux, exécutés entre avril et juin 1940, avaient été découverts en 1943 par les troupes allemandes.

Les thèses officielles soviétiques avaient jusqu'à présent attribué ce massacre aux nazis. Le sort de 10 000 autres officiers polonais capturés par l'armée rouge demeure toujours inconnu. Le Parlement polonais avait appelé, jeudi dans une résolution, le gouvernement soviétique à faire *« sans plus tarder »* toute la lumière sur le crime de Katyn. - *(AFP.)*

EUROPE

URSS : la crise entre Moscou et Vilnius et les réformes gouvernementales

Lituanie : discussions avec le commandement soviétique

Suite de la première page

Officiellement, cette organisation s'appelle *« parti communiste lituanien sur la plate-forme du PCUS »*. Elle se réclame à cor et à cri de la légalité du parti soviétique, hait en réalité M. Gorbatchev *et ses réformes, mais s'accroche* d'antant plus à lui qu'il condamne la déclaration d'indépendance lituanienne que le parti dit « indépendantiste » a, lui, soutenu.

M. Gorbatchev n'a que des amis, et souvent très proches, dans ce que les Lituaniens appellent ironiquement le *« bon parti »*, que des ennemis dans le *« mauvais »*, et c'est à ce mauvais parti que l'armée soviétique va prêter la main. Non seulement, elle intervient dans une bataille entre deux Partis communistes, mais elle fait ainsi pencher la balance contre celui que préfère le président.

A ce point-là, rien ne servirait de vouloir privilégier une hypothèse. Du plus inquiétant au plus rose, aucun scénario n'est à exclure *a priori* et cela d'autant moins que l'un peut n'être développé que pour mieux préparer l'autre.

Plusieurs scénarios

La plus inquiétante hypothèse d'abord : l'armée joue son propre jeu et veut démontrer, Lituanie aidant, qu'il y aurait, contrairement à ce que dit M. Gorbatchev, d'autres voies que la souplesse politique. Si l'on retient cette idée, on lui trouve aisément confirmation dans les faits, puisque la seule force qui pourrait s'opposer à l'indépendance *lituanienne serait* l'alliance des deux groupes qui auraient à y perdre en Lituanie *même : l'armée soviétique et les* russophones.

La première a des officiers *confortablement installés ici, et qui* n'ont aucune envie de subir le sort de leurs camarades rapatriés d'Europe centrale et hébergés dans des baraquements de fortune. Hier, rois à l'étranger, aujourd'hui gueux chez eux, dans une mère patrie qui ne rêve que d'une seule chose : réduire leurs effectifs.

Quant aux second, ouvriers et petits cadres dans leur majorité, c'est le phénomène bien connu des « petits Blancs ». En Lituanie comme dans l'ensemble des pays baltes, ils ont trouvé de meilleures conditions de vie qu'en Russie, Biélorussie ou Ukraine. Ils ne voudraient pour rien au monde abandonner tout cela, moins encore *devoir repartir à zéro dans des* Républiques qu'ils savent moins développées que les pays baltes. Mais ils ne se sont jamais souciés d'apprendre le lituanien.

Bien obligés, eux, les Lituaniens parlaient russe et tout allait bien ainsi, sauf que, maintenant, le seul espoir de pouvoir rester est de s'intégrer vraiment, de faire un gigantesque effort sans la certitude d'être jamais acceptés. Les officiers regardent vers les ouvriers russophones et *inversement*. On se cherche. On s'aide depuis longtemps, lors du lancement notamment de Edinstvo *(unité), l'organisation* qui tente de s'opposer au Front populaire indépendantiste, le Sajudis, qui contrôle aujourd'hui le Parlement.

Ce scénario-là, c'est celui de l'OAS en Algérie, sauf que l'armée agit ici au grand jour. Elle voudrait ainsi démontrer que la détermination à user de la force, même avec modération, peut consolider un front politique et stopper une évolution que le Kremlin considère, *au fond, comme inéluctable.*

Si c'était cela, la situation serait très sérieuse, mais il existe jusque dans ce scénario une variante à laquelle *croient* beaucoup certains des dirigeants du Sajudis, aujourd'hui hautes autorités de la République de Lituanie. Dans cette variante, M. Gorbatchev ne serait pas, après l'indépendance lituanienne, débordé par un deuxième fait accompli, mais aurait choisi d'utiliser la tentation naturelle de l'armée pour essayer de faire coup double.

Un piège pour les militaires?

Lâchant la bride aux militaires, les encourageant peut-être d'une approbation tacite, il voudrait à la fois démontrer aux dirigeants lituaniens qu'il serait temps de cesser de jouer aux apprentis sorciers et laisser certains officiers s'embarquer dans une impasse. Le moment venu, lorsque les autorités *lituaniennes auraient été conduites* à assouplir leur position, M. Gorbatchev, sorti vainqueur d'une redoutable épreuve, pourrait s'attaquer à la réforme de l'armée.

C'est un problème dont il parle *et fait parler*, ces derniers temps, de plus en plus souvent, pour la bonne raison qu'une fois le parti virtuellement cassé, c'est l'appareil militaire qui devient pour lui le principal danger. Il faut éliminer tout un corps d'officiers, remettre l'armée à une génération de soldats qui ne demandent qu'à devenir, en même temps que les hommes du président, ceux de *la* professionnalisation de régiments qui brillent plus par la quantité que, la qualité.

Là, *la* partie serait vraiment devenue serrée, mais le fait est que les dirigeants lituaniens qui la *décrivent en privé ne sont pas les* moins intelligents de l'équipe et qu'elle serait, surtout, très dans la manière de M. Gorbatchev. Accompagner un mouvement plutôt que de s'y heurter, pour donner le temps au temps, penser quatre coups à l'avance et sauter dans les locomotives plutôt que de rester sur le quai sont des démarches dont il est familier.

Si c'est ce scénario qui est le bon, l'étau va continuer à se resserrer sur les dirigeants lituaniens et les *« trois jours difficiles »* qu'ils annonçaient vendredi (le *Monde* daté 25-26 mars) pourraient durer plus longtemps qu'ils ne l'avaient prévu.

Et puis, le scénario rose. Ces *« trois jours difficiles »* auraient bien marqué le *« pic »* annoncé par *les dirigeants de la république* et, au-delà, s'ouvrirait la route des négociations entre l'URSS et la Lituanie. Dans cette hypothèse-là, les démonstrations de force très dosées de l'armée soviétique n'auraient servi qu'à permettre le début de pourparlers dont on pouvait penser voir, dimanche soir, les balbutiements.

Car, sitôt confirmées ces deux opérations d'une armée étrangère sur le territoire d'un pays indépendant qu'il préside depuis deux semaines, que fait M. Landsbergis? Il appelle le général Varennikov, *chef d'état-major de l'armée de* terre soviétique, dont on apprend ainsi la présence en Lituanie, et lui propose un entretien.

Non seulement le général accepte, mais il approuve aussi l'idée de *mettre sur pied* un *« groupe de coordination »* entre l'armée soviétique et les autorités de la République indépendante. Il s'agirait d'éviter les incidents, expliquera le président lituanien au cours d'une conférence de presse qu'il tiendra après avoir reçu, peu avant minuit, les trois colonels que lui envoie le général Varennikov.

Raides et bardés de médailles, ils gravissent les escaliers du Parlement sans un regard pour la cohue de journalistes qui manquent de les renverser. Une demi-heure après, ils sortent en lâchant du bout des lèvres qu'il n'y aurait pas *« cette nuit »* de nouvelle occupation de bâtiment par l'armée. Dans le genre apaisement, on aurait pu faire mieux. Mais M. Landsbergis n'a nullement l'air accablé. Il ironise sur les raisons que lui ont données le général au téléphone, puis les colonels; se demande rhétoriquement à quel genre d'*« entraînement »* peuvent participer les véhicules militaires aux*quels on fait traverser Vilnius* depuis samedi ; si des demandes d'intervention du Sajudis auraient autant de succès auprès de l'armée que celles du parti *« pro-Union »* et si l'armée est faite pour poser des scellés avant un partage des biens (officiellement, l'armée est intervenue pour que le Parti communiste « indépendantiste » ne puisse pas disposer à sa guise des locaux que réclame le Parti *« pro-Union »*).

Plutôt que mordre, M. Landsbergis mordille et les faits sont qu'un deuxième rendez-vous était fixé pour lundi matin au siège du conseil des ministres, que le président lituanien est en contact direct avec l'un des plus hauts subordonnés de M. Gorbatchev, et qu'il a catégoriquement exclu tout risque de coup de *force* contre sa République tant que le pouvoir civil en place à Moscou.

Un an ou cinq ans?

Est-ce suffisant pour considérer les négociations comme entamées? *Certains, dont apparemment* M. Landsbergis, le pensaient dimanche soir. Mais il faudrait *alors admettre que M. Gorbatchev* se serait déjà résolu à accepter le fait accompli de la proclamation d'indépendance.

Or, ce n'est pas le plus probable, car, si le président soviétique a cer*tainement accepté depuis* longtemps l'idée que la Lituanie sorte de l'Union, il n'accepte pas la manière dont elle veut le faire – sortir d'abord et négocier ensuite, *car c'est la porte ouverte à un* éclatement incontrôlé de l'URSS. Il veut que cela se fasse selon la loi. *Selon le projet actuellement en discussion* au Parlement fédéral et qui prévoit la confirmation par référendum *(majorité des deux tiers)* d'une décision parlementaire de sécession et une période de transition consécutive *« ne pouvant excéder cinq ans »*.

Cela laisse de la marge : le délai pourrait être d'un an seulement ou même moins. Les indépendantistes sortiraient à tout coup vainqueurs d'un tel référendum. Mais le Sajudis ne veut pas d'une indépendance octroyée et pas d'autre négociation que d'Etat à Etat. C'est pour cela que le mouvement et son président ont tant brusqué les choses – contre *l'avis du Parti* communiste indépendantiste et de son secrétaire général, M. Brazauskas, *grand ami de M. Gorbatchev*.

Or, M. Brazauskas est très populaire en Lituanie où on lui est reconnaissant *d'avoir permis* l'émergence et la victoire de l'indépendantisme et où l'on apprécie aussi sa *rassurante modération* et ses bonnes relations avec le Kremlin. La hiérarchie catholique aurait *ainsi souhaité le voir devenir président*, comme beaucoup d'intellectuels et beaucoup aussi de militants et élus du Sajudis. Cet homme, très silencieux depuis quelques jours, n'a sans doute pas dit son dernier mot et voilà qu'en prêtant main forte aux « mauvais communistes », l'armée vient, de fait, renforcer sa crédibilité.

Sur un point, M. Landsbergis a raison : sauf renversement de M. Gorbatchev, tout cela se terminera par des compromis et l'indépendance lituanienne. Quand et comment, c'est une tout autre affaire. Dimanche, l'armée a refusé de s'engager à s'abstenir, ce lundi, de nouvelles opérations, et l'on parlait d'une occupation des bâtiments... du comité central. Pour qui joue ou croit jouer l'armée ? M. Gorbatchev a-t-il renoncé à traiter avec M. Brazauskas plutôt qu'avec M. Landsbergis qu'il ne porte pas dans son coeur ? Bien menteur qui dirait le savoir.

BERNARD GUETTA

Une mise en garde du secrétaire américain à la défense

Une intervention militaire sovié*tique en Lituanie aurait « des conséquences négatives sérieuses »* sur les relations soviéto-améri*caines, notamment en matière de* désarmement, a indiqué dimanche 25 mars M. Dick Cheney, le secrétaire américain à la défense.

Tout recours à la force *« saperait bien évidemment une grande partie du bon travail réalisé ces dernières années »*, a déclaré M. Cheney sur la chaîne de télévision CBS. *« Nous aimerions que l'on donne aux Lituaniens les mêmes prérogatives qu'aux Allemands de l'Est: le droit à l'autodétermination »*, a-t-il ajouté. De son côté, le pape Jean-Paul II est intervenu, dimanche, pour la première fois depuis la déclaration d'indépendance lituanienne, en souhaitant devant plusieurs milliers de fidèles qu'*« une solution juste et pacifique »* soit trouvée, grâce à un *« dialogue sincère »* entre les différentes parties. – *(AP, AFP.)*

Le PC estonien se sépare du PCUS

Le Parti communiste estonien a suivi, dimanche 25 mars, l'exemple du PC lituanien en décidant de se *séparer du Parti communiste* d'URSS, mais a assorti cette décision d'une *« période transitoire »* de *six mois*.

Selon l'agence Tass, *«le vingtième congrès du PC de la république d'Estonie s'est achevé par la création d'un PC estonien indépendant et l'adoption de son programme »*. Son chef restera M. Vaino Valyas, qui dirigeait le PC estonien depuis deux ans, et qui a emporté les voix de 589 des 669 délégués.

La période transitoire couvre trois mois avant et trois mois après le prochain congrès du PCUS, prévu à Moscou à partir du 2 juillet prochain, et qui doit examiner les relations entre le PCUS et les PC des républiques fédérées.

M. Valyas a déclaré que l'Estonie voulait acquérir son indépen*dance à travers des négociations* avec Moscou et non par une déclaration unilatérale d'indépendance, comme l'a fait Vilnius. *(UPI, AFP, Reuter.)*

Selon un journal danois

Le KGB aurait déménagé ses archives de Lituanie

COPENHAGUE

de notre correspondante

Le ministre danois des affaires étrangères, M. Uffe Ellemann-Jensen, a convoqué, samedi 24 mars à Copenhague, l'ambassadeur d'URSS au Danemark, M. Vedernikov, pour lui faire part de l'inquiétude de son gouvernement à l'égard de l'évolution de la situation en Lituanie.

Par ailleurs, dans une interview accordée à l'envoyé spécial du *Berlingske Tidende*, le vice-premier ministre de Lituanie, M. Romuldas Ozolas, ancien membre du comité central du Parti communiste local, a révélé que, depuis plusieurs mois déjà, sentant le vent tourner, le KGB avait déménagé les deux tiers des archives qu'il conservait en Lituanie pour les transférer à Oulianovsk,en Russie. Le tiers restant aurait été en partie brûlé, et il ne resterait plus en Lituanie que les minutes d'une série de procès.

C.O.

□ **Nouvelles violences dans le Caucase : onze morts.** – Une nouvelle flambée de violences interethniques dans le Caucase a fait onze morts ces derniers jours, a-t-on appris, dimanche 25 mars, de sources soviétique et arménienne. Des nationalistes arméniens ont tué neuf personnes, dont cinq membres d'une même famille, lors d'une attaque à l'arme automatique contre trois villages du district azerbaïdjanais de Kazakh, près de la frontière arménienne, a annoncé l'agence Tass. Un policier compte également parmi les victimes. Une bombe a d'autre part explosé samedi sous un train de voyageurs azerbaïdjanais en route pour Bakou, a rapporté Tass.

M. Gorbatchev a nommé un conseil présidentiel savamment dosé

M. Gorbatchev a nommé au cours du week-end les membres de son conseil présidentiel. Cette nomination s'est faite en deux temps et dans la confusion : aux dix membres nommés samedi se sont ajoutés *dimanche, selon une première* dépêche de l'agence Tass, cinq autres personnalités, mais ce nombre était ensuite ramené à trois par un « rectificatif » de l'agence officielle. Les deux personnalités « laissées pour compte » sont MM. Primakov, président du Soviet de l'Union et proche de M. Gorbatchev, et Grigori Revenko, chef du Parti communiste *dans la région de Kiev*.

M. Ryjkov, premier ministre, *ne figure pas sur la liste, mais* sa présence *ex officio* dans le conseil présidentiel avait été prévue par les amendements constitutionnels votés au début *de ce mois*.

MOSCOU

de notre correspondant

M. Mikhaïl Gorbatchev a mis en place, ce week-end, son conseil présidentiel, inspiré du conseil national de sécurité américain, qui *l'assistera dans ses prises* de décision les plus cruciales, aussi bien dans le domaine de la politique intérieure que de la politique étrangère ou de la sécurité. C'est dire l'importance exceptionnelle de ce nouvel organisme. Le conseil présidentiel constituera en quelque sorte, avec le conseil de la Fédération, un autre organe qui doit être créé, l'ossature centrale du pouvoir en URSS.

La composition du conseil présidentiel se caractérise avant tout par un savant équilibrage entre des éléments très proches de Mikhaïl Gorbatchev *et d'autres qui* le *sont* beaucoup moins. On retrouve ainsi ceux qui sont considérés comme les conseillers les plus écoutés du président soviétique au bureau politique, Edouard Chevardnadze, le ministre des affaires étrangères, ainsi qu'Alexandre Iakovlev, secrétaire du parti.

L'armée est représentée par le général Dmitri Iazov. Il était en effet difficilement concevable que le ministre de la défense ne soit pas inclus dans la composition de ce conseil présidentiel, en raison du rôle que pourra être appelée à *jouer l'armée dans des circonstances exceptionnelles* en URSS. Même chose pour le président du *comité d'Etat à la sécurité* (KGB), M. Krioutchkov, et le ministre soviétique de l'intérieur, M. Bakatine.

Le domaine économique est également représenté par des personnalités très différentes, puisque l'on retrouve M. Maslioukov, le président du comité d'Etat à la planification, qui est censé défendre une économie nationalisée et centralisée, mais aussi l'académicien Stanislav Chataline, partisan d'une libéralisation de l'économie.

Parmi ses prérogatives, le conseil présidentiel aura à assurer la mise en œuvre du programme économique adopté par le congrès des députés. Devant la montée des difficultés et les piètres résultats économiques enregistrés, le débat économique s'est brusquement durci ces derniers temps entre partisans de réformes radicales et d'envergure, passant en particulier par un changement de cap résolu vers *l'économie de marché*, et ceux *qui* prônent, comme M. Ryjkov, chef du gouvernement, une approche *beaucoup plus prudente*. M. Gorbatchev avait déclaré, au lendemain de son *élection*, qu'il comp*tait faire de la radicalisation* des réformes économiques l'une de ses toutes premières priorités.

Beaucoup, enfin, s'interrogent à Moscou sur la présence au sein du conseil présidentiel d'un nouveau venu dans les hautes sphères du Kremlin, l'écrivain sibérien Valentin Raspoutine, très respecté en URSS, en particulier dans les milieux nationalistes russes. Un autre écrivain, Tchinguiz Aïtmatov, de Kirghizie, personnalité plus libérale, constitue, il est vrai, le pendant à Valentin Raspoutine. – *(Intérim.)*

RFA : aux élections municipales

Le SPD vainqueur dans le Schleswig-Holstein

BONN

de notre correspondant

Les élections municipales dans le Schleswig-Holstein, le Land le plus septentrional de la République fédérale, étaient les premières, dimanche 25 mars, à se dérouler depuis la victoire des chrétiens-démocrates en *RDA. Celle-ci n'a pas* empêché les sociaux-démocrates du ministre-président, M. Björn *Engholm, de progresser par* rapport au dernier scrutin municipal de 1986, et de devenir, pour la pre*mière fois depuis quarante ans*, la première force politique au niveau communal dans ce Land.

Le SPD obtient 42,9 % des voix (+ 2,6 %), alors que la CDU, créditée de 41,3 % des voix, perd 2,9 %. Les libéraux et les *Verts se retrouvent* à égalité avec 6 % des suffrages chacun, ce qui traduit une légère progression pour les amis de M. Genscher et un léger tassement pour les écologistes. L'extrême droite, qui n'avait présenté des candidats que dans trois districts, *subit un échec avec 0,9 % des suffrages*. Le parti représentant la minorité danoise du Schleswig demeure stable avec 1,6 % des voix et reste ainsi présent dans les conseils municipaux des villes frontalières avec le Danemark.

La CDU ne s'est pas encore tout à fait remise du scandale provoqué en 1987 par l'ancien ministre-président chrétien-démocrate, Uwe Barschel, qui s'était suicidé après avoir été convaincu d'avoir fait espionner son adversaire social-dé*mocrate Björn Engholm. Ce dernier* avait alors remporté les élections régionales en 1988 avec près de 55 % des suffrages. *Les résultats* de dimanche ont été accueillis avec satisfaction par les dirigeants sociaux-démocrates, qui voient *là* la confirmation, après les élections municipales en Bavière du 18 mars, que leur progression n'est pas affectée par leur échec en RDA.

L.R.

AFRIQUE

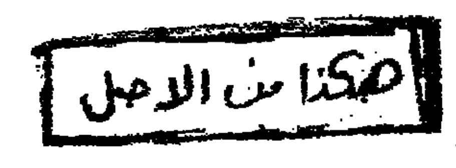
ALGÉRIE

M. Perez de Cuellar visite les camps du Polisario

– Le secrétaire général des Nations unies, M. Javier Perez de Cuellar, est arrivé dimanche *25 mars* à Alger, *venant de Marrakech*, où il avait rencontré dans l'après-midi le roi Hassan II, dans le cadre d'une *tournée visant* à l'organisation d'un référendum d'autodétermination au Sahara occidental.

L'accord sur un tel scrutin a été *« acquis »* il y a un an et demi, mais *« un référendum n'est pas une chose qu'on organise en 24 heures ni en 24 mois »*, a souligné M. Perez de Cuellar, ajoutant qu'après ses entretiens avec le roi Hasssan II, *« certains aspects du problème restent encore à régler »*.

M. Perez de Cuellar, accueilli par le chef de la diplomatie algérienne, M. Sid Ahmed Ghozali, devait quitter Alger lundi pour les camps de réfugiés sahraouis dans la région de Tindouf (extrême sud-ouest algérien), pour y rencontrer M. Mohamed Abdelaziz, chef du Polisario. – *(AFP.)*



EUROPE

GRANDE-BRETAGNE

Le malaise s'accroît au sein du Parti conservateur

Chaque dimanche apporte un sondage plus désastreux que le précédent pour Mme Thatcher. Celui de l'*Observer*, dimanche 25 mars, bat un record historique. L'avance des travaillistes sur les conservateurs atteint vingt-huit points.

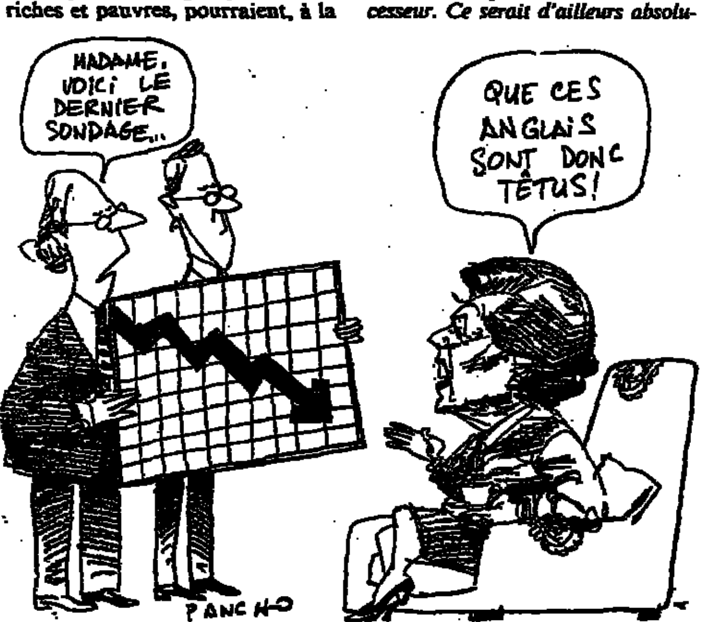
LONDRES

de notre correspondant

Si des élections générales avaient lieu immédiatement, 29 % seulement des personnes interrogées voteraient pour les conservateurs alors que 57 % feraient confiance aux travaillistes. Le reste des voix s'éparpillerait entre les libéraux-démocrates et les Verts. Tous les clignotants sont au rouge. En un mois, les travaillistes ont multiplié leur écart par deux. Aucun parti au pouvoir n'a pu rattraper un retard supérieur à 20 points et gagner les prochaines élections.

Il y a pire encore pour Mme Margaret Thatcher. Elle n'est plus considérée comme la personnalité conservatrice la mieux à même de limiter les dégâts. Son ancien ministre de la défense, devenu son rival, M. Michael Heseltine, ferait nettement mieux qu'elle. S'il remplaçait la « Dame de Fer », à la tête du parti, l'avance des travaillistes serait réduite à douze points, selon l'*Observer*.

Il apparaît désormais probable que le leadership de Mme Thatcher sera contesté cet automne lors du congrès annuel du Parti conservateur. Des députés de base, révoltés par l'erreur majeure qu'a été la création de la *poll tax*, l'impôt local par tête, égal pour tous, riches et pauvres, pourraient, à la tribune, publiquement critiquer le premier ministre et ouvrir la voie à un duel en bonne et due forme, quelques semaines plus tard, lors de l'élection annuelle du leader du parti par le groupe parlementaire conservateur.



Mme Thatcher est décidée à se battre, sans rien changer à sa ligne politique. Dans une interview accordée le 25 mars au *Sunday Telegraph*, elle accueille d'un rire sec l'idée que M. Heseltine pourrait la remplacer. *« Ce n'est pas à moi de dire qui doit être mon successeur. Ce serait d'ailleurs absolument fatal pour celui que je désignerais. C'est au parti de décider, pas à moi »*, dit-elle.

On aurait tort pourtant de prendre au pied de la lettre son affirmation selon laquelle elle ne veut pas se mêler de sa propre succession. Mme Thatcher se battra bec et ongles pour barrer la route à M. Heseltine. Elle n'a pas pardonné à celui-ci d'avoir démissionné en plein conseil des ministres, en janvier 1986, parce qu'il était en désaccord avec elle à propos du rachat de la firme d'hélicoptères Westland. C'est la manière autoritaire qu'a Mme Thatcher de diriger le cabinet qui était en cause. La « Dame de Fer » n'a apparemment plus adressé la parole à M. Heseltine depuis cette époque.

Conciliabules secrets

Cette disgrâce n'a pas nui à l'intéressé. L'homme a une incontestable présence, due en partie à un physique avantageux et à une abondante crinière blonde, qui lui a valu le surnom de Tarzan. M. Heseltine a publié deux livres, dont l'un en faveur de l'Europe, et en prépare un troisième sur le Japon. Il sait surtout parler, et excelle à la tribune des congrès conservateurs... quand on lui donne la parole. Mme Thatcher ne supporte par son engagement pro-européen, acquis du temps où il était secrétaire parlementaire de M. Ted Heath, alors premier ministre.

Le malaise actuel, au sein du parti, vient du fait que Mme Thatcher, considérant que les sondages sont changeants et que de toute façon elle a raison, ne veut absolument pas faire machine arrière à propos de la *poll tax*. Pendant ce temps les conciliabules secrets vont bon train, les couteaux s'aiguisent et M. Heseltine ne cesse de pousser son avantage.

DOMINIQUE DHOMBRES

ESPAGNE : battu aux élections à Melilla

Le PSOE perd la majorité absolue aux Cortes

MADRID

de notre correspondant

Les socialistes espagnols auront finalement raté d'un cheveu la majorité absolue des sièges aux élections législatives qui ont eu lieu en Espagne... Il y a cinq mois ! Ainsi en ont décidé les électeurs de la ville de Melilla, la petite enclave espagnole sur la côte nord-africaine où une nouvelle consultation avait été organisée, dimanche 25 mars, après l'annulation du premier scrutin qui avait octroyé aux socialistes le seul siège en jeu dans cette circonscription.

Les électeurs de Melilla ont cette fois accordé leurs faveurs à l'opposition de droite. Le Parti populaire, qui a obtenu 56 % des voix, contre 39 % pour les socialistes, semble avoir tiré profit d'une forte polarisation des suffrages en rassemblant la presque totalité des voix non socialistes. Tout porte à croire que le scandale qui a récemment affecté le vice-président du gouvernement, M. Alfonso Guerra, dont le frère est accusé de s'être enrichi de manière illicite à l'ombre du pouvoir, a également contribué au revirement de l'électorat de Melilla.

Les socialistes disposent désormais au Parlement de Madrid de 175 sièges sur 350, soit autant que toutes les autres formations réunies. La perte de la majorité absolue ne devrait toutefois pas avoir de conséquences pratiques pour les socialistes, qui devraient pouvoir continuer à gouverner sans grands problèmes. Une alliance de toutes les forces d'opposition de droite comme de gauche est en effet impensable.

THIERRY MALINIAK

PROCHE-ORIENT

Les otages du Liban

Téhéran évoque de nouvelles conditions pour une éventuelle libération

Le gouvernement iranien a redéfini ses conditions pour contribuer à la libération des dix-sept otages occidentaux du Liban, en demandant à l'Occident d'obtenir, en échange, l'élargissement de musulmans détenus par Israël. Le *Teheran Times*, proche du ministère des affaires étrangères, tout en réaffirmant que Téhéran est prêt à *« faciliter »* la libération des Occidentaux, a appelé, dimanche 25 mars, les pays *« attendant l'aide de l'Iran »* à faire pression sur l'Etat hébreu pour qu'il libère *« des milliers de musulmans emprisonnés sans motifs »*.

Les dirigeants iraniens, apparemment décidés à sortir de la crise des otages, évoquent depuis un mois la possibilité d'un prochain règlement du problème, une attitude critiquée tant par les radicaux iraniens que par certains des groupes terroristes qui, au Liban, détiennent les otages. – *(AFP).*

Réuni à Tripoli

Un mini-sommet arabe donne lieu à une rencontre Assad-Moubarak

Officiellement consacré à « l'unité arabe », un mini-sommet regroupant à Tobrouk (dans l'est de la Libye) les dirigeants libyen, égyptien, syrien et soudanais, a donné lieu, samedi 24 mars, à une rencontre en tête à tête des présidents Hosni Moubarak et Hafez el Assad, la première depuis le rétablissement des relations diplomatiques entre leurs deux pays, en décembre dernier, après douze ans de rupture.

Selon le quotidien gouvernemental égyptien *El Ahram*, l'entretien a essentiellement porté sur l'assainissement des relations entre Damas et Bagdad. Une question que les deux présidents ont décidé de discuter à nouveau lors de leur prochaine rencontre, qui devrait avoir lieu après le mois de ramadan (qui débute le 28 mars), indique encore le journal. Celui-ci, évoquant les interrogations que le sommet de Tobrouk pouvait susciter, assure qu'il ne visait pas à constituer *« un nouvel axe au sein du monde arabe ni un nouveau regroupement régional »*.

M. Moubarak comme M. Assad ont, en outre, évoqué les bouleversements survenus en Europe de l'Est ainsi que les perspectives communautaires à l'Ouest pour souligner la nécessité de parvenir à *« l'unité arabe »*. *« Les développements historiques dans le monde nous imposent des efforts plus sérieux en vue de parvenir à l'unité, sans laquelle les Arabes ne seront pas heureux »*, a notamment déclaré le chef d'Etat syrien. Cette réunion à quatre a eu lieu à l'occasion des festivités organisées par le colonel Kadhafi pour le vingtième anniversaire de l'évacuation des troupes britanniques de la base aérienne libyenne d'El Azm. – *(AFP.)*

EN BREF

□ **ÉGYPTE : arrestation de deux cent seize personnes après les troubles confessionnels.** – Le ministre égyptien de l'intérieur, le général Mohammed Abdel Halim Moussa, a annoncé, dimanche 25 mars, l'arrestation de 216 personnes à la suite des troubles confessionnels qui se sont produits au début du mois de mars dans le gouvernorat de Minié, en Haute-Egypte. Le ministre a rejeté la responsabilité de ces incidents sur *« les groupes intégristes »* et sur *« quelques éléments fanatiques parmi les coptes »*. Le gouvernorat de Minié a été le théâtre de troubles au cours desquels, notamment, quatre églises et plusieurs pharmacies appartenant à des coptes ont été incendiées. – *(AFP.)*

□ **Décès de la veuve de Nasser.** – La veuve de Gamal Abdel Nasser, Mme Taheya Kazem, est décédée au Caire, dimanche 25 mars, à l'âge de soixante-six ans. L'épouse de Nasser – mort en septembre 1970 – ne s'était jamais mêlée à la vie politique et s'était contentée de son rôle de mère de famille. Le président Moubarak ainsi que des membres du gouvernement égyptien pourraient assister aux funérailles, prévues pour lundi. – *(Corresp.)*

OCÉANIE

AUSTRALIE : les élections législatives

Les travaillistes pourrraient conserver une courte majorité au Parlement

CANBERRA

de notre correspondant

L'Australie a connu ce week-end le scrutin le plus riche en suspense depuis près de trente ans. Alors que le dépouillement se poursuivait lundi 26 mars, et que les résultats officiels ne seront pas proclamés avant plusieurs jours, en raison de la complexité du système électoral, les commentateurs s'accordent à prédire une victoire à l'arrachée des travaillistes. Si ces prévisions se confirment, M. Bob Hawke se verrait confier un quatrième mandat consécutif, record de longévité pour un chef du Labor.

Les travaillistes se gardent pourtant de tout triomphalisme car les résultats ont pour eux un goût amer. Ils enregistrent en effet un recul de 6,6 % par rapport au scrutin de 1987, pourcentage ramené à 2.8 % après distribution des « votes préférentiels ». Le désavœu est particulièrement cinglant dans les Etats du Victoria et d'Australie occidentale, où se sont conjugués *hostilité aux gouvernements travaillistes* locaux et protestation contre la politique des taux d'intérêt prohibitifs de Canberra.

Fort de 86 députés (la majorité est de 75) dans la précédente Chambre des représentants, le Labor est assuré d'en conserver 73. En y ajoutant quelques gains pro*bables parmi les cinq circonscrip*tions dont le résultat n'est pas encore connu, il obtiendrait la majorité. Mais d'une courte tête.

Du côté de la coalition conservatrice des partis libéral et national, le verdict n'est pas moins douloureux. Leur porte-drapeau, M. Andrew Peacock, avait fait une campagne très professionnelle et les derniers sondages leur avaient donné un moral de gagnant. Mais ils n'ont enlevé que 68 sièges, et, dans le meilleur des cas, peuvent espérer finir à égalité avec les travaillistes.

Ces résultats sont d'autant plus décevants pour M. Peacock, qui s'était déjà incliné devant M. Hawke en 1984, que son parti libéral n'a commis aucun faux pas. Il s'est même payé le luxe de tailler des croupières aux travaillistes dans le Victoria et enregistre une progression de 1 %. Mais cette bonne tenue n'a pas suffi à compenser le revers subi par son allié, le parti national – porte-parole du monde rural, – dont l'audience a fléchi de 3 %. Dans le Queensland, bastion conservateur qui avait basculé l'an dernier dans le camp travailliste, sa déroute est retentissante. Les électeurs ne lui pardonnent pas d'avoir trempé dans de nauséabondes affaires de corruption.

Ce quatrième échec en une décennie pourrait imposer une redistribution des cartes au sein de l'opposition. On parle déjà de la retraite de M. Peacock, un des hommes politiques les plus expérimentés, ainsi que d'une fusion entre libéraux et nationaux. On *pourrait alors assister à l'émer*gence d'une nouvelle génération de dirigeants de droite, partisans d'une politique libérale plus musclée, et baptisés ici « nouvelle droite ».

M. Peacock ne sera certainement pas le seul artisan de la recomposition du paysage politique australien. Le scrutin a confirmé la montée en puissance d'une autre force : les « indépendants », produits de la désaffection de l'électorat envers les partis traditionnels. *Ils* devraient être deux – dont une écologiste – à faire leur entrée à la Chambre, fait sans précédent depuis un demi-siècle. Leur influence se trouve accrue par l'étroitesse de l'avance travailliste.

Portés par la même vague, les démocrates voient leur assise confortée au Sénat, dont on renouvelait la moitié des sièges. Ils en enlèvent 8 (contre 7 en 1987), loin derrière les travaillistes (30) et les conservateurs (33). Mais ils détiennent le pouvoir de faire pencher la balance. Les états-majors devront désormais s'accommoder des trou*ble-fêtes*.

FRÉDÉRIC BOBIN

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
7, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-97-27
Télécopieur : (1) 45-23-06-81

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 49-60-30-00
Télécopieur : (1) 49-60-30-10

Edité par la SARL *le Monde*

Durée de la société :
cent ans à compter du
10 décembre 1944.

Capital social :
620 000 F

Principaux associés de la société :
Société civile
« Les Rédacteurs du *Monde* »,
Société anonyme
des lecteurs du *Monde*,
Le Monde-Entreprises,
Mme Geneviève Beuve-Méry,
M. André Fontaine, *gérant*.

Commission paritaire des journaux et publications, nº 57 437
ISSN : 0395 - 2037

Imprimerie du « Monde » 12, r. M.-Gunsbourg 94852 IVRY

AMÉRIQUES

COLOMBIE : après l'assassinat d'un dirigeant de gauche

Enquête sur un meurtre sans mobile apparent

Après l'assassinat, jeudi 22 mars, du dirigeant de gauche Bernardo Jaramillo, le ministre colombien de l'intérieur, M. Carlos Lemos, a annoncé sa démission dimanche en accusant le gouvernement de faiblesse face aux trafiquants de cocaïne. Le président Virgilio Barco a désigné pour le remplacer l'ancien procureur général de la Nation, M. Horacio Serpa, alors que subsistent des incertitudes sur les mobiles du crime perpétré contre Bernardo Jaramillo.

BOGOTA

de notre envoyé spécial

Tout va-t-il recommencer ? Les bombes, les assassinats, les voitures piégées ? C'est ce que la Colombie a cru le jour où Bernardo Jaramillo, candidat de la gauche à l'élection *présidentielle* de mai prochain, est tombé sous les balles d'un sicaire. C'est ce qu'ont laissé entendre les responsables de la sécurité en désignant comme commanditaire de l'assassinat *le* numéro un du « cartel de Medellin », Pablo Escobar. Les généraux qui dirigent l'armée, la police, les services secrets, ont identifié si vite le coupable – quelques heures seulement après le crime, le 22 mars – que leur précipitation a paru suspecte. Pour la première fois sans doute, le général *Maza, chef de la sureté, héros indis*cuté de la lutte contre les narco-trafiquants, n'a pas été cru sur parole quand il a pointé son doigt accusateur vers Pablo Escobar. Les rapports des services secrets qui annoncent une reprise de la campagne de terreur ne semblent pas inquiéter outre mesure l'opinion publique. *Celle-ci a accusé le coup devant* ce nouveau crime. Mais on ne sait aujourd'hui à qui l'imputer, ni s'il est le premier d'une nouvelle série.

Les militants de l'Union patriotique (UP, gauche et communistes), dont Jaramillo était le candidat, s'en prennent aux autorités. Ceux qui ont suivi le cortège funèbre, samedi à Bogota, l'ont crié à pleine voix. Avant même que le cercueil de bois rouge sorte du Parlement, où avait été veillé la dépouille du dirigeant, les bras s'étaient levés, des mouchoirs blancs au bout des doigts. *« Qui l'a assassiné ? Le gouvernement ! »* De la place Bolivar au cimetière, les cris étaient les mêmes : le gouvernement est *le « bras politique des sicaires »*, le seul *« cartel »* coupable dans l'affaire, c'est celui de la présidence.

Vindicte explicable étant donné les massacres systématiques dont l'UP est victime depuis sa fondation. En quatre ans, en effet, plus d'un millier de ses militants ont *été* tués et presque aucun coupable n'a été arrêté. En outre, la veille du meurtre, le ministre de l'intérieur, *M. Carlos Lemos avait fait des* déclarations malencontreuses en accusant l'Union patriotique de complicité avec la guérilla communiste des FARC (Forces armées révolutionnaires de Colombie). *« Il a armé le bras des assassins »*, disent les militants communistes. La coïncidence était fâcheuse en effet. Le président *Barco* a désavoué *les* affirmations de son ministre, qui a démissionné dimanche en accusant le gouvernement de faiblesse face aux trafiquants de cocaïne. L'Union patriotique a sans doute été au départ la branche politique d'un Parti communiste qui pratiquait depuis trente ans la lutte armée. Plusieurs de ses cadres sont venus de la guérilla. Certains y sont retournés. Mais le parti avait pris ses distances avec une activité qui lui semble inadaptée aux réalités du pays.

Le démenti de Pablo Escobar

« Lemos l'a désigné. Le sicaire l'a tué ! » Tel est le cri qui courait la foule samedi. Exagération manifeste mais qui recouvrait un sentiment qui a pris corps ces jours derniers : Jaramillo aurait été victime, non de Pablo Escobar, mais d'un groupe paramilitaire lié au trafic de cocaïne, plus ou moins en dissi*dence avec le parrain numéro un et* qui opère dans le nord du pays, au vu et au su de certaines unités de l'armée.

Selon le général Maza, tous les indices convergent vers Pablo Escobar : c'est dans sa zone d'influence, à Medellin, et sous les ordres d'un de ses lieutenants, que le sicaire – un adolescent de seize ans – aurait été recruté et entraîné. Les services secrets auraient su par des écoutes téléphoniques, la veille du meurtre, que Pablo Escobar préparait quelque chose pour le lendemain. Le texte de ces écoutes a été livré à la presse. Il n'a pas été jugé probant.

En outre Escobar a expliqué dans une lettre envoyée au président de l'Union patriotique, M. Diego Montana, qu'il n'avait aucune raison de faire tuer Jaramillo. Le destinataire *de la lettre a trouvé que ses argu*ments ne manquaient pas d' *« objectivité »*. Pourquoi aurais-je fait assassiner un homme qui était contre les extraditions de narco-trafiquants et partisan de dialoguer avec eux ? C'est ce que demande en substance Escobar. Quelqu'un *« que j'avais rencontré à plusieurs reprises pour voir avec Rodriguez Gacha comment protéger sa vie »* (Rodriguez Gacha était alors le chef militaire du cartel ; il a été abattu par les forces de l'ordre en *décembre* dernier). Pablo Escobar affirme même qu'au cours de ces rencontres Jaramillo était accompagné de ses *gardes du corps*, lesquels appartiennent au service du général Maza !

Le président de l'Union patriotique a confirmé ces contacts, ce qui a causé un certain émoi. Comment imaginer, en effet, que le candidat de la gauche à la présidence de la République ait pu voir à plusieurs reprises l'ennemi public numéro un, *le chef des commandos qui semaient* alors la terreur, qui plus est pour recevoir de lui des promesses de protection ? M. Diego Montana a précisé que ces rencontres étaient destinées à chercher une solution pacifique au conflit. Lui-même ne les approuvait pas, mais il en respectait l'objectif.

Qui croire cependant ? Le général Maza, quand il impute l'assassinat de Jaramillo à Pablo Escobar, ou celui-ci quand il s'en défend ? Bien des Colombiens estiment qu'on ne peut se fier aux affirmations d'un mafioso. Celles-ci ne manquent pas de logique, malgré tout. A qui peut profiter le crime du 22 mars ? *A priori* pas aux « extradables », cette organisation du cartel de Medelin qui a annoncé en janvier qu'elle déposait les armes et acceptait de se rendre si elle recevait en échange des garanties – *la principale à ses* yeux étant la fin des extraditions vers les Etats-Unis.

Divergences au sein du cartel

Or, depuis que les attentats ont cessé, le président Barcos n'a plus extradé personne : dix-sept des narco-trafiquants emprisonnés sont pourtant passibles de cette procédure. Entre le cartel et le gouvernement, un certain *modus vivendi* semblait s'être établi, peut-être à la suite de négociations menées en secret. Le pays avait franchi le cap des élections présidentielles du 11 mars et abordait le scrutin présidentiel de mai prochain dans un climat qu'on aurait presque qualifié de « normal », en dépit de la réactivation de nombreux fronts de guérilla. *« La version sur la responsabilité de Pablo Escobar ne me convainc pas »*, écrit Enrique Santos Calderon, éditorialiste du quotidien *El Tiempo*, qui explique pourquoi à son avis le cartel de Medellin ne pouvait que souhaiter la poursuite de la trêve.

A moins... à moins que des divergences, voire des dissidences se soient produites au sein du cartel, lequel comptent plusieurs parrains et plusieurs organisations armées. *Pablo Escobar* commande les groupes de sicaires qui opèrent dans la région de Medellin. Il passe pour avoir la tête politique, ce qui expli*querait ses tentatives pour arriver* à une solution négociée avec le gouvernement. Les mafiosi qui ont succédé à Rodriguez Gacha à la tête des milices armées *dans la vallée du* Moyen Magdalena et le nord du pays ne sont sans doute pas mus par les mêmes sentiments. On dit que le principal d'entre eux, Fidel Castano, a reconstitué ces derniers mois les équipes de tueurs et le réseau de cachettes qui avaient été démantelés par la police.

Très actif dans la zone bananière d'Uruba et dans le département de Cordoba, où il a fait, comme Rodriguez Gacha, la chasse aux communistes et aux « subversifs » de tous genres, il aurait commandité l'assassinat de Jaramillo et n'obeirait pas aux ordres d'Escobar, si l'on en croit l'Union patriotique, qui dit tenir ces renseignements des services secrets et qui accuse les garnisons militaires d'être complices de la mafia dans les régions du conflit. Une accusation parmi d'autres dans le chassé-croisé de doutes, de suppositions, soulevé par l'assassinat de Bernardo Jaramillo.

CHARLES VANHECKE

□ **CUBA : libération de Jose Alfredo Masteller.** – L'un des plus anciens prisonniers de Cuba, dont la peine avait été réduite de vingt-cinq à vingt ans par la Cour suprême et dont l'élargissement avait été annoncé, a été libéré mercredi 21 mars et se trouve chez lui à La Havane, ont *indiqué* jeudi des membres de sa famille. Agé de quarante-six ans, Jose Alfredo Mustelier a été emprisonné en *1969 pour* complicité d'assassinat et de vol d'armes. Les autorités le présentent comme un *« contre-révolutionnaire »*. – *(Reuter.)*

□ ***SALVADOR* : manifestation pour la paix.** – A l'occasion du dixième anniversaire de l'assassinat de Mgr Oscar Arnulfo Romero, archevêque *de San-Salvador*, *plus* de 10 000 personnes ont défilé, samedi 24 mars, dans les rues de la capitale salvadorienne pour réclamer la fin de la guerre civile. Les manifestants, qui portaient de grands portraits de Mgr Romero, ont demandé au gouvernement de droite du président Alfredo Cristiani et au Front Farabundo Marti de libération nationale (opposition armée) d'entamer des négociations pour mettre un terme à un conflit qui a fait plus de 70 000 morts en dix ans ans. – *(AFP.)*

DIPLOMATIE

Les ministres des affaires étrangères européens à Lisbonne

Le Conseil de l 'Europe, un forum à l'échelle du continent ?

Les ministres des affaires étrangères d'Europe occidentale et leurs homologues d'Europe de l'Est se sont rencontrés samedi 24 mars à Lisbonne, à l'initiative du Conseil de l'Europe. La « nouvelle architecture de l'Europe » fut évidemment au centre des préoccupations.

LISBONNE

de notre envoyée spéciale

Ils n'étaient que quatre à manquer à *l'appel : trois* empêchés mais *représentés* (Grande-Bretagne, Norvège et URSS) et un non invité (Roumanie). Tous les autres ministres des affaires étrangères européens étaient là, pour la première fois réunis autour d'une même table, entre eux, sans les Etats-Unis et le Canada qui, d'ha*bitude, sont de la partie, dans le* cadre de la CSCE (Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe) (1).

De cette CSCE, qui depuis les accords d'Helsinki de 1975 travaille à l'élaboration d'un équilibre entre Est et Ouest, il fut beaucoup question : la réflexion sur la nouvelle architecture de l'Europe n'étant qu'au stade du balbutiement, on ne parla guère de prospective. Or pour l'instant, la coopération *européenne s'effectue* dans trois cadres de nature complètement différente : la CSCE, seule des trois à traiter de sécurité, la Communauté européenne – institution de loin la plus solide, mais qui ne peut s'élargir, sous peine de s'écrouler – et le Conseil de l'Europe – organisation, sinon obsolète, du moins poussiéreuse aux yeux de la plupart de ses vingt-trois membres (2) – dont le point *fort est la défense des droits de* l'homme.

Cependant, *« cette institution qui dort au bord du Rhin »*, comme disait non sans raison le général de Gaulle, s'éveille à la faveur des événements. L'idée est d'en faire un forum, au sein duquel les « démocraties naissantes » épongeraient leur soif de reconnaissance . Quatre d'entre elles (Hongrie, Pologne, Yougoslavie et Bulgarie) ont déposé leur candidature d'adhésion. La Tchécoslovaquie a manifesté l'intention de les suivre. Les Soviétiques, qui comme trois autres pays de l'Est disposent déjà d'un statut d'invités spéciaux, sont officieusement sur les rangs : *« L'URSS est prête à la plus large coopération avec le Conseil de l'Europe »*, écrivait le 4 mars dernier M. Edouard Chevardnadze, ministre soviétique des affaires étrangères, dans *les Nouvelles de Moscou*.

Préparer la confédération

Pour Mme Catherine Lalumière, *secrétaire général de l'institution*, le Conseil de l'Europe doit être *« un élément qui prépare la confédération »* européenne évoquée par le président Mitterrand. Les chefs de la diplomatie réunis à Lisbonne ne sont pas allés aussi loin dans la terminologie. Ils n'en ont pas moins exprimé le souci de voir l'institution renforcer ses activités dans les pays d'Europe de l'Est, notamment en multipliant ses programmes d'assistance aux réformes constitutionnelles, législatives et administratives. Ils ont également promis d'accélérer les processus d'adhésion, sans toutefois abaisser la barre quant aux critères : multipartisme et respect des droits de l'homme.

« On ne peut pas faire du Conseil de l'Europe ce qu'il n'est pas » estime cependant M. Roland Dumas. Sous-entendu : oui à la réalisation d'un forum, lieu de rencontres de tous les pays du continent, mais restons en là. Pour le ministre français des affaires étrangères, le Conseil de l'Europe est, par exemple, l'endroit idoine où pourrait être lancée une réflexion sur un droit européen des minorités (la crainte d'une montée des tensions nationalistes en Europe figurait dans la plupart des interventions).

La plus réservée des prises de position fut celle de M. Jacques Delors. Le président de la Commission européenne a laissé percer sa mauvaise humeur en évoquant *« ceux qui par ignorance de l'histoire ou des pratiques communautaires échafaudent des projets qui voudraient ignorer cet acquis* (l'exercice en commun par les Douze d'une partie de leur souveraineté), *cette présence, cette action de la Communauté »*. Autrement dit, M. Delors – qui s'est également montré sceptique à l'égard de la CSCE – craint que la mise sur pied d'un cadre de coopération à l'échelle du continent réduise à néant la Communauté *européenne*.

MARIE-PIERRE SUBTIL

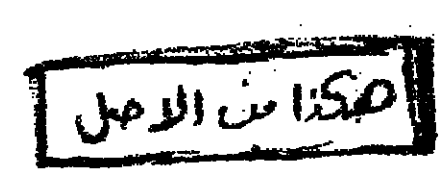
(1) Trente-cinq pays participent à la *CSCE : les Etats-Unis*, le Canada, et tous les pays européens, sauf l'Albanie.

(2) Sont membres du Conseil de l'Europe : les douze membres de la Communauté européenne, ceux de l'AELE (les trois pays scandinaves, l'Autriche, l'Islande, le Liechtenstein et la Suisse), Chypre, Malte, Saint-Marin et la Turquie.

M. Bernard Lodiot est nommé ambassadeur à Dar es-Salaam

M. Bernard Lodiot a été nommé ambassadeur de France en Tanzanie, en remplacement de M. Georges Vinson, par décret du 22 mars.

[Né en 1941, diplomé de l'école nationale des Langues orientales, M. Bernard Lodiot a été en poste à Yaoundé (1968-1969), à Dar es-Salam (1971-1975), à Nairobi (1977-1981) et à Hararé (1981-1985). Il était sous-directeur pour les Affaires africaines et malgaches à l'administration centrale depuis juillet 1985.]



Ethnologie de l'architecture française

Pendant une semaine, du 26 mars au 1er avril, une série d'expositions organisées sur tout le territoire vont faire découvrir les nouveaux architectes

La Semaine de l'architecture qui s'ouvre lundi 26 mars est l'occasion pour le public de visiter une exposition grandeur nature de la création contemporaine française. Trente-deux autobus vont sillonner, le 1er avril, la capitale pour donner un visage à des noms quelquefois familiers du public, mais que le caractère spécialisé de l'architecture nimbe d'une aura, injustifiée, d'inaccessibilité. Ils donneront corps à des réalisations parfois entrevues dans les journaux, ou devant lesquelles on passe sans y prêter attention, mais qui sont des jalons importants, quelquefois essentiels de l'architecture actuelle. Une multitude de manifestations diverses donneront sa pleine dimension à cette Semaine.

Une semaine de l'architecture, c'est épatant. Des expositions, des conférences, des expéditions en bus, des inaugurations en rafale, des prix, des réjouissances, tout cela pour la plus grande gloire de l'architecture. Mais on ne peut pas laisser explorer ce terrain d'aventure sans règle du jeu ni viatique. Naguère, on vous aurait dressé une « carte du Tendre ». Aujourd'hui, dans ce paysage marqué par la loi des marchés, les conflits d'école et les rigueurs des concours, une « carte des durs » paraît mieux appropriée.

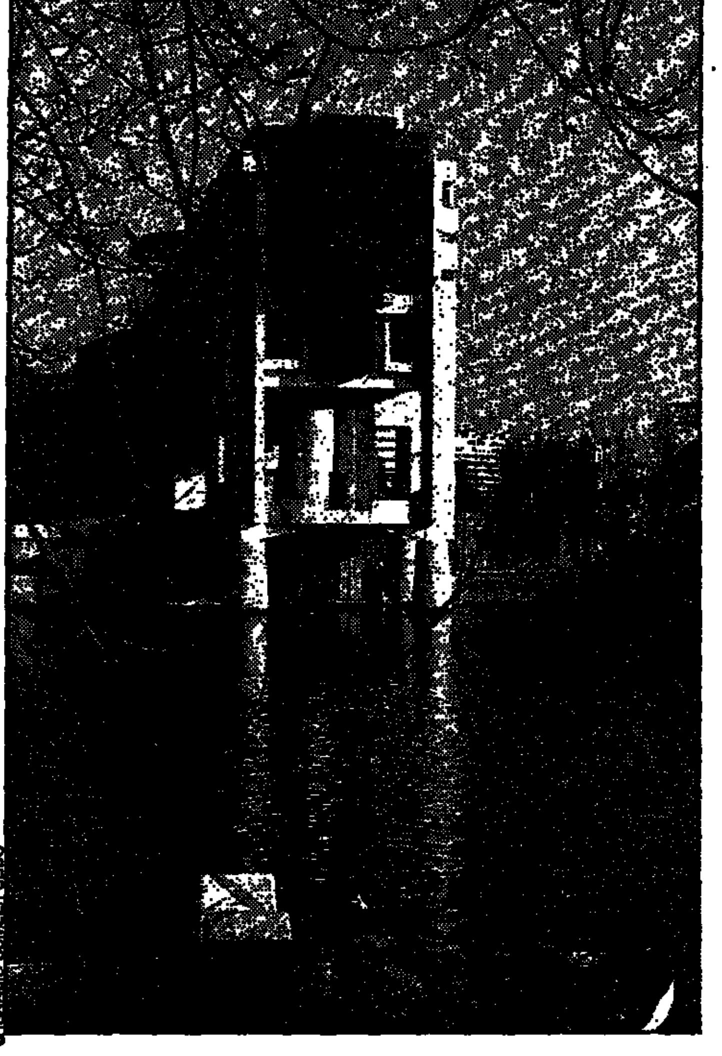
Dans l'immense océan de la construction, l'architecture, à marée basse, apparaît comme un continent gaillard, dont les pays s'appellent logements, bureaux, industries, écoles et administrations de tout poil. Dans le soleil couchant, tout y est plein de couleurs, de miroirs, de reflets brillants, de verres fumés onctueux, et même, depuis quelques années, d'arcades en métal peint, de verdures. A marée haute, cependant, ne surnage qu'une infime partie du paysage, une île, un îlot. Et à vrai dire, si l'on parle vraiment d'architecture, au sens que lui donne cette semaine bénie, ce n'est jamais marée basse.

Certes, depuis quelques années, l'île a tendance à s'agrandir sous l'effet de toutes sortes de campagnes d'information, un peu comme la Hollande des polders. Mais tout de même l'essentiel de la production reste en général à barboter dans les marais ordinaires de la promotion, voire entre deux eaux. Quelques joyeux esprits se sont avisés de faire de la « bonne architecture » qui ressemblerait à de la « mauvaise », une sorte de prolongement lacustre de notre île. Il ne faut pas y prendre garde, car à force de singer la mauvaise, elle finit par en avoir toutes les caractéristiques.

L'île architecture, si étroit qu'en soit le territoire, est occupée par des peuplades multiples, souvent hostiles les unes aux autres, et même très agressives lorsqu'il s'agit de gagner un concours. Mais leurs intérêts et leurs origines se croisent et se recroisent à qui mieux mieux. Un peu comme au congrès récent du Parti socialiste. Dans ce qui suit, nous devons donc considérablement simplifier, au risque de frôler la caricature. Cette simplification n'a pour but, bien sûr, que d'aider nos lecteurs à s'orienter. Au reste, un précieux ouvrage vient d'être édité par notre confrère Jacques Lucan, aux Editions du Moniteur, qui donne, avec tout le sérieux voulu, l'histoire et le présent de l'architecture française depuis qu'elle a commencé à émerger du marigot, dans les années 60 (1). Autrement dit, après la mort de Le Corbusier, unique et constante référence des Français pendant quelques années encore, et dont la postérité est loin d'avoir déblayé le terrain.

L'île architecture reste donc dominée par cette sorte de pain de sucre du modernisme, que régissent quelques puissants barons, continuateurs et défenseurs d'une construction compacte, marquée par les barres. On reconnaît Paul Chemetov, qui a abandonné les banlieues rouges de l'île pour se rapprocher du coffre-fort du pouvoir central : c'est lui qui achève le ministère des finances à Bercy.

On connaît moins bien Ciriani, coqueluche des étudiants, qui passe pour le maître et le plus grand pourvoyeur de disciples dans la rude discipline de l'habitat collectif. Sur les mêmes pentes, Pierre Riboulet (l'hôpital Robert-Debré), Gérard Thurnauer (les abords de la Cité des sciences et de l'industrie), Edith Girarde (logements du bassin de La Villette), Yves Lion (la cité judiciaire de Draguignan), ou, faisant cavalier seul, des personnalités sautillantes comme Roland Simounet (le Musée Picasso).



© IGNACIO GOMEZ/PULIDO

Le ministère des finances à Bercy de Paul Chemetov et Borja Hindobro

Mouvements de troupes

Autour de cette montagne « moderne », finalement très stable, d'importants mouvements de troupes ont eu lieu. Les défenseurs de la dimension urbaine d'abord, auxquels la logique aurait été de promettre le plus grand avenir après les déboires des années 50 et 60, forment finalement un village, où l'on ne se paie ni de mots ni d'idées simples, mais où l'on reste probablement pour cela peu nombreux, et où, selon une tradition finalement assez bien établie, on travaille sur la complexité des formes et des espaces. Voici Henri Gaudin (en projet : l'annexe du Musée Rodin, le stade Charléty), voici Christian de Portzamparc (la Cité de la musique), voici Catherine Furet (logements à La Courneuve). On leur adjoindrait volontiers Antoine Grumbach (équipements quai de Jemmapes), si celui-ci ne s'essoufflait à courir de bas en haut et de haut en bas, tiraillé entre son amour pour les modernes et sa passion pour les « urbains ».

Depuis une dizaine d'années, cependant, les plaines de notre île, longtemps laissées en jachère, alors qu'elles sont les plus faciles à cultiver, se sont peuplées de colons sympathiques et entreprenants. Pas de maîtres chez eux, pas de temps perdu en théories ni prophéties, seulement l'utilisation intensive de tous les moyens techniques donnés par l'époque, et une sorte de traitement « à l'américaine » des problèmes qui leur sont soumis.

Cela peut conduire à un certain éclectisme (Viguier et Jodry : siège de Gaz de France à Saint-Denis), à une expression minimaliste de l'architecture, raffinée mais discrète derrière son objet (Vallode et Pistre : le siège de la CFDT aux Buttes-Chaumont), à un expressionnisme technique brillant (Piano : l'un des architectes de Beaubourg). Les pionniers, sur ce territoire, auront sans doute été *Andrault* et Parat (la tour Totem, le POPB de Bercy), mais ils donnent aussi la preuve que, à savoir s'adapter aux projets, on finit par s'arranger de n'importe quel projet (les aménagements du CNIT).

Comme toute géographie qui se respecte, l'île architecture est pleine de reliefs, de cavernes, voire de précipices qui ne collent pas franchement avec ce que l'on croit savoir des mouvements du sol. Par exemple le post-modernisme, sorte de maniérisme enrobé de néo-classicisme, naguère fier monticule dans le désarroi architectural (Bofill) et qui s'enlise peu à peu dans les marais de la promotion, grouillant de crocodiles municipaux.

D'autres connaissent un sort moins rentable financièrement, mais plus satisfaisant intellectuellement : Bernard Huet s'est ancré dans l'Histoire (aménagement des bassins de La Villette), Stanislas Fiszer, à force d'hésiter, est devenu un as du collage (CARAN, près des Archives) ; Alain Sarfati, autre hésitant notoire, était à peine entré dans ce paragraphe (gymnase les Régalles à Savigny) qu'il est entré dans le suivant (projet du concours de Séville).

Il faut dire que ce paragraphe est tentant, car c'est celui des vainqueurs du moment. On se sait pas vraiment d'où ils sont venus, ni où ils ont débarqué. On connaît le nom de leur chef, Jean Nouvel (l'Institut du monde arabe, et quelques concours en attente). Pas une revue d'architecture qui ne comporte chaque mois son article sur Nouvel, pas un écho mondain qui ne précise s'il était présent ou non à telle fête, s'il fréquente ou non tel salon ou telle boîte branchée. Autour de lui, une garde prétorienne, un « fan club » composé notamment de journalistes, dont l'enthousiasme a fait tourner l'esprit critique, et d'architectes, ravis de se trouver tout à la fois un maître à penser et une recette pour les concours.

C'est que Jean Nouvel, outre un incontestable talent d'architecte, une forte imagination et un sens aigu des relations publiques, a un véritable génie : celui de *proposer*, pour chaque concours ou chaque consultation, le projet le plus impossible à réaliser, le plus inattendu sur le plan fonctionnel, le plus brutal sur le plan formel. Depuis peu, les peuplades d'architectes qu'il a amenées avec lui sur l'île se sont trouvé un théoricien beaucoup plus radical dans sa manière de penser l'incongru, mais dont la langue de bois fait merveille pour évangéliser les visiteurs de l'île en manque de gourou et les maires progressistes en quête de modernité – c'est lui qui doit remodeler le quartier de la Gare à Lille. Du coup, Nouvel prend l'allure d'un artisan raisonnable, même lorsqu'il propose la tour sans fin de la Défense.

Les barbares et le lacustre

Les barbares arrivent toujours par vagues. Un nouveau groupe dont le chef de file s'appelle sans doute Dominique Perrault (l'ESIEE à Marne-la-Vallée, la future Bibliothèque de France) a débarqué sur l'île, après un long crochet par l'Amérique. Avec pour emblème la pyramide de Pei au Louvre, ils envahissent notre petite île de grands objets (en principe transparents). Habiles à saisir le vent de la mode, qui souffle assez violemment ces temps-ci sur l'île architecture, ils n'ont guère eu de mal à s'imposer comme les nouveaux maîtres. Témoin : le concours pour le Centre de conférences internationales du quai Branly, gagné par Francis Soler *(voir* le Monde *daté 25-26 mars)* devant Nouvel en particulier. Ils sont assez diplomates, pactisent facilement avec les premiers colons de l'île, et ont eu vite fait de séduire le petit peuple des arbitres qui régissent les concours, espèce parasite de l'île architecture, mais qui passe pour nécessaire à son équilibre écologique. Le chef des arbitres s'appelle Joseph Belmont, un ancien directeur de l'architecture, mais il y en a d'autres, comme Christian Dupavillon, et quelques grands manitous éclairés, qui, pour rien au monde ne rateraient un jury. Robert Lion, de la Caisse des dépôts et consignations, par exemple.

N'oublions pas notre lacustre, Roland Castro, as du collage et de la provocation, aussi peu convaincant comme architecte qu'il est clairvoyant sur la ville. Sur ses pilotis, à une encablure de notre île, il se sent aussi à l'aise avec les grands squales de la promotion (on le voit désormais partout à la Défense aux côtés de la SARI), qu'il l'est avec les divinités tutélaires de notre île (il passe pour être ou avoir été le conseiller préféré de François Mitterrand).

FRÉDÉRIC EDELMANN

(1) Jacques Lucan, *France, architecture 1965-1988*, Electa Moniteur, 204 p., 330 F.

Leçons de choses

Manifestations pédagogiques pour néophytes curieux

Regardez donc autour de vous ! Si la Semaine de l'architecture adoptait une devise, ce serait celle-là. En dix ans, le Français a peu à peu levé le nez du trottoir. Il a découvert les pierres et les lignes de son quotidien. Qu'il ait aimé ou détesté les grands projets de la décennie, l'essentiel est qu'il les ait vus.

Les architectes ont saisi la balle au bond et ont lancé une vaste opération de charme. Petite sœur des Mille jours de l'architecture, lancés en 1981, ou du FIFARC, cette Semaine sera émaillée de dizaines d'expositions en France pour mieux faire connaître la profession et ses réalisations : les Jeux olympiques ou le design, à Grenoble ; villes vues d'Europe, à Bordeaux notamment. Paris, présentera les projets pour le pavillon français de l'Exposition universelle de Séville, ou une exposition sur les lieux d'architecture européenne et accueillera la troisième biennale « Architectures publiques » et s'offrira un festival de cinéma architecture et polar les 28 et 29 mars : avec *le Troisième Homme*, de Carol Reed, *Panique dans la rue*, d'Elia Kazan, ou *les Portes de la nuit*, de Marcel Carné.

Paris sera, cette année encore, sillonné par des drôles de tour-opérateurs : trente-deux autobus « pilotés » par un architecte selon un thème de son choix. Roland Castro évitera tous les monuments ; Jean Nouvel s'attachera aux bords de la Seine, Philippe Robert grimpera sur les sommets, pour voir Paris d'en haut ; Sylvie Puissant fera, quant à elle, le tour des murs peints.

La plupart de ces professeurs d'un jour ne se sont pas fait prier. Dominique Perrault, l'architecte de la T.G.B. se baladera dans le quartier de Bercy, où s'installera la Bibliothèque de France : *« C'est une façon de porter un nouveau regard sur un site mal connu, mal aimé. L'an dernier, j'étais sur le périphérique, synonyme d'embouteillages et d'attentes interminables. Nous l'avons redécouvert. » « C'est un plaisir de dialoguer avec des néophytes. Cela nous sort de notre univers professionnel*, confie Franck Thurnauer, qui conduira ses ouailles à La Villette, où il vient de terminer un grand projet de logements. Paul Chemetov a choisi les politiques d'urbanisme de la région parisienne. *« J'aurais préféré un dirigeable pour survoler la ville ! Nous irons finalement au sous-sol des Halles, à la Vidéothèque pour découvrir des documentaires sur ce thème qui sont parfois édifiants »*, explique l'architecte de la Vidéothèque. Pour Franck Hammoutène, qui mijote une surprise, la promenade est un exercice. La Semaine nationale de l'architecture en remontrera aussi aux maîtres.

BÉNÉDICTE MATHIEU

– Réservation obligatoire pour les bus à la Maison de l'architecture, 7, rue de Chaillot, Paris-16e. Retrait des billets (gratuits) du 27 au 31 mars, de 10 heures à 18 heures.

– Lieux d'architecture européenne. Du 27 mars au 28 avril. Maison de l'architecture.

– Projets pour le pavillon de la France à l'Exposition universelle de Séville. Institut français d'architecture (IFA). 6 *bis*, rue de Tournon, Paris-6e. Jusqu'au 7 avril.

– Projet EuraLille de Rem Koolhaas. IFA. Jusqu'au 3 juin.

– Troisième biennale « Architectures publiques ». Centre Georges-Pompidou. Du 28 mars au 7 mai.

– Métropoles 90 et Murs peints. Pavillon de l'Arsenal, 21, bd Morland, Paris-4e. Jusqu'au 3 juin.

– L'architecture et les architectes à la Vidéothèque de Paris. Forum des Halles. Porte Saint-Eustache. Le 31 mars.

– Architecture et polar. Mac-Mahon. Les 28 et 29 mars. Tél. : 43-29-79-89.

– Renseignements, tél. : 40-70-00-77 ou au 45-63-41-40.

CULTURE

La Sapritch

Alice Sapritch est morte le 24 mars à la suite d'un malaise respiratoire Elle était âgée de soixante-treize ans

Un long fume-cigarette la précédait en tous lieux, elle portait des turbans compliqués et affichait des langueurs orientales. Mais sa voix, sa présence, étaient d'une force tellurique. Elle aura trouvé la gloire en incarnant sans avarice des femmes méchantes. De la mère Mac-Miche à la Folcoche de *Vipère au poing*, de la cousine Bette à Marie Besnard.

Depuis longtemps elle n'avait plus peur de rien, la Sapritch. Surtout pas d'elle-même, que sans doute elle avait eu bien du mal à aimer. « *Je suis une star* », répétait-elle comme une évidence inéluctable. Et c'était vrai. Une star en tout cas pour un immense public populaire conquis à la télévision, que rejouissaient son extravagance hiératique et son franc-parler, sa capacité plus qu'estimable à jouer en permanence à la radio, à la ville, à la terrasse du *Café de Flore*, son propre personnage.

Cible complaisante des chansonniers, Alice Sapritch, qui avait trouvé en Thierry le Luron mieux qu'un imitateur, un miroir de poche, a porté très haut un art quasi suicidaire : la confusion des genres. Sa carrière ressemble à un cadavre exquis. Indifféremment duègne stripteaseuse chez Gérard Oury ou héroïne balzacienne, elle défendait avec la même vigueur pathétique les qualités d'un grand texte et les vertus de Jex Four.

On lui prêtait une cour. Mais depuis quelque temps, plus de regrets que de projets semblaient lui faire escorte. Même son humour meurtrier n'aura pas été assez fort contre l'ultime solitude.

DANIÈLE HEYMANN

Tous les rôles

Alice Sapritch naît à Istanbul, d'une famille arménienne, le 29 juillet 1916. Son père est un joueur invétéré. A treize ans, elle est à Bruxelles, avec sa famille. A seize ans, elle vient, seule, à Paris, décide d'être actrice, suit les cours de René Simon, puis entre au Conservatoire où elle croise Gérard Oury, Maria Casarès, Jacques Charon, Sophie Desmarets. Elle fait ses débuts au théâtre, se fixe, très vite, à Saint-Germain-des-Prés, rencontre au début de l'Occupation un avocat grand-bourgeois, Guillaume Hanoteau, qui sera son compagnon jusqu'à la fin des années 60.

Hanoteau a quitté le barreau, devient reporter à *Paris-Match*, écrivain, auteur dramatique. Travailleuse obstinée, Alice Sapritch vit dans son ombre, n'arrive pas à s'imposer de 1959 jusqu'à ce jour, où elle interprète à la télévision d'Alger la pièce de Pirandello, *Chacun sa vérité*. André Frank, chef du service des émissions dramatiques à l'ORTF, la remarque. C'est lui qui donne le coup de pouce décisif à sa carrière. Alice Sapritch se fait connaître à la télévision française avec *le Lien* de Strindberg, un rôle dans le feuilleton *Janique Aimée* et son interprétation dans *la Vie que je t'ai donnée*, de Pirandello. En 1962, à l'âge mûr, elle est célèbre. C'est l'époque des adaptations littéraires de prestige.

Alice Sapritch paraît, en vedette, dans *les Bostoniennes* de Henry James, adapté par Jean-Louis Curtis et réalisé par Yves-André Hubert, triomphe dans *Tous ceux qui tombent* de Beckett, mis en scène par Michel Mitrani (1963), *la Cousine Bette* d'après Balzac (adaptation Jean-Louis Bory, réalisation Yves-André Hubert, (1964), *Destins*, d'après François Mauriac (adaptation Jean-Louis Curtis, réalisation Pierre Cardinal, 1965). Jean-Louis Bory adapte pour elle *Mathilde* d'Eugène Sue (réalisation Georges Lacombe, 1967), *la Bonifas* de Jacques de Lacretelle (réalisation Pierre Cardinal, 1968), *Vipère au poing* d'Hervé Bazin (réalisation Pierre Cardinal, 1971), où elle fait frémir la France entière en incarnant la terrible « Folcoche ». Au cinéma elle a été la mégère Frochard dans *les Deux Orphelines* de Riccardo Freda (1965).

Désireuse de montrer qu'elle n'est pas faite seulement pour jouer les femmes dominatrices ou frustrées, elle effectue en 1971 une performance comique dans *la Folie des grandeurs* de Gérard Oury. Jérôme Savary utilise son tempérament comique sur scène dans *Super Dupont*, mais c'est dans les rôles dramatiques à la télévision qu'elle retrouve son public : *les Jardins secrets* de Jean Marbœuf (d'après un roman de Jean-Jacques Gautier, adapté par Bory, 1979), *Une mère russe* d'après le roman d'Alain Bosquet (réalisation Michel Mitrani, 1981), *le Cri de la chouette* d'après Hervé Bazin (adaptation Jean-Louis Curtis, réalisation Yves-André Hubert, 1985). Itinéraire exemplaire : Alice Sapritch a eu ses auteurs et ses réalisateurs. En 1987, elle retrouve Pierre Cardinal pour une *Phèdre*, de Racine, tournée au Maroc (rôle d'Œnone). Et c'est avec Yves-André Hubert qu'elle connaît ses derniers grands succès : *l'Affaire Marie Besnard* (1986) et *Catherine de Médicis* (1989).

Alice Sapritch avait publié deux livres : *Alice*, auportrait mi-figue mi-raisin (*la Table ronde*, 1972) et *Femme-public, ma vérité*, recueil de souvenirs émouvant et sans complaisance (Plon, 1986). Elle allait publier en mai *Je vais tout dire*, aux éditions Ramsay/Pauvert.

JACQUES SICLIER

TÉMOIGNAGE

Une grande gourmande

par Jérôme Savary

ALICE est morte, elle aura bien vécu. Un jour qu'elle était invitée à l'Elysée pour fêter l'investiture de notre président, un jeune prince de la culture pose sa tête sur son épaule, et, les yeux embués, lui dit : *« C'est merveilleux, Alice, quel grand jour ! Je suis bouleversé d'être là ! Pas toi ? » « Oh moi, tu sais, chéri chéri*, répond Alice de sa voix inimitable, *ils m'ont tous invitée, alors ! »* Et elle tire de son sac en croco trois cartons d'invitation. *« Regarde, chéri chéri, De Gaulle, Pompidou, Giscard... Ils ne pouvaient pas se passer de moi... Quand ils avaient une soirée emmerdante, ils m'invitaient à leur table pour que je les fasse rire. Il paraît que je fais rire les gens... »*

Les gens riaient d'Alice, c'était devenu une tradition. Ça n'était pas toujours d'un grand raffinement. Ils se permettaient avec elle ce qu'ils n'auraient osé avec personne d'autre. Elle n'en avait cure, ou plutôt, parce que c'était une grande dame, elle faisait semblant. Elle connaissait trop la race humaine pour s'émouvoir de ses vulgarités. Elle se contentait de rester impassible derrière son sourire de princesse égyptienne et d'observer de ses grands yeux profonds l'agitation des hommes.

Alice était une grande actrice et une grande professionnelle. Elle aimait sincèrement les artistes et était capable de tous les combats pour les défendre, qu'ils soient célèbres ou inconnus. Elle était fidèle en amitié et redoutable en raillerie quand elle avait affaire à des imbéciles.

Alice était une grande amoureuse et une grande gourmande. Il fallait la voir manger à pleines mains les « petits rougets au basilic » qu'elle affectionnait tout particulièrement, puis rire à gorge déployée quand on lui racontait une de ces histoires « de cul » qu'elle aimait tant parce que, disait-elle, *« ça nous rappelle la relativité de toute gesticulation »*.

On ne rira plus de toi, Alice. C'est à ton tour, maintenant, de rire des hommes.

□ **Un film polonais couronné à Strasbourg.** – Le Grand Prix du 18e Festival du film de Strasbourg, organisé par l'Institut national des droits de l'homme, a été attribué dimanche 25 mars, au cinéaste polonais Krzysztof Zanussi pour son film *Inventaire*. La manifestation, consacrée cette année aux pays de l'Est, a aussi mis à l'honneur le Tchécoslovaque Juraj Jakubisko, prix du jury pour son film *Assis sur ma branche, je suis bien*.

□ **Vente record pour un Modigliani.** – *La Belle Epicière* est devenue, dimanche 25 mars, la toile de Modigliani la plus chère du monde lors de la dispersion de la collection Bourdon à Drouot. Adjugée 63 millions de francs, elle pulvérise le record détenu par *la Fille au tablier noir*, vendue 49,2 millions de francs chez Sotheby en novembre 1989. On ignore l'identité de l'acquéreur de *la Belle Epicière*.

DANSE

Dans les brumes du lac

Le Ballet du Kirov soufflant le chaud et le froid – une *Giselle* ravissante, poétique, émouvante, une *Belle au bois dormant* lugubre, kitsch, étriquée – on se demandait où allait se situer *le Lac des cygnes* sur cette échelle agitée. Réponse à mi-chemin. On nous promettait une présentation de la version Serguéiev « rénovée » par Oleg Vinogradov : en fait, ce coup de torchon a eu lieu en 1982, ce *Lac* est donc en tous points conforme à celui que nous montrait le Kirov lors de sa dernière visite, il y a deux ans (*le Monde* du 22 décembre 1987), et il appelle les mêmes commentaires.

Son atout principal demeure le corps de ballet, surtout dans le deuxième acte, l'acte « blanc ». Bras onctueux, épaulements rigoureux, cous délicatement ployés, les cygnes du Kirov dégagent une poésie et restent parmi les plus beaux qu'on puisse voir actuellement au monde. L'autre plateau de la balance, hélas, est chargé. Les décors du premier et du troisième acte sont un peu poussiéreux (celui du lac, agrémenté de brumes efficaces, se défend mieux), les costumes pas fameux. Le bouffon-joker n'a vraiment pas la tête de l'emploi, l'humour des scènes du précepteur n'est pas des plus légers.

Seule Elena Pankova, dans le pas de trois du premier acte, nous tire un instant de notre torpeur par sa vivacité et sa grâce précise, mais ses partenaires Andreï Garbouz et Irina Tchistiakova ne tendent pas leurs pieds. Altinaï Assylmouratova est loin de nous donner ici l'émotion qu'elle nous donnait en *Giselle*. Comme trop souvent dans les grands ballets classiques, et pas seulement au Kirov, des détails dramaturgiques agacent, qui malmènent la vraisemblance. Les entrées et les sorties répondent davantage à la commodité des solistes qu'à la logique. Dans l'acte II, le prince fait mine de chercher Odette, avec laquelle il s'est éclipsé cinq minutes avant. L'arrivée d'Odile et de l'enchanteur Rothbart, à l'acte III, se produit beaucoup trop tôt (avant les danses espagnole, napolitaine, etc.) et manque de théâtralité : Odile file aussitôt en coulisses avec le prince. Quoi faire ? A quoi rime ensuite sa grande scène de séduction si le prince est déjà conquis ? Le finale est un peu ridicule : le prince arrache une aile à Rothbart et le vilain en meurt carrément, après quelques convulsions.

On l'a déjà dit, on le répète : des metteurs en scène de théâtre devraient faire venir du bouche-à-bouche aux grands ballets du répertoire, comme ils l'ont fait pour l'opéra.

SYLVIE DE NUSSAC

► **Palais des congrès, jusqu'au 1er avril.**

DISQUES

Les peaux du caméléon

► **David Bowie : *Changesbowie* (Sound and Vision/EMI).**

Il était impossible de trouver sur CD les albums que David Bowie avait enregistrés pour RCA. A la suite de négociations qui n'intéresseront que les étudiants en droit américain, c'est EMI, actuelle maison de disque du chanteur, qui éditera sa discographie à l'usage des lecteurs lasers. Avant de passer aux choses sérieuses, et pour coïncider avec sa tournée *Sound and Vision*, voici *Changesbowie*, en un seul mot et dix-huit titres, une compilation sans nouveautés (à part un remix de *Fame*), bien instructive quand même dans ce qu'elle révèle de l'image que l'artiste aimerait laisser à la postérité.

Sur seize albums et des dizaines de simples, dix-huit titres seulement, de *Space Oddity*, tube gadget qui avait précédé la naissance de la star de quelques années, à *Bluejean*, petite chose élégante extraite du dernier effort exsangue du dandy avant sa mutation éclair en rocker de garage, à la Tête de Tin Machine.

Entre les deux, un parcours aussi prévisible que celui d'un golf miniature, le merveilleux *John I'm Only Dancing* et le bestial *Jean Genie* avec *Suffragette City* et *Ziggy Stardust* pour rappeler les paillettes, les robes, le rimmel et le retour de la violence et du sexe dans le rock après les années d'ascèse passées en dévotions au Pink Floyd.

Et aussi *Rebel Rebel*, enregistré en 1974, juste après *Goat's Head Soup*, acte de décès créatif des Rolling Stones, trois minutes qui suffisent à Bowie pour montrer à Jagger comment faire du Jagger sans se ridiculiser.

C'est ensuite, de 1975 à 1980, que viennent les incarnations instantanées, le mini-dictateur fascisant qui cède la place à l'esthète Mitteleuropa exilé à Berlin, qui lui même ne ressemble que de très loin au chanteur de soul synthétique qui les a précédés. Cette période ne peut pas tenir en six chansons, et pourquoi faire écouter des choses dures à entendre, les discordances de *Low* ou les excursions orientales de *Lodger*, et gâcher ainsi les chances de la compilation ?

Sans prendre de risque, *Changesbowie* se clôt sur trois titres de *Let's Dance*, le retour du dandy blond, tel que le lieutenant japonais le torturait dans *Furyo*, avant lae coda dérisoire de *Bluejean*.

Mais l'essentiel du travail est accompli, seule reste l'envie de tout retrouver de Bowie, surtout ce qui n'est pas sur le disque.

THOMAS SOTINEL

Marketing façon Deutsche Grammophon

► **Ludwig van Beethoven : *Symphonie n° 9*, solistes vocaux, chœurs et orchestres, Leonard Bernstein (direction) : un disque compact Deutsche Grammophon 429 861-2. Edition limitée et numérotée à douze mille exemplaires, réservée au marché français.**

On trouve tout chez Deutsche Grammophon. Les enregistrements du jeune Karajan fraîchement inscrit au parti nazi et sa *Messe du couronnement*, de Mozart, sur le même CD qu'une homélie du pays en direct du Vatican, les concerts publics de Furtwangler captés par la Reichsrundfunkt entre 1942 et 1944, dans une Philharmonie de Berlin ornée d'oriflamme nazis et une *Neuvième Symphonie* de Beethoven enregistrée le 25 décembre dernier, à Berlin-Est, par Leonard Bernstein dirigeant des solistes, des chœurs et un orchestre formés d'artistes allemands, américains, soviétiques, britanniques et français réunis pour fêter la chute du mur (1).

Peu importe que cette interprétation de la *Neuvième* soit oubliable musicalement. Peu importe que l'on ait jugé bon de rebaptiser *l'Ode à la joie, de Schiller, Ode à la liberté*. Peu importe que la prise de son soit confuse. Peu importe que cette *Neuvième* ait été commercialisée.

Le morceau de mur authentifié par notaire, inclus dans le boîtier, doit être une incitation suffisante à l'achat. *Comment ne pas repousser ce marketing qui cherche à tirer profit de tout, du bonheur comme de la misère humaine.*

ALAIN LOMPECH

(1) Avec June Anderson, Sarah Walker, Klaus König, Jan-Hendrik Rootering, les Chœurs de la Radio bavaroise, des membres des chœurs de la Radio de Berlin (RDA), et du chœur d'enfants de la Philharmonie de Dresde, l'Orchestre de la Radio bavaroise, des membres de la Staatskapelle de Dresde, des orchestres de Paris, du Théâtre Kirov de Leningrad, symphonie de Londres et philharmonique de New-York.

ÉDITION

Le papier du futur

Une opération de sensibilisation à la conservation des ouvrages imprimés à l'occasion du Salon du livre

Le livre produit périssable : les *bibliothèques, lieu d'une fausse* éternité, d'une lente mais inéluctable dégradation... la stabilité et la permanence des ouvrages imprimés ne sont qu'un leurre au regard de l'autodestruction qui, invisiblement, les travaille.

Temple de toutes les floraisons éditoriales, le Salon du livre est une excellente occasion pour attirer l'attention sur une réalité largement négligée par la plupart des acteurs, de l'éditeur au lecteur.

Commandé par le Centre national des livres (CNL), le rapport de Bernard Pras et Luc Marmonier, intitulé « Du papier pour l'éternité » et qui rendu public au cours de la manifestation du Grand Palais, ne se contente pas de mettre en lumière une situation dramatiquement simple : il propose des moyens également simples, semble-t-il, pour y remédier.

Simple, la réalité du livre moderne l'est assurément : depuis 1850, la composition du papier s'est modifiée. Devant l'accroissement de la production, les papetiers sont passés du chanvre et du lin à d'autres matières premières, le bois en particulier. La fabrication en milieu acide et l'utilisation d'une substance chlorée accélèrent la dégradation du papier : il devient fragile, se casse, s'effrite. On peut facilement le constater sur les livres ou les imprimés publiés il y a à peine plus de cent ans.

Évidemment sensible à cette situation, la Bibliothèque nationale a commencé en 1987 une campagne de désacidification de ses ouvrages au rythme de 80 00 par an. Il faudra une cinquantaine d'années pour traiter les quatre ou cinq millions de livres publiés entre 1850 et 1950. De plus, les résultats de cette mesure extrêmement coûteuse ne sont pas absolument garantis.

C'est, bien sûr, en amont qu'il faut agir dans la fabrication du papier dont les imprimeurs se servent pour la confection des livres. Des pays comme les Etats-Unis ou la Finlande l'ont déjà compris.

Echapper à l'autodestruction

A la différence du papier couramment produit, le papier permanent – notion qui recouvre en fait des réalités différentes, les normes de permanence n'étant pas encore fixées en France – résulte de l'utilisation d'une pâte à papier chimique fabriquée en « *milieu neutre* », c'est-à-dire non acide et débarrassée au maximum des constituants non cellulosiques. Le papier ainsi obtenu échappe à l'auto-destruction rapide et assure une longévité accrue.

Sans entrer dans le détail des données techniques et économiques, que le rapport du CNL présente fort clairement, on peut avancer que la production de papier permanent ne se heurte à aucun obstacle majeur. S'y heurte si peu que non seulement une large part de l'industrie papetière est à même de produire du papier permanent ou le produit déjà, mais également que ce type de papier est déjà utilisé pour certains livres. Que les éditeurs le sachent ou pensent à s'en prévaloir ! Ainsi, la dernière édition de l'*Encyclopædia Universalis* ou de certains beaux livres publiés par l'Imprimerie nationale.

Le vrai problème est ailleurs et le titre donné à la conclusion du rapport en donne la clé : « Stimuler l'offre et susciter la demande ». les pouvoirs publics ont, à cet égard, à jouer leur rôle : par exemple, en bonifiant l'aide aux éditeurs qui songeraient à utiliser le papier permanent et, surtout, en favorisant la publication selon cette technique de documents et ouvrages issus de leurs propres services.

Du côté de la demande, l'information et la sensibilisation des éditeurs ; du côté de l'offre, qui sera entraînée par un développement de la demande, une concertation et une aide éventuelle à l'industrie papetière afin de favoriser sa mutation dans ce domaine : c'est moins, comme on le voit, d'une révolution que d'une évolution et d'une prise de conscience qu'il s'agit.

D'ores et déjà, les responsables de la future Grande Bibliothèque de France réfléchissent au problème, et les actes du colloque de 1989 comme les travaux à venir de l'établissement public de la Bibliothèque de France, dont l'Institut Mémoire de l'édition contemporaine (IMEC) assure la publication, sont produits sur papier permanent. Comme l'écrit M. Jack Lang dans sa préface au rapport du CNL, il *« s'agit avant tout de bien prendre conscience que la sauvegarde et la transmission des « monuments de la pensée humaine » relèvent de la responsabilité de tous »*.

PATRICK KÉCHICHIAN

(1) *Du papier pour l'éternité*, l'avenir du papier permanent en France, éditions du Cercle de la librairie, 134 p., 80 F. (Ce livre, comme il est naturel, est imprimé sur papier permanent fabriqué par les papeteries Canson et Montgolfier.)

SOCIÉTÉ

RELIGIONS

Un accord entre les principales associations

Les musulmans de France vont décider ensemble des dates du ramadan

L'organisation de la communauté musulmane progresse en France. Réunies samedi 24 mars à la Mosquée de Paris, des associations hier rivales (Fédération nationale des musulmans de France, Union des organisations islamiques de France, Bureau de la Ligue islamique à Paris, etc.) ainsi que plusieurs imams se sont mis d'accord, pour la première fois, sur la détermination de l'heure du début et de la fin du ramadan. Celle-ci était un sujet traditionnel de surenchère et de discorde entre les associations islamiques, chacune suivant le calendrier de son pays d'origine.

Une commission de six responsables religieux devait donc se réunir, à partir du lundi 26 mars, à la Mosquée de Paris, pour annoncer le début du ramadan à la communauté résidant en France, en se fixant sur l'horaire du premier pays musulman qui aura vu le premier quartier de la nouvelle lune. Ce premier jour de jeûne devrait être, cette année, le 27 ou le 28 mars.

Par ailleurs, le conseil de quinze « sages » chargé de réfléchir à l'organisation de l'islam, dont la création avait été suscitée par M. Joxe, ministre de l'intérieur, chargé des cultes, a désigné, dimanche 25 mars, son bureau. Son secrétaire général sera M. Tedjini Haddam, recteur de la Mosquée de Paris. Ses deux premiers adjoints, M. Omar Lasfar (Lille) et Hadj Halili (Marseille), seront principalement chargés des relations avec les partis. Les autres membres du bureau sont MM. Khalil Merroun, d'Evry (relations avec les associations non musulmanes et la presse), Badr-Eddine Lahnèche, de Lyon (relations avec les intellectuels, les responsables des autres cultes et avec les ministères de tutelle), et Hocine Chabaga, de Villeurbanne (relations avec les Français musulmans). Diverses commissions (éducation, affaires sociales, informations, jeunesse, etc.), *« ouvertes à des compétences extérieures »*, vont se mettre en place.

S'exprimant devant l'Association des journalistes de l'information religieuse, mercredi 21 mars, M. Pierre Joxe avait exprimé sa confiance en ces *« hommes qui comptent par leur connaissance de l'Islam et sont partie prenante, à un endroit donné du pays, de la vie cultuelle de la communauté musulmane »*. Il a déploré l'*« ignorance »* à propos de l'islam, ajoutant que celle-ci était responsable du *« racisme anti-arabe »* qui règne en France. A propos de l'intégration de l'islam, le ministre de l'intérieur a affirmé : *« Je suis optimiste à moyen et long terme. L'intégrisme musulman est un phénomène récent et, je crois, passager. »*

H. T.

Jean-Paul II rend hommage à Michel-Ange

Le pape a inauguré, samedi 24 mars au Vatican, une exposition consacrée à la restauration de la voûte de la chapelle Sixtine. Dix ans de travaux ont permis de restituer l'éclat de la fresque de Michel-Ange, ternie par quatre siècles de crasse et de fumée. La dernière phase de la restauration, qui prendra encore quelques années, est consacrée à l'œuvre la plus achevée de Michel-Ange, *le Jugement dernier.*

Jean-Paul II a rendu hommage à *« l'art de Michel-Ange, message à la fois humain et chrétien, méditation intense sur la Révélation, de la création du monde au retour final du Christ »*. Les voiles que Daniel de Volterra dut rajouter, pour raisons de pudeur, aux nus de Michel-Ange sont toujours en place : la peinture a pénétré dans le support mural, ce qui, selon les spécialistes, interdit toute retouche permettant de restituer l'original. Cette exposition durera jusqu'au 10 juillet.

La crise de l'Eglise d'Angleterre

Mgr Runcie, archevêque de Cantorbéry, démissionnera dès janvier 1991

Mgr Robert Runcie, cent deuxième archevêque de Cantorbéry, a annoncé dimanche 25 mars qu'il avait donné sa démission à la reine Elizabeth, chef de l'Eglise anglicane. Cette décision prendra effet le 31 janvier 1991. Le primat de l'Eglise d'Angleterre aurait dû normalement partir à la retraite le 2 octobre 1991 à l'occasion de son soixante-dixième anniversaire. Il a préféré devancer cette échéance pour laisser le temps d'assurer sa succession, alors que l'Eglise d'Angleterre connaît une crise grave à propos de l'ordination des femmes et ne cesse de perdre des fidèles.

LONDRES

de notre correspondant

Mgr Runcie a choisi le dixième anniversaire de son intronisation pour rendre publique la date de son départ. Une commission formée de deux évêques, six membres du Synode (le Parlement de l'Eglise anglicane) et un laïc nommé par le premier ministre devra fournir deux noms à Mme Margaret Thatcher, qui en recommandera un à la reine. Tel est l'étonnant processus de désignation du futur primat, conforme au statut d'« Eglise reconnue » de la religion anglicane.

Mme Thatcher, bien qu'elle soit elle-même méthodiste de naissance et de conviction et seulement convertie à l'anglicanisme du fait de son mariage, a donc son mot à dire dans cette nomination. Elle n'aime guère Mgr Runcie, à qui elle n'a jamais pardonné son refus de la soutenir lors de la guerre des Malouines, et va s'efforcer de lui trouver un successeur moins critique à l'égard de la politique économique et sociale du gouvernement conservateur. Mgr Runcie avait dénoncé cette politique comme favorisant l'éclosion d'une *« société pharisienne »*. Mme Thatcher avait de son côté jugé *« marxiste »* le rapport du primat sur « la Foi dans la ville » qui présentait un tableau inquiétant de la situation des citadins les plus pauvres.

Mgr Runcie n'a pas de successeur évident. Mgr John Habgood, archevêque d'York, a fait savoir qu'il était trop vieux pour cette charge. Parmi les candidats possibles, figurent les évêques d'Oxford, Liverpool, Chester, Winchester et St Albans, ainsi que le primat de la petite Eglise anglicane d'Irlande, Mgr Robin Eames.

Eviter un schisme

Le bilan des dix années de Mgr Runcie au palais de Lambeth, résidence depuis sept siècles du primat de l'Eglise d'Angleterre, est controversé. Celui-ci a jusqu'à présent réussi, par son art du compromis, à éviter un schisme à propos de l'ordination des femmes, alors qu'un certain nombre d'évêques étaient prêts à le provoquer plutôt que d'accepter cette innovation inacceptable selon eux. De manière très britannique, il a invité les uns et les autres à se mettre au moins d'accord sur le fait qu'ils étaient provisoirement incapables de s'entendre et à attendre que la situation se clarifie. Cet attentisme, non dénué de chaleur et d'humour, a fait merveille en juillet 1988 lors de la conférence de Lambeth qui réunit tous les dix ans les évêques et les principaux responsables de la communion anglicane à travers le monde, représentant soixante-dix millions de fidèles.

Mais cet esprit de conciliation lui a attiré les foudres des théologiens traditionalistes, qui lui reprochent son flou artistique en matière de dogme. L'un d'eux, le Dr Bennett, s'est donné la mort en décembre 1987 après avoir violemment attaqué dans un texte anonyme le *« libéralisme mou »* de l'archevêque de Cantorbéry. L'anglicanisme est parcouru de courants très divers, comme en témoigne l'affirmation, en mars 1989, par l'évêque de Durham, Mgr Jenkins, que la résurrection du Christ devait s'entendre au sens spirituel et non pas physique.

Mgr Runcie avait lui-même déclenché une polémique en déclarant en septembre dernier, avant de rencontrer le pape au Vatican, que ce dernier a une *« primauté universelle »*. Favorable au rapprochement avec Rome, l'archevêque de Cantorbéry avait demandé au primat catholique, le cardinal Hume, d'assister en 1980 à son intronisation. C'était la première fois que cela se produisait depuis la rupture d'Henri VIII avec Rome en 1534. Mgr Runcie a également été le premier primat de l'Eglise d'Angleterre à recevoir un pape dans la cathédrale de Cantorbéry, en l'occurrence Jean-Paul II en 1982.

Mgr Runcie est né à Liverpool d'un père écossais qui, selon lui, *« n'aimait ni les prêtres ni les policiers »*. Ses études de lettres classiques, philosophie et histoire ancienne à Oxford ont été interrompues par la seconde guerre mondiale, qu'il a effectuée en servant dans une unité de chars. Il a obtenu la médaille militaire pour avoir sauvé la vie d'un de ses camarades. Ordonné prêtre en 1950, il a été longtemps directeur d'une école de théologie, avant de devenir évêque de St Albans en 1970 et enfin archevêque de Cantorbéry en 1980.

D. Dh.

Après l'arrestation de deux responsables de l'association

Le Patriarche ferme ses centres de désintoxication en Espagne

L'association Le Patriarche renonce définitivement à ses activités en Espagne de traitement de toxicomanes à la suite de l'arrestation, il y a quelques jours, de deux responsables de l'un de ses centres à Majorque (Baléares), a annoncé, samedi 24 mars, l'association dans un communiqué.

Les deux responsables du centre de Sineu, près de Palma de Majorque, sont accusés d'avoir forcé des mineurs toxicomanes à se faire soigner. Ils ont été arrêtés après que deux jeunes Italiens mineurs, affirmant avoir fui le centre, eurent porté plainte en déclarant avoir été l'objet de menaces, de mauvais traitements, et s'être vu retirer leurs documents d'identité.

L'association, fondée par un Français, M. Lucien Engelmajer, dit le Patriarche, a affirmé qu'elle a pris la *« décision douloureuse »* de cesser totalement ses activités de désintoxication de drogués face à la passivité et à l'absence de soutien des autorités espagnoles. *« Les toxicomanes qui veulent quitter les centres le feront au cours des prochains jours »*, indique le communiqué du Patriarche.

L'association estime être l'objet d'une campagne de diffamation et déplore que les autorités *« croient davantage des toxicomanes en fuite de ses centres que l'association qui lutte contre la toxicomanie depuis vingt ans »*. La fondation de M. Engelmajer aurait appelé ses membres à quitter les centres librement, à condition qu'ils témoignent devant la justice espagnole n'avoir été l'objet d'aucune contrainte lors de leur séjour dans les centres.

Les méthodes de l'association Le Patriarche ont souvent été controversées, et des spécialistes espagnols de la lutte contre la toxicomanie l'ont même qualifiée de *« secte »*. *(AFP.)*

ENVIRONNEMENT

Chargée au départ de recueillir des informations

L'Agence européenne aura des compétences plus larges au bout de deux ans

BRUXELLES
(Communautés européennes)

de notre correspondant

L'Agence européenne de l'environnement est officiellement née le 22 mars à Bruxelles : les ministres des Douze ont adopté le règlement qui l'instaure mais ont également décidé qu'elle ne commencerait à fonctionner qu'après que les ministres des affaires étrangères se seront mis d'accord sur son siège. Parmi les villes candidates, Copenhague et Madrid semblent les mieux placées.

La principale fonction de l'Agence sera de recueillir des informations détaillées sur la situation de l'environnement dans les pays de la Communauté. Cependant, conformément à ce que demandait le Parlement européen, les ministres ont accepté la perspective d'un élargissement de ses compétences au bout de deux ans. Elle pourra être associée alors au contrôle par la Commission de Bruxelles de la bonne application de la règlementation européenne dans la CEE. C'est dire que les informations rassemblées par l'Agence pourront être utilisées pour ces contrôles, mais aussi qu'elle suscitera une harmonisation des procédures de vérifications. Celle-ci est nécessaire si l'on songe à créer, à terme, une inspection proprement communautaire. A l'origine, le Parlement aurait souhaité confier tout de suite cette tâche à l'Agence, mais la Commission, ainsi que plusieurs Etats membres, ont estimé que ce serait prématuré. M. Brice Lalonde a indiqué qu'il n'était pas hostile à l'idée.

Une conférence à Dublin

Les ministres ont adopté une résolution décrivant les principales orientations d'une politique communautaire de gestion des déchets. Il y est notamment indiqué que ceux-ci doivent être éliminés aussi près que possible de leur lieu de production. Les Douze ont encore approuvé une directive sur la *« liberté d'information »* qui ouvre aux particuliers – comme aux associations – le droit de demander aux administrations nationales et communautaires des informations sur tout dossier touchant à l'environnement. Le conseil, après un long débat, a estimé que ce nouveau droit devrait jouer de manière aussi peu restrictive que possible et a donc limité les dérogations.

Les ministres ont retenu la proposition de M. Ripa di Meana, le commissaire compétent, de réunir une conférence rassemblant les ministres de l'environnement des Douze et ceux des pays de l'Est. Elle se tiendra le 16 juin à Dublin. *« Il est politiquement important que la Communauté apparaisse comme un acteur du dialogue avec l'Europe de l'Est. Pour la défense de son environnement, un écu peut être plus utilement dépensé à l'Est qu'à l'Ouest. Nous avons la volonté de pratiquer une politique de solidarité, d'intervention collective à l'Est, comme d'ailleurs en Méditerranée »*, a déclaré M. Lalonde.

Sur 300 millions d'écus (2,1 milliards de francs) de crédits inscrits dans le budget de la Communauté pour l'année 90 en faveur de la Pologne et de la Hongrie, il a été entendu que 44 millions d'écus seraient affectés à la lutte contre la pollution. Les Douze ont récemment décidé d'élargir l'action de la Communauté aux autres pays de l'Est, souvent engagés dans une politique de réformes (Tchécoslovaquie, RDA, Bulgarie, Roumanie) et de prévoir, toujours pour 1990, un budget supplémentaire de 200 millions d'écus (1,4 milliard de francs). M. Ripa Di Meana a estimé que sur cette nouvelle tranche, au moins la même proportion bénéficierait à la défense de l'environnement, soit une trentaine de millions d'écus.

PHILIPPE LEMAITRE

□ **Feu de forêt près de Manosque.** – La colline surplombant Manosque a été totalement dévastée par le feu qui, depuis dimanche 25 mars en fin d'après-midi, a ravagé plus de 400 hectares de forêt. L'incendie, provoqué par plusieurs foyers d'origine criminelle, selon la gendarmerie, était maîtrisé mais pas encore éteint lundi 26 au matin. Les gendarmes craignaient une reprise à cause du vent. Un feu de forêt sur 10 hectares a par ailleurs été provoqué près d'Argentat (Corrèze) par un chasseur F-16 de l'armée de l'air belge qui a coupé accidentellement une ligne à haute tension.

DÉFENSE

□ **Lancement d'un satellite Navstar.** – Une fusée Delta-2, lancée dimanche 25 mars depuis Cap Canaveral, en Floride, a mis sur orbite avec succès un satellite militaire du nouveau système de navigation Navstar. Cet engin est le septième d'un réseau de vingt et un satellites qui permettra aux navires, aux avions, et aux unités terrestres de l'armée américaine de déterminer leur position et leur altitude à quinze mètres, près partout dans le monde. Le premier de la série a été lancé le 14 février 1989. – *(Reuter, UPI).*

□ **Manifestation de pacifistes à Suippes (Marne) contre les missiles Hadès.** – Environ trois mille personnes ont défilé dimanche 25 mars à Suippes (Marne) à l'appel du Mouvement de la paix, pour protester contre le déploiement, prévu à partir de 1992, des missiles Hadès. *« L'implantation de ces missiles, dirigés vers l'Allemagne et les pays de l'Est, est absurde dans le contexte actuel »*, a expliqué le Père françois Biot, l'un des secrétaires nationaux du Mouvement de la paix.

Quelques membres des délégations de RFA, de RDA et de Tchécoslovaquie notamment s'étaient glissés dans les rangs des manifestants. *« Nous sommes les cibles de ces fusées »*, a déclaré le Dr Johannes M. Schonherr, membre de l'Appel des 89, un mouvement récemment créé en RDA qui prône un *« désarmement complet et unilatéral »* dans ce pays. Les habitants de RDA *« ne sont pas au courant des questions militaires françaises »*, a-t-il ajouté.

SOCIÉTÉ

JUSTICE

100 000 personnes ont visité le Palais de justice de Paris

La foule-juge

Cent mille personnes au lieu des quinze mille attendues ont répondu à l'invitation du Palais de justice de Paris qui organisait pour la première fois *une journée* « portes ouvertes » dimanche 25 mars. A l'initiative de la première présidente de la cour d'appel, Mme Myriam Eyratty, la manifestation a connu un succès imprévu. Au-delà des stands classiques mis en place par les professions juridiques et judiciaires ou par l'administration pénitentiaire, les visiteurs ont participé avec fougue aux *nombreux débats montrant* que, si la justice est souvent discutée, elle peut aussi donner lieu à des échanges enthousiastes.

Ils sont venus comme une houle. Badauds, touristes, curieux d'une excursion du dimanche insolite comme la visite des égouts, pompeuse comme celle de l'Académie française. Justiciables insatisfaits, vieilles dames et jeunes enfants, lycéens et étudiants en mal de débouchés, Américains de Brooklyn et Espagnols de Barcelone, ils se sont laissé passionnément aspirer par cette invraisemblable machine à juger qui est aussi un *décor naturel* de *l'Histoire* et le parfait théâtre de fantasmes inassouvis.

Boîtes à idées

Le Palais de justice de Paris a pris des airs de métro bondé où *seuls les mauvais coucheurs* — et ils étaient somme toute peu nombreux — cédaient à la mauvaise humeur. On avait ouvert les portes, elles ont failli céder sous la masse. On les a fermées, inquiet de la cohue. Et sagement la foule parapluies, qu'elles s'ouvrent encore. Et si ce n'est *pas tout à fait une révolution,* c'est au moins une révélation que cette appétence, cette curiosité insatiable de la rue pour la justice.

Les professionnels n'en ont pas cru leurs yeux, magistrats, avocats, huissiers, avoués, notaires, qui tenaient stand comme on tenait autrefois boutique dans l'immense salle des Pas-Perdus. Lutin malicieux, guide infatigable, M. Jean Favart, vice-président du tribunal de Paris, payait de sa personne dans l'ancienne salle du tribunal révolutionnaire, évoquant avec une tendresse de chartiste Marie-Antoinette, qui lança ici — *« Mais oui, monsieur, précisément de là où vous êtes ! »* — sa fameuse supplique aux mères de France en réponse à Fouquier-Tinville qui l'accusait d'avoir eu avec son fils des gestes impudiques... L'escalier dit « de la Reine » est juste là, dans le coin, et peut-être l'a-t-elle, en effet, emprunté — querelle d'historiens — avant d'affronter ses juges puis son bourreau.

Et l'assistance de frissonner, qui ne pensait pas sans doute côtoyer l'Histoire d'aussi près et de frémir en pensant que cette même salle aujourd'hui voit juger encore et toujours des affaires où le symbole le dispute à l'intérêt : c'est la diffusion des *Versets sataniques,* ce sont des problèmes *plus* terre à terre de construction, comme ceux du restaurant du Théâtre des Champs-Elysées, ou encore les « faurissonneries » que les *militants des droits de l'homme* pourchassent dans le maquis révisionniste.

Sous une cloche de verre, intelligemment, on a disposé les costumes des gens de justice, robe rouge, robe noire, épitoge, hermine. Droit pénal, droit social, droit des victimes, délinquance des jeunes, protection des mineurs : chacun a son échoppe, et la discussion s'engage. Ici et là on a disposé des boîtes à idées qui bientôt débordent d'un trop-plein de questions. Un gendarme se réjouit de ce que *« pour une fois, on a plus de Français ici que d'étrangers ».* Le procureur général, M. Pierre Truche, noyé dans la cohue, se dirige vers le stand de l'Ecole de la magistrature, en annonçant qu'il va peut-être essayer enfin *« de savoir ce qu'est un magistrat ! »*

Une dame, bibliothécaire en banlieue, a emmené son mari : elle est contente de pouvoir dire à qui veut l'entendre *« que la loi, c'est dans le code pénal. Et que chez nous on l'a en rayon. »* Comme beaucoup, elle vient *« pour la cour d'assises. Là où il y a eu les grands procès de grands crimes, comme celui de Landru ou de Pétain ».* (Là, elle se trompe, le maréchal a été jugé non pas à la cour d'assises, mais par la première chambre de la cour). Et c'est avec une jubilation trouble que cette cour d'assises est prise d'assaut. Les quatre gardes observent l'affluence avec inquiétude et bientôt on manque d'air. Avec un sens aigu de l'interdit, certains ont la chance de prendre place dans le box des accusés.

Le box pris d'assaut

Pour cette dame tire-*bouchonnée dans* un large châle fleuri, l'ascension des marches a été difficile. Dans son cabas monté sur roulettes, elle a placé une bonne partie de sa vie : un *lourd dossier, symbole des injustices* qu'elle n'a pas supportées. Des caméras, explique-t-elle, ont été placées chez elle alors qu'on la menaçait et qu'elle avait subi *une tentative* d'assassinat. Le non-lieu qui avait suivi sa plainte, *« Vous appelez ça comment, vous, messieurs les techniciens ? »* Comme elle, par centaines, ils sont venus demander raison à la justice, demander justice de leurs déboires, de leurs malheurs, de leurs rancœurs. Il fallait les entendre, ces pères meurtris, au cours d'un débat à la chambre des criées, crier leur rage et leur impuissance face à ces juges aux automatismes meurtriers incapables d'admettre qu'ils étaient eux, les pères, aussi dignes que des mères d'élever des enfants.

La main sur le bois des fauteuils

Forts de leur parole collective, sans timidité, ces justiciables d'ordinaire si soumis se sont engouffrés avec fureur dans les portes qu'on leur avait ouvertes. Passionnés, injustes sûrement, envers ces malheureux juges peu habitués à ne pas dominer leur sujet — leurs sujets ? — ils ont conquis la parole. Et à côté des studieux, des curieux, des touristes, ils se sont emparés de la tribune *qu'on leur donnait, dans une soif* de convaincre, d'être entendus enfin, qui devrait faire réfléchir bien des juges.

On a enjambé les plantes vertes ajoutées au décor, on a joué des coudes, on a posé la main sur le bois des fauteuils des juges, comme religieusement, dans un vertige inattendu, on a touché physiquement *la justice* du doigt. *« On n'était jamais venu et on espère ne jamais y venir pour de vrai »,* disait d'un petit rire chatouillé une banlieusarde *« montée à Paris ».*

Mais on était là. Une fois la crainte envolée, l'apparat démythifié, la foule a pris son plaisir. Et fait savoir que, face à ceux qui *la jugent, elle a,* avec tous ses excès, tous ses débordements, une soif de connaître, de comprendre et d'être prise pour autre chose que quantité négligeable. *La foule clairement a fait* savoir que, de sa justice, elle attendait autre chose que ce qu'elle lui donnait. Et qu'elle aussi, après tout, était capable de juger ceux qui la jugent.

AGATHE LOGEART

Après le viol et le meurtre d'une fillette

Un millier de manifestants à Montpellier à l'appel du Front national

Pour *« rendre un dernier hommage à la petite Cécile »,* violée et étranglée par un Marocain qui a, depuis, été arrêté dans son pays, un millier de personnes ont défilé, samedi 24 mars après-midi, dans le centre de Montpellier à l'appel du Front national. Une gerbe de fleurs blanches, agrémentée d'une banderole demandant sur fond tricolore *« justice pour Cécile »,* a été accrochée aux grilles du palais de justice. Les manifestants venus en famille du Vaucluse, des Bouches-du-Rhône, du Gard et de l'Hérault se sont dispersés sans incident vers 17 heures.

Auparavant M. Alain Jamet, secrétaire départemental du FN et vice-président du Conseil régional du Languedoc-Roussillon, avait estimé, sous les applaudissements, que *« le roi du Maroc s'honorerait en donnant à cet individu* [Mahmoud Belfikh, ressortissant marocain de trente et un ans, interpellé à Rabat pour ce crime] *une peine que la France est incapable de prononcer, à savoir la peine capitale ».*

Les parents de la fillette, Cécile Rousset, âgée de onze ans, avaient dénoncé la veille *« toutes initiatives tendant à utiliser le meurtre de Cécile à des fins racistes et xénophobes »* (*le Monde* daté 25-26 mars). A ce propos, devant les caméras de 7 sur 7, M. François Mitterrand a notamment déclaré, dimanche : *« Rarement je n'ai eu la gorge aussi serrée avec de l'admiration dans le cœur en entendant le père d'une victime s'élever contre l'utilisation de ce crime pour des manifestations de caractère raciste. »*

A Montpellier, au service régional de la police judiciaire (SRPJ), on attend le rapport du commissaire dépêché, avec un inspecteur, à Rabat jeudi dernier.

PUBLICATIONS JUDICIAIRES

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DE LA COUR D'APPEL DE PARIS.

Par arrêt de la 9e Chambre de la Cour d'Appel de Paris du 9 novembre 1989,

— Mme MARCHAND Odette, épouse CORDEAU, née le 24 novembre 1944 à SAVIGNY-SUR-ORGE (91), et demeurant à MARCOUSSIS (91), 61, rue Gambetta ;

● a été condamnée à : 10 MOIS d'emprisonnement avec sursis et 20 000 F d'amende.

Pour : fraude fiscale.

La Cour a, en outre, ordonné, aux frais de la condamnée :

1) La publication de cet arrêt, par extrait, dans les journaux : *le Journal officiel, le Monde et le Figaro.*

2) L'affichage de cet arrêt, par extrait, pendant 3 MOIS, selon les modalités fixées à l'article 1741 du Code général des impôts (Établissement professionnel : à MARCOUSSIS (91), 61, rue Gambetta).

Pour extrait conforme délivré à M. le Procureur Général sur sa réquisition. P/LE GREFFIER EN CHEF.

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DE LA COUR D'APPEL DE PARIS.

Par arrêt de la 9e Chambre de la Cour d'Appel de Paris du 9 novembre 1989,

— M. CORDEAU Michel, né le 7 janvier 1942 à MARCOUSSIS (91), et demeurant à Marcoussis (91), 61, rue Gambetta,

● a *été condamné* à : *10* MOIS d'emprisonnement avec sursis et 20 000 F d'amende.

Pour : fraude fiscale et omission de passation d'écritures.

La Cour a, en outre, ordonné, aux frais du condamné :

1) La publication de cet arrêt, par extrait, dans les journaux : *le Journal officiel, le Monde* et *le Figaro.*

2) L'affichage de cet arrêt, par extrait, pendant 3 MOIS, selon les modalités fixées à l'article 1741 du Code général des impôts (Établissement professionnel : à MARCOUSSIS (91), 61, rue Gambetta).

Pour extrait conforme délivré à M. le Procureur Général sur sa réquisition. P/LE GREFFIER EN CHEF.

□ **Protestation de détenus à la prison de Nice.** — Plusieurs centaines de détenus de la maison d'arrêt de Nice ont refusé à deux reprises — samedi 24 mars, pendant trois heures, puis dimanche 25 pendant près de deux heures — de regagner leurs cellules pour protester contre les conditions de détention et notamment la surpopulation. Conçue pour deux cent cinquante places, la prison compte actuellement neuf cents détenus. Les protestataires ont aussi dénoncé *« la cohabitation dans les cellules avec des séropositifs ou des malades du sida ».* Dimanche, les détenus mécontents ont accepté, vers 17 h 45, de regagner calmement leurs cellules après avoir parlementé avec le directeur de la prison en présence d'une vingtaine de policiers appelés sur les lieux.

DEMAIN NOTRE SUPPLEMENT
Le Monde et SCIENCES MÉDECINE

FAITS DIVERS

Incendie dans un dancing clandestin de New-York

Quatre-vingt-sept morts au « Happy Land »

L'incendie, sans doute d'origine criminelle, qui a ravagé le dimanche 25 mars, à trois heures du matin, un dancing clandestin situé dans le Bronx, le quartier le plus déshérité de la ville de New-York, a provoqué la mort de quatre-vingt-sept personnes. Quatre autres ont été gravement blessées et leur état est jugé très préoccupant.

NEW-YORK

de notre correspondant

Le feu s'est déclaré au rez-de-chaussée de ce « social club » dont la clientèle hispanique était, en majorité, originaire du Honduras et de la République dominicaine. Il s'est propagé en quelques secondes au premier étage, puis au second *également sans fenêtre* aucune, où se pressaient une centaine de danseurs. Aveuglés par la fumée, la plupart d'entre eux n'ont pu s'échapper par la porte d'entrée et sont morts asphyxiés dans cette « Terre de bonheur ».

D'après les premiers éléments de l'enquête, l'incendie serait d'origine criminelle. Parmi les décombres, les sauveteurs ont trouvé des bidons d'essence qui accréditent cette hypothèse, et quelques heures après la tragédie, Julio Gonzalez un Hispanique était arrêté et inculpé d'incendie volontaire. Econduit ce soir-là par son amie qui travaillait dans l'établissement — et qui fait partie des victimes, — il serait parti en jurant, selon certains témoins, de revenir pour se venger de l'affront. Ce qu'il aurait fait, quelques heures plus tard, en aspergeant d'essence le rez-de-chaussée du dancing avant d'y mettre *le feu.*

Comme quantités d'autres établissements de même nature — ils sont au nombre de sept cents à New York, dont la majorité situés dans le Bronx, selon le maire de la ville, M. David Dinkins, — le Happy Land avait fait l'objet d'une fermeture administrative en 1988 pour des raisons de sécurité. Ce qui ne l'empêchait pas de continuer à *ouvrir ses portes,* clandestinement jusqu'à cette tragédie. *« Nous ne pouvons pas mettre un policier derrière chaque établissement suspect »,* déclarait dans la soirée M. Carlos River, le responsable de la lutte contre le feu au sein de l'équipe municipale. Décidé à *« ne plus tolérer cette situation »,* M. Dinkins a annoncé la création d'équipes spéciales qui, dès les prochaines heures, se rendront dans les autres « social clubs » de New-York encore ouverts pour y vérifier les conditions de fonctionnement de ces dancings fréquentés par des Noirs et des Hispaniques. Une clientèle qui ne pourra jamais entrer dans les night-clubs chics de Manhattan.

SERGE MARTI

Quatre malfaiteurs s'emparent de 140 millions de francs dans une banque de Genève

Quatre hommes armés ont commis, dimanche 25 mars en plein quartier bancaire de Genève, le plus important hold-up jamais réalisé en Suisse. Quelque 35 millions de francs suisses (environ 140 millions de francs français) ont été dérobés dans une succursale de l'Union de *banques suisses.*

Vers 7 h 30, après avoir neutralisé quatre employés de l'établissement, les malfaiteurs se sont rendus dans la salle où sont entreposées les devises étrangères. Les quatre hommes devaient connaître les codes du système d'alarme qui n'a pas fonctionné. Ils devaient aussi posséder des trousseaux de clefs : dix coffres-forts ont en effet été ouverts sans effraction. La police pense que les voleurs ont bénéficié de complicités à l'intérieur de l'établissement. Un porte-parole de la police genevoise a précisé qu'il sera impossible de retrouver *l'argent* lorsque les malfaiteurs essaieront de l'écouler, car les billets n'ont fait l'objet d'aucune numérotation.

L'alerte n'a été donnée que deux heures plus tard, après qu'un passant eut aperçu par une fenêtre l'un des employés ligotés.

ARCHÉOLOGIE

Découverte française en Egypte

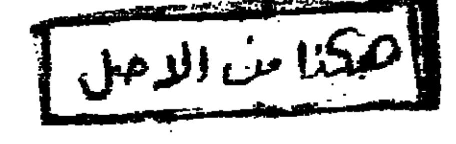
LE CAIRE

de notre correspondant

La mission archéologique française de Saqqarah est parvenue à découvrir le nom d'une des « locataires » des pyramides des reines découvertes il y a deux ans au sud de celle de Pépi-Ier. Les archéologues français ont trouvé sur un linteau une inscription portant le nom de la reine Noub Ounet, une des épouses de Pépi-Ier, pharaon de la sixième dynastie qui a régné il y a près de 4 300 ans. Un mastaba et deux pyramides, dont une s'est révélée double par la suite, avaient été découverts il y a deux ans (*le Monde* du 1er mai 1988), par la mission archéologique française grâce aux mesures microgravimétriques subventionnées par EDF.

Par ailleurs, des blocs de calcaire et de granite ont été découverts près du village de Nazlet-el-Semane, au sud-est du sphinx, au cours de travaux pour l'installation d'égouts. Il s'agirait, selon M. Zahi Hawwas, directeur des Antiquités pour le plateau des pyramides, de nouveaux vestiges du temple de la vallée de Khephren qui a régné il y a près de 4 600 ans et qui a fait ériger la deuxième des grandes pyramides et le sphynx.

A. B.



SPORTS

AUTOMOBILISME : le Grand Prix du Brésil

Alain Prost le trouble-fête

Vainqueur du Grand Prix du Brésil de formule 1 automobile, le Français Alain Prost a signé, dimanche 25 mars, à Sao-Paulo, le quarantième succès de sa carrière mais le premier au volant d'une Ferrari. Le champion du monde a devancé les deux McLaren-Honda de l'Autrichien Gerhard Berger et du Brésilien Ayrton Senna.

Si *« Dieu est brésilien »*, comme le prétendent souvent les compatriotes de Pelé et d'Ayrton Senna, Alain Prost doit être le diable. Pour la sixième fois au cours des neuf dernières saisons, le pilote français a, en effet, joué les trouble-fête pour le public local en s'imposant dans le Grand Prix du Brésil. Après avoir dominé cinq fois Nelson Piquet, trois fois champion du monde comme lui, sur le circuit qui porte le nom du pilote carioca, à proximité de Rio-de-Janeiro, Alain Prost a, cette fois, dicté sa loi dans le fief du « Paulista » Ayrton Senna, qui avait très activement participé à la rénovation du circuit d'Interlagos.

Pour permettre aux habitants de Sao-Paulo de vibrer aux exploits de leur idole, la municipalité avait, malgré l'état dramatique de l'économie locale et nationale, investi quelque 12,5 millions de dollars (72 millions de francs) avec le concours de Shell (1) pour rénover ce circuit d'Interlagos, qui avait accueilli les premiers grands prix de 1972 à 1980, avant leur transfert à Rio-de-Janeiro. Sollicité pour cette réalisation, Ayrton Senna n'avait ménagé ni son temps ni sa peine pour collaborer à ce nouveau tracé unanimement apprécié par les autres pilotes.

Même la remise en cause, au dernier moment, de l'organisation du Grand Prix, à la suite du plan drastique mis en place par le nouveau président brésilien Fernando Collor de Mello pour tenter de juguler une inflation de 2 500 % pour les douze derniers mois, n'avait pas entamé la détermination du pilote d'offrir un récital à ses concitoyens.

Les ennuis de Senna

Auteur du meilleur départ après avoir réussi pour la quarante-troisième fois le meilleur temps des séances de qualification, Ayrton Senna a mené la course sans problème jusqu'à son premier arrêt au stand, au trente-deuxième des soixante et onze tours, pour un changement de pneumatiques. Après un bref relais de son coéquipier Gerhard Berger, le Brésilien avait repris la tête avec 12 secondes d'avance sur Alain Prost, jusqu'à l'incident du quarantième tour.

Comme s'il refusait de tirer les leçons du passé, Ayrton Senna a, une nouvelle fois, été victime de son impétuosité sur une manœuvre de dépassement. A peine revenu dans le sillage de Satoru Nakajima, le Brésilien tentait de le passer à la corde dans la première courbe mais le Japonais, sans doute surpris par cette attaque précipitée, était resté sur la trajectoire idéale. Après avoir heurté un pneu arrière de la Tyrrell-Ford, Senna devait rentrer une deuxième fois au stand pour changer l'aileron avant de sa McLaren. Il repartait en troisième position à 31 secondes d'Alain Prost, qui précédait Gerhard Berger de 4 secondes.

Pour rejoindre Alain Prost, Ayrton Senna aurait alors dû lui reprendre une seconde au tour, mais le champion du monde ne lui en a pas concédé une seule jusqu'à l'arrivée. Après la déconvenue du Grand Prix des Etats-Unis, les techniciens de Ferrari avaient modifié le réservoir d'huile et renforcé le support d'embrayage qui avaient provoqué l'abandon des deux monoplaces rouges. Le très sélectif circuit d'Interlagos a permis de démontrer que les Ferrari, dotées peut-être du meilleur châssis, pouvaient désormais rivaliser en performances avec les McLaren-Honda.

La rivalité entre les deux écuries vedettes de la formule 1 a aussi été relancée au Brésil par Ron Dennis, directeur de McLaren, qui a reproché aux Italiens d'avoir débauché Alain Prost et l'ingénieur américain Steve Nichols en pratiquant la surenchère sur les prix. En passant chez Ferrari, qui lui offrirait 2 millions de dollars par an, Steve Nichols aurait multiplié son salaire par huit ! Quant à Alain Prost, il aurait perçu 1 million de dollars s'il avait accepté de prendre une année sabbatique avant de revenir chez McLaren.

La coupure de sept semaines ne sera pas de trop pour apaiser les passions avant le prochain Grand Prix. Après avoir quitté le fief d'Ayrton Senna, le championnat du monde de formule 1 va se poursuivre le 13 mai à Imola, dans l'antre de Ferrari, où cent mille *tifosi* attendront d'Alain Prost la confirmation du renouveau de la Scuderia.

GÉRARD ALBOUY

(1) La filiale brésilienne de la compagnie pétrolière a versé 3,5 millions de dollars en échange de la cession de terrains pour construire de nouveaux postes à essence à des endroits stratégiques de Sao-Paulo.

CYCLISME

Fignon huit ans après

Battu dans Paris-Nice et piégé dans Milan-San-Remo, Laurent Fignon a pris sa revanche en gagnant, dimanche 25 mars, sur les routes du Vaucluse, le Critérium international, une épreuve qu'il avait déjà remportée en 1982, lors de ses débuts professionnels.

Le coureur parisien, qu'on savait en bonne condition, doit sa victoire à sa régularité et à son extrême vigilance. Il n'a enlevé aucune des trois étapes, qui sont revenues à l'Américain Kiefel, au jeune Français Delion et au Soviétique Ekimov, auteur du meilleur temps contre la montre. Mais il a manœuvré avec habileté afin d'éliminer ses adversaires les plus redoutables – au nombre desquels Kelly, Indurain et Jean-François Bernard – à l'occasion de la course de côtes tracée entre L'Isle-sur-la-Sorgue et Cavaillon.

Cette compétition autrefois réservés aux routiers français et ouverte désormais aux étrangers pour compenser la faiblesse numérique de l'effectif national.

J. A.

FOOTBALL : selon l'opposition municipale

Important déficit aux Girondins de Bordeaux

L'opposition socialiste au conseil municipal de Bordeaux a indiqué, samedi 24 mars, que le club de football de la ville accusait un déficit d'exploitation de plus de 100 millions de francs. Elle a demandé le départ du président des Girondins, M. Claude Bez.

« Le rapport des commissaires aux comptes qui ont étudié les finances des Girondins indique que le club accuse un déficit d'exploitation pour la saison 1988-1989 de 111,417 millions de francs », a révélé M. François-Xavier Bordeaux, chef de file de l'opposition, avant de préciser : *« Je constate que M. Claude Bez n'a pas tenu ses engagements. Il nous avait parlé d'un budget de 80 à 90 millions de francs. Je demande donc son départ de la tête du club. »*

En avril 1989, l'opposition municipale avait refusé de voter la subvention annuelle allouée au club et avait déjà exigé le départ de M. Bez à la suite du redressement fiscal dont avait été victime le club.

GYMNASTIQUE : les Internationaux de France

La chute de la maison roumaine

Les Soviétiques ont dominé les quatrièmes Internationaux de France de gymnastique avec les victoires de Valentin Moguilny chez les hommes, de Svetlana Boginskaïa chez les femmes, et de Kostina dans le concours de gymnastique rythmique et sportive (GRS). Les meilleurs Français ont été Patrice Casimir (4e) et Karine Boucher (7e).

Que sont devenues les petites poupées roumaines ? Qu'arrive-t-il aux héritières de Nadia Comaneci, les Ekatarina Szabo, Aurelia Dobre et Daniela Silivas, qui ont collectionné depuis quinze ans les titres mondiaux et olympiques ? A l'occasion des Internationaux de France, disputés au Palais omnisport de Paris-Bercy (POPB), les gymnastes portant les couleurs jaunes, rouge et bleu de la Roumanie sont restées méconnaissables.

La dernière « merveille » en date de la gymnastique roumaine, Christina Bontas, du haut de ses seize ans et de ses 142 centimètres pour 31 kilos, n'a pris que la dix-neuvième place du concours général remporté par la championne du monde soviétique, Svetlana Boginskaïa. En 1989, Bontas terminait pourtant quatrième du concours général des championnats du monde et obtenait une médaille d'argent au saut de cheval et par équipes.

A Bercy, tout comme sa compatriote Lacramiora Philip, vingt-deuxième sur vingt-quatre participantes, elle n'a fait que multiplier les hésitations et les erreurs. Jamais sans doute, depuis l'avènement de Nadia Comaneci en 1976, la gymnastique féminine roumaine n'était tombée à un tel niveau.

Entraîneur des Roumaines depuis quelques semaines seulement, Mihaïl Sandulescu a cependant une explication toute prête : *« Nos gymnastes n'ont repris l'entraînement que le 15 février dernier*, dit-il. *Pendant deux mois, pendant la durée de la révolution, elles ont été gardées chez elles par leurs parents, sans doute effrayés qu'il leur arrive quelque chose. Cela ne fait donc qu'un mois que nous avons repris le travail, sans l'habituel stage de mise en condition physique. Avoir pu proposer à Paris des programmes complets constitue déjà un miracle. »*

Chasse aux sponsors

Cette année 1990 sera donc une année blanche pour les Roumaines. Les championnats d'Europe, principal rendez-vous de la saison, auront lieu début mai à Athènes, et il est à peu près inconcevable que les gymnastes de Sandulescu puissent y tenir leur rang de vice-championnes du monde par équipes.

Selon l'entraîneur roumain, les centres de haut niveau se sont très vite remis à fonctionner normalement après la révolution. Pas de déchirante révision budgétaire ni de désorganisation du système sportif, comme c'est le cas en Allemagne de l'Est : *« Notre budget a été multiplié par deux ces dernières semaines*, affirme Mihaïl Sandulescu. *Les infrastructures sont en bon état, mais il nous faudra du temps et du travail pour retrouver notre niveau. »*

La Fédération roumaine de gymnastique s'est cependant mise à la chasse aux sponsors, et des premiers contacts ont d'ores et déjà été noués. Autre nouveauté : les sportifs toucheront désormais directement les prix remportés lors des compétitions, que la fédération avait jusqu'alors l'habitude de se réserver. Cette nouvelle méthode a été inaugurée à Paris.

« Marius Gherman, notre meilleur gymnaste, a reçu 500 dollars, raconte Mihaïl Sandulescu. *Les autres gymnastes le savent, et cela ne peut que leur donner une nouvelle motivation, en plus de la recherche pure du résultat. »*

L'école roumaine de gymnastique, qui était l'un des fers de lance de la politique de prestige par le sport mise en place sous le régime Ceauscescu, n'est pas remise en question. Fondée sur la détection de très jeunes gymnastes amenées au plus haut niveau mondial dès avant leur puberté, elle a fait ses preuves en termes de résultats et est même à la base de l'évolution de la gymnastique féminine moderne.

Mais Bela Karoly, l'entraîneur roumain installé aux Etats-Unis qui conduisit au titre olympique Nadia Comaneci puis, après son exil, l'Américaine Mary-Lou Retton, et qui est le mentor de la révélation des Internationaux Zmeskall, estime, cependant que le traumatisme enregistré par la Roumanie va ébranler durablement le monde sportif : *« C'est une période difficile qui s'ouvre pour la gymnastique roumaine. Il va falloir tout reconstruire, trouver un nouvel équilibre*, dit-il. *La démocratie est un fantastique progrès, mais elle passe aussi par une phase de destruction des anciens systèmes, intégralement construits sur et pour l'Etat. »*

Privée d'Aurelia Dobre, championne du monde 1987 et qui vient de se retirer de la compétition, de Daniela Silivas, vice-championne olympique qui devait être opérée, ce lundi 26 mars à Paris, des ligaments du genou, la gymnastique féminine roumaine compte sur sa dernière génération de petits modèles, si décevants lors des Internationaux de France, pour démontrer que son succès n'était pas celui d'un système politique, mais d'une politique sportive.

GILLES VAN KOTE

ATHLÉTISME : championnats du monde de cross-country

Skah triomphe des Kenyans

Disputés par quelque six cents concurrents représentant soixante-sept pays (record absolu de participation), les championnats du monde de cross-country ont été marqués samedi 24 mars à Aix-les-Bains par les succès individuels d'une Américaine, Lynn Jennings, et d'un Marocain, Khalid Skah, ainsi que par l'échec collectif des Français.

AIX-LES-BAINS (Savoie)

de notre envoyé spécial

Le Français Paul Arpin et le Kenyan John Ngugi sprintaient vers la ligne d'arrivée des championnats du monde de cross-country au terme de 12,200 kilomètres de course. Le quadruple champion du monde (1986 à 1989) coude à coude avec l'enfant du pays ! A une minute près, cette lutte éperdue aurait renversé de bonheur les quelque trente mille spectateurs qui ont passé leur samedi après-midi sur les pelouses ensoleillées l'hippodrome d'Aix-les-Bains. Un Français à la lutte avec un de ces Kenyans mythiques, cela aurait été le plus beau final imaginable à cette fête de la course à travers champs. Une image choc, si le vainqueur n'avait pas franchi la ligne d'arrivée 53 secondes auparavant, si Arpin et Ngugi ne s'étaient pas disputé la vingtième place. Une image révélatrice en tout cas d'un double échec.

Sur le parcours où avaient eu lieu un mois auparavant les championnats nationaux, l'équipe de France, qui était une des meilleures du monde dans cette discipline depuis 1986 et espérait donc tenir les tout premiers rôles, a subi un lourd échec aussi bien chez les femmes que chez les hommes. Détenteurs des titres masculins individuel et collectif depuis 1986, les Kenyans pensaient être en mesure de s'imposer une cinquième fois consécutive sur les deux tableaux. La victoire par équipe n'a été qu'une maigre consolation.

Après avoir laissé le Français Thierry Pantel et l'ancien champion du monde junior éthiopien Abede Addis s'asphyxier en tête lors des deux premiers tours, les coureurs des hauts plateaux ont mené la course à leur guise, c'est-à-dire en multipliant les accélérations. Bien que John Ngugi, trop prodigue de ses efforts (il sauta notamment une butte comme une haie de steeple), ait été décroché à 2 kilomètres du but, il semblait, que quatre de ses lieutenants, Tanui, Korir, Mutwol ou Kinuthia, contrôlaient la situation : il n'y avait plus que le Marocain Khalid Skah et l'Ethiopien Bulbula Haji pour s'accrocher à leur longue foulée.

Aptitude à souffrir

Qui, à ce moment, aurait douté que le premier à franchir la ligne d'arrivée ne porterait le maillot rouge du Kenya ? Leur hégémonie sur le demi-fond et le fond est telle depuis l'effacement des Ethiopiens que les spécialistes ne savent plus comment l'expliquer. La vie en altitude et la longueur des fémurs ne paraissant plus aussi déterminantes qu'à une certaine époque, un ancien coureur britannique a ainsi longuement disserté dans le *Times* sur certaines coutumes, comme la circoncision pratiquée chez les adolescents nandis (tribu dont sont originaires la grande majorité des champions kenyans), qui joueraient un rôle dans leur aptitude à endurer la souffrance des courses longues.

Or, à moins de 1 kilomètre du but, seule la capacité à souffrir plus que les autres permet de vaincre dans une épreuve menée à plus de 20 kilomètres heure. Comment Khalid Skah a-t-il donc réussi à se transcender pour fausser alors compagnie à Tanui et Korir? Une fois la ligne d'arrivée franchie, le Marocain a expliqué qu'il avait voulu gagner parce que l'indépendance avait été accordée à son pays à Aix-les-Bains et qu'il voulait faire à son roi le cadeau d'une victoire dans cette ville symbole.

Au-delà de ces propos de circonstance, il est apparu que Khalid Skah, qui est âgé de vingt-trois ans et qui a été crédité d'un des meilleurs temps mondiaux sur 5 000 mètres en 1989, vit depuis quatre ans en Norvège, où il est marié et où il s'entraîne au contact de l'ancienne championne du monde de cross Ingrid Kristiansen. En clair, il bénéficie d'une des préparations les plus sophistiquées, alors que l'entraînement kenyan n'a pas varié depuis des années. Et il a l'ambition d'établir au cours de l'été prochain un nouveau record du monde du 10 000 mètres, c'est-à-dire de rivaliser avec les deux autres stars ennemies du demi-fond marocain, Saïd Aouita et Hammou Boutayeb.

Un entraînement moderne, une concurrence acharnée : voilà ce qui a sans doute permis samedi à Khalid Skah, déjà vainqueur cet hiver du cross de Bolbec et de la corrida de Houilles, de *faire* la différence avec des Kenyans dont la tactique de course « naturelle » a déjà montré ses limites lors du 10 000 mètres et du marathon olympiques de Séoul, qui avaient été les deux seules distances à leur avoir échappé.

ALAIN GIRAUDO

RÉSULTATS

ATHLÉTISME

Record du monde du javelot

Le Suédois Patrick Boden est entré dans les annales du javelot en pulvérisant, avec un jet de 89,1 mètres, le record du monde, détenu, depuis trois ans, par le Tchécoslovaque Jan Zelezny.

Agé de vingt-deux ans, Boden a effacé, l'ancien record de 87,66 m., dès son premier essai,samedi, lors d'une réunion universitaire à Austin, Texas. Originaire de la petite ville de Torsby, dans le centre de la Suède, Boden (1,94 m. pour 104 kilo- grammes), est étudiant en éducation physique à l'université du Texas. Il, est le deuxième Suédois à battre le record du monde du javelot après Erik Lundvqist qui, en 1928, était devenu le premier homme à depasser les 70 mètres.

AUTOMOBILISME

Grand Prix du Brésil de formule 1

1. Prost (Fra./Ferrari), les 307,075 kilomètres en 1 heure 37 minutes 21 secondes et 258 centièmes ; 2. Berger (Aut./McLaren-Honda) à 13 sec 564 ; 3. Senna (Bré./McLaren-Honda), à 37 sec 722 ; 4. Mansell (G.-B./Ferrari), à 47 sec 266 ; 5. Boutsen (Bel./Williams-Renault), à un tour , 6. Piquet (Bré./Benetton-Ford), à un tour ; 7. Alési (Fra./Tyrrell-Ford).

Classement du Championnat du monde

(après deux courses)

1. Senna (Bré.), 13 points ; 2. Prost (Fra.), 9 pts ; 3. Alési (Fra.), Boutsen (Bel.) et Berger (Aust.), 6 pts.

FOOTBALL

Championnat de France Première division (trentième journée)

*Bordeaux b. Paris S-G	3-0
*Brest b. Marseille	2-1
Auxerre b. *Monaco	4-2
*Sochaux et Nice	1-1
*Caen et Lyon	1-1
*Saint-Etienne et Nantes	0-0
*Lille b. Toulouse	3-0
*Toulon et Metz	1-1
*Cannes b. Mulhouse	4-1
*RP1 et Montpellier	0-0

Classement	Pts
1. Bordeaux	44
2. Marseille	41
3. Monaco	35
4. Sochaux	34
5. Lyon	33
6. Nantes	31
Paris S-G	31
8. Auxerre	29
Toulouse	29
Brest	29
Caen	29
12. Metz	28
Saint-Etienne	28
14. Lille	27
Cannes	27
16. Toulon	26
17. Montpellier	25
RP1	25
19. Nice	24
20. Mulhouse	23

Deuxième division groupe A (vingt-huitième journée)

*Nancy b. Red Star 93	1-0
*Strasbourg b. Istres	4-0
*Nîmes b. Orléans	4-1
*Martigues et Alès	1-1
*Grenoble et Bastia	1-1
*Dijon b. Reims	3-1
*Avignon et Annecy	1-1
*Gueugnon b. Louhans-Cuiseaux	2-0
*Chaumont b. Montceau	1-0

Classement	Pts
1. Nancy	45
2. Strasbourg	36
3. Nîmes	35
4. Alès	34
5. Bastia	33

groupe B (vingt-huitième journée)

*Rouen b. Saint-Seurin	2-0
*Tours et Guingamp	1-1
*Lorient et Lens	0-0
Le Havre b. *Niort	1-0
*Laval b. Abbeville	1-0
*La Roche-sur-Yon b. Quimper	1-0
*Beauvais b. Dunkerque	1-0
Rennes b. *Valenciennes	1-0
*Angers et Créteil	0-0

Classement	Pts
1. Rennes	37
2. Le Havre	34
Valenciennes	34
4. Laval	33
Rouen	33

MOTOCYCLISME

Grand Prix du Japon de vitesse

250 cc. – 1. Cadalora (Ita./Yamaha), les vingt tours en 45 minutes 55 secondes 994 centièmes (moyenne 153,066 km/h) . 2. Cardus (Esp./Honda), à 3 sec 700, 3. Zeelenberg (P-B/Honda), à 3 sec 886 ; 4. Sarron (Fra./Honda), à 4 sec 193.

500 cc. – 1 Rayney (E-U./Yamaha), les vingt-trois tours en 48 min 52 sec 475 (moyenne : 158,239 km/h) ; 2. Gardner (Aus./Honda), à 3 sec 237 ; 3. Schwantz (E-U./Suzuki), à 15 sec 556.

NATATION

Record du monde

L'Américain Tom Jager a amélioré de 31 centièmes de seconde son record du monde du 50 mètres en réussissant 21 secondes 81 centièmes, samedi 24 mars, à Nashville (Tennesse).

Record de France

Frédéric Lefèvre (Poitiers) a établi un nouveau record de France du 200 mètres quatre nages, en 2 minutes 2 secondes 83 centièmes, soit 16 centièmes de seconde de mieux que Christophe Bordeau en 1988.

RUGBY

Championnat de France (douzième journée) Groupe A Poule 1

*Auch b. Dax	19-18
La Rochelle b. *Chalon	22-13
*Grenoble b. Colomiers	44-17
*Blagnac b. PUC	27-12

Classement	Pts
1. Dax	34
2. Grenoble	32
3. Colomiers	28

Poule 2

*Racing b. Voiron	41- 6
*Graulhet et Bègles	9- 9
*Montferrand b. Biarritz	38-11
Bourgoin b. *Bayonne	21- 7

Classement	Pts
1. Bègles	30
2 Racing	29
3. Montferrand	28

Poule 3

*Nice b. Nîmes	18- 3
*Hagetmau b. Cognac	27-19
*Béziers b. Lourdes	12- 7
*Agen b. Toulon	19- 6

Classement	Pts
1. Toulon	31
2. Agen	31
3. Béziers	29

Poule 4

*Tyrosse b. Rumilly	18-12
*Brive b. Toulouse	28-25
*Perpignan b. Castres	31- 4
*Tarbes b. Narbonne	16-10

Classement	Pts
1. Toulouse	32
2. Narbonne	28
3. Tarbes	26

TENNIS

Tournoi de Key Biscayne (Floride)

Finale masculine. – Agassi (E-U.) b Edberg (Suè.), 6-1, 6-4, 0-6, 6-2.

Finale féminine. – M. Seles (You.) b. J. Wiesner (Aut.), 6-1, 6-2.

VOLLEY-BALL

Championnat de France

Demi-finales. – Fréjus b. Racing CF, 3-0 ; Cannes b. Lyon, 3-2.

Finale. – Cannes b. Fréjus, 3-0

La renaissance des médias dans les pays de l'Est

La Pologne prépare la privatisation de sa deuxième chaîne

Après avoir renoncé à « épurer » la radio-télévision publique, le gouvernement polonais se prépare à mettre fin au monopole et songe à privatiser la deuxième chaîne de télévision. Des discussions sont déjà entamées avec des groupes britanniques et français, mais cette initiative soulève de nombreuses critiques chez les professionnels et dans la classe politique.

VARSOVIE

de notre envoyée spéciale

C'était à Cracovie, le 27 février dernier. Dans les salons luxueux d'un grand hôtel de la ville, l'équipe et les invités de la radio Malopolska Fun achevaient de célébrer ensemble la naissance de la première station privée polonaise, inaugurée le matin même par de nombreuses autorités du pays. L'atmosphère était joyeuse – réchauffée il est vrai par la musique et la vodka – et M. Janowski, élu de Cracovie et vice-premier ministre, qui venait de rallier la fête, observait avec bienveillance ces manifestations d'amitié franco-polonaises. Une bonne chose, pensait-il, que cette ouverture au privé. Une méthode à appliquer d'urgence à la télévision.

« Il va falloir nous résoudre à privatiser une de nos deux chaînes, confie-t-il. *Notre télévision n'a plus d'argent et l'Etat polonais ne peut pas se permettre d'entretenir les médias.*

– Mais à qui l'attribuer ?

– *Au plus offrant ! Sans doute à des étrangers ! Ce sont eux qui ont l'argent.*

– N'y a-t-il pas là quelque danger ?

– *On est au point zéro. On n'a guère le choix. Il sera temps plus tard de penser aux dangers. Quelqu'un qui est affamé ne pense pas à l'indigestion...* »

Voilà. En quelques mots et quelques répliques énoncées sur le ton de l'évidence, se trouvait ainsi posé le problème – le dilemme – qui divise aujourd'hui la classe politique polonaise et la télévision, confrontée à la crise la plus difficile de son histoire. Va-t-il falloir privatiser une chaîne et devenir le deuxième pays – après la France – à avoir cédé au privé l'une de ses chaînes publiques ? Ou bien faut-il explorer d'urgence d'autres pistes, résister aux tentations ultra-libérales et refuser une rupture trop brutale avec la logique du tout-Etat ? Le gouvernement hésite, dépassé par l'ampleur des problèmes économiques qui l'assaillent, divisé et indécis sur le sort de la télévision.

Le débat, certes, n'est pas tout à fait nouveau, et le dossier de l'audiovisuel avait fait, avant la constitution du nouveau gouvernement, l'objet de transactions laborieuses, voire de luttes cinglantes entre Solidarité et l'ancien pouvoir communiste. L'enjeu était alors le contrôle de la radio-télévision. Un contrôle acquis finalement par Solidarité, contre l'engagement de ne pas provoquer de chasse aux sorcières.

D'*« épuration »*, comme le souhaitaient certains, il n'y a donc pas eu. Pas plus que de changement notable sur les antennes des deux chaînes publiques nationales et des quatre radios d'Etat. Le gouvernement de M. Mazowiecki a placé à la tête du comité de la radio-télévision un intellectuel fin et pondéré – M. Andrzej Drawicz, – assisté d'un vice-président – M. Lew Rywin – vieux routier de la télé. Les présentateurs de journaux les plus marqués par l'ancien régime ont disparu, conspués par des téléspectateurs ulcérés du manque de signes évidents de changement. Mais la routine et la mécanique bien huilée du système n'ont laissé aucune chance à la poignée de nouvelles recrues, proches de Solidarité, de retoucher l'édifice.

« Ni la structure hiérarchique, ni les méthodes de travail n'ont pu être amendées », déclare, sur un ton las, Maria, une journaliste de la radio, appelée, pourtant, pour ranimer l'information et organiser le changement. *« Chefs, sous-chefs, autorisations, signatures, relectures... Les responsabilités sont diluées, les bureaucrates omniprésents... et le contrôle reste permanent. Impossible de suggérer puis d'imposer une autre organisation. C'est trop tard. L'étau toujours se resserre, le système reprend ses droits. »*

Nombreux, parmi les nouveaux, sont ceux qui, comme Maria, se sentent découragés, impuissants à amender le système, frustrés dans leurs ambitions. Ecœurés aussi de voir avec quelle rapidité les anciens ont *« retourné leur veste »* et avec quel zèle ils *« servent »* le nouveau gouvernement comme ils ont servi l'ancien.

La « nouvelle morale » de M. Drawicz

Le mécontentement croît aussi chez les députés de Solidarité qui critiquent Andrzej Drawicz, et sa *« nouvelle morale »*, décidément trop complaisante. *« Sa tâche est périlleuse*, plaide Mieczyslax Gil, député de Cracovie. *Que peut-il faire ? Changer tout le personnel incompétent, endoctriné ? La relève est loin d'être assurée. Il faut être patient. »*

La patience n'étant pas la qualité première des téléspectateurs ni des journalistes, le discours passe très mal, comme l'atteste le courrier des lecteurs de nombreuses publications. C'est elle, pourtant, que prône aussi M. Drawicz, apparemment moins inquiet du travail accompli par son personnel – dont le gouvernement ne peut finalement se plaindre – que de la mauvaise santé financière de l'organisme qu'il préside et de la réforme que le gouvernement doit mettre en œuvre. Car c'est à lui, M. Drawicz, et à son adjoint, M. Rywin, que l'on a confié la charge de tracer le nouveau cadre du sytème audiovisuel polonais... et de l'ouvrir au privé. Autant dire qu'on leur demande d'orchestrer, dans un système traditionnellement monopolistique, étatique et centralisé, une véritable révolution.

Mais pour qui, en Pologne, le privé est-il encore l'ennemi ? On le pare de qualités dont il n'oserait rêver, et les jeunes téléspectateurs, en matière de médias, l'associent aux images qui parviennent *via* le câble à quelques privilégiés, ou aux clips et aux séries étrangères que diffusent, avec parcimonie, les deux chaînes publiques : une garantie de divertissement, de musique rock et d'humour.

Briser le monopole

Annoncé de longue date, un projet de loi sera donc soumis au Parlement en avril. Il ne s'agira que d'une première étape, et l'organisme public présidé par M. Drawicz restera le pivot du système ; son *« coordinateur »*, précise M. Rywin, en comparant le comité à *« un ministère »* ; d'une certaine manière aussi son « policier ». Car c'est à lui qu'incombera la responsabilité d'attribuer les autorisations de nouvelles radios ou télévisions auxquelles le ministre des télécommunications octroiera des fréquences. Qui sélectionnera ? Qui arbitrera ? *« Le ministre »*, répond M. Rywin, minimisant le rôle du comité dont les autorisations devraient avoir un caractère quasi automatique sitôt décidé de l'attribution de fréquences. *« Une autre loi dépouillera plus tard le gouvernement et le comité de leur rôle de gardien de l'audiovisuel au profit d'une commission parlementaire. Mais cela n'interviendra que dans un second temps. L'urgence, c'est de briser le monopole. »* En attendant la loi, deux expériences ont déjà fait l'objet de dérogations, approuvées à la fois par le ministère des télécommunications et le comité de la radio-télévision : Radio Malopolska Fun à Cracovie, et TV-Echo, une petite télévision installée à Wroclaw (Silésie) au dernier étage d'une cité d'étudiants. Berlusconi, Murdoch, Maxwell et les autres, qui frappent déjà à la porte, attendront donc un peu.

Mais le privé pourrait bien faire son apparition là où certains ne l'attendaient vraiment pas. Car M. Jakowski n'est pas seul à envisager la privatisation de la deuxième chaîne. Une partie du gouvernement y est aujourd'hui réputée favorable. Quant au Parlement, qui s'apprête à recevoir en commissions des *« experts »* polonais et occidentaux, il se prépare, selon un sénateur, à un débat *« musclé »*.

« Avons-nous vraiment le choix ? explique M. Rywin. *Nous savons tous que l'argent de la redevance ne peut plus suffire à faire vivre nos deux chaînes ; qu'il nous faut concevoir une nouvelle économie de la télévision en phase avec l'évolution du marché publicitaire qui ne peut que décoller. Le déferlement du privé, qui s'est produit en France, en Italie et en Espagne, gagnera un jour ou l'autre la Pologne. Autant le maîtriser nous-même et en profiter en nous associant avec des groupes étrangers. »*

Vendre une chaîne ! Et à des étrangers !... La nouvelle, résumée en ces termes, a foudroyé l'ensemble du personnel de la télévision. *« C'est... criminel*, estime Tadeusz, un jeune technicien de la 2. *C'est comme vendre la bibliothèque nationale à des Italiens, la cathédrale de Cracovie à des Français ou notre drapeau à des Anglais ou à des Américains. Il y a des choses sacrées auxquelles on ne doit pas toucher. A-t-on jamais entendu parler d'un pays assez fou pour vendre sa télévision ? »*

« Oui, la France », répond tranquillement Januz Pichlak, président de l'association des journalistes de télévision. *« Avec des conséquences désastreuses sur le niveau général de toutes les chaînes. »* Certes, le dossier n'est guère bouclé. La rumeur d'une prise de contrôle de la 2 par les Anglais de Channel Four a été démentie et une concertation a été engagée entre la direction et quelques représentants du personnel. Mais M. Lew Rywin, qui se récrie devant l'accusation de *« marchander un bien collectif »*, est bien décidé. *« D'abord, je ne vends pas, je restructure*, précise-t-il. *Je sauve une chaîne condamnée (la 2) en répondant aux besoins du marché et je concentre l'argent de la redevance sur la première chaîne dont je pourrai améliorer la qualité. »* Inutile, bien sûr, de rêver à la création d'une troisième chaîne nationale. *« Nous ne l'autorisons pas dans l'immédiat. Le marché ne le permet pas. Nous n'autoriserons que des télévisions locales, à capitaux majoritairement polonais. »* La 2 sera ainsi protégée.

Aucune alliance n'a encore été conclue, et M. Lew Rywin affirme vouloir rencontrer tous les étrangers intéressés par une participation au capital dont l'Etat conserverait cependant 51 %. Des étrangers qui seraient *« à la fois actionnaires et partenaires »*, dit-il, en insistant sur la recherche d'un savoir-faire en matière de publicité. *« En tout cas, obligatoirement des Français et des Anglais*, précise-t-il, *pour des raisons culturelles et politiques vu la situation actuelle de l'Europe. »* Et de répéter : *« Je n'engagerai pas un tel processus sans avoir l'assurance d'une participation française. »* Des négociations sont d'ailleurs en cours, annonce-t-il, avec Carat Espace (de MM. Gilbert et Francis Gross) et le groupe Expand, un accord de régie ayant été passé avec l'Italien Berlusconi, le premier à avoir fait des offres dès mars 1989.

ANNICK COJEAN

POINT DE VUE

Canal Enfants en otage

par Michel Thoulouze

La Lyonnaise des eaux est montée en ligne pour interdire Canal Enfants et son développement, en pesant de tout son poids pour faire refuser les fréquences hertziennes nécessaires à sa survie. On donne des coups de pied dans le ventre de la mère en souhaitant voir naître Canal Enfants handicapés. Tout cela, en arguant avec un culot inouï : de la défense du câble !

Moi, le câble, je le vis au quotidien, en ayant créé Planète Câble, la seule chaîne documentaire d'Europe, et je sais que l'on ne vend pas des tuyaux mais des programmes !

La Lyonnaise a le monopole absolu du câble sur Paris, mais où sont les actions de promotion pour le câble à Paris ? Sur quels murs sont les affiches ? Où est la publicité dans les journaux ? Avez-vous reçu un mailing ? Où sont les chaînes thématiques initiées par la Lyonnaise ? Or les thématiques sont le moteur du câble. La Lyonnaise n'a su créer qu'une mini-généraliste : Paris Première. Or qui a besoin d'une généraliste supplémentaire ?

Avant d'essayer d'interdire, il vaudrait mieux apprendre à vendre le câble, ou, tout simplement, en avoir la volonté. Il est vrai qu'un monopole n'a pas la culture du client. Personne ne s'est jamais désabonné de l'eau courante !

Et qu'on ne vienne pas me dire : *« Il faut du temps pour apprendre ! »* Les deux autres opérateurs du câble s'investissent dans la promotion. J'ai vu des affiches sur les murs de Nice à Lille.

Que demande Canal Enfants ? 5 millions de foyers couverts par des fréquences hertziennes afin d'avoir une politique de programmes ambitieuse, pour ne pas faire ses courses exclusivement au Japon et en Corée.

Curieux : Canal Enfants ne tuerait le câble qu'à Paris ? Dans les autres villes, les autres câblo-opérateurs ne semblent pas effrayés : ils sont même entrés dans le capital de Canal Enfants.

En réalité, l'argument du coup de frein donné au câble pour Canal Enfants en hertzien ne tient pas. Les Parisiens auront deux possibilités : avoir Canal Enfants gratuitement dans le basic du câble, ou payer 65 F sur le décodeur Canal Plus.

Il est évident que ceux qui pourront avoir le câble vont choisir cette solution et comme nous le répètent à l'envi les autres câblo-opérateurs, ce sera un argument solide pour le câble. D'autant plus que Canal Enfants s'est engagé à rendre les fréquences hertziennes lorsque Paris sera suffisamment câblé.

En fait, la Lyonnaise avance masquée derrière cet argument de « défense du câble ». Curieux aussi de voir les politiques comme Bernard Pons et Robert-André Vivien apparaître en pourfendeurs de Canal Enfants. Tout cela ne serait-il pas le renforcement féroce d'un monopole sur Paris ? Non seulement la Lyonnaise décide seule des chaînes qui ont le droit d'être montrées aux Parisiens sur le câble, mais maintenant en hertzien aussi, et bientôt les nouvelles chaînes devront payer l'octroi à l'entrée de Paris !

Ce n'est pas un cauchemar. Rappelons qu'aux Etats-Unis les chaînes du câble sont tombées une à une dans le giron des opérateurs. Pourquoi Planète peut-elle être vue dans quarante villes câblées en France, alors qu'elle est considérée comme l'une des chaînes « phare » du câble, mais pas à Paris, Boulogne, Neuilly ?

Moi, j'ai une proposition à faire à madame la Lyonnaise pour la promotion du câble à Paris : qu'elle supprime ses émetteurs hertziens pour M6 et qu'elle la réserve au câble.

Bonne idée non ?...

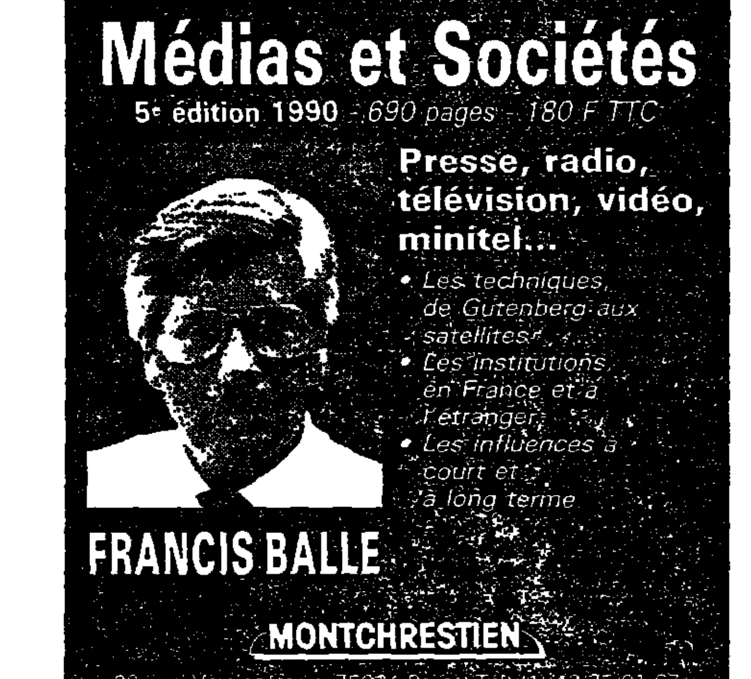
▶ Michel Thoulouze est président de Planète Câble et directeur général adjoint de Canal Plus international.

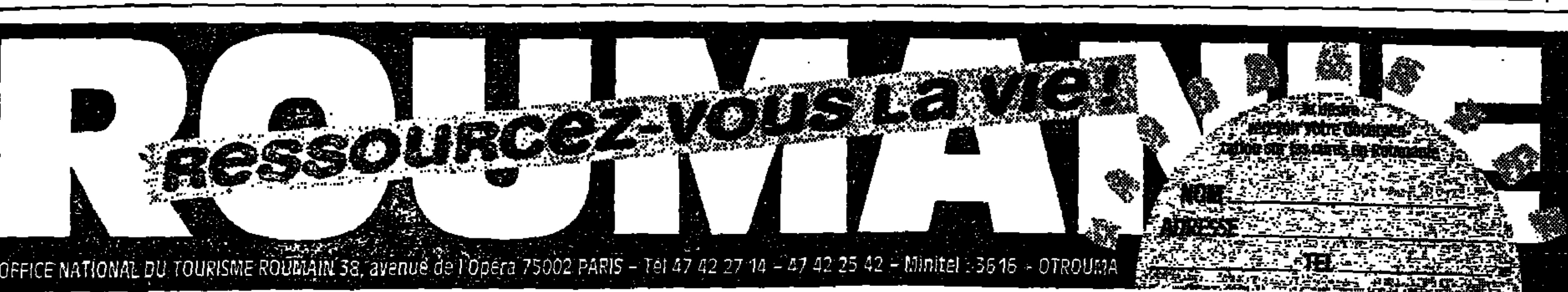
« Le Républicain lorrain » devient l'actionnaire majoritaire du « Bien public »

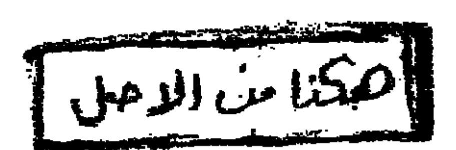
Le quotidien régional *le Républicain lorrain* (Metz), dont le directeur général, M. Claude Puhl, est aussi président de la Fédération nationale de la presse française (FNPF), vient d'augmenter sa participation dans le quotidien *le Bien public* de Dijon, de 37,17 % à 52,17 %.

Cette prise de contrôle a été annoncée le 20 mars mais le montant de la transaction n'a pas été révélé. Les 15 % supplémentaires sont détenus par la Société civile La Ferté, dont *le Républicain lorrain* vient de prendre le contrôle à hauteur de 99 % et dont le gérant est l'actuel PDG du *Bien public*, M. Arnould Thénard. Ce dernier conserve 37,37 % du capital du quotidien de Dijon, le reste des parts étant aux mains de la Compagnie luxembourgeoise de télédiffusion (CLT), qui en détient 9,92 %, et de petits porteurs qui totalisent 0,54 %.

Le Bien public, vice-doyen de la presse française après *le Courrier de Saône-et-Loire*, a été fondé en 1850 par les familles Jobard et Thénard. Il vend, selon l'OJD 1988, 50 854 exemplaires en Côte-d'Or et projette de lancer un « quotidien du septième jour ». Il a aussi des activités télématiques de voyage, d'affichage rural et d'édition. Son chiffre d'affaires annuel est de 130 millions de francs. *Le Bien public* et *le Républicain lorrain* étaient déjà associés, avec d'autres titres régionaux, dans TV Concept, société de production télévisuelle créée en novembre 1989.







AGENDA

CINÉMA

LUNDI 26 MARS

CENTRE GEORGES POMPIDOU

SALLE GARANCE (42-78-37-29)

LUNDI

Le Cinéma cubain : Kid Chocolate (v.o. s.t.f.), de Gerardo Chijona ; la Unica (1952, v.o. s.t.f.), de Ramon Peon, 14 h 30 ; Hombres de Mal Tiempo (1968, v.o. s.t.f.), d'Alejandro Saderman ; 55 Hermanos (1978, v.o. s.t.f.), de Jesus Diaz, 17 h 30 ; Rio Negro (1977, v.o. s.t.f.), de Manuel Pérez, 20 h 30.

LES FILMS NOUVEAUX

LA CAMPAGNE DE CICÉRON. Film français de Jacques Davila : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Racine Odéon, 6e (43-26-19-68) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LE DÉCALOGUE 5, TU NE TUERAS POINT. (*) Film polonais de Krzysztof Kieslowski, v.o. : Saint-André-des-Arts II, 6e (43-26-80-25) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60).

LE DÉCALOGUE 6, TU NE SERAS PAS LUXURIEUX. Film polonais de Krzysztof Kieslowski, v.o. : Saint-André-des-Arts II, 6e (43-26-80-25) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60).

PROFOND DÉSIR DES DIEUX. Film japonais de Shohei Imamura, v.o. : Panthéon, 5e (43-54-15-04).

ROGER ET MOI. Film américain de Michael Moore, v.o. : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

SHE-DEVIL. Film américain de Susan Seidelman, v.o. : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Wepler II (ex-Images), 18e (45-22-47-94).

LES EXCLUSIVITÉS

ADIEU AU FAUX PARADIS (All., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

ALWAYS (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01).

LES AVENTURES DU BARON DE MUNCHAUSEN (A., v.f.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

BAGDAD CAFÉ (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LE BAL DU GOUVERNEUR (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).

LA BAULE - LES PINS (Fr.) : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59).

BERLIN JÉRUSALEM (Fr.-Isr., v.o.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

BORIS GODOUNOV (Fr.-Esp.-Youg., v.o.) : Vendôme Opéra, 2e (47-42-97-52).

BRÈVE HISTOIRE D'AMOUR (Pol., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

LE CERCLE DES POÈTES DISPARUS (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; v.f. : Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler II (ex-Images), 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LE CHAMPIGNON DES CARPATHES (Fr.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

CHÉRIE, J'AI RÉTRÉCI LES GOSSES (A., v.o.) : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

CHET BAKER, LET'S GET LOST (A., v.o.) : 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; George V, 8e (45-62-41-46).

CINÉMA PARADISO (Fr.-It., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06).

CRIMES ET DÉLITS (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

LE DÉCALOGUE 1, UN SEUL DIEU TU ADORERAS (Pol., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

LE DÉCALOGUE 2, TU NE COMMETTRAS POINT DE PARJURE (Pol., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

LE DÉCALOGUE 3, TU RESPECTERAS LE JOUR DU SEIGNEUR (Pol., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

LE DÉCALOGUE 4, TU HONORERAS TON PÈRE ET TA MÈRE (Pol., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

DÉLIT DE FUITES (Sov., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

DO THE RIGHT THING (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

ÉLÉMENTAIRE, MON CHER... LOCK HOLMES (Brit., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Pathé Wepler II (ex-Images), 18e (45-22-47-94).

ENTRE CIEL ET TERRE (A., v.f.) : La Géode, 19e (46-42-13-13).

ERREUR DE JEUNESSE (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

ET LA LUMIÈRE FUT (Fr.-All.-It.) : Latina, 4e (42-78-47-86).

LE FANTOME DE L'OPÉRA (*) (A., v.o.) : Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

LE FESTIN DE BABETTE (Dan., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

LA FÊTE DES PÈRES (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LA FILLE DES COLLINES (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95).

LE GRAND BLEU (Fr., v.f.) : Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

LA GUERRE DES ROSE (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

HAITIAN CORNER (haïtien, v.o.) : UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59).

L'INCINÉRATEUR DE CADAVRES (tchèque, v.o.) : Accatone, 5e (46-33-86-86).

INDIANA JONES ET LA DERNIÈRE CROISADE (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46).

L'INSOUTENABLE LÉGÈRETÉ DE L'ÊTRE (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

ITINÉRAIRE D'UN ENFANT GATÉ (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46).

JOHANNA ET LA SORCIÈRE (Autr., v.f.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Le Berry Zèbre, 11e (43-57-51-55).

LA LÉGENDE DU SAINT BUVEUR (Fr.-It., v.o.) : Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

LES LIAISONS DANGEREUSES (A., v.o.) : Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

MAMAN (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46).

MANIKA UNE VIE PLUS TARD (Fr., v.o.) : Reflet Logos I, 5e (43-54-42-34) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

MAUVAIS SANG (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

MERY POUR TOUJOURS (It., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86) ; Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; v.f. : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

MEURTRE DANS UN JARDIN ANGLAIS (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

MILOU EN MAI (Fr.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Miramar, 14e (43-20-89-52).

MON VINGTIÈME SIÈCLE (Hong., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

MORTU NEGA (bissauguinéen, v.o.) : UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59).

MUSIC BOX (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; v.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

MYSTERY TRAIN (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

NÉ UN 4 JUILLET (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06).

NÉS DES ÉTOILES (Jap., v.f.) : La Géode, 19e (46-42-13-13).

NIKITA (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Rex (le Grand Rex), 2e (42-36-83-93) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

NOCE BLANCHE (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82).

NOCTURNE INDIEN (Fr., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Le Triomphe, 8e (45-74-93-50).

NOUS NE SOMMES PAS DES ANGES (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; v.f. : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

OLIVER ET COMPAGNIE (A., v.f.) : Club Gaumont (Publicis Matignon), 8e (43-59-31-97) ; Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) ; Denfert, 14e (43-21-41-01) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

OUBLIER PALERME (It.-Fr., v.o.) : Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

LE PETIT DIABLE (It., v.o.) : Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

LA PETITE VÉRA (Sov., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

POTINS DE FEMMES (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).

POURQUOI BODHI-DHARMA EST-IL PARTI VERS L'ORIENT ? (coréen, v.o.) : 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83).

QUAND HARRY RENCONTRE SALLY (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

LE REPAIRE DU VER BLANC (*) (Brit.-A., v.f.) : Brady, 10e (47-70-08-86).

RIPOUX CONTRE RIPOUX (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Pathé Wepler II (ex-Images), 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

SEXE, MENSONGES ET VIDÉO (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

STAN THE FLASHER (*) (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88).

SUSIE ET LES BAKER BOYS (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

LE TEMPS DES GITANS (Youg., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

THE MAHABHARATA (Fr., v.o.) : Max Linder Panorama, 9e (48-24-88-88).

TU NE TUERAS POINT (*) (Pol., v.o.) : Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82).

UN HÉROS COMME TANT D'AUTRES (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46).

UN MONDE SANS PITIÉ (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Le Triomphe, 8e (45-74-93-50) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

UN POISSON NOMMÉ WANDA (A., v.o.) : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16).

UNE SAISON BLANCHE ET SÈCHE (A.) : Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23).

VALMONT (Fr., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16).

VENUS PETER (Brit., v.o.) : Reflet Logos II, 5e (43-54-42-34) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LA VIE EST UN LONG FLEUVE TRANQUILLE (Fr.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LA VIE ET RIEN D'AUTRE (Fr.) : Le Triomphe, 8e (45-74-93-50).

LE VISITEUR DU MUSÉE (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (45-44-28-80).

LE VOLEUR DE SAVONNETTES (It., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

YAABA (Burkina-Faso, v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

THÉATRES

ATALANTE (46-06-11-90). Naître coupable, naître victime : 20 h 30.

ATELIER (46-06-49-24). Popkins : 21 h.

BATACLAN (47-00-30-12). ◇ Match d'improvisation : 21 h.

BERRY (43-57-51-55). ◇ Cabeza de Vaca : 20 h 30.

CENTRE GEORGES-POMPIDOU (42-74-42-19). ◇ La Question : 18 h 30. ◇ L'Arbre seul : 19 h. ◇ Guiseppe Conte : 21 h. Grande salle. ◇ Hommage à Samuel Beckett : 20 h 30.

COMÉDIE CAUMARTIN (47-42-43-41). C'est dingue : 19 h 30. Quinte flush : 21 h.

COMÉDIE-FRANÇAISE AUDITORIUM DE LA GALERIE COLBERT (40-15-00-15). ◇ Lacordaire : 18 h 30.

DAUNOU (42-61-69-14). Le Diamant rose : 21 h.

EDGAR (43-20-85-11). Les Babas-Cadres : 20 h 15. Nous on fait où on nous dit de faire : 22 h.

EDOUARD-VII SACHA GUITRY (47-42-59-92). Les Maxibules : 20 h 45.

GRAND THÉATRE D'EDGAR (43-20-90-09). Histoire d'en rire : 20 h 15. Apostrophons-nous : 22 h.

HUCHETTE (43-26-38-99). La Cantatrice chauve : 19 h 30. La Leçon : 20 h 30. Diablogues de sourds : 21 h 30.

LUCERNAIRE FORUM (45-44-57-34). Petite salle. La Chorale : 20 h. Théâtre noir. Le Petit Prince : 18 h 45. Huis clos : 21 h 45. Théâtre rouge. Zistoir Rosette : 20 h. La Terre est une pizza : 21 h 30.

MADELEINE (42-65-07-09). ◇ Les Sept Miracles de Jésus : 20 h 30.

MARAIS (42-78-03-53). L'Avare : 20 h 45.

ROSEAU-THÉATRE (42-71-30-20). Céline ou l'Extraordinaire Epopée de Ferdinand Bardamu : 20 h 30.

THE SWEENEY (46-33-28-12). ◇ Still Life : 20 h.

THÉATRE EN ACTES (43-57-42-14). ◇ Vive Valeque (Vis et porte-toi bien) : 19 h 30.

TRISTAN-BERNARD (45-22-08-40). La Drague : 21 h.

BALLETS

OPÉRA DE PARIS. PALAIS GARNIER (47-42-53-71). Ecole du Ballet de l'Opéra de Paris, 19 h 30, mar. Jeux d'enfants, les Forains, Daphnis et Chloé. Dir. Claude Bessy.

PALAIS DES CONGRÈS (47-58-40-45). Ballet du Théâtre Kirov de Leningrad, 20 h 30, mar. Mise en scène et chor. Marius Petipa, Lev Ivanov. Téléphone location : 48-78-75-15.

COMÉDIE MUSICALE

OPÉRA-COMIQUE. SALLE FAVART (42-86-88-83). Le Potomak, les 27, 28, 29, 30, 31 mars, 1er avril, 19 h 30, mar. Le Bal masqué de Poulenc-Jacob, le Gendarme incompris de Cocteau-Radiguet-Poulenc, Caramel mou de Milhaud, le Piège de Méduse de Satie, les Pélicans de Radiguet-Auric. Théâtre bouffe. Mise en scène Olivier Bénézech. Orchestre régional de Picardie, Sinfonietta d'Amiens, dir. Patrick Fournillier. Chor. Louis Ziegler. Avec Michel Verschaeve, Michaël Denard, Martine Chauvin, Mathias Jung, Jean-Claude Mathon, Léon Napias, Lydie Pruvot.

THÉATRE DE PARIS (42-80-09-30). Cats, 20 h 30, mar. D'après T.-S. Eliot. Mise en scène et chor. Gillian Lynne. Dir. mus. Paul Morris. Musique de Andrew Lloyd Webber. 3 heures. Téléphone location : 42-80-09-30.

CONCERTS

CHATELET. Théâtre musical de Paris. 40-28-28-40). Michaël Levinas. 12 h 45 lun. Piano. Œuvres de Beethoven.
Musica Antique de Cologne. 20 h 30 lun. Dir. Reinhard Goebel. Œuvres de Scheimzer, Biber, J.-S. Bach.

ÉGLISE DES BILLETTES. (42-46-06-37). Académie Saint-Cécile. 20 h 30 mar. Dir. Philippe Couvert. Claude Wassmer (basson). Œuvres de Vivaldi, Schemelzer, Rosenmuller, Biber, Farina, Purcell. Dans le cadre du Festival des instruments anciens. Tél. location : 42-33-43-00.

ÉGLISE NOTRE-DAME DU LIBAN. Orchestre symphonique Paris Rive-Droite. 20 h 30 mar. Dir. Michel Podolak. Œuvres de Bach, Beethoven, Wagner.

ÉGLISE SAINT-EUSTACHE. Orchestre de chambre Jean-Louis Petit. 20 h 30 mar. Dir. Jean-Louis Petit. Chorale Huguette Calmel. « Requiem » de Mozart. Tél. location : 42-62-40-65.

ÉGLISE SAINT-GERMAIN-L'AUXERROIS. Orchestre de chambre, Chœur Arpeggione de Gagny. 20 h 30 mar. Dir. Patrick Marco. Œuvres de Mozart. Tél. location : 45-23-18-25.

ÉGLISE SAINT-GERMAIN-DES-PRÉS. Orchestre et chœur du conservatoire J.-P. Rameau. 20 h 30 mar. Dir. Lucien Lesage. Jean Galard (orgue). Œuvres de Bach. Tél. location : 43-25-79-82.

ÉGLISE SAINT-JULIEN-LE-PAUVRE. La Symphonie du Marais. 20 h 30 lun. Dir. Hugo Reyne. Œuvres de Delalande, Lully. Dans le cadre du Festival des instruments anciens. Tél. location : 42-33-43-00.

NOTRE-DAME DE PARIS. Philippe Lefebvre. 20 h 45 lun. Orgue. Jacques Leclercq, Anne Marbeau, Sylvain Lemarié (récitants). Lecture illustrée de « l'Apocalypse, un livre pour notre temps ».

PALAIS DE L'UNESCO (45-68-25-53). Quatuor Margand. 13 h mar. Œuvres de Beethoven, Ibert.

SALLE GAVEAU (49-53-05-07). Marie-Paule Siruguet. 20 h 30 lun. Piano. Œuvres de Mozart, Debussy, Brahms.

SALLE PLEYEL (45-63-88-73). Nikita Magaloff. 20 h 30 mar. Piano. Œuvres de Mendelssohn, Prokofiev, Scriabine.

THÉATRE GRÉVIN (42-46-84-47). Centre national de musique de chambre d'Aquitaine. 20 h 30 lun. Véronique Roux (piano). Œuvres de Roussel, Cras Aubert. Tél. location : 43-58-75-10.

THÉATRE DU LIERRE (45-86-16-42). Quatuor Nomad. Lun. sauf le 24 mars. 20 h 30. « Patio ». Mise en scène Farid Paya. Tél. location : 45-88-55-83.

THÉATRE DE LA VILLE (42-74-22-77). Martial Solal. 20 h 45 lun. Piano. Il joue sur un film de Marcel L'Herbier « Feu Mathias Pascal ».
Brij Narayan. 18 h 30 mar. Sarod. Zakir Hussain (tabla), C. Ledoux (tampura). Musique de l'Inde du Sud.

MUSIC-HALL

CAFÉ DE LA DANSE (48-05-57-22). Colette Magny, 20 heures, mar.

LA CIGALE (42-23-38-00). Alain Bashung, 20 heures, lun.

L'ESPACE EUROPÉEN (42-93-69-68). Anna Baum, 22 h 30, lun., mar. Dans le cadre du Chorus des Hauts-de-Seine.

MOGADOR (48-78-75-00). Barbara, 20 h 30, mar.

OPÉRAS

CHATELET. THÉATRE MUSICAL DE PARIS (40-28-28-40). Le Malade imaginaire, les 27, 28, 29, 30, 31 mars, 1, 3, 4, 5, 6, 7, 8 avril, 20 heures, mar. Comédie de Molière, musique de Charpentier. Mise en scène Jean-Marie Villégier, Christophe Galland. Chor. Francine Lancelot, Andrea Francalanci. Les Arts florissants, dir. William Christie. Ensembles Clément Janequin, Ris et Danceries. Avec Jean Dautremay, Nelly Borgeaud, Isabelle Desrochers, Denis Léger-Milhau, Christine Murillo (comédiens), Monique Zanetti, Claire Brua, Noémi Rime, Howard Crook, Jean-François Gardeil, Bernard Deletré (chanteurs).

OPÉRA DE LA BASTILLE (40-01-16-16). Les Troyens, les 27, 29 mars, 4 avril, 19 h 30, mar. Opéra de Berlioz, actes III, IV et V les Troyens à Carthage. Mise en scène Pier-Luigi Pizzi. Orchestre et chœurs de l'Opéra de Paris, dir. Myung-Whun Chung. Avec Shirley Verrett, Colette Alliot-Lugaz (mezzo-sopranos), Gary Bachlund, George Gray, Donald Kaasch (ténors), Nadine Denize (contralto).
Les Troyens, les 28 mars, 3 avril, 19 h 30, lun. Opéra de Berlioz, actes I et II la Prise de Troie. Mise en scène Pier-Luigi Pizzi. Orchestre et chœurs de l'Opéra de Paris, dir. Myung-Whun Chung. Avec Grace Bumbry (soprano), Colette Alliot-Lugaz (mezzo-soprano), Gary Bachlund, George Gray (ténors).

SPECTACLES NOUVEAUX

(Les jours de première et de relâche sont indiqués entre parenthèses.)

UNE JOURNÉE CHEZ MA MÈRE. Michodière (47-42-95-23) (dim. soir, lundi) 21 h ; dim., 15 h 30.

DOUZE HOMMES EN COLÈRE. Le Plessis-Robinson. Amphithéâtre Pablo-Picasso (46-30-45-29). Jeudi, vendredi, samedi à 21 h ; dimanche à 17 h.

LA QUESTION. Centre Georges-Pompidou (42-74-42-19) (mardi) 18 h 30.

LE PETIT SILENCE D'ELISABETH. Théâtre national de la Colline (43-66-43-60) (dim. soir, lun.), 21 heures ; dim., 16 h.

LA VIE DE GALILÉE. Comédie-Française (40-15-00-15). Samedi, dimanche, mardi à 20 h 30.

CABESA DE VACA. Berry théâtre (43-57-51-55). Lundi et mardi à 20 h 30 (26).

HOM. Théâtre des Deux Portes (43-66-42-17). Mardi à 20 h 30 (27).

MICHEL BOUJENAH : ALBERT. Olympia (47-42-25-49) (lun.), 20 h 30 ; dim., 17 h et 20 h 30 (27).

NI SALA, NI MALEC. Déjazet. TLP (42-85-30-31) (dim. soir, lun.), 20 h 30 ; dim., 15 h 30 (27).

LA TRAVERSÉE DE L'HIVER. Théâtre Renaud-Barrault (42-56-60-70) (dim. soir, lun.), 20 h 30 ; dim., 15 h (27).

PARIS EN VISITES

MARDI 27 MARS

« La cathédrale orthodoxe russe », 14 h 30, 12, rue Daru (E. Romann).

« Hôtels et jardins du Marais sud, place des Vosges », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« Salons décorés des beaux hôtels du 9e arrondissement », 14 h 45, métro Cadet (M. Banassat).

« Découverte du nouveau quartier Plaisance », 14 h 45, métro Plaisance (V. de Langlade).

« La transition du gothique à la Renaissance : Saint-Etienne-du-Mont, 15 h, devant l'église, rue de la Montagne-Sainte-Geneviève.

« Arts de la Chine au musée Cernuschi », 15 h, 7, rue Velasquez (Monuments historiques).

« La maison de Marie Touchet et le cellier gothique de l'abbaye d'Ourscamp », 15 h, 22 bis, rue du Pont-Louis-Philippe. Tél. au 45-55-67-93 pour confirmation (D. Bouchard).

« L'Opéra Garnier », 15 h, hall d'entrée (P.-Y. Jaslet).

« Les logis de Georges Sand, Chopin, Delacroix, Talma dans le quartier du romantisme » (intérieurs), 15 h, place Saint-Georges (M. Hager).

« Cités d'artistes et jardins secrets de Montmartre », 15 h, métro Abbesses (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« L'hôtel de Bourrienne », 15 h, 58, rue d'Hauteville (Paris et son histoire).

CONFÉRENCES

1, rue des Fossés-Saint-Bernard (auditorium), 18 h : « L'indispensable étranger : le Mamlouk », par J.-C. Garcin (Institut du monde arabe).

55, rue du Cherche-Midi, 18 h 30 : « Le rationalisme constructif et le problème générique de la voûte », par J. Lucan (Société française des architectes).

146, rue Raymond-Losserand, 20 h 15 : Hypnose et auto hypnose », par D. Varma. Entrée libre (Soleil d'or).

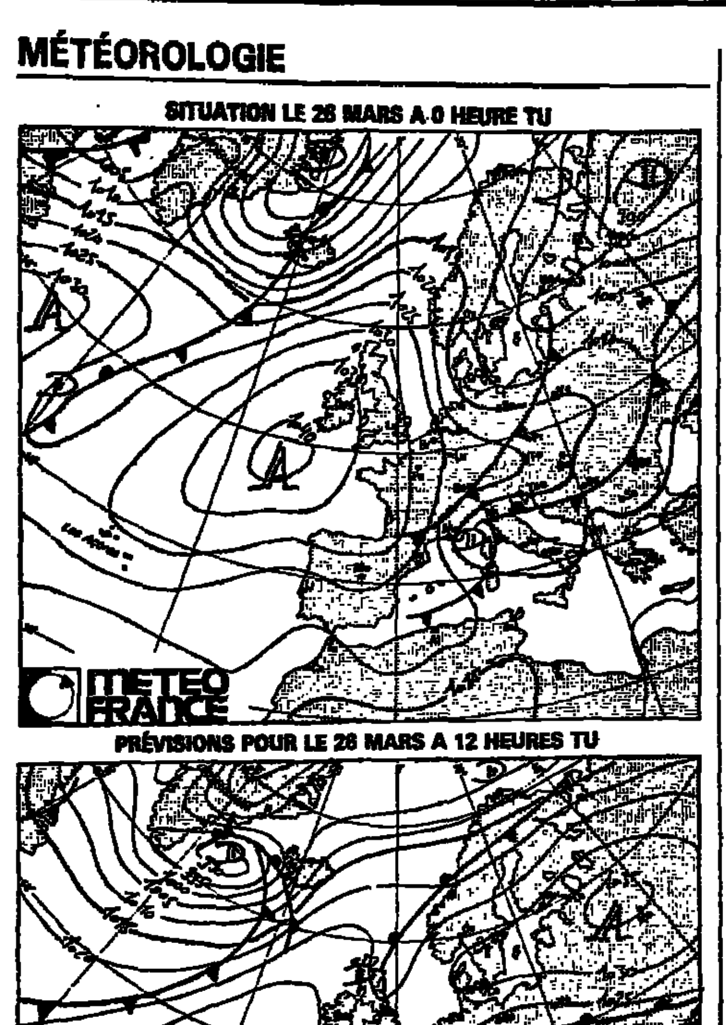
28, avenue Georges-V, 15 h : « Egypte ancienne : légendes, mystifications et réalités » (Paris et son histoire).

30, avenue Corentin-Cariou (forum d'Explora), 15 h : « Le mois de la mer : le ramassage des nodules en direct », par J.-P. Lenoble (Cité des sciences et de l'industrie).

AGENDA

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 26 MARS A 0 HEURE TU



Evolution probable du temps en France entre le lundi 26 mars à 0 heure et le mardi 27 mars à 24 heures.

Les hautes pressions centrées sur l'Atlantique continueront à diriger sur la France un courant froid de secteur Nord.

Les basses pressions de Méditerranée maintiendront sur le sud-est du pays un temps nuageux et passagèrement pluvieux, voire orageux.

Entre ces deux centres d'action, le vent de nord à nord-ouest se renforcera près du golfe du Lion.

Mardi : Nuages et averses sur le Sud et l'Est, éclaircies ailleurs.

Du Pas-de-Calais à la Bretagne, à l'Aquitaine, au Centre, à l'Ile-de-France et à la Lorraine, nuages et éclaircies se partageront le ciel. Les nuages seront plus nombreux près de la Manche tandis que de larges éclaircies se développeront du sud de la Bretagne à la Vendée et à la région landaise.

Le reste du pays connaîtra un temps très nuageux.

Le sud des Alpes, la Côte d'Azur et la Corse subiront des averses orageuses et risqueront la grêle.

De la Franche-Comté et des Alpes du Nord à la Provence ainsi que sur les Pyrénées, les nuages donneront parfois quelques précipitations, sous forme de neige au-dessus de 500 m d'altitude.

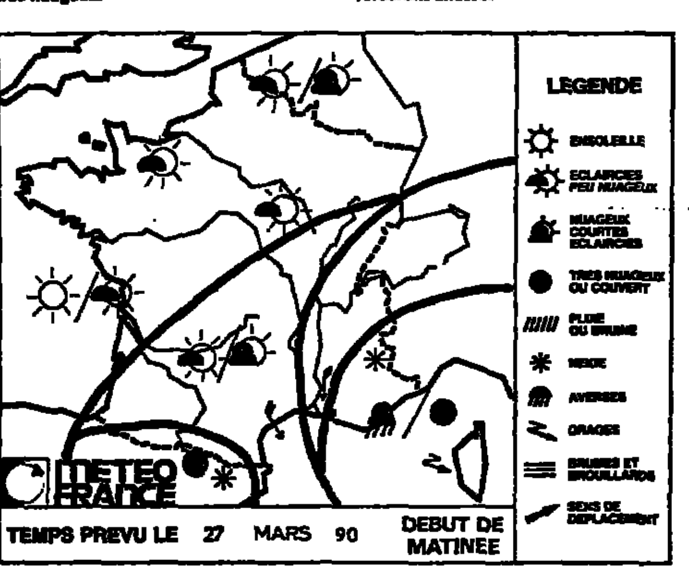
De l'Alsace au Massif Central et aux régions pyrénéennes, beaucoup de nuages mais les averses devraient rester rares. Il tombera encore quelques flocons au-dessus de 500 m.

Les températures minimales seront généralement comprises entre −2 et 2° C. Elles avoisineront 3 à 5° C près du littoral de la Manche et de l'Atlantique, 6 à 8° C près de la Méditerranée.

Les températures maximales varieront souvent entre 8 et 11° C.

Elles atteindront cependant 12 à 14° C sur le Sud-Ouest, 14 à 16° C sur le Sud-Est.

Le vent soufflera modérément de secteur Nord, mistral et tramontane se renforceront encore.



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé le 25-3-1990
Valeurs extrêmes relevées entre le 25-3-1990 à 6 heures TU et le 26-3-1990 à 6 heures TU

FRANCE			
AJACCIO	18	10	N
BIARRITZ	12	5	A
BORDEAUX	13	3	N
BOURGES	10	0	C
BREST	11	5	P
CAEN	9	2	A
CHERBOURG	9	3	D
CLERMONT-FER	10	2	C
DIJON	10	2	N
GRENOBLE SMH	10	5	C
LILLE	8	2	A
LIMOGES	9	1	+
LYON	10	4	C
MARSEILLE-MAR	15	7	D
NANCY	8	1	C
NANTES	11	0	N
NICE	16	6	O
PARIS-MONTS	9	3	C
PAU	11	1	A
PERPIGNAN	15	6	D
RENNES	11	0	B
ST-ETIENNE	8	2	P
STRASBOURG	10	2	P
TOURS	10	−1	D
TOULOUSE	12	3	N
POINTE-A-PITRE	31	20	N

ÉTRANGER			
ALGER	18	11	N
AMSTERDAM	9	3	A
ATHÈNES	20	13	N
BANGKOK	36	25	C
BARCELONE	15	6	D
BELGRADE	23	7	C
BERLIN	9	3	N
BRUXELLES	8	3	A
LE CAIRE	23	12	D
COPENHAGUE	10	1	N
DAKAR	31	21	D
DELHI	27	15	N
DJERBA	22	17	N
GENÈVE	9	1	−
HONGKONG	28	19	P
ISTANBUL	18	12	D
JÉRUSALEM	16	4	D
LISBONNE	22	12	D
LONDRES	11	2	D
LOS ANGELES	19	13	D
LUXEMBOURG	6	0	A
MADRID	17	1	D
MARRAKECH	26	10	D
MEXICO	24	9	B
MILAN	20	3	P
MONTRÉAL	4	−5	D
MOSCOU	9	2	D
NAIROBI	26	18	C
NEW-YORK	9	2	D
OSLO	12	3	D
PALMA-DE-MAJ.	19	9	P
PÉKIN	12	4	C
RIO-DE-JANEIRO	27	24	C
ROME	17	11	C
SINGAPOUR	35	26	C
STOCKHOLM	8	0	N
SYDNEY	26	21	N
TOKYO	13	5	D
TUNIS	23	11	P
VARSOVIE	9	1	N
VENISE	14	5	O
VIENNE	13	3	C

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

RADIO-TÉLÉVISION

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément du samedi daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » □ Film à éviter ■ On peut voir ■■ Ne pas manquer ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Lundi 26 mars

TF 1

20.40 **Feuilleton : Raid contre la Mafia.** Avec Michele Placido (4e épisode).
22.25 **Magazine : Médiations.**
▶ De François de Closets, Richard Michel, Jean-Marie Perthuis. Crèches : Les bébés en colère.
23.50 **Magazine : *Minuit sport.***
0.20 **Journal, Météo et Bourse.**

A 2

20.40 **Les Minerves 1990.** Soirée spéciale de remise des prix du Festival *français du film publicitaire par un jury présidé* par Jérôme Bonaldi, à La Cigale.
22.05 **Documentaire : L'amour en France.** *De Daniel Karlin et Tony Lainé.*
23.10 **Informations : 24 heures sur la 2.**
23.25 **Météo.**
23.30 **Magazine : Du côté de chez Fred.** Spécial Sophie Marceau.

FR 3

20.35 **Cinéma : La mariée était en noir.** ■■ Film français de François Truffaut (1967). Avec Jeanne Moreau, Claude Rich, Jean-Claude Brialy.
22.25 **Journal et Météo.**
22.50 **Magazine : Tempsions.** Thème : La vengeance.
23.40 **Magazine : Océaniques.** Philippe Soupault et le surréalisme, par Bertrand Tavernier.

CANAL PLUS

20.30 **Cinéma : L'enfant du diable.** ■ Film américain de Peter Medak (1980). Avec George C. Scott, Trish Van Devere.
22.15 **Flash d'informations.**
22.25 **Magazine : Lundi sport.** Football ; à 22.40, boxe ; à 23.55, basket *professionnel américain.*
0.55 **Cinéma : Les prédateurs de la nuit.** □ Film français de Jess Franco (1988). Avec Helmut Berger.

LA 5

20.40 **Téléfilm : Ça drague à tout va.** De Charles E. Sellier, avec Alan Saus, Mary McDonough. *Trois jeunes garçons en vacances de neige avec leur classe.*
22.20 **Série : Vendredi 13.**
23.15 **Magazine : *Arrêt sur image.***
0.00 ***Journal de minuit.***

M 6

20.35 **Cinéma : Osterman week-end.** ■■ *Film américain de Sam Peckinpah (1983).* Avec Rutger Hauer, John Hurt, Craig T. Nelson.
22.20 **Téléfilm : La voie Jackson.** De Gérard Herzog (1re partie, rediff.). *Deux cordées rivales sur une paroi rocheuse.*
23.45 **Musique : Boulevard des clips.** (et à 0.50, 6.00).

LA SEPT

20.25 **Court métrage :*Le voyage.*** De Bahram Beyzai.
21.00 **Cinéma : Donne-moi tes yeux.** ■■ Film français de Sacha Guitry (1943). Avec Geneviève Guitry, Sacha Guitry, Marguerite Moreno.
22.35 **Court métrage : Une Lettre.** De Philippe Condroyer.
22.50 **Documentaire : Les gitans (2).** De Claude Fléouter et Robert Manthoulis.

FRANCE-CULTURE

20.30 **Le grand débat.** L'audiovisuel en France : inventaire avant travaux ? (2e partie).
21.30 **Dramatique.** Le théâtre des saveurs ou les neuf rasa d'André Velter, par Zéno Bianu.
22.40 **Cote d'amour.**
0.05 **Du jour au lendemain.**
0.50 **Musique : *Coda.*** Philip Dick.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 **Renseignements sur Apollon.** Concert (en direct du Grand Auditorium) : Six épigraphes antiques, de Debussy (transcription *pour orchestre de Fabrice Pierre*) ; Concerto pour clarinette et dix instruments, de Frédérick Martin ; Concerto pour piano et orchestre, de Ligeti ; Contrées d'un rêve, de Suzannze Giraud, par l'Orchestre philharmonique de Radio-France, dir. Gilbert Amy ; sol. : Robert Fontaine, clarinette, Pierre-Laurent Aimard, piano. A 22.30, Virtuoses, virtuoses : Kirsten Flagstad chante Grieg. A 23.07, Trio en fa majeur, op. 13, nº 1, de Rasetti ; The kingdom, oratorio, op. 51, d'Elgar.
0.30 **Textes et prétextes.** Dallapiccola.

Mardi 27 mars

TF 1

17.50 **Série : Hawaii, police d'Etat.**
18.45 **Avis de recherche.**
18.55 **Feuilleton : Santa-Barbara.**
19.20 **Jeu : La roue de la fortune.**
19.55 **Divertissement : Pas folles, les bêtes !**
20.00 **Journal, Météo et Tapis vert.**

20.40 **Cinéma : Signes extérieurs de richesse.** ■ Film français de Jacques Monnet (1983). Avec Claude Brasseur, Josiane Balasko, Jean-Pierre Marielle.
22.20 **Magazine : Ciel, mon mardi !**
0.05 **Journal, Météo et Bourse.**
0.25 **Série : Drôles d'histoires.**
1.15 ***Magazine : Reportages*** *(rediff.).* Arménie : le jour où la vie s'arrêta, de Catherine Nayl et Jacky Kargayan ; Lituanie : la révolte des damnés, de Robert Werner.

A 2

17.05 **Jeu : Des chiffres et des lettres.** *D'Armand Jammot, présenté par Laurent* Cabrol.
17.25 **Magazine : Giga.** Quoi de neuf, docteur ? Reportages ; Les *années collège.*
18.30 **Série : Mac Gyver.**
19.25 **Jeu : Dessinez, c'est gagné !** Présenté par Patrice Laffont.
20.00 **Journal et Météo.**
20.40 **Cinéma : Les babas cool.** □ *Film français de François Leterrier (1981).* Avec Christian Clavier, Marie-Anne Chazel, Anémone.
22.05 **Magazine : Carnets de route.** *Présenté par Christine Ockrent.* Thème : Guerre à la cocaïne.
23.00 **Informations : 24 heures sur la 2.**
23.15 **Météo.**
23.20 **Magazine : Du côté de chez Fred.** Les loups.

FR 3

17.30 **Feuilleton : Guillaume Tell.**
17.55 **Dessin animé : Denver, *le dernier dinosaure.***
18.03 **Magazine : C'est pas juste.**
18.30 **Jeu : Questions pour un champion.**
19.00 **Le 19-20 de l'information.** De 19.10 à 19.30, le journal de la région.
20.05 **Jeux : La classe.**
20.30 **INC.**
20.35 ***Magazine : La marche du siècle.*** Présenté par Jean-Marie Cavada. Thème : Etre PS en 1990. Avec Pierre Mauroy, premier secrétaire du parti ; Olivier Duhamel, professeur Paris-1er ; Jérôme Jaffré, Sofrès, co-auteur de « l'état de l'opinion 1990 » ; Hélène Fontanaud ; Frédérique Matonti, co-auteur de « Que reste-t-il de ces manifs ? ».
22.15 ***Journal et Météo.***

CANAL PLUS

13.30 **Cinéma : Le jour et l'heure.** ■■■ Film français de René Clément (1962). Avec Simone Signoret, Geneviève Page, Stuart Whitman.
15.40 **Cinéma : Une poignée de plombs.** ■■ Film américain d'Allen Smithee (1969). Avec Richard Widmark, Lena Horne, John Saxon.
17.20 **Cabou cadin.** Croc-note show ; Poliuards ; Super Mario Bros et princesse Zelda.
18.15 **Dessins animés : Ça cartoon.** Présentés par Philippe Dana.
18.30 **Top 50.** Présenté par Marc Toesca.
19.20 **Magazine : Nulle part ailleurs.** Présenté par Philippe Gildas et Antoine de Caunes. Invité : Jacques Chaban-Delmas.
20.30 **Cinéma : Itinéraire d'un enfant gâté.** ■■ Film français de Claude Lelouch (1988). Avec Jean-Paul Belmondo, Richard Anconina, Béatrice Agenin.
22.30 **Flash d'informations.**
22.40 **Cérémonie des Oscars.** Rediffusion des meilleurs moments.

LA 5

18.50 ***Journal images.***
19.15 **Magazine : Reporters.** « Oscars » d'Hollywood. En direct avec Los Angeles.
19.45 **Journal.**
20.30 **Drôles d'histoires.**
20.40 **Cinéma : Le jeu de la mort.** □ Film américain de Robert Clouse (1978). Avec Bruce Lee, Hugh O'Brian.
22.30 **Série : China beach.**
23.30 ***Magazine : Réussites.***
0.00 **Journal de minuit.**

M 6

14.45 **Musique : Boulevard des Clips.** (et à 16.05, 1.00, 6.00).
18.30 **Série : Incroyable Hulk.**
19.25 **Série : Les années coup de cœur.**
19.54 ***Six minutes d'informations.***
20.00 **Série : Cosby show.**
20.35 **Téléfilm : Permission de minuit.** D'Anson Williams, avec Tempestt Bledsoe, Clifton Davis. *Un père jaloux.*
22.15 ***Magazine : Ciné 6.***
22.30 **Cinéma : Keoma.** ■ Film italien d'Enzo G. Castellari (1975). Avec Franco Nero, Woody Strode, Olga Karlatos.
0.00 **Six minutes d'informations.**

LA SEPT

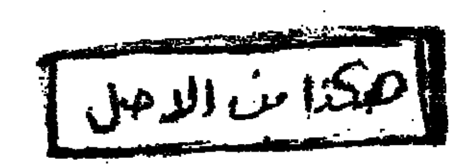
16.20 **Documentaire : Ma légion.** De Martin Ladinsky.
18.00 **Cinéma : Bashu, le petit étranger.** ■■ Film iranien de Bahram Beyzai (1987). Avec Susan Taslimi, Parviz Pourhosseini.
20.00 ***Documentaire : Cézanne.*** De Jean-Marie et Danièle Huillet.
21.00 **Documentaire : Claude Berri rencontre Léo Castelli, marchand d'art.** De Claude Berri.
22.00 **Documentaire : Les sentiers de la réussite** (2). *D'Alain Dhenaut.*
22.30 **Magazine : Imagine.**
23.00 **Documentaire : Histoire parallèle.** De Philippe Grandrieux.
23.40 ***Jazz soundies collection.***

FRANCE-CULTURE

20.30 **Archipel médecine.** En direct du Salon du livre. Transmettre le savoir, un jeu dangereux ?
21.30 **Calcutta** (rediff.)
22.40 **Nuits magnétiques.** Littérature.
0.05 **Du jour au lendemain.**

FRANCE-MUSIQUE

20.30 **Concert** (donné le 28 octobre 1989 lors du Festival d'automne de Paris) : D'une étoile oubliée, Libérations (*deux extraits du Cycle 1*), Butsumyoe, Sappho Hikétis, d'Eloy, par *l'orchestre de percussions métalliques électroacoustiques* (sons concrets travaillés en studio) ; Yumi Nara, voix, Fatima Miranda, voix et accompagnement.
22.30 ***Galaxie des traditions.***
23.07 **Club d'archives.** Leonid Kogan, violon. Œuvres de Prokofiev, Mozart, Beethoven, Berg, Brahms.



AGENDA

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 5225

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I								■	
II									
III				■					
IV					■				
V							■		■
VI		■							
VII					■				■
VIII				■					
IX			■			■			
X					■				
XI				■					

HORIZONTALEMENT

I. A du plaisir à s'étendre. – II. Après la pluie mais avant le beau temps. – III. Eut une attitude très attachante. Chevalier, à la montagne. – IV. S'éprit d'un drôle d'oiseau. Qui ne nous trahiront pas. – V. Où l'on peut en voir de toutes les couleurs. – VI. Partie prenante. – VII. Vit sur un grand pied. Se rendra. – VIII. Au nom du pair. S'intéresse aussi bien aux poissons qu'aux insectes. – IX. Consolide un assemblage. Eau. Sur le Danube. – X. Une dynastie. Parfois noir au marché. – XI. Demi, n'est pas vraiment un homme. Se fait parfois avec hésitation.

VERTICALEMENT

1. Ne veulent pas nous laisser en paix. – 2. Matière pour un bon jarret. Mousse au café. – 3. Un grand prince à qui l'on doit l'instruction. Pronom. – 4. Fleuve. Dieux. Un agrément d'autrefois. – 5. Se voient parfois à côté des fraises. Préposition. Va avec tout. – 6. Endroit où l'on peut mettre tout ce qui est plat. Donné par le chef. – 7. Pour ceux qui aiment le naturel. Utile pour élever. – 8. Qui peuvent exploser si on les pique. – 9. Parfois trouvées au logis. Qui a donc compati.

Solution du problème n° 5224

Horizontalement

I. Recommandation. – II. Eculées. Unisson. – III. Cartouche. Tiare. – IV. Olé. Treillis. Do. – V. Né. Bitte. Is. – VI. Ce. Adresse. Arc. – VII. Isolées. Austère. – VIII. Apeurées. IX. Ignorantes. Pô. – X. Arénicole. Pin. – XI. Taon. Unir. – XII. In. Etonnant. Ils. – XIII. Odet. Retraite. – XIV. Nia. Atténué. Roc. – XV. Russes. Riens.

Verticalement

1. Réconciliation. – 2. Ecalées. Grandir. – 3. Curé. Néo. Eau. – 4. Olt. Balconnet. – 5. Méotide. Ri. As. – 6. Meurtre. Accorte. – 7. Ascètes. Nô. Nets. – 8. Hies. Atlante. – 9. Duel. Sapée. Arno. – 10. An. Lieues. Unau. – 11. Titis. Su. Entier. – 12. Isis. Atre. – 13. Osa. Crée. Prière. – 14. Nord. Crépi. On. – 15. Néon. Eson. Secs.

GUY BROUTY

CAMPUS

Droits de l'homme et sida

Une équipe d'étudiants en droit de l'université de Berlin-Ouest a remporté, à Strasbourg, la finale du concours René-Cassin. Cette compétition, organisée par l'association Juris Ludi pour la sixième année consécutive, voit s'affronter des universités de toute l'Europe, sur un cas fictif de requête devant la Cour européenne des droits de l'homme, qui siège à Strasbourg aux côtés du Conseil de l'Europe.

Cette année, l'association avait compliqué à plaisir l'imbroglio juridique, au centre duquel se débattait un infirmier de la République de « Tactidure », signataire de la convention européenne des droits de l'homme, mais non-membre du Conseil de l'Europe. Celle-ci lui impose un test de dépistage du virus du sida, puis l'expulse devant le résultat positif, pourtant contredit ensuite par un autre examen. Tour à tour, les équipes devaient plaider – en français – pour soutenir la requête de l'infirmier devant la Cour, puis la défense de l'Etat.

Vingt universités européennes se sont présentées cette année au concours, dont trois nouvelles-venues, suisse, italienne et britannique. Une quarantaine d'étudiants des pays de l'Est ont assisté en observateurs à une compétition à laquelle ils pourraient participer l'année prochaine.

Le jury du concours René-Cassin, composé de juristes et de personnalités proches des droits de l'homme, était présidé cette année par le professeur Léon Schwartzenberg. En marge du concours, Juris Ludi avait suscité une réflexion sur l'enseignement des droits de l'homme dans les universités européennes. Dans plusieurs établissements européens, ce concours est considéré comme une unité de valeur d'une formation juridique.

J. F.

▶ *Juris Ludi, Institut international des droits de l'homme, 1, quai Lezay-Marnésia, 67000 Strasbourg. Tél. : 88-37-18-78.*

Un eurocampus chrétien

« L'Europe, une aventure humaine et spirituelle » : sur ce thème, la Mission étudiante catholique (universités et grandes écoles) organise un rassemblement à Strasbourg les 11, 12 et 13 avril sous le nom d'*Eurocampus*. 4 000 étudiants seront présents, dont un millier venus de pays de la Communauté et d'Europe de l'Est. Y participeront notamment, MM. Roger Fauroux, ministre de l'industrie, Bernard Stasi, Jérôme Vignon, les recteurs des universités catholiques de Louvain-la-Neuve (M. Macq) et de Lyon (Mgr Defois), ainsi que le cardinal Decourtray.

▶ **Renseignements : Mission étudiante, 7, rue Vauquelin, 75005 Paris. Tél. : 43-36-21-87.**

Biologie digestive

Les étudiants en médecine ou en maîtrise de sciences et les médecins titulaires d'une maîtrise de sciences de la vie peuvent postuler au cours intensif de biologie digestive (dans le cadre du DEA) de l'université Paris VII. Le nombre des étudiants admis est limité à vingt, pour cent heures d'études et de cours théoriques, plus un stage dans un grand laboratoire de recherche biomédicale. Les dossiers doivent être déposés avant le 15 mai.

▶ **Professeur Serge Bonfils, DEA de biologie digestive, INSERM U 10, Hôpital Bichat, F-758777 Paris cedex 18.**

loto – TIRAGE DU LOTO N° 12 DU SAMEDI 24 MARS 1990

8 13 22 23 24 35 – 14

PROCHAINS TIRAGES, EN DIRECT SUR [illegible] – 36 15 LOTO

6 bons n°	3	2 212 305,00 F
5 bons n° + complémentaire	34	147 490,00 F
5 bons n°	1 819	6 190,00 F
4 bons n°	127 986	91,00 F
3 bons n°	2 312 913	7,00 F
[illegible]	161 625	14,00 F

LOTO SPORTIF – RESULTATS COMPLETS N° 13

MATCHES DU JOUR: ST ETIENNE 0 – NANTES 0; CANNES 4 – MULHOUSE 1; LILLE 3 – TOULOUSE 0

12 bons pronostics	43	72 156,00 F
11 bons pronostics	1 060	2 985,00 F
10 bons pronostics	11 340	286,00 F
St Etienne – Nantes	16 498	36,00 F
Cannes – Mulhouse	2 664	189,00 F
Lille – Toulouse	6 571	76,00 F

CARNET DU Monde

Décès

– Les familles Alamowitch et Banck,
ont la tristesse d'annoncer le décès à l'âge de quatre-vingt-deux ans de

Salomon-Simon ALAMOWITCH,
ancien combattant,
prisonnier de guerre,
ancien de la 2e brigade AS
de la Haute-Corrèze,
médaille de la Résistance,
croix de guerre 1939-1945.

Les obsèques se sont déroulées dans l'intimité.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Nant.

Mme Laurence Julien,
son épouse,
Anouk et Daniel Gaujal
et leur fille, Alice,
Pascale et Antoine Maubon
et leurs enfants, Gabrielle et Louis,
Stéphanie Albouy et Jean-Christophe Oscnnegaray
et leur fille Camille,
ses sœurs, frères, neveux, nièces,
Et toute sa parenté,
Tous ses amis,
dans leur grande douleur font part du décès de

Roger JULIEN,

en sa cinquante-neuvième année, dans la paix du Seigneur.

Les obsèques ont eu lieu, dans l'abbatiale Saint-Pierre de Nant, le lundi 26 mars 1990, à 16 h 30.

– La famille
Et les amis de

Mme veuve Raymond LECOLLE,
née Odette Mallet,

font part de son décès, survenu subitement le 21 mars 1990, à Nice, dans sa quatre-vingt-deuxième année.

Le service religieux en l'église Saint-André-d'Antin, 24 *bis*, rue de Leningrad, Paris-8e, sera célébré le jeudi 29 mars, à 14 heures, suivi de l'inhumation au cimetière Montmartre, dans le caveau de famille.

Cet avis tient lieu de faire-part.

23, boulevard des Batignolles,
75008 Paris.

– Mme Robert Mercier,
sa mère,
Marie-José Gaubin-Daude,
son épouse
et ses enfants,
Vincent, Nicolas et Gil,
ses frères,
leur famille,
Ses amis et collaborateurs de GM consultants associés,
Le conseil d'administration de GM consultants associés,
La compagnie Caisse des dépôts-développement,
ont la tristesse d'annoncer le décès de

Grégoire MERCIER,

survenu le 19 mars 1990, dans sa quarante-cinquième année.

L'inhumation religieuse aura lieu près de Vernon, au cimetière de Sainte-Geneviève-lès-Gasny (Eure), le 26 mars, à 15 h 30.

Grégoire Mercier consultants associés,
33, rue Lhomond,
75005 Paris.

– Mme Jean Montezin,
son épouse,
Mme Albert Montezin,
sa mère,
Mme Jean-René Gibaut,
sa belle-mère,
M. et Mme François Montezin
et leur fils,
Mlle Aline Gibaut,
Carine et Marc Montezin,
son frère, ses belles-sœurs, ses neveux et nièce,
Ainsi que toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jean MONTEZIN,
directeur délégué au Crédit national,
président de la Société
des grands projets
d'urbanisme et d'aménagements,
chevalier de l'ordre national du Mérite,

survenu le 19 mars 1990, à Megève (Haute-Savoie).

Les obsèques religieuses ont été célébrées dans l'intimité, le vendredi 23 mars, à 15 h 30, en l'église de La Meyze (Haute-Vienne).

Une messe sera dite le jeudi 29 mars, à 16 heures, en l'église Sainte-Clotilde, 23 *bis*, rue Las-Cases, Paris-7e.

103, avenue André-Morizet,
92100 Boulogne.
3, rue Eugène-Blot,
94300 Vincennes.
Champsiaux-La Meyze,
87800 Nexon.

– Le président,
Les membres du conseil d'administration
Et l'ensemble du personnel du Crédit national,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jean MONTEZIN,
directeur délégué au Crédit national,
président de la Société
des grands projets
d'urbanisme et d'aménagements,
chevalier de l'ordre national du Mérite,

survenu le 19 mars 1990, à Megève (Haute-Savoie).

Les obsèques religieuses ont été célébrées dans l'intimité, le vendredi 23 mars, à 15 h 30, en l'église de La Meyze (Haute-Vienne).

Une messe sera dite le jeudi 29 mars, à 16 heures, en l'église Sainte-Clotilde, 23 *bis*, rue Las-Cases, à Paris-7e.

M. Jean Montezin a consacré toute sa carrière au Crédit national, auquel il a apporté une contribution éminente.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

– Le conseil d'administration du SIAL,
Son président honoraire Philippe Le Coq de Kerland,
Son président Roland Violot,
Le comité d'organisation,
Son président Francis Lepatre,
Et tout le personnel de la société,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Pierre PAULTRE de LAMOTTE,
commissaire général
du Salon international de l'alimentation,

survenu le 20 mars 1990.

Les obsèques ont eu lieu à Boutigny (Seine-et-Marne).

Un service religieux sera célébré à Paris le vendredi 30 mars, à 19 heures, en l'église Saint-François-de-Sales, rue Ampère, Paris-17e.

Remerciements

– M. et Mme Joseph Casabianca,
M. et Mme J. Bernardin Casabianca,
M. et Mme Denis Pommois,
née Marie-Antoinette Casabianca,
M. et Mme François Mordiconi,
née Marie-Cécile Casabianca,
M. Jean-Pierre Casabianca,
Leurs enfants et petits-enfants,

très touchés des nombreuses marques de sympathie reçues lors des obsèques de

Mme Emmanuel CASABIANCA,
née Romaine Orticoni,

vous prient de trouver ici l'expression de leurs remerciements émus.

– Mme Odile Poigny,
Et ses enfants,
profondément touchés des marques de sympathie qui leur ont été témoignées lors du décès de

Jean POIGNY

et dans l'impossibilité d'y répondre personnellement, remercient très sincèrement tous ceux qui se sont associés à leur peine.

Avis de messes

– Le 27 mars 1985 disparaissait

Jean-Marie ROCHE.

Que ceux qui l'ont aimé aient une pensée ou une prière à son intention.

CARNET DU MONDE
Renseignements : 42-47-95-03
Tarif : la ligne H.T.
Toutes rubriques .... 87 F
abonnés et actionnaires . 77 F
Communicat. diverses .. 90 F

Messes anniversaires

– Mme Françoise Donsimoni,
Et ses enfants,
font part qu'une messe sera célébrée à l'occasion du dixième anniversaire du décès de

M. François DONSIMONI,
officier de la Légion d'honneur,
conseiller honoraire
à la cour d'appel de Paris,

le mercredi 16 mai, à 17 heures, en l'église Saint-Sulpice, à Paris, à l'autel de la Vierge.

– Une messe anniversaire sera célébrée le jeudi 29 mars 1990, à 18 heures, en la chapelle de l'Ecole militaire, 13, place Joffre, Paris-7e, à l'intention du

général d'armée Fernand GAMBIEZ,
membre de l'Institut
(† Paris, 29 mars 1989),

de son épouse

Mme Fernand GAMBIEZ,
née Emilie Cavillon
(† Paris, 29 février 1988),

et de leur fils, le

sous-lieutenant Alain GAMBIEZ,
(† Dien Bien Phu, 23 mars 1954).

Soutenances de thèses

– Université Paris-I (Panthéon-Sorbonne), le vendredi 30 mars, à 15 heures, salle 308, entrée : 1, rue V.-Cousin, galerie J.-B. Dumas, escalier L. Sorbonne. M. Masanori Chiba : « La politique monétaire de la Banque de France de 1878 ».

– Institut d'études politiques de Paris, le lundi 2 avril, à 14 h 30, 30, rue Saint-Guillaume, 75007 Paris, salle André-Siegfried. M. Yves Hamant : « Le pouvoir soviétique et l'identité russe ».

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du samedi 24 mars 1990 :

UN DÉCRET

● Du 20 mars 1990 portant classement du site du Mont-Beuvray sur les communes de Saint-Léger-sous-Beuvray (Saône-et-Loire), Glux-en-Glenne et Larochemillay (Nièvre).

UN ARRÊTÉ

● Du 23 février 1990 portant classement du site du parc du château de la Chesnaie sur la commune d'Eaubonne.

DES LISTES

● Des élèves de l'Ecole nationale supérieure d'arts et métiers ayant obtenu le diplôme d'ingénieur de cet établissement en 1988.

● Des élèves de l'Ecole universitaire d'ingénieurs de l'université Lille-I ayant obtenu le diplôme d'ingénieur de cet établissement en 1988.

● Des élèves de l'Ecole nationale supérieure des arts et industries de Srasbourg ayant obtenu le diplôme d'ingénieur de cet établissement en 1988.

∴

Sont publiés au *Journal officiel* du dimanche 25 mars 1990 :

DES DÉCRETS :

● n° 90-263 du 23 mars 1990 relatif à la procédure d'injonctions et de sanctions administratives prononcées par la Commission des opérations de bourse et aux recours contre les décisions de cette commission qui relèvent de la compétence du juge judiciaire ;

● n° 90-265 du 23 mars 1990 fixant le montant de divers avantages de vieillesse et d'invalidité ;


…"Cette vue,
j'en profite
chez

BILLET

De l'emploi mais du chômage

La très légère augmentation du chômage enregistrée en février, selon les statistiques publiées le 26 mars par le ministère du travail, ne fait que confirmer ce que l'on savait déjà. La bonne tenue de l'emploi ne parvient toujours pas à résorber le nombre de demandeurs d'emploi. A la fin du mois de février, en données corrigées, on comptait 2 493 900 chômeurs, soit 0,1 % de plus qu'en janvier et 1,7 % de moins qu'en février 1989. En données brutes, les demandeurs d'emploi inscrits à l'ANPE étaient 2 552 400, soit 1,9 % de moins que le mois précédent (-48200), et 1,7 % de moins qu'un an auparavant. Plus que jamais, il apparaît que le « stock » de chômeurs ne se réduit pas vraiment, en regard du fort mouvement de création d'emplois, puisqu'il n'y a que 43 900 chômeurs de moins en douze mois, en données corrigées.

Massivement, ce sont les jeunes qui profitent de la nouvelle situation, alors même que les entrées en stage diminuent de façon impressionnante (– 20,6 % en un an). La part des hommes de moins de 25 ans dans le chômage recule de 10,7 % en un an et celle des femmes du même âge de 8,2 %. Mais les femmes de 25 à 49 ans, et celles de plus de 50 ans continuent d'être les victimes de ce mode de fonctionnement, très sélectif : elles sont les seules dont le taux de chômage augmente.

L'emploi supplémentaire va à ceux qui ne sont pas inscrits à l'ANPE, accélérant la rotation des salariés d'un poste à un autre et, surtout, l'intégration des jeunes ou des femmes qui se présentent, soit pour la première fois, soit après une interruption. Dès lors, les entrées nouvelles sur les listes de demandeurs d'emploi se font moins nombreuses (– 26,3 % en un mois en données brutes) qui diminuent de 1,1 % en douze mois en données corrigées. En revanche, le volume des demandes placées ou annulées, c'est-à-dire des sorties du chômage pour cause de retour à l'emploi ou à la suite d'une inscription dans un stage, ne cesse de se rétrécir. On en compte 5 % de moins en données brutes, sur un an, et 4,4 % de moins en données corrigées. La conséquence en est l'augmentation de la durée de chômage qui s'élève maintenant en moyenne à 373 jours, soit 8 jours de plus qu'en janvier et 11 jours de plus qu'il y a un an. Toujours autour de 800 000, le nombre des demandeurs d'emploi inscrits depuis plus d'un an s'est accru de 0,3 % en douze mois et la fluidité des autres régresse.

A. Le.

Bien que FO reste très divisée

Un accord devient possible sur le travail précaire

Après une dernière séance de négociations exceptionnellement longue -dix sept heures - les partenaires sociaux sont parvenus à un projet d'accord, le 24 mars au matin, sur le dossier du travail précaire (nos dernières éditions du 25-26 mars).

Hormis la CGT, qui récuse tout compromis, les organisations syndicales devraient commencer, ce 26 mars, à donner leur réponse définitive sur le texte élaboré en commun. La CFDT apparaît comme la mieux disposée, tandis que la réponse de FO, très divisée, demeure imprévisible. Si le document n'était pas approuvé, ou si trop de signatures venaient à manquer, le projet de loi déposé en novembre par M. Jean-Pierre Soisson, ministre du travail, serait discuté sans ajout lors de la session parlementaire de printemps.

Ce que voulait précisément éviter M. Jean-Louis Giral, président de la commission sociale du CNPF.

La conclusion d'un accord contractuel sur le travail temporaire, coupable aux yeux de l'opinion publique et d'une bonne partie de l'Assemblée nationale, dont le parti socialiste, de permettre le développement de l'emploi précaire, dépend largement de l'attitude qu'adoptera FO (*le Monde* des 25 et 26 mars). Or, sa délégation est apparue très partagée entre l'attitude ferme de Mme Paulette Hofman, décidée à restreindre les possibilités d'utilisation des contrats à durée déterminée et même de l'interim, et la position plus conciliante de M. Antoine Faesch, davantage soucieux d'améliorer la protection sociale des travailleurs précaires.

Au cours de la nuit du vendredi 23 mars au samedi 24 mars, trois heures de suspension furent nécessaires pour rapprocher les points de vue publiquement divergents et c'est au bureau confédéral, réuni le 26 mars, qu'il reviendra de trancher.

Le gouvernement décontenancé

A tout le moins, et quelle que soit sa décision, l'organisation dirigée par M. Marc Blondel risque fort de sortir ébranlée d'une affaire qui intervient après le refus, contesté, de signer l'accord sur la grille de la fonction publique puis le choix, également inattendu, de lancer un mot d'ordre de grève dans les PTT. Le gouvernement de M. Michel Rocard est décontenancé par l'attitude imprévisible de FO, tandis que le CNPF s'interroge sur la fiabilité d'un partenaire privilégié. Tout cela à un moment où le patronat a besoin d'un texte largement signé pour empêcher la discussion d'un projet de loi qui déplaît à un certain nombre de ses fédérations et où se discute en coulisses la répartition des rôles dans les organismes de protection sociale. L'addition des deux mécontentements pourrait se traduire, pour FO, par la perte de positions enviées. Or, si l'approbation de la CFDT est à peu près acquise, l'adhésion de la CGC -peu concernée par le sujet du travail précaire- ne l'est pas entièrement et celle de la CFTC, pour symbolique qu'elle soit, n'est ni décisive ni assurée.



Limiter les abus

Il faudrait pourtant un large accord pour que le groupe socialiste abandonne sa proposition de loi ou que l'Assemblée adopte le projet de loi, moins ambitieux, déposé en novembre par M. Jean-Pierre Soisson, ministre du travail, afin de limiter les abus grandissants du travail précaire.

Dès l'origine, la partie engagée par M. Jean-Louis Giral, récemment promu président de la commission sociale du CNPF, et qui joue là une succession de coups délicats, était difficile . Il devait écarter le péril d'une décision législative qu'il ne pouvait contrôler -une partie de l'opposition s'inquiétant de l'essor des contrats à durée déterminée et des missions d'interim-, mais il devait également trouver, pour s'y opposer, des alliés parmi les syndicats en leur offrant de renforcer le poids de la politique conventionnelle, censée être préférable à la loi.

ALAIN LEBAUBE

Lire la suite page 24

Les principales dispositions du projet

Dans sa partie « sociale », le projet d'accord prévoit que les salariés sous contrat à durée déterminée auront un droit individuel à des stages de formation financés par une contribution de 1 % des entreprises utilisatrices. Ils bénéficieront d'une protection sociale complémentaire, grâce à une cotisation de 0,5 % sur la masse salariale. Les intérimaires, eux, bénéficieront d'un développement des actions de formation et, par le truchement d'une cotisation de 0,3 %, ils pourront accéder à des avantages que réservent habituellement les comités d'entreprises.

En matière d'accidents du travail, et pour les plus graves, le principe d'une coresponsabilité entre l'entreprise utilisatrice et l'agence d'intérim est reconnu. Le financement sera partagé : un tiers pour l'employeur final et deux tiers pour la société de travail temporaire. S'agissant de l'indemnisation en cas de chômage, l'allocation de base exceptionnelle sera dorénavant servie lors d'une deuxième inscription après un délai de six mois, et non plus après deux ans, pour les salariés en contrat à durée déterminée.

Dans sa partie « réglementaire », le projet prévoit que les embauches temporaires sont interdites dans les six mois qui suivent des licenciements économiques, sauf cas particulier où la mission ne peut en tout état de cause excéder trois mois . La durée maximale d'un contrat ou d'une mission ne peut dépasser dix-huit mois, et vingt-quatre mois à l'étranger, et l'employeur n'a droit qu'à un seul renouvellement pendant cette période. La deuxième partie du contrat peut être d'une durée plus longue que la première. L'indemnité de précarité d'emploi ou de fin de mission est ramenée à un taux unique de 10 % du salaire pour l'intérimaire (contre 10 et 15 % auparavant) et celle du salarié sous contrat à durée déterminée est portée à 6 % (contre 5 %).

Une dernière disposition prévoit que l'accord sera rendu caduc si la loi adoptée par le Parlement ne le reprend pas.

Réunion de la commission mixte franco-soviétique

Les problèmes de paiement au centre des relations entre Paris et Moscou

La commission mixte franco-soviétique, présidée par le ministre français de l'économie et des finances, M. Pierre Bérégovoy, et le premier vice-président du conseil des ministres de l'URSS M. Lev Voronine se tient à Moscou les lundi 26 et mardi 27 mars. La réunion de 1990 devrait être marquée par des discussions sur les récentes difficultés de paiement rencontrées par l'URSS et le renforcement des garanties accordées par l'Etat français aux industriels ainsi que par l'Etat soviétique aux organismes payeurs de l'URSS. A l'invitation du CNPF, une cinquantaine d'industriels français devaient se rendre dans la capitale soviétique pour participer à un séminaire sur les échanges entre les deux pays.

Côté français, la volonté de renforcer les liens avec l'Union soviétique est claire. Malgré la détérioration récente de la situation financière de l'URSS (*le Monde* du 14 mars). les autorités françaises n'entendent pas négliger le marché soviétique, au moment où l'URSS accroît ses échanges commerciaux avec l'occident, et où les principaux pays industrialisés - Allemagne fédérale, Italie, Etats-Unis et Japon en tête - renchérissent d'efforts pour s'imposer dans le pays.

MM. Bérégovoy et Voronine ont déjà présidé la vingt-troisième commission en février 1989 (c'était jusqu'alors le ministre du commerce extérieur qui occupait ce rôle), et se sont rencontrés le 15 janvier dernier pour entériner la réforme des structures des relations entre les deux pays. Le texte fondateur de 1966 a ainsi été modifié afin de permettre, selon le ministère des finances, *« une meilleure synergie entre l'administration et les entreprises »*. Une vingtaine de groupes de travail thématiques et sectoriels n'en continuent pas moins à fonctionner, sous l'égide de la grande commission. La rencontre des 26 et 27 juin devrait permettre un nouvel examen de l'utilité de chacun de ces groupes, devant conduire à la disparition de certains, et peut-être à la création de nouveaux.

En tout état de cause, la réforme des structures n'est pas un souci majeur pour les industriels, qui se demandent s'il est raisonnable d'investir dans un pays marqué par tant de tumultes politiques et économiques, et s'inquiètent avant tout de savoir quel soutien leur accorderont les autorités des deux pays. Le mois dernier, M. Pierre Bérégovoy a laissé entendre que la France pourrait renforcer les garanties politiques accordées aux entreprises par l'intermédiaire de la COFACE (Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur).

Mais l'on ne connaît pas encore le résultat des travaux engagés par le directeur des relations économiques extérieures (DREE), M. Jacques Desponts, avec ses homologues soviétiques en vue d'une clarification du traitement des garanties par l'Union soviétique. Au cours des derniers mois, il est clairement apparu que la banque soviétique pour le commerce extérieur ne garantit plus tous les projets.

Résorber le déficit bilatéral

Bien que le système des sociétés mixtes, qui se développe depuis le début de 1987 entre l'URSS et les principaux pays occidentaux n'ait pas encore fait la preuve de ses résultats positifs, ni sur l'économie soviétique, ni sur le commerce Est-Ouest, celui-ci fera vraisemblablement l'objet de discussions approfondies au cours de la réunion de la commission. Le nombre de sociétés mixtes à capitaux français plafonne à quarante (sur un total de plus d'un millier), et la plupart d'entre elles n'existent toujours que sur le papier. Les incitations fiscales, la protection des investissements réalisés pour la création de ces sociétés mixtes seront probablement longuement débattus.

Du côté des échanges, l'année 1989 a bien commencé pour la France, avec la signature, en janvier, d'un contrat portant sur la livraison de deux millions de tonnes de céréales. Au cours de la visite de la délégation française à Moscou, de nouveaux contrats pourraient être annoncés, notamment dans les secteurs pétrolier et bancaire. Mais il est encore loin d'être certain que le volume global du commerce France-URSS s'orientera cette année sur une pente ascendante, après avoir stagné entre 26 et 29 milliards de francs annuellement entre 1986 et 1989. Il n'est pas sûr non plus que le déficit bilatéral de près de six milliards de francs enregistré l'an dernier par la France commencera à se résorber.

F. L

□ **Pernod-Ricard négocie le rachat d'Alexis Lichine.** – Les pourparlers entre la SVF (Société des vins de France), filiale vin de Pernod-Ricard, et le groupe britannique Bass et Charrington, propriétaire de la maison bordelaise, Alexis Lichine, seraient sur le point d'aboutir. Les autres sociétés qui étaient candidates à cette acquisition semblent avoir désormais laissé le champ libre à Pernod-Ricard. Le groupe français, qui a enregistré en 1989 un chiffre d'affaires de 16,6 milliards de francs, réalise 37 % de son activité dans les vins et spiritueux en France. Le rachat de la société Alexis Lichine permettrait à Pernod-Ricard de consolider ses positions dans le Bordelais où sa filiale SVF est déjà présente par le biais de son département *« Crus et domaines de France »*.

Vers un assouplissement du blocage des dépôts bancaires

Au Brésil, les épreuves du plan Collor

Le président brésilien, M. Fernando Collor, a annoncé vendredi 23 mars un certain assouplissement du blocage des dépôts bancaires qui constitue l'aspect le plus spectaculaire du plan anti-inflation radical lancé lors de son entrée en fonctions jeudi 15 mars.

En une semaine, près de cinquante mille Brésiliens auraient perdu leur emploi à cause des effets du plan anti-inflation qui a mis sous séquestre 80 % de la masse monétaire. Le président Collor de Melo a lancé vendredi un appel aux entreprises pour qu'elles évitent de licencier leur personnel, mais sans apporter de réponse à la question que toutes se posent : comment vont-elles pouvoir payer les salaires de mars si l'argent reste toujours bloqué sur les comptes bancaires?

Le plan Collor limite en effet les retraits sur les comptes bancaires à 50 000 cruzeiros, soit environ 7000 francs, pour les dix-huit mois à venir. Privés d'argent liquide, les Brésiliens ont réduit au strict minimum leurs dépenses courantes, d'où un ralentissement immédiat de l'activité. Notre correspondant au Brésil, Charles Vanhecke, signale une baisse visible de la fréquentation des restaurants, des cinémas, des taxis. A part les commerces d'alimentation, les magasins sont vides et même la circulation automobile semble plus fluide.

La grande majorité des Brésiliens, trop pauvres pour avoir des réserves d'argent en banque, se disent, selon les sondages, favorables au Plan Collor. On entend fréquemment des réactions goguenardes de l'homme de la rue sur le thème : « Pour une fois, riches et pauvres sont logés à la même enseigne, sans un sou vaillant. »

Contrôler l'inflation

Mais le vent pourrait vite tourner si le choc déflationniste entraîne des licenciements massifs.

Les banques sont accusées dans la presse de jouer la politique du pire en ne délivrant même pas les petites sommes autorisées par le plan. Du coup, il y a eu des drames, des retraités privés de leurs maigres ressources, des malades qui ne pouvaient être hospitalisés faute d'argent, sans parler des entreprises asphyxiées financièrement.

Lors d'une réunion de cabinet retransmise par la télévision, le président Collor a déclaré, sans donner de précisions, que les retraités, les chômeurs, les paysans et d'autres catégories bénéficieraient très vite d'un assouplissement des dispositions du plan anti-inflation. Il n'a fait qu'anticiper sur les amendements que ne manqueront pas d'apporter les parlementaires lors de l'examen de la loi ratifiant les mesures du plan Collor. Plus de cinq cents amendements ont déjà été déposés.

Le président Collor a constaté que les prix baissaient et s'est dit convaincu que l'inflation pouvait être contrôlée *« en trente à quarante-cinq jours »*, pourvu que les Brésiliens ne dépensent *« qu'avec parcimonie »* leur salaire de fin mars.

Toutefois, les observateurs ont des doutes sur le résultat final. Le pays vit depuis dix ans et plus avec l'inflation, qui imprègne tous les comportements. Même si la hausse des prix ne retrouve pas le rythme effréné de 2 700 % constaté au cours des douze derniers mois, elle risque de n'être que ralentie, au prix d'un effondrement de l'activité.

Pour l'heure, dans ce panorama où se mêlent le tragique et le cocasse, on découvre un indicateur résolument tourné à la hausse : la valeur de la monnaie brésilienne. Le cruzeiro, qui a remplacé le cruzado – lequel avait été créé pour remplacer l'ancien cruzeiro, – ne fait que monter par rapport au dollar . Les nombreux brésiliens qui changeaient systématiquement leur argent en dollars pour se prémunir contre l'inflation sont obligés à présent d'acheter des cruzeiros pour leurs dépenses quotidiennes, si bien qu'en une semaine, le cours du billet vert est passé de 90 cruzeiros à 30. De ce fait, le plan Collor a créé une catégorie imprévue de victimes : les étrangers vivant au Brésil, dont le pouvoir d'achat a été divisé par trois !

SOPHIE GHERARDI

ÉCONOMIE

TRANSPORTS

Aprés Lille, Toulouse et Rennes

Bordeaux choisit de construire deux lignes de métro automatique VAL

BORDEAUX

de notre correspondante

Bordeaux va s'équiper d'un métro VAL dont les deux premières lignes devraient être opérationnelles en 1996. La première, longue de 6,7 kilomètres, traversera la ville dans le sens sud-nord, de la gare Saint-Jean jusqu'au futur World Trade Center. La deuxième, longue de 6,4 kilomètres, ira d'ouest en est, du centre hospitalier régional à la rive droite de la Garonne. A terme, le réseau, long de 45 kilomètres, desservira le quartier des congrès de Bordeaux-Lac et l'aéroport de Bordeaux-Mérignac. Une troisième ligne reliera Bordeaux au campus universitaire.

Ces décisions ont été prises le 23 mars à la majorité par le Conseil de communauté urbaine de Bordeaux (*CUB*). *Le PC*, le Front national et l'unique élu vert, M. Michel Duchêne – au demeurant adjoint de M. Jacques Chaban-Delmas à la mairie de Bordeaux – ont voté contre le projet. Les quatre élus PS de Bordeaux ont quitté la séance avant le vote en signe de protestation contre *« l'absence de démocratie et de concertation »* dans ce dossier. Ils se sont ainsi distingués de la majorité de leurs collègues socialistes qui, eux, ont adopté le dossier en même temps que la droite. M. Chaban-Delmas et le PS ont en effet fini par s'entendre sur une affaire qui les divisait depuis 1987.

Le principe du VAL avait été adopté à l'unanimité en 1986. Mais, dès l'année suivante, le PS avait manifesté son désaccord en *découvrant* que le tracé de la première ligne ne desservirait que le centre-ville de Bordeaux sans franchir la Garonne vers les cités populaires de la rive droite.

La première phase du VAL est évaluée à 5 milliards 55 millions de francs. L'Etat ne s'est, pour l'instant, engagé à participer qu'à hauteur de 600 millions de francs.

GINETTE DE MATHA

L'armateur Delmas-Vieljeux s'associe avec le transporteur Dubois

A l'issue de la cession d'un bloc minoritaire, suivie d'une augmentation de capital *réservée*, le groupe Delmas-Vieljeux va prendre 34 % du capital du groupe de transport Dubois. Celui-ci, qui est un groupe familial non coté, conservera son autonomie. Le montant de la transaction n'a pas été publié. Pour l'armateur Delmas-Vieljeux (53 navires, 65 000 conteneurs, 5 milliards de francs de prestations), cette prise de participation complète sa panoplie commerciale et lui permet d'offrir à ses clients un transport *véritablement « clé en main »* grâce au savoir faire logistique du groupe Dubois (1 500 camions, 700 000 mètres carrés d'entrepôts, 4,5 milliards de francs de chiffre d'affaires).

SOCIAL

Un accord devient possible sur le travail précaire

suite de la page 23

Pour ce faire, il devait accorder des améliorations sociales qui compenseraient avantageusement la suppression de certains des freins mis par M. Soisson.

Non seulement, il devait satisfaire les exigences de fédérations qui ne sont pas toutes satisfaites de le trouver à ce poste -la puissante UIMM, fédération de la métallurgie dont est originaire son prédécesseur, M. Pierre Guillen-, et ne pas mécontenter les plus gros utilisateurs de ces formes d'emplois dépréciées aux yeux de l'opinion publique (l'UIMM, encore, et également la FNB -bâtiment- ou la FNTP -travaux publics, dont M. Giral est l'ancien président) mais il lui fallait tenir compte des intérêts de la profession des agences d'intérim, représentées au sein du CNPF, et quant à elle disposée à plus de modération pour survivre.

Pour la première fois en effet dans ce type de négociations, le patronat a dû arbitrer un débat interne, et les instances le firent en faveur des entreprises utilisatrices contre les sociétés prestataires de services avec quelque véhémence. Au point que, les adhérents du PROMATT et de l'UNETT, les deux syndicats professionnels de l'interim, dont les propositions étaient diamétralement différentes de celles de leurs clients, patrons comme eux, peuvent redouter des mesures de rétorsion, le dossier conclu ou non en leur faveur. En toile de fond, il faut dire que l'apparition d'une nouvelle équipe dirigeante à la CGPME n'arrangea pas les choses. M. Pierre Gilson, devenu vice-président, n'était pas porté à la conciliation et réclamait beaucoup de souplesses pour les *entreprises, sans vouloir accepter trop d'améliorations pour les travailleurs* précaires. Dans ces conditions, le protocole d'accord ne pouvait être qu'un *compromis laborieux qui dissimule* l'essentiel. Les employeurs, à moindre frais, ont admis qu'il fallait accorder des avantages nouveaux aux salariés à titre temporaire, que ce soit pour la formation professionnelle ou l'accès à l'assurance maladie complémentaire, en échange de certaines souplesses d'utilisation que le projet de loi restreignait. *Les syndicats, s'ils doivent* signer, auront implicitement accepté le recours au contrat à durée *déterminée et à l'interim, qui valent mieux* que pas d'emploi du tout, et renoncé à l'idée d'en restreindre l'usage. Surtout, *et sous couvert d'améliorations*, ils auront consacré la pratique des flux tendus, l'employeur ayant toujours à sa disposition un volant de main d'oeuvre précaire, puisqu'ils reconnaissent, impuissants à les combattre, que ces méthodes de gestion font désormais partie de la réalité des entreprises.

Reste à savoir si l'opinion, et plus encore les cadres intermédiaires des syndicats, qui avaient refusé l'accord *sur la flexibilité en décembre 1984*, feront leur deuil de principes reposant sur le salariat définitif et à temps *plein . Le pragmatisme et le réalisme* vont être mis à rude épreuve dans les jours qui viennent, avant que chacun *appose ou non son paraphe à un texte* qui corrige un projet de loi.

ALAIN LEBAUBE

FINANCES

Bourse : les arrivées printanières

Comme chaque année, les tout premiers mois de l'année n'incitent pas les sociétés à entrer en Bourse, et le mouvement généralement débute vers le fin du premier trimestre. 1990 n'aura pas fait exception à ce phénomène, d'autant plus que les premières semaines ont particulièrement été chahutées rue Vivienne. Si deux groupes japonais se sont risqués sur le marché officiel (Toyo Trust, le 24 janvier, et Taisho Marine and Fire Insurance le 14 février), le second marché parisien n'avait jusqu'à *présent accueilli qu'une* seule firme, Domanial, une SICAF obligataire (Société d'investissement à capital fermé) négociée en Bourse depuis le 19 janvier .

La moisson des jours prochains s'annonce plus riche avec au moins six firmes annoncées, se répartissant pour moitié entre des étrangères et des PME françaises.

Du continent nord-américain arriveront un groupe agroalimentaire, Sara Lee et une mine d'or, Corona Corp. Peu connu en France sous son nom de Sara Lee, ce groupe, au chiffre d'affaires de 12 milliards de dollars (69 milliards de francs) et au bénéfice de 410 millions de dollars (2,4 milliards de francs), est pourtant très *présent dans l'Hexagone* avec les marques Maison du Café, Bénénuts, Bénédicta, mais aussi par les *collants Dim, Rosy, Chesterfield*, sans oublier les cirages Kiwi et Aspro. L'introduction se fera par voie d'arbitrage dès le 28 mars, à Paris, sur le marché au comptant. Ce dernier accueillera ensuite, le 3 avril, la mine d'or canadienne Corona qui se situe au sixième rang mondial des producteurs aurifères.

La pénétration japonaise en France, dans la perspective du grand marché européen de 1993, s'est accélérée depuis maintenant un an et demi et il ne se passe rarement un mois sans que la cote ne s'enrichisse d'une valeur nippone. La maison de titres Daïwa Securities devrait être, le 2 avril, le quinzième établissement financier nippon à accéder au Palais Brongniart en dix-huit mois. Le deuxième courtier japonais, a enregistré une hausse de 21 % lors de son premier semestre d'activité d'avril, à septembre. L'effondrement du Kabuto- cho depuis le début de l'année devrait peser sur son exercice fiscal qui s'achève le 31 mars.

Sopra, une société de conseil et d'assistance en informatique, sera la première d'un trio à accéder sur le second marché. L'entreprise prorposera 10 % de son capital sous la forme d'une offre publique de vente au prix de 195 francs (*le Monde* du 17 mars). *Elle sera* ensuite suivie les 4 et 5 avril ,par Comareg, une filiale d'Havas rassemblant la presse gratuite, puis par Biotat, le bon pain de France. La firme spécialisée dans la fabrication de pain, viennoiserie et pâtisserie crues congelées destinées aux moyennes et grandes surfaces proposera 100 000 titres, soit 13,1 % de son capital *au prix d'offre* unitaire de 220 francs. Cette entreprise, rachetée par ses salariés en 1985 sur l'initiative de son actuel dirigeant M. Christian Denys, a réalisé 130 millions de francs de chiffre d'affaires. Le leader français de la pâte à pain crue congelée a réalisé l'an dernier un bénéfice de 9,3 millions de francs. Sur le marché hors cote arrive Avenir Technologie, une société créée à Gardanne en 1985 qui opère *dans l'imagerie électronique*.

Enfin, la Bourse lyonnaise profite également de ce traditionnel regain de printemps avec l'arrivée, le 29 mars, de la société de bureautique SACI qui, par l'intermédiaire d'une offre *publique de vente*, proposera une partie de son capital au prix de 213 francs l'unité. Elle sera suivie quelques semaines plus tard par HIT, une société rassemblant des entreprises exerçant leur métier dans les technologies de traitements thermiques et de surface. Créée en 1986 par MM. Philippe Le François et Alain Seutet à la suite d'un rapprochement de leurs entreprises amorcé en 1978, HIT controle dix-huit sociétés dont quinze sont implantées sur tout le territoire. *La firme a réalisé 417 millions de* francs de chiffre d'affaires et dégagé 55 millions de résultat avant impôt en 1989. Les modalités de son arrivée en Bourse n'ont pas encore été définitivement arrêtées.

D. G.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS



COMPAGNIE FINANCIERE DE SUEZ

COMPTES SOCIAUX 1989

Le Conseil d'Administration, réuni le 20 mars 1990 sous la présidence de Monsieur Renaud de La Genière, a arrêté les comptes sociaux de l'exercice 1989.

Le bilan au 31 décembre 1989 enregistre la prise de contrôle de la Compagnie Industrielle et du Groupe Victoire. Les reclassements prévus et annoncés ne devant s'achever que dans le courant du premier semestre, le bilan à fin 1989 comporte les portages intérimaires et les financements temporaires correspondants. La situation qui sera publiée au 30 juin 1990 enregistrera le retour à la structure traditionnelle du bilan de la Compagnie.

Compte tenu de ces précisions, les principales composantes du bilan de Suez sont en augmentation sensible comme l'indiquent les chiffres clés suivants :

(en milliards de francs)	1989	1988
Titres de participation	29,1	22,7
Créances rattachées aux participations	13,2	2
Capitaux propres	31,1	25,3

Pendant la même période, le nombre d'actions composant le capital a progressé de 14%, *ressortant à 119,4 millions à fin 1989 contre 105 millions à fin 1988.*

Le *résultat net total ressort en progression :*

(en millions de francs)	1989	1988	Variation
Résultat net de gestion	841	622	+35,2%
Résultat net des opérations sur valeurs immobilisées	807	875	- 7,7%
Résultat net total	1.648	1.497	+10 %

Rapporté au nombre d'actions à rémunérer (119,4 millions en 1989 contre 90,9 millions en 1988), le résultat net de gestion ressort à F 7,04 en 1989 contre F 6,84 en 1988. La valeur estimative des actifs nets de la Compagnie à fin 1989, calculée de manière très prudente, ressort à F 66 milliards contre F 40 milliards à fin1988, soit par action existant à la clôture à F 550 contre F 380.

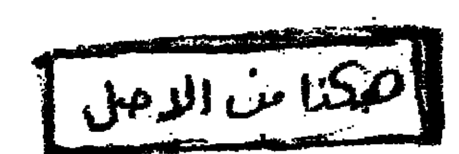
DIVIDENDE PAR ACTION : + 11 %

Le Conseil d'Administration a décidé de convoquer une Assemblée Générale Mixte en juin prochain, à laquelle il proposera notamment de distribuer un dividende net :
- de F 7 par action contre F 6,30 en 1989 (il sera offert aux actionnaires la faculté d'opter, pour cette distribution, entre le paiement en numéraire et la remise d'actions nouvelles à émettre par la Compagnie)
- de F 7,24 par CIP contre F 7,10 en 1989.

Il proposera également de modifier la raison sociale de la Compagnie qui deviendrait *"Compagnie de Suez"*.

Les comptes consolidés de l'exercice 1989 seront arrêtés au mois de mai prochain.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS



CHAMPS ECONOMIQUES

Afrique : le poids de la population

Malgré les progrès de la contraception, le monde compterait plus de 1 milliard d'Africains dans vingt ans

MARY Wambui a trente-trois ans et cinq enfants. Comme les autres clientes de la clinique de planning familial d'Eastleigh, à Nairobi, si elle pense que *« ça suffit comme ça »*, ce n'est pas faute d'en vouloir plus, mais faute d'argent. L'histoire de Mary est un concentré des problèmes démographiques de l'Afrique, de leur évolution au fil des générations, de leurs effets sur la production, des lents progrès de la contraception.

D'un premier mariage, à quinze ans, Mary a eu quatre enfants, qui restent à sa charge, et du second un seulement, *« pour le moment »*. Son premier époux, deux fois remarié depuis, a encore eu cinq enfants ; et ce n'est *« sans doute pas fini »*. Le père de Mary a eu deux femmes et onze enfants. Mais aucun de ses cinq frères et sœurs, comme elle établis dans la capitale et pourvus d'un peu d'éducation, n'en a aujourd'hui plus de cinq.

Mary vit dans une baraque de tôle à Mathare Valley, le plus grand bidonville de Nairobi. Elle y vend des légumes et son mari des sodas. C'est là qu'elle a entendu parler de l'Association (privée) de planning familial du Kenya par des voisines débordées d'enfants, et souvent délaissées par leur mari. Le sien l'a encouragée à s'y rendre. A Mathare Valley, la moyenne est de huit gosses par famille ; à Eastleigh, quartier de classes moyennes, de six seulement.

Des femmes comme Mary, l'infirmière du centre (qui, elle, n'a que deux enfants alors que sa mère en a eu quinze) en voit de plus en plus. *« Aujourd'hui notre problème n'est plus d'attirer des clientes mais de recruter du personnel pour répondre à la demande,* dit-elle. *A partir de quatre ou cinq enfants, parfois même avant, de plus en plus de femmes ont recours au planning familial. »*

Un rapport du ministère kenyan de la santé, publié l'an dernier, confirme cette appréciation. Le taux de fertilité des femmes, qui était de huit enfants par mère en 1978, est tombé à sept en 1988 : un quart des femmes mariées utilisent un moyen de contraception, contre 17 % en 1984. La moitié des femmes et des maris interrogés veulent limiter leur progéniture ; la moyenne idéale s'établit désormais à 4,5 enfants par couple.

Ici, comme ailleurs en Afrique, la majorité des citoyens ne discernent pas encore les avantages d'une famille réduite, mais une prise de conscience politique se fait jour. *« Il y a trois ans, on ne pouvait même pas aborder la question avec les responsables kenyans »*, se souvient le Dr Ishmael Peters, du Fonds des Nations unies pour la population, avant d'ajouter : *« Aujourd'hui, le président lui-même recommande aux gens de ne pas avoir plus d'enfants qu'ils ne peuvent en nourrir. »*

Des chiffres inquiétants

Pareille évolution va, dit-on, *« dans la bonne direction »*, et justifie souvent des propos rassurants. Pourtant, ni au Kenya (champion toutes catégories de la croissance démographique, avec près de 4 % par an) ni, de façon générale, dans le reste du continent, cette tendance ne paraît être en mesure de désamorcer la *« bombe démographique »* qui menace l'Afrique. Pas, en tout cas, tant que les progrès économiques ne suivront pas.

En dépit des scénarios optimistes, les chiffres ont, en effet, de quoi inquiéter : l'Afrique a beau avoir mis près de 2 000 ans à atteindre 500 millions d'habitants, elle devrait dépasser le milliard dans moins de vingt ans et les deux milliards dans les années 2030. Selon diverses projections, le Kenya passerait de 22 millions en 1987 à 37 millions en l'an 2000, 83 millions en 2025 (près du quadruplement en moins de 40 ans !) et plus de 200 millions en 2050. Le Nigéria triplerait pour atteindre 300 millions en 2025 ; l'Ethiopie et le Zaïre auraient plus de 100 millions, etc. Des chiffres qui donnent le vertige.

« La situation démographique de l'Afrique est unique. Sa population s'accroît à un rythme sans précédent dans l'histoire de l'humanité, écrit la Banque mondiale. *En Asie et en Amérique latine, l'amélioration des services de santé et la prolongation de la durée moyenne des études se sont accompagnées d'un ralentissement de l'accroissement démographique. En Afrique, c'est l'inverse qui s'est produit. »*

En 1960, le taux annuel d'accroissement démographique était de l'ordre de 2,5 % en Asie et de 3 % en Amérique latine. Il est aujourd'hui de 2,1 % en Asie, de 2,5 % en Amérique latine et de 3 % en Afrique. Si ce rythme se maintient, la population africaine doublera tous les vingt-deux ans. Du jamais vu ! La situation serait évidemment moins dramatique si l'Afrique avait les moyens de nourrir ses enfants et de les faire travailler.

En théorie, rien d'impossible ; en réalité cela paraît exclu. L'Organisation des Nations unies pour l'agriculture et l'alimentation, la FAO, soulignait à juste titre, il y a quelques années, que l'Afrique dispose d'une potentiel suffisant pour nourrir une population bien plus élevée que ce qu'elle est. Mais à condition que celle-ci puisse être répartie de façon idéale dans l'espace continental, et aussi que la production agricole augmente d'au moins 3 % par an pendant plus de vingt ans.

En l'état actuel des choses, qu'il s'agisse de techniques, de finances, de souverainetés nationales, de flux migratoires ou encore d'équilibres ethniques, pareil scénario relève de la fiction pure et simple. La Banque mondiale estime, de son côté, qu'il faudrait porter les taux annuels de croissance du PNB des pays africains à 4 % et même 5 % pendant des années pour parvenir à un équilibre.

Or la plupart des économies stagnent ; bon an mal an, les meilleures atteignent péniblement 2 % ; la dette reste écrasante, le prix des matières premières déprimé, les investissements en régression et les techniques archaïques. Pour ne rien dire des gaspillages ni des politiques d'ajustement structurel, douloureuses et controversées.

Le déficit alimentaire

La Banque mondiale elle-même ne paraît guère faire crédit à ces projections optimistes lorsqu'elle souligne qu'*« il est urgent de mettre un frein à l'explosion démographique en Afrique »* ; qu'*« aucune région n'a jamais réussi à se développer avec un pareil taux de croissance démographique »* ; et qu'*« à long terme, un relèvement sensible du niveau de vie n'est possible qu'au prix d'un ralentissement de l'accroissement démographique »*. La formule apparaît ici comme un euphémisme, car plus que le niveau de vie c'est de vie ou de mort tout court qu'il s'agit pour des millions d'Africains.

On peut facilement s'en convaincre en prenant connaissance des scénarios conçus sur le thème population et sécurité alimentaire, le plus optimiste étant, si les enseignements du passé sont de quelque utilité, le moins probable. En effet, c'est à partir des années 60 que le déficit alimentaire s'est creusé en Afrique et que malnutrition et pénuries, jusqu'alors exceptionnelles, se sont multipliées pour devenir, ici ou là, quasi endémiques.

Les conséquences économiques et sociales de cette situation ne sont pas faites pour arranger les choses. La faim chronique et le chômage sapent la productivité ; la pression sur les sols conduit à une surexploitation, un morcellement et une dégradation du patrimoine agricole ; des phénomènes qui, à leur tour, accroissent exode rural et urbanisation anarchique. La dégradation de l'environnement se généralise : au Kenya, la pression humaine est telle que la population grignote les terres dépeuplées des réserves de faune.

Dans un tel contexte, le planning familial apparaît à beaucoup comme la panacée. Les contraintes de la ville, le travail des femmes et les bienfaits de l'éducation incitent aujourd'hui un tiers des jeunes Africaines à vouloir contrôler, espacer et limiter les naissances, c'est du moins ce que disent les statistiques. Par ailleurs, entre le quart et la moitié des décès liés à la maternité sont le fait de pratiques abortives, ce qui laisse supposer un besoin de contraception important. Autres signes des temps, de grandes institutions, longtemps indifférentes, se sentent désormais concernées, et les trois quarts des gouvernements africains ont formellement adopté le planning familial.

Toutefois, rares sont les pays qui ont pris les mesures administratives, techniques et financières indispensables à la mise en œuvre de programmes.

En 1989, seuls le Ghana, l'île Maurice, le Nigéria, l'Ouganda et la Zambie s'étaient fixé des objectifs précis de réduction de la fécondité.

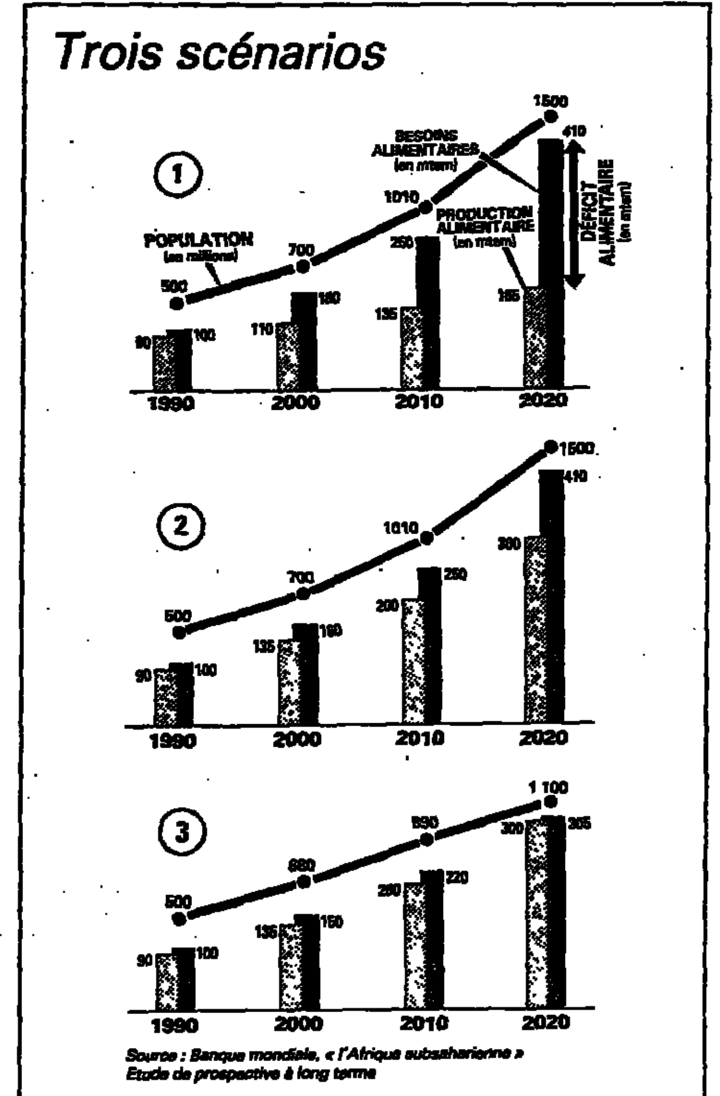
En dehors de l'île Maurice, seuls le Botswana et le Zimbabwe ont obtenu à ce jour un recul important dans ce domaine : respectivement, de 7 et 8 enfants en 1965 à 6 et 5 enfants en 1988. Dans ces deux pays, le niveau d'utilisation des méthodes modernes de contraception est d'environ 35 %. Dans le reste de l'Afrique, la moyenne ne dépasse pas 5 %. En Ouganda, par exemple, 80 % des femmes ont entendu parler de planning familial, mais seulement 1 % le pratique.

Aux barrières psychologiques, sociales et religieuses viennent s'ajouter le manque de moyens et le fait que les rares cliniques pratiquant la contraception sont dans les villes, alors que 90 % de la population vivent en zone rurale. Ici encore, la Banque mondiale remet les choses en perspective : *« Vu l'insuffisance des programmes de planning familial dans toute l'Afrique subsaharienne, il est peu probable que la réduction de la fécondité que supposent les projections courantes se matérialise. »*

Reste, alors, la *« grande inconnue du sida »*. Déjà, certains démographes prennent en compte ses ravages, et des dirigeants se demandent pourquoi tout ce tam-tam sur le planning familial si le sida doit décimer les populations ?

de Nairobi
ROLAND-PIERRE PARINGAUX

Trois scénarios



Source : Banque mondiale, « l'Afrique subsaharienne » Etude de prospective à long terme

• ***Dans le premier scénario, la population évolue à fécondité constante et la production alimentaire, calculée en millions de tonnes d'équivalent maïs (TEM), progresse au taux actuel de 2 % par an : le déficit alimentaire passe de 10 millions en 1990 à 246 millions de TEM en 2020.***

• ***Dans le deuxième, la production alimentaire augmente de 4 % par an, la population évoluant comme précédemment : le déficit passe de 10 millions à 110 millions de TEM.***

• ***Dans le troisième, la fécondité cumulée diminue de moitié pour tomber à 3,3 en 2020, la production augmentant de 4 % par an : le déficit alimentaire revient de 10 millions à 5 millions de TEM.***

L'inconnue du sida

Le sida peut-il avoir une incidence sur la démographie en Afrique ? Beaucoup se posent la question, mais bien peu sont en mesure d'y répondre avec précision. Sur le terrain, les experts de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) mettent en garde contre certaines extrapolations, invitant à la plus grande prudence. Il n'en reste pas moins que le tableau qu'ils brossent ne laisse guère de place au doute. Pas en tout cas pour certains pays ni pour certaines couches de la population.

Les nations les plus touchées sont le Burundi, le Kenya, l'Ouganda, la Tanzanie, le Rwanda et le Zaïre. On estime que la séropositivité peut atteindre de 5 % à 20 % des adultes des villes comme Kampala, Kigali, Kinshasa, Nairobi, qui comptent des centaines de milliers, voire plus d'un million d'habitants. Le taux serait beaucoup plus élevé dans les groupes à risques. Chez les prostituées de Nairobi et de Kigali, il serait passé de 5 % à 70 % entre 1984 et 1989.

Les cas cumulés de sida, quelque 35 000 pour toute l'Afrique (10 000 en Ouganda, 7 000 en Tanzanie, 6 000 au Kenya, etc.), semblent, *a priori,* relativement peu nombreux. Mais, nous expliquait un médecin de l'OMS, affecté au programme sida en Afrique de l'Est, il faut savoir que pour un cas officiellement recensé, au moins trois ne le sont pas ; que *« ce nombre double tous les neuf à dix mois »* ; enfin, que pour un cas de sida avéré, on compte de 50 à 100 cas de séropositivité.

« Multipliez 35 000 par les projections de séropositivité, cela donne entre 5 et 10 millions de personnes infectées. Même avec une forte marge d'erreur, des groupes entiers de population – surtout les groupes à risques – vont être décimés. »

Selon le docteur Gladys Martin, de l'UNICEF : *« Pour l'Afrique subsaharienne, le total cumulé des cas de sida est estimé à un million en 1992. A cette date, on estime que 250 000 nouveaux cas de sida surviendront, dont la majorité dans les groupes les plus actifs économiquement »*, qui sont également ceux en âge de procréer. *« A long terme, on peut imaginer une tendance démographique négative pour certains pays. »*

R.-P. P.

Et si la perestroïka réussissait...

La France risque de se retrouver bien seule face à une Allemagne réunifiée et une Russie recentrée

par Christian Saint-Etienne

ON ne donne généralement « pas cher », en Occident, des chances de réussite de la perestroïka en Union soviétique. En cas d'échec, les conséquences économiques négatives pour l'Europe de l'Est et, peut-être (dans une moindre mesure), pour l'Europe de l'Ouest seraient graves. Militairement, l'Europe de l'Ouest serait en première ligne. Mais une autre hypothèse peut être envisagée : après une période difficile jusqu'en 1991-1992, un renouveau économique de l'URSS, recentrée sur la Russie et ses Républiques européennes, pourrait voir le jour et même s'accélérer vers la fin du siècle.

La vision d'une lente érosion de la place de l'Europe de l'Ouest dans le monde a provoqué, avec l'adoption par la CEE de l'Acte unique européen en décembre 1985, le début d'un sursaut symbolisé par le marché unique de 1992. Pratiquement au même moment, l'Union soviétique, confrontée à la stagnation économique dans la première des années 80, s'est également lancée dans un mouvement de profonde réforme. « Perestroïka » (restructuration) et « glasnost » (transparence) sont des concepts associés à la nouvelle stratégie de développement économique annoncée par Mikhaïl Gorbatchev au plénum du comité central du Parti communiste de l'URSS en avril 1985.

Une structure arriérée

Cinq ans après les initiatives des Européens de l'Est et de l'Ouest pour briser l'enchaînement du déclin économique, le développement du marché unique et les tentatives d'union économique et monétaire qui le prolongent semblent menacés par un échec possible de la perestroïka. Dans un premier temps, l'affaiblissement soviétique a favorisé un processus accéléré de réunification de l'Allemagne et un début de démocratisation en Europe de l'Est : l'Allemagne de l'Ouest, qui jouait un rôle de pilier de la construction européenne, regarde au moins momentanément à l'Est. Dans un second temps, une crise soviétique s'aggravant au point d'être ouverte menacerait la stabilité économique et monétaire de l'Europe de l'Ouest ; les risques militaires seraient considérables pour l'Europe. Mais la perestroïka est-elle condamnée à l'échec ?

A la base de la perestroïka, *« on trouve l'idée d'accélération du développement social et économique du pays, qui s'oppose aux phénomènes du ralentissement observé ces quinze dernières années. (...) Aujourd'hui, la structure de l'économie soviétique est complètement arriérée et conservatrice. Les industries extractives et la production agricole tiennent une place excessive ; en revanche, les industries manufacturières et de transformation des matières premières sont insuffisamment développées. Quant au secteur dit tertiaire, il est encore plus restreint. De surcroît, la qualité, le rendement et la compétitivité de la production demeurent très faibles. La part de la production obsolète y est forte »*. Tel est le constat que dressait, en 1987, Abel Aganbéguian, académicien soviétique, de la situation trouvée en 1985 (*Perestroïka*, Economica, 1987).

Lire la suite page 26

► **Chargé de cours à l'université Paris-Dauphine.**

Et si la perestroïka réussissait...

Suite de la page 25

On a fait encore mieux depuis. Nikolaï Ryjkov, premier ministre de l'Union soviétique, déclarait, le 7 juin 1989 à la tribune du Congrès du peuple, que l'on avait dépassé la *« pré-crise »*, comme l'on disait depuis quatre ans, et que l'Union vivait une véritable crise économique avec un déficit budgétaire considérable alimentant une inflation de plus en plus vive. En réalité, l'Union soviétique vit non seulement une crise structurelle, mais aussi une crise conjoncturelle.

Cette crise conjoncturelle est provoquée par un mauvais réglage macroéconomique qui, contrairement à l'opinion courante, peut frapper les économies administrées comme les économies de marché. Le déficit budgétaire dépasse 10 % du produit national brut ; il est financé par l'emprunt mais aussi par la création monétaire qui noie l'économie sous un flot de liquidités sans contrepartie de production de biens et services : c'est la cause classique de l'inflation avec les mêmes remèdes que dans les économies de marché.

Il faut donc réduire les dépenses publiques, ce qui, dans une économie administrée et militarisée, implique de diminuer les subventions de tous ordres et les dépenses militaires. N. Ryjkov a ainsi annoncé que la part du budget militaire dans le revenu national devrait baisser de 12 % à 8 % ou peut-être même à 6 %. Ce sera plus difficile à faire qu'à dire.

Les dépenses militaires avoisinent probablement 20 % du revenu national au lieu des 12 % annoncés et l'armée, dont le rôle est nécessairement renforcé par le précédent des troubles chinois de juin 1989 et les problèmes soviétiques de nationalités, ne permettra pas facilement des réductions très importantes de ses moyens. Il faut tout de même réaliser que, face aux nationalismes internes et externes et à l'aggravation de la crise socioéconomique interne, l'armée rouge est le dernier rempart de l'Etat russe.

La crise structurelle est largement due aux défauts de l'économie administrée qui n'arrive pas à répondre aux modifications de la demande qui se produisent dans toutes les sociétés, même celles qui sont fortement contrôlées, ainsi qu'aux difficultés à coordonner la production des multiples sous-économies soviétiques. L'Union soviétique compte en effet des régions économiques relativement développées avec des infrastructures suffisantes et des regions en voie de développement qui ne sont pas beaucoup plus avancées que certains pays d'Afrique.

Au total l'économie soviétique souffre de sous-productivité et d'un mauvais management. Le niveau de la productivité du travail est de *« 2,5 à 3 fois en retard sur celui des Etats-Unis et de 2 à 2,5 fois sur celui des autres pays capitalistes développés »* (A. Aganbéguian). L'autre défaut majeur est celui du management. Il y a des catastrophes dans tous les pays, y compris en mer du Nord. Mais en Union soviétique, le nombre de catastrophes dues au mauvais management et à un manque de sérieux grave dans le travail est assez inquiétant. De Tchernobyl en 1986 aux explosions de l'Oural de juin 1989 qui ont fait dérailler des trains, on retrouve un désintérêt pour le travail qui se traduit par une mauvaise qualité et de nombreux retards dans la production.

Le mouvement freiné

Ces différents problèmes structurels ont été abordés par plusieurs plénums du Parti communiste, par le XXVIIe congrès du parti et par la très importante conférence du parti, tenue à la fin juin 1988. A cette occasion, M. Gorbatchev demandait que des élections à bulletin secret soient organisées pour élire les responsables du parti, que le système des prix soit modifié afin de réduire ou supprimer les subventions à la consommation, que le système légal soit réformé afin d'assurer la liberté de conscience, le droit à la vie privée, l'indépendance des juges, et que des mesures soient prises pour constituer un *« marché unique socialiste »* couvrant l'Europe de l'Est.

Les réformes devraient être politiques autant qu'économiques pour éviter les échecs de Nikita Khrouchtchev en 1953 et Alexis Kossyguine en 1965. Le nouveau congrès des soviets qui s'est réuni à Moscou pendant l'été 1989, a pris les premières mesures permettant d'introduire un Etat de droit.

La faiblesse de la perestroïka réside dans le décalage entre les changements législatifs et leur application, la bureaucratie s'ingéniant à freiner le mouvement. Mais il faut aussi évoquer les obstacles que tout un petit peuple, vivant médiocrement mais « confortablement » dans la sous-productivité socialiste, met au développement d'une classe entreprenante.

Le problème économique fondamental de l'Union soviétique est avant tout celui de la sous-motivation à bien produire et même à produire tout court. La perplexité des économistes soviétiques face aux défis que leur pays doit relever était plus qu'apparente lors de leur congrès, réuni, en novembre 1989 à Moscou, par Leonid Abalkin, vice-premier ministre responsable de la réforme économique.

C'est le constat des difficultés économiques structurelles et conjoncturelles de l'Union soviétique qui a conduit nombre d'observateurs à douter du succès de la perestroïka. L'aggravation des conflits de nationalités en URSS et l'affaiblissement soviétique en Europe centrale conduisent naturellement à noircir le tableau.

Supposons maintenant que l'URSS parvienne, en accordant une autonomie interne très large aux Républiques d'Asie centrale, du Caucase et à certaines Républiques européennes mineures, à se consolider économiquement sur la Russie et les principales Républiques soviétiques européennes. L'armée rouge, dont les missions seraient redéfinies, tout en continuant de surveiller l'OTAN et la Chine et en conservant un rôle important en Europe de l'Est, s'équiperait pour maintenir la paix à l'intérieur de l'URSS. Le reflux des Russes installés dans les autres Républiques de l'Union (près d'un sur cinq) vers la Russie pourrait dynamiser ce gigantesque sous-continent qui continuerait de s'étendre de Leningrad à Vladivostok.

Dans ce contexte, peut-on imaginer une politique économique capable de sortir la Russie de ses difficultés actuelles ? Le recentrage de l'URSS sur la Russie et ses Républiques européennes dans le cadre d'un désarmement partiel en Centre-Europe, devrait permettre une certaine réduction des dépenses militaires même si la volonté de l'Etat russe de maintenir intact le formidable outil que constitue l'armée rouge, limitera l'étendue de cette réduction.

Sous réserve d'un début de succès des réformes structurelles, les subventions à l'économie pourraient être réduites. Une réforme fiscale permettant de capter une partie des profits du secteur non étatique pourrait permettre d'envisager une baisse substantielle du déficit budgétaire. Le défi serait alors de réussir une réforme financière permettant de pomper la surliquidité de l'économie qui pourrait se traduire par une forte inflation.

Les mesures à prendre sont d'une facture classique. Pour libérer les prix sans risque d'hyperinflation résultant d'une masse de liquidités inemployées de l'ordre de 250 milliards de roubles, une triple action peut être envisagée :

- une série de grands emprunts à long terme avec des taux d'intérêt élevés, la mise en vente de la majorité des nouveaux logements en construction et d'une partie du stock de logements anciens, permettraient de pomper une part substantielle de ces liquidités ;
- des importations de biens de consommation de l'ordre de 20 milliards de dollars revendus au prix fort permettrait d'absorber de 100 à 120 milliards de roubles ;
- une réforme monétaire instaurant un nouveau rouble avec gel des sommes converties supérieures à un certain montant pour une durée assez longue, solderait l'opération tout en permettant de coincer financièrement les diverses mafias du crime.

On dit souvent un peu vite que la perestroïka a déjà échoué. En fait, elle commence à peine, et on peut critiquer la lenteur et le manque d'audace constatés jusqu'ici. On peut surtout se gausser de la naïveté de certaines analyses de M. Gorbatchev écrivant en 1987 dans son livre *Perestroïka* que celle-ci n'était pas motivée par *« l'état désastreux de l'économie soviétique »*, avant de reconnaître onze pages plus loin que *« tout retard dans la mise en œuvre de la perestroïka risquerait d'engendrer, dans un avenir proche, une situation exacerbée, laquelle, pour le dire nettement, serait marquée par des crises sérieuses dans les domaines social, économique et politique »*.

Le fait est que la perestroïka, dont les composantes ont été élaborées en 1985-1987, n'a commencé à être appliquée qu'en 1988. Ce n'est que depuis le début de 1989 que les entreprises fonctionnent partiellement selon les principes de l'autonomie comptable, de l'autofinancement et de l'autogestion. Après la longue phase de ralentissement de la croissance durant les trois derniers quinquennats, le XIIe quinquennat (1986-1990) est une période de transition durant laquelle le vieux système dirigiste et les premiers balbutiements de l'autonomie des entreprises coexistent

La réforme globale des prix n'est prévue qu'en 1990 ; la réforme de la distribution des moyens de production est envisagée pour 1991 ; la réforme du système bancaire, de l'autonomie comptable intégrale et de l'autofinancement pour 1992 (voir A. Aganbéguian : *Soulever les montagnes*, Laffont, 1990). C'est probablement trop peu, trop lentement.

Des richesses immenses

La place faite à l'initiative privée apparait particulièrement insuffisante. Mais quand on sait qu'il a fallu quinze ans de gabegies et de difficultés pour restructurer l'acier, les chantiers navals et les charbonnages en France, on devrait s'empêcher d'anticiper trop vite l'échec de la perestroïka d'une économie de la taille d'un continent. De plus, les pouvoirs renforcés de M. Gorbatchev, depuis son élection à la présidence de l'URSS, le 15 mars 1990, vont lui permettre d'accélérer le mouvement, quitte à renvoyer N. Ryjkov qui était favorable jusqu'ici à une évolution graduelle.

Une URSS recentrée, allégée d'une partie du fardeau d'un empire surdimensionné et ayant réglé partiellement le problème des nationalités, pourra compter sur d'immenses richesses naturelles et bénéficiera de réserves de productivité colossales. Que le comportement petit-bourgeois du peuple russe ne permette pas d'accélérer les réformes au rythme souhaitable, ne doit pas faire oublier qu'une Russie, à nouveau sûre de ses frontières, peut redevenir avec un minimum de réussite dans sa politique de réformes, une formidable puissance.

Le pari de la perestroïka se joue encore à pile ou face, mais il est loin d'être perdu. Le vrai risque est paradoxalement que Moscou donne trop d'attention à la réforme structurelle sans mener auparavant la réforme financière qui conditionne toutes les autres.

L'on ne peut s'empêcher d'être sidéré par les pirouettes de l'histoire lorsqu'on mesure les effets à court et long terme de la perestroïka sur le marché unique. Il faut en tout cas commencer de réaliser, en France, que la réussite possible de la perestroïka, alors que l'Allemagne s'absorberait dans son propre développement en resserrant les liens économiques avec ses satellites naturels, laisserait notre pays bien seul face à la double réalité d'une grande Allemagne et d'une grande Russie à nouveau triomphantes au milieu des années 90.

CHRISTIAN SAINT-ETIENNE

CHAMPS ÉCONOMIQUES

Liban : une économie saignée à blanc

Pris entre la « dollarisation » et le marché noir, le pays ne peut plus financer sa reconstruction

« NOUS *sommes au seuil minimum de survie. Qu'importe la tutelle de la Syrie, d'Israël, de la France ou des Etats-Unis, pourvu qu'on ait la paix et qu'on puisse enfin recommencer à travailler !* », dit May Abourousse, directrice d'une entreprise à Beyrouth. Elle a pourtant vaillamment résisté à tout – bombardements, pénurie d'eau, d'électricité ou d'essence, effondrement de la livre libanaise – et réussi, cahin-caha, à maintenir son chantier en vie. Elle a « dollarisé », en d'autres termes converti en dollars, le salaire de ses ouvriers.

« *C'était ridicule, quand je les payais en livres libanaises, je devais quasi doubler leur salaire tous les mois pour qu'ils vivent dans des conditions décentes, mais j'ai épuisé toutes mes réserves. Combien de temps pourrais-je tenir encore ?* » Pourtant, la notion de « décence » est toute relative au Liban, et ce à bien des égards : un ouvrier gagne en moyenne 40 000 livres libanaises, soit environ 600 F par mois !

Pris entre la « dollarisation » de l'économie et le marché noir, le pouvoir d'achat des Libanais est en chute libre. De plus, le chômage prend des proportions grandissantes. Antoine Bechara, président de la Confédération générale des travailleurs du Liban (CGTL), assure que 30 % de la population active sont touchées : 600 000 personnes au total...

En fait, l'économie libanaise, en quatorze ans de guerre, a été saignée à blanc. Les derniers bombardements ont coûté au Liban près de la moitié de son produit intérieur brut annuel. Le secteur industriel est totalement paralysé : absentéisme forcé, manque de fuel et de matières premières. S'y ajoute l'arrêt de la principale centrale électrique de Zouk, à 12 kilomètres au nord de Beyrouth, qui fournit la quasi-totalité du pays chrétien mais aussi Beyrouth-Ouest – secteur à majorité musulmane – et ses banlieues chiites sous contrôle syrien, ainsi que la montagne druze au sud-est de la capitale, soit au total 85 % des Libanais.

En chute libre également les exportations du pays, déjà sensiblement inférieures aux importations avant la guerre. Le Liban importe 85 % des produits de première nécessité comme le lait en poudre ou la viande. Selon le président du Rassemblement des industriels libanais (RIL), Fouad Abi Saleh, les exportations industrielles (80 millions de dollars par mois) ont chuté de 80 %.

Pour l'avenir, il se dit « *particulièrement inquiet du coup porté à l'image de marque sur les marchés arabes et européens de l'industrie libanaise, empêchée d'honorer ses engagements* ». L'Allemagne, par exemple, marque de plus en plus de réticences à conclure des marchés avec le Liban car elle juge la situation politique du pays beaucoup trop « *instable* ».

Une infrastructure en lambeaux

En raison du blocus, les crédits bancaires à l'importation – 60 millions de dollars par mois – ont atteint à peine le dixième de leur niveau habituel depuis le 14 mars 1989, date de la proclamation de la lutte de libération contre l'occupant syrien par le général Aoun, selon l'Association des banques libanaises (ABL). De son côté, le secteur du bâtiment a enregistré une baisse d'activité de 80 % dans le pays chrétien et de 40 % dans celui à majorité musulmane.

Les seuls dégâts de l'infrastructure – centres de stockage de carburant incendiés, stations de distribution de l'électricité bombardées, routes trouées par des cratères d'obus – s'élèvent à 120 millions de dollars. Maurice Habib Ghazal, directeur général de l'exploitation à Electricité du Liban (EDL), évalue à 75 millions de dollars les dommages subis par les réseaux téléphoniques et électriques (50 pour l'électricité, 25 pour le téléphone) et à 5 millions les dégâts autour des ports... Dix millions de dollars seraient en outre nécessaires à la réhabilitation du réseau hydraulique et des stations de pompage et cela avant les derniers conflits entre les chrétiens.

De fait, toute communication entre l'est et l'ouest du Liban est impossible, les voitures ne pouvant plus circuler. Les canalisations d'eau potable et les égoûts se désagrègent et se mélangent... Plus généralement, le montant global des destructions et du manque à gagner de l'économie libanaise s'élèverait au moins à 1 milliard de dollars, selon les dires des experts.

Le pays chrétien, sous l'autorité du général Aoun, désormais limité à un territoire de 800 km² entre Beyrouth et Batroun, regroupe 70 % de la capacité industrielle du Liban. C'est lui qui a été le plus touché : 5 000 bâtiments détruits par les obus, dont 10 hôpitaux et 200 usines, ont dû fermer leurs portes. Quelques-unes – les plus heureuses – se sont déplacées dans des zones moins menacées comme les monts Liban – massif parallèle au rivage – ou dans la zone du Chouf, – région montagneuse au sud, entre Beyrouth et Saïda.

Saïd Hamadeh, directeur de l'Association des industries du Chouf et lui-même patron d'une fabrique alimentaire, est de ceux-là. « *Beaucoup de grandes usines*, explique-t-il, *se localisaient avant la guerre à Chouaïfat* (banlieue sud de Beyrouth). *C'est maintenant un front et la plupart des usines ont été détruites. Moi, j'ai préféré m'installer à Beit-Eddine ; mes confrères se sont regroupés du côté d'Aley. Mais évidemment, depuis que je suis au Chouf, mon chiffre d'affaires a baissé de 25 % ; celui des autres usines aussi.* »

Au Chouf, les usines sont donc devenues des petites fabriques de cinq ouvriers en moyenne, achetées 50 000 dollars environ par des particuliers. Raymond Nappar, patron chrétien d'aciéries dans la montagne et originaire du Chouf, se dit heureux de ce retour aux sources. « *La guerre*, pense-t-il, *a exténué l'économie libanaise, mais elle aura peut-être permis de revitaliser, par le déplacement des industries, des régions isolées et délaissées comme le Chouf, et cela sans discrimination de religion. Le commerce exclut tous les racismes.* »

Ces propos optimistes ne reflètent certes pas la réalité inquiétante de l'économie libanaise. Abadallah Zakhem, président de l'ABL, estime que « *de nombreuses entreprises ne pourront reprendre une activité normale avant deux ans...* ».

La fuite des capitaux et des cerveaux

Même si elle est difficilement quantifiable, la fuite des capitaux n'en est pas moins considérable. « *Mais*, souligne un expert, *la paralysie des banques a sans doute au moins eu un avantage : celui d'empêcher les Libanais les plus aisés de vider leurs comptes en dollars aussi vite qu'ils l'auraient souhaité.* »

La fuite des capitaux est restée inférieure à 300 millions de dollars, affirme un banquier. « *Les nantis*, explique-t-il sous le couvert de l'anonymat, *ont depuis longtemps mis leur argent à l'abri à l'étranger. Et, maintenant plus que jamais, ils préfèrent la spéculation à l'investissement productif, surtout au Liban.* »

Démuni de capitaux, le pays risque de manquer d'hommes : pris dans des difficultés inextricables, privés de l'essentiel comme l'eau et l'électricité et poussés par la peur, plus de 350 000 Libanais ont fui à l'étranger depuis la date fatidique du 14 mars. Mais le phénomène le plus inquiétant pour l'avenir du Liban est la fuite des cerveaux : quelque 16 000 cadres supérieurs, ingénieurs, professeurs, avocats et médecins auraient quitté le Liban pour gagner le Canada, ainsi que des milliers d'étudiants découragés par la paralysie des universités.

Pour toutes ces raisons, il est difficile d'espérer un redémarrage. « *Et le pays ne peut plus autofinancer sa reconstruction*, affirme un chargé d'études de la Banque centrale du Liban. *Au stade où nous en sommes, seul un véritable plan Marshall pourra sauver le Liban.* »

La Banque centrale ne peut financer ce gigantesque chantier : ses réserves (4,4 milliards de dollars) sont destinées au paiement des fonctionnaires d'un Etat sans ressources et à l'achat de denrées vitales comme le blé et le mazout. Quant au système bancaire privé, il a littéralement « fondu » en six ans. Les dépôts, évalués à 12 milliards de dollars en 1982, ne sont plus estimés qu'à 3 milliards, composés à 80 % par de l'épargne de petites gens.

Alors, qui paiera ? Pas l'Etat. La dette publique s'élève à 700 millions de dollars. Cependant, le ministère des ressources hydrauliques et électriques tente de reconstruire malgré tout. Il prépare en collaboration avec EDL un projet de « *développement des sources d'approvisionnement en eau qui assureraient les besoins de la population jusqu'à l'an 2005* », s'élevant à 1,7 milliard de dollars.

Ce projet a été soumis aux Pays-Bas et aux Etats-Unis qui n'ont pas encore donné de réponse. La circonspection est de mise par suite de récentes rumeurs de détournement de générateurs électriques – sur 102 générateurs donnés par Electricité de France, une partie avait été vendus à la Syrie – et de médicaments. Dernièrement, Vienne affirme avoir reçu une demande d'importation de 42 millions de comprimés de psychostimulants Captogan, commercialisés alors qu'ils sont interdits par la législation libanaise.

« *Le détournement des dons et des fonds est inévitable ici*, soupire Jean-Claude Kohler, attaché de coopération scientifique et technique à l'ambassade de France. *La situation anarchique du Liban ne peut qu'encourager le développement d'une économie souterraine et du marché noir. Il n'empêche que le Liban souffre cruellement de la destruction de son infrastructure.* »

C'est aussi l'avis de Bassam Frenn, directeur du Conseil national pour le développement et la reconstruction, organisme financé à 95 % par la milice chrétienne des Forces libanaises et à 5 % par les organisations non gouvernementales étrangères, surtout françaises : « *Le Liban a dépassé le stade de l'aide alimentaire. Il faut surtout lui permettre de travailler.* »

Des projets en eau

Dans ce cadre, le Conseil a effectué une enquête sur les besoins en eau et en électricité d'une trentaine de villages situés autour de Beyrouth-Est. Résultat : deux puits d'une capacité de 3 000 m³ d'eau forés à Ainkemane (ligne de démarcation dite « *ligne verte* » entre Beyrouth-Est et Beyrouth-Ouest) où l'eau ne coulait que deux heures toutes les vingt-quatre heures. Ce projet est d'ailleurs financé par le Fonds de solidarité pour le Liban – association de Libanais vivant à Paris – à hauteur de 50 millions de centimes.

D'autres études sont en cours pour réparer les circuits électriques et téléphoniques de cette région, mais la route est longue et ardue. « *Il faudra au moins un an avant que de telles installations soient reconstruites*, précise Samir Nasr, *et les compagnies internationales y regarderont sûrement à deux fois avant de refaire des investissements lourds au Liban.* »

« *Les projets sont sur les genoux des dieux* », disait un Libanais plein de lyrisme et de fatalisme. Il y a fort à parier qu'ils soient sur ceux des Libanais eux-mêmes, ceux qui voudront s'aider par leurs propres moyens.

de Beyrouth,
MARIE DE VARNEY.



CHRONIQUE

PAUL FABRA

Le yen et l'idéologie

LE Japon ne serait-il plus le Japon ? Coup sur coup, on a appris, la semaine dernière que la Bourse de Tokyo a cessé d'être la première du monde, place qu'elle avait ravie à Wall Street depuis le krach d'octobre 1987, et que le ministre des finances japonais a demandé à son collègue de Washington, qu'il a rencontré à cet effet, l'aide des Etats-Unis pour soutenir le yen dont on espérait, au contraire, ardemment la montée. A première vue, ces événements revêtent des significations bien différentes. Jusqu'à preuve du contraire, la faiblesse relative de la monnaie nippone est de nature à renforcer les positions des grands groupes industriels à l'exportation. De quoi faire passer un frisson glacé dans le dos des victimes, réelles ou supposées, de la concurrence japonaise, et désesperer les responsables politiques.

N'était-ce pas l'objectif hautement proclamé du groupe des Sept (les ministres des plus importants pays développés : Etats-Unis, Japon, RFA, France, Grande-Bretagne, Italie, Canada), dont la prochaine réunion vient d'être avancée au 7 avril, que de corriger les déséquilibres des balances des paiements par un réajustement supplémentaire des taux de change ?

Qui dit stratégie commerciale fondée sur l'ajustement des taux de change, comme celle qui est officiellement pratiquée par les Sept à l'échelle des grands équilibres (ou déséquilibres) mondiaux, renvoie nécessairement à la notion-clef de pouvoir d'achat international de la monnaie. Chaque fois que le pouvoir d'achat international du dollar se renforce, fût-ce à partir d'un niveau bas, comme c'est le cas actuellement, on en tire la conclusion simpliste que le déficit extérieur des Etats-Unis, et surtout le déficit vis-à-vis du Japon, le plus lourd de tous selon les statistiques, va se détériorer. *Un dollar à plus de 155 yens, cours* actuel, au lieu de 146 yens, cours en vigueur à la fin de l'été dernier, cela n'a-t-il pas pour effet automatique de diminuer le prix en dollar des marchandises importées du Japon sur le territoire américain. *Pas besoin d'être un grand expert* pour découvrir cette conséquence qui vaut tout autant pour l'Europe ? Il serait plus intéressant d'expliquer pourquoi, malgré une formidable dévalorisation du dollar en l'espace de quelques années – l'ordre de 45 % depuis le printemps de 1985 par rapport au yen et au deustchemark, – le déficit commercial vis-à-vis du Japon a plutôt augmenté que diminué (après avoir atteint un sommet en 1987). Les exportations américaines se sont bien accrues, mais les importations *aussi, quoique, depuis un an et demi*, à un rythme moindre que les premières n'ont augmenté.

La raison fondamentale, n'en serait-elle pas que les hommes politiques et les experts qui les inspirent, malgré le haut *degré de « sophistication »* (ou de sophisme) de la science économique contemporaine d'inspiration anglo-saxonne, continuent implicitement à poser le problème dans des termes qui ne correspondent pas au monde tel qu'il *est devenu* ? En ce qui concerne les plus hautes autorités, l'hypothèse de l'erreur systématique de jugement est généralement écartée, sauf quand il s'agit d'un passé révolu (la France ne croit plus – et le dit – au contrôle des prix et à la relance par la demande qu'elle a pratiqués avec obstination pendant trente-cinq ans), ou de pays étrangers (qui ne reconnaît pas aujourd'hui la profonde stupidité du « modèle soviétique » ou du « modèle yougoslave », pourtant portés naguère aux nues par toute une classe d'esprits ?). N'oublions donc pas cette composante de la politique : le fourvoiement pur et simple. Quand il s'agit du Japon, le fourvoiement a en plus toutes chances de n'être pas tout à fait pur de préjugés et d'arrière-pensées

Tout se passe comme si on continuait à raisonner selon les schémas de la doctrine libérale classique Celle-ci a pour elle deux atouts considérables . elle est à la fois juste et rassurante. Toutefois, son *impeccable logique ne vaut que si certaines* conditions, strictement définies, sont remplies. C'est cette dernière réserve qu'on oublie systématiquement

Quand, à partir de 1973, le dollar devint « flottant », beaucoup d'économistes s'attendaient que les cours *s'établiraient d'eux-mêmes à un niveau tel que* chaque monnaie aurait à l'extérieur un pouvoir d'achat à peu près égal à son pouvoir d'achat intérieur. C'est ce qu'enseigne la doctrine sous le nom de principe de la parité du pouvoir d'achat. Cela *pouvait paraître résulter du jeu d'un marché libre* supposez que le dollar ait, sur le marché américain, un pouvoir d'achat inférieur, à celui qu'il a sur le marché international (cas du dollar surévalué), les Américains ne vont-ils pas en profiter pour s'approvisionner au maximum en biens et services étrangers ? La pression à la baisse qui en résultera sur le dollar diminuera son pouvoir d'achat à l'extérieur. Dans un monde où le principe de la parité tend à régir les rapports de change, la probabilité de voir apparaître d'énormes et durables déficits ou excédents est faible, grâce précisément à l'influence stabilisatrice du mécanisme par le truchement duquel l'égalité approximative du pouvoir d'achat s'établit. La persistance des déséquilibres, et leur considérable aggravation, après 1973, aurait dû servir d'avertissement. Les experts auraient dû y voir le signe que le principe non seulement était affaibli, mais ne jouait plus du tout Pourquoi ?

D*ANS un article publié en 1922*, Jacques Rueff précisait les limites d'application du principe de la parité. Il ne vaut qu'entre pays où *« il n'est pas pratiqué d'émissions de papier-monnaie autres que des émissions d'origine commerciale* . » Autrement dit, pas de parité de pouvoir d'achat qui tienne dès que l'émission monétaire cesse d'être exclusivement gouvernée par des impulsions directement nées de l'activité économique. Or quelle banque centrale, *de nos jours, même* la plus *orthodoxe*, ne soutient pas, fût-ce indirectement, par le biais de la création monétaire, l'énorme masse des titres offerts par le Trésor pour financer la dette publique ? Et si d'aventure, la banque d'émission en question se tient à l'écart de cette pratique devenue universelle, n'est-elle pas, de par la sagesse de sa gestion même, amenée à s'opposer à la hausse désordonnée du cours de sa propre monnaie ? Et comment peut-elle y parvenir, sinon en achetant des devises étrangères, le plus souvent des dollars américains, lesquels seront placés inévitablement... en bons du Trésor des Etats-Unis.

Conclusion : les mouvements de change sont d'abord gouvernés, non pas par les variations des échanges commerciaux, *mais* par les mouvements de capitaux dont la composante principale, sinon unique, à l'échelle des banques d'émission, est précisément constituée par les titres de la dette publique, surtout de la dette publique américaine (à cause du rôle prépondérant du dollar) Aucune chance, sinon par hasard, et pour une période forcément brève, de voir les cours de change qui en résulte, coïncider avec le niveau idéal de la parité du pouvoir d'achat. Mais à partir du moment où celle-ci ne fait plus sentir son emprise, l'ajustement automatique et en douceur de la balance des paiements des grands acteurs de la vie financière est un leurre

En proclamant la *mort* des idéologies dans la sphère politique proprement dite, on n'a oublié qu'une chose : rares sont, notamment parmi les politiciens, ceux qui aiment les idées pour les idées et qui croient à un raisonnement dont les conclusions, si elles étaient adoptées, n'auraient aucun « sex-appeal » auprès des électeurs. Les analyses et les remèdes ne commencent à retenir sérieusement l'attention qu'à partir du moment où l'on y voit un moyen de satisfaire des passions. Le tour, à proprement parler totalitaire (dans son inspiration en tout cas), qu'ont pris les négociations commerciales nippo-américaines en est une illustration. Ne sachant plus à quel saint se vouer pour venir à bout de l'apparemment intraitable déficit des échanges au détriment des Etats-Unis (en réalité image inversée des mouvements de capi*taux en sens inverse*), *Washington* a imposé que la discussion porte sur les « obstacles structurels » *(structural impediments)*

On part de l'idée que, par exemple, les *Japonais importeraient* beaucoup plus de biens étrangers s'ils abandonnaient leur système vétuste de distribution. Vétuste, ce système l'est, en effet, par beaucoup de ses aspects, mais les dizaines de milliers de minuscules boutiques éparpillées *aux quatre coins des villes de l'archipel* fournissent une occupation aux millions de travailleurs qui prennent leur retraite à cinquante-cinq ans.

AU nom du concept abstrait de la balance commerciale, on voudrait donc que tout un peuple change ses habitudes pour adopter des modes de vie étrangers, en l'occurrence américains. Voilà la nouvelle approche idéologique des relations internationales. Notons son absurdité : en démolissant les secteurs archaïques, encore si nombreux de l'économie nippone, on ne pourra que renforcer, et cela dans des proportions probablement très importantes, son efficacité d'ensemble, tout en créant, entre- temps, de graves désordres.

Il existe un précédent. Il concerne précisément la Bourse. Pendant des années, les Américains exercèrent une formidable pression sur Tokyo pour qu'y soit *« modernisé »* le marché financier, entendez : pour que celui-ci, au lieu d'être une place tranquille où les échanges de blocs d'actions étaient réduits, s'ouvre largement aux méthodes spéculatives de Wall Street et permette aux firmes étrangères de participer au nouveau et immense casino. Les Japonais finirent par céder et, en 1984, commencèrent à introduire les réformes demandées. La Bourse de Tokyo est désormais décrite et « perçue » comme un jeu de cartes. Le monde s'en portera-t-il mieux ?

L'URSS est-elle encore solvable ?

par Pascal Lorot

L'URSS *a longtemps été perçue* comme un « bon risque ». Les autorités soviétiques ont toujours honoré leurs engagements commerciaux et financiers vis-à-vis de l'étranger. Mais les récentes évolutions économiques internes et les difficultés auxquelles ont dû faire face plusieurs entreprises occidentales pour recouvrer leurs créances conduisent aujourd'hui à s'interroger sur la solvabilité soviétique

Les paramètres classiques de l'analyse de l'endettement soviétique se détériorent Ainsi, la dette brute contractée auprès des banques déclarantes à la Banque des règlements internationaux (BRI) s'affiche à plus de 48 milliards de dollars fin 1989, en hausse de 17,5 % sur l'année précédente. Si l'on y ajoute les engagements à l'égard d'établissements non bancaires ou d'institutions non déclarantes à la BRI, la dette soviétique s'établirait aux alentours de 55 milliards de dollars.

Une conjoncture négative

L'observation de l'évolution des ratios traditionnels conforte l'idée que la solvabilité de l'URSS décroît. La dette nette rapportée aux exportations a dépassé l'année passée le seuil psychologique des 100 %, pour atteindre 113 %, en progression constante depuis 1984 (36 %). Enfin, le service de la dette (remboursement de capital et d'intérêts échus) représente aujourd'hui environ un quart des recettes à l'exportation

Les revenus en devises, qui sont un élément fondamental de la capacité de remboursement du pays, proviennent de trois sources principales (énergie, or et armes) qui font face aujourd'hui à une conjoncture négative Ainsi, dans la période actuelle de diminution des tensions internationales et de réduction des dépenses militaires, à l'Est comme à l'Ouest, les livraisons d'armes sont en sensible baisse, tant à destination des pays de l'Europe de l'Est que du tiers-*monde, notamment la région du* Moyen-Orient. L'Union soviétique est, certes, le second producteur d'or derrière l'Afrique du Sud, mais il apparaît difficile d'envisager de gager la solvabilité soviétique sur ses stocks d'or tant la marge de manœuvre sur ce marché est étroite. Les risques de chute de cours pourraient être en effet importants si l'Union soviétique venait à réaliser des ventes significatives pour honorer ses engagements.

Enfin, l'Union soviétique fait face, aujourd'hui, à une crise de première ampleur qui s'est notamment traduite en 1989 par une contraction de la production pétrolière du pays. Après des décennies de production extensive, la période des grands gisements facilement accessibles semble aujourd'hui révolue. Les gisements aisément exploitables s'épuisent.

On assiste à une translation vers l'Est des exploitations, notamment vers la Sibérie orientale, où les gisements sont de plus petite taille, difficilement accessibles et moins rentables qu'auparavant En outre, les conditions technologiques requises pour faire face à la nouvelle donne sont de plus en plus exigeantes, et l'industrie soviétique a le plus grand mal à y faire face. Les livraisons soviétiques d'énergie à l'étranger commencent à en subir le contrecoup

Autre élément d'appréciation de la solvabilité souvent évoqué : l'Union soviétique détiendrait des créances évaluées à plusieurs milliards de dollars, notamment sur des pays du tiers-monde En dépit de l'absence de toute donnée statistique sur ce sujet, il semble que l'essentiel de ces créances porte sur des pays insolvables.

Il paraît de fait illusoire d'envisager un recouvrement prochain au profit de Moscou En revanche, l'Union soviétique dispose de près de 14 milliards de dollars dans des comptes ouverts auprès des banques déclarantes à la BRI, notamment en Europe, qui pourraient, le cas échéant, être partiellement mobilisés

La solvabilité d'un pays va également souvent de pair avec une certaine stabilité politique interne. Or, là encore, force est de constater que les perturbations induites par les réformes économiques – la perestroïka – fragilisent la situation financière soviétique. L'autonomie comptable et le libre accès aux marchés internationaux accordés à diverses entités économico-administratives, conduisant à l'abolition du traditionnel monopole d'Etat du commerce extérieur, ont multiplié les partenaires potentiels des Occidentaux.

Les nouveaux acteurs économiques soviétiques s'engagent dans des projets, sans, le plus souvent, *avoir les capacités technologiques*, humaines et financières de les mener à bien. Il en résulte des déconvenues financières telles que par exemple des ajournements de paiements. De surcroît, la Banque d'Etat pour le commerce extérieur – la Vnesheconombank – refuse désormais d'accorder systématiquement sa garantie.

Des arrêts de travail

La glasnost joue également, bien involontairement, contre la stabilité financière du pays. Les grèves dans les mines de charbon de l'été dernier, par exemple, ont conduit à une hausse de la consommation industrielle domestique de pétrole, au détriment des capacités exportatrices, alors même que la production du pays diminuait. Les arrêts de travail en 1989 sont estimés à sept millions de journées perdues.

Enfin, les difficultés structurelles ont été amplifiées par les troubles interethniques qui ont profondément affecté la production du pays, rendant illusoire l'émergence dans un avenir proche de nouvelles capacités de production industrielle de qualité, susceptibles de trouver un débouché en devises sur les marchés internationaux, et par là même de procurer à l'économie soviétique le ballon d'oxygène financier en devises dont elle a besoin

► **Economiste à l'IFRI (Institut français des relations internationales)**

Le prix de la paix

par Christian Schmidt

LES relations entre la théorie économique et la paix ne sont pas simples. En 1907, Walras se portait candidat au prix Nobel de la paix. Rétrospectivement, il faut convenir qu'il ne manquait pas d'arguments. L'équilibre économique, à l'approfondissement duquel il avait consacré une part importante de ses recherches, correspond à une solution coopérative et par conséquent pacifique entre des intérêts au moins partiellement divergents.

C'est en outre en développant ce cadre conceptuel que Pareto, son successeur à la chaire d'économie politique de Lausanne, proposa une définition de l'optimalité économique qui n'est pas sans relation avec celle d'une paix équitable respectant strictement les intérêts respectifs de chacune des parties.

D'un autre côté, Keynes dénonçait, dès 1919, les problèmes économiques engendrés par la paix dans *les Conséquences économiques de la paix*. Plus près de nous, la thèse keynesienne d'un antagonisme entre la paix et les mécanismes de régulation macroéconomique a été exposée de manière plus radicale dans un pamphlet d'économie-fiction intitulé *la Paix indésirable* (1).

Ces deux constats, apparemment divergents, ne sont, cependant, pas contradictoires. On s'efforcera de le montrer en examinant comment le recours à certains outils de l'analyse économique contemporaine permet d'éclairer le nouvel environnement géopolitique international qui se dessine devant nous. Son horizon se trouve dominé par deux interrogations : l'une porte sur l'avenir des alliances militaires, l'autre sur les conditions d'un possible passage d'une logique de l'affrontement à *une logique de la coopération* entre l'Est et l'Ouest.

La théorie économique des alliances élaborée déjà depuis vingt-cinq ans contribue à l'intelligence de la première question (2). La défense s'y trouve traitée comme un bien commun, dont il s'agit de répartir la charge entre les bénéficiaires. Interprétée ainsi comme une solution institutionnelle assurant la gestion rationnelle d'un bien collectif, toute alliance militaire présuppose la conscience partagée d'une menace, sur laquelle repose le calcul économique de l'allocation de la participation de chacun. Pour l'OTAN, par exemple, on peut admettre que l'existence du pacte de Varsovie ait suffi à garantir cette conscience commune. Les débats pouvaient dès lors se cantonner au lancinant et délicat problème du partage du fardeau entre les alliés.

Les incertitudes qui pèsent aujourd'hui sur la signification du pacte de Varsovie ne font certes pas nécessairement disparaître la menace soviétique. Pour cette raison pourtant, il est peu probable que sa perception puisse encore longtemps être entendue comme une « connaissance commune » partagée par les membres de l'Alliance atlantique, France et Allemagne réunifiée comprises.

Cette transformation dans les hypothèses d'information modifie la nature du jeu dès lors qu'il n'est plus vrai que chaque pays de l'Alliance atlantique sait que les autres savent, etc. Faute d'une perception commune de la menace, la coordination des politiques de défense devient problématique. Cette *contrainte de coordination*, en dehors de ses implications politiques, engendrera également de nouvelles dépenses et donc une nouvelle clef de répartition.

Un changement de jeu

Les développements économiques récents de la théorie des jeux apportent une lumière à la seconde question. On peut considérer en effet que les relations entre l'Est et l'Ouest se déroulaient jusqu'à maintenant sous la forme générale d'un jeu non coopératif, où les comportements des deux camps cherchaient à minimiser le risque dominant. On observera que cette modalité des relations n'exclut ni la communication ni même certaines formes d'ententes tacites, conformément à l'analyse des rapports de force esquissée par Schelling et approfondie par ses successeurs (3). Un ordre coopératif a sans doute plus de chance de se rapprocher de l'optimalité économique, et ses avantages théoriques sont par conséquent difficilement discutables pour un économiste.

Les conditions concrètes de ce changement de jeu s'avèrent cependant, à la réflexion, plus épineuses. Coopérer entre puissances *militaires* rivales signifie prendre un risque réciproque. C'est pourquoi l'exploration des voies possibles d'assurance devient le souci majeur des parties qui s'y engagent. Or, dans l'ordre international, on ne peut guère compter sur la référence commune à une instance d'arbitrage comme garantie ultime des engagements, surtout lorsque les acteurs sont les Etats-Unis et l'Union soviétique.

La seule solution apparaît donc au niveau d'une surveillance mutuelle. Le traité de Washington sur les I.N.F. de décembre 1987 en fournit sur ce point une excellente illustration par l'importance des dispositifs de contrôle et de vérification dont il est assorti. Faute d'une confiance réciproque requise par la logique de la coopération et d'une instance institutionnelle communément acceptée, cette recherche légitime d'assurance tendra à prendre la forme d'une extension des modalités d'observations dans tous les domaines (militaire, technologique, industriel...).

En clair, cette transition, si elle se poursuit, s'accompagnera normalement d'une extension de l'espionnage. C'est précisément à ce stade que réapparaît la dimension économique. L'ensemble de ces préoccupations sont génératrices de coûts qu'il faut s'efforcer d'identifier et d'évaluer dès aujourd'hui, avant de les réintégrer dans un calcul élargi.

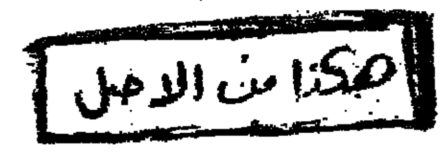
L'assimilation des dépenses de défense au seul budget militaire deviendra ainsi de moins en moins exacte. Qu'il s'agisse de l'avenir de l'Alliance ou des perspectives de coopération Est/Ouest, le prix de la paix devient une *composante* essentielle d'une estimation correcte de l'effet net des transformations stratégiques en cours sur les économies concernées. Il appartiendra ensuite de faire la balance entre ces nouveaux coûts et les économies effecti*vement réalisées sur les dépenses* militaires des différents pays impliqués dans le processus de désarmement

(1) *La Paix indésirable* ' preface de Herschel Mac Laudress, Paris, 1984 Calmann-Lévy

(2) Mancur Olson et Richard Zeckhauser, 1966, « An Economic Theory of Alliances » *Review of Economics and Statistics* vol. 48

(3) Thomas C Schelling, *The Strategy of Conflict* Harvard University Press, Cambridge, 1960 Robert Axelrod, 1984, *The Evolution of Cooperation* Basic Book, New-York, 1984

► **Professeur à l'université Paris Dauphine**



AFFAIRES

Lanterne rouge selon une étude européenne

L'industrie française manque de zèle écologique

L'Europe de l'environnement n'existe pas... Les consultants de Touche Ross Europe Services (TRES), filiale du cabinet d'audit DRT spécialisée dans les affaires communautaires, ont interrogé, à la fin de l'an dernier, quelque quatre-vingt-dix grandes entreprises industrielles de huit pays de la CEE (1) dans les secteurs de la métallurgie, de la chimie ou du transport aérien sur leur attitude face aux problèmes écologiques. Cette étude, rendue publique le 6 mars à Bruxelles, a inspiré à M. Ken Collins, président de la commission de l'environnement, de la santé publique et de la protection des consommateurs du Parlement européen, cette réflexion amère : *« Nous avons une Europe à plusieurs vitesses en ce qui concerne les préoccupations de l'industrie quant à son impact sur l'environnement. »*

BRUXELLES

de notre envoyé spécial

Quoi de commun entre les chefs d'entreprise danois qui estiment à 80 % que l'influence des considérations « vertes » sur leur activité est *« déjà trop élevée »* et leurs homologues britanniques dont un certain nombre nient simplement que leur société ait aucune responsabilité en matière d'environnement ? Quoi de commun encore entre les industriels allemands et les industriels belges ? Les premiers sont 72 % à admettre qu'ils ont modifié – ou envisagent de le faire – un produit pour aller au-devant de consommateurs de plus en plus sensibles à la qualité « écologique » de ce qu'ils achètent. Les seconds sont presque deux fois moins nombreux (40 %) à avoir déjà franchi un tel pas.

Les industriels français, quant à eux, ont été incapables de répondre à six questions sur treize : *« Quelles conséquences aura la réglementation, nationale ou européenne, sur vos affaires et dans votre secteur d'activité ? Avez-vous dû ou devrez-vous adapter vos processus de production ? Avez-vous des plans à long terme pour apprécier vos résultats à l'égard de l'environnement? »*. Certains ont été *« particulièrement réticents »* à s'exprimer, comme le notent les enquêteurs – consultants de TRES, qui *« ont eu des difficultés à localiser l'interlocuteur adéquat »*.



Les questions d'environnement sont, en France, prises en charge *« à un niveau de management généralement bas »* : seules les firmes chimiques et les compagnies pétrolières ont *« un M. Propre »* dans leur hiérarchie. Aux Pays-Bas en revanche les entreprises interviewées ont dit traiter les dossiers « verts » au plus haut échelon (100 % des réponses) et employer des *« managers de l'environnement »* disposant *d'« équipes de deux ou trois personnes »* (40 % des réponses). Quelques entreprises françaises ont écrit noir sur blanc leur stratégie en la matière. Mais, de façon générale, elles se bornent à *« respecter les réglementations légales et les normes industrielles »*. La prévention des accidents et les questions de sécurité sont en tête des préoccupations, alors que le développement de méthodes de production et de produits préservant l'environnement ont une moindre priorité.

La pression des consommateurs français sur les entreprises semble nulle. Les responsables interrogés ont répondu avec une touchante unanimité à la question des nouveaux modes de consommation : c'est non à 100 %. *« Les écologistes s'intéresseront de près à certains des résultats de cette étude »*, avance TRES, sans grand risque d'erreur. D'autant que les industriels français sont les seuls – dans un bel élan de franchise – à... ne pas savoir s'ils s'appliquent à eux-mêmes des règles plus sévères que celles imposées par la législation. Dans les sept autres pays étudiés tel est le cas. C'est du moins ce qu'affirment les entreprises sondées qui s'attendent toutefois à une influence croissante des préoccupations d'environnement – et donc des règles de protection – au niveau de la Communauté européenne (à l'exception des Luxembourgeois et des Néerlandais – qui pensent avoir devancé le mouvement – et... des Britanniques).

De fait, le grand marché unique ne peut pas s'accommoder d'une diversité de situations dans les pays membres de la CEE. La disparité des législations comme celle des études constituent un facteur de déséquilibre des règles de la libre concurrence. *« Si un pays applique une législation sur l'environnement trop stricte, des entreprises étrangères ne pourront plus y exporter. Il y a risque de protectionnisme »*, a fait remarquer M. Jean-Claude Brauda, administrateur délégué de Touche Ross Europe Services.

A l'opposé, des industriels soumis à des règles plus souples qu'ailleurs bénéficieraient de coûts de production plus avantageux.

Opération-vérité

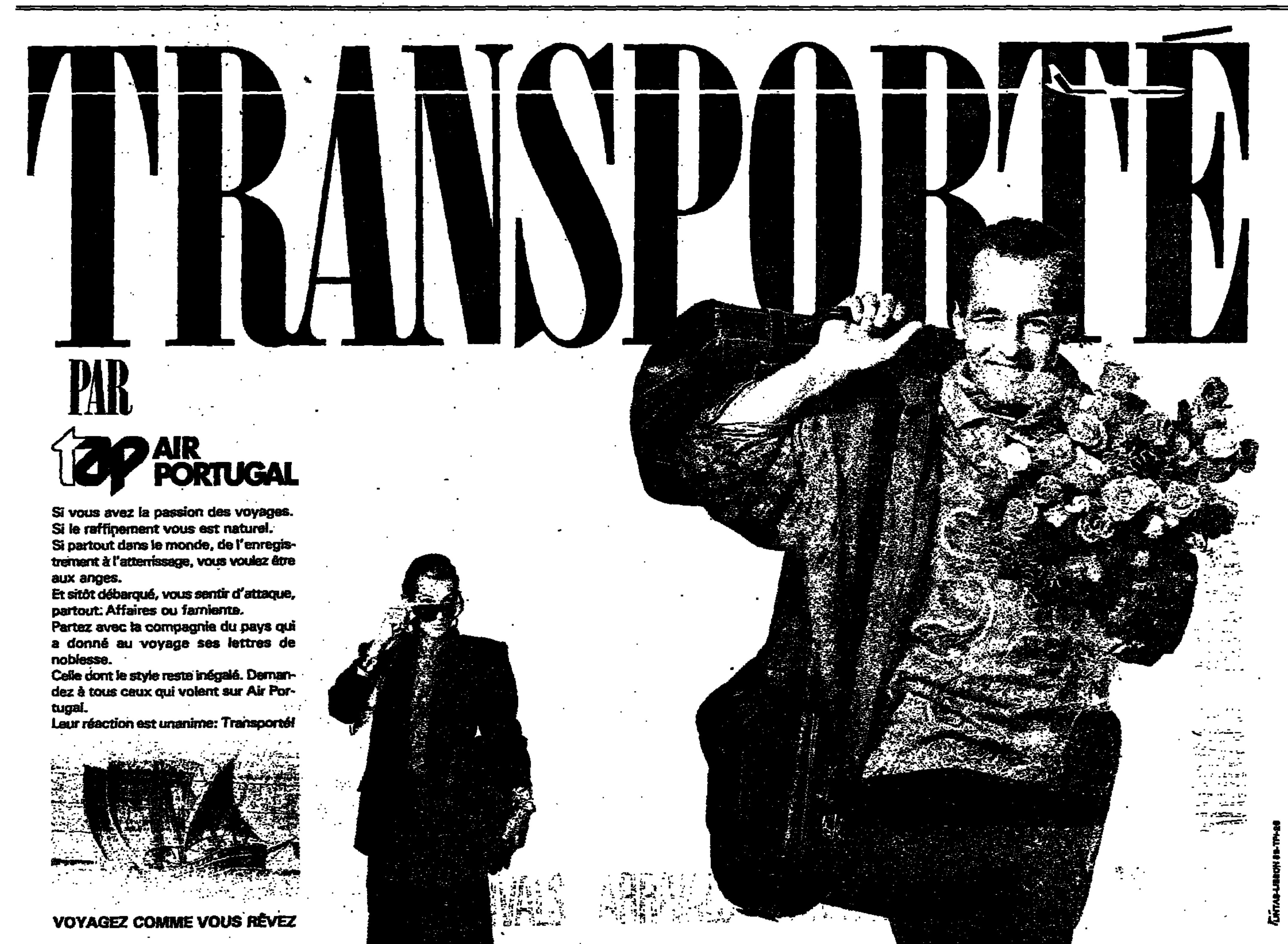
Rappelant que le Parlement européen attendait de la Commission, d'ici à la fin de l'année, un rapport sur *« 1992 et l'environnement »*, M. Ken Collins a estimé que la création d'une agence européenne pour la protection de l'environnement chargée de surveiller le respect de la législation communautaire par les Etats membres *« s'avèrera certainement nécessaire »*. Il a aussi souhaité que les industriels fassent leur examen de conscience : *« Les entreprises peuvent faire des bénéfices mais elles doivent aussi respecter l'environnement et la Communauté au sein de laquelle elles opèrent et sur laquelle elles s'appuient. »* Mais, a conclu M. Collins, *« nous devons être prêts à faire pression sur l'industrie pour qu'elle se conforme à la législation européenne »*.

Les pensées de la Commission européenne semblent aller dans cette direction. Selon M. Michel Chaugny, fonctionnaire à la Direction générale 11 (environnement, protection des consommateurs et sécurité nucléaire), Bruxelles *« envisage de réglementer l'audit d'environnement et d'en faire un instrument contraignant au niveau communautaire »*. Ainsi, pourrait devenir obligatoire une opération-vérité à laquelle se soumettent déjà volontairement un nombre croissant d'entreprises, selon les responsables de TRES, qui ont développé à cette fin une méthodologie spécifique dans la perspective de 1992.

Un audit d'environnement consiste à la fois en un « état des lieux » d'une entreprise donnée par rapport à la réglementation « verte » ainsi qu'en une analyse approfondie de son mode d'organisation. *« A 80 %, les problèmes liés à l'environnement sont d'ordre organisationnel : transmission de l'information, répartition des responsabilités, coordination »*, affirme M. George Molenkamp, pionnier de l'audit d'environnement, qu'il a développé dès 1985 aux Pays-Bas. Il dirige aujourd'hui la firme néerlandaise affiliée au groupe TRES. Elle emploie dix-sept personnes et a réalisé l'an dernier un chiffre d'affaires d'environ 8 millions de francs, contre 2,5 millions un an auparavant. Selon M. Jean-Claude Brauda, les perspectives de développement en France de cette activité de « conseil en environnement » sont excellentes. Il est vrai que, selon les résultats de l'étude maison, le marché a l'air vaste.

CHRISTIAN CHARTIER

(1) Belgique, Danemark, France, Irlande, Luxembourg, Pays-Bas, Royaume-Uni et RFA. Aucune indication n'a été donnée sur l'identité et sur la représentativité des entreprises concernées.



CAPITAL ET INTÉRÊTS

La rémunération des dépôts est devenue une question obsolète

Après s'être violemment opposés à la rémunération des dépôts à vue des particuliers en 1987, les banquiers s'aperçoivent qu'ils finissent par les payer quand même, à leur insu, et plus cher. Quant aux services, ils n'arrivent toujours pas à en encaisser le prix.

Les banquiers ont loupé le coche en 1987. S'ils avaient accepté de rémunérer à 2 % ou 3 % les 800 milliards de francs déposés à vue dans les banques en échange d'une rémunération des chèques et des services bancaires, ils auraient donné l'impression de perdre une bataille... mais auraient encaissé à court terme de juteux dividendes. Car la gamme des services à rendre et à faire payer en échange d'une rémunération modeste des dépôts est infinie. Arc-boutés sur un refus de principe, les banquiers ont donné l'impression de mépriser leurs clients et de vouloir les traiter comme un cheptel captif. Résultat, en 1990, ils se tordent les mains de désespoir. Non seulement ils continuent de supporter les coûts de gestion faramineux des 4 à 5 milliards de chèques émis annuellement en France, non seulement la rémunération des services rendus au particulier comme à l'entreprise est toujours aussi mal acceptée mais, pis que tout, leur matière première, les dépôts à vue gratuits, fond comme neige au soleil.

Le client, une denrée rare

Entre 1987 et 1990, deux petites révolutions ont eu lieu qui expliquent cette étonnante situation. La première est l'extraordinaire maturité financière des épargnants. Ces Français que l'on croyait figés à jamais sur le livret A de caisse d'épargne, ont révélé une souplesse de comportement insoupçonnée. Ils arbitrent d'un produit à l'autre, passent d'un livret A à un plan d'épargne retraite ou d'un plan d'épargne logement à une SICAV monétaire avec une facilité déconcertante. D'ici à ce qu'ils changent de banque comme de chemise, il y a un pas que certains banquiers franchissent aisément.

La seconde révolution est la volonté délibérée du gouvernement d'arbitrer pour l'épargne contre les banques. Il a suffi que le ministre des finances crée un cadre pour une véritable compétition entre les dépôts gratuits et les comptes rémunérés pour que le client devienne brusquement une denrée rare. Résultat des courses, les banques sont dans la situation des pays occidentalisés au deuxième jour du premier krach pétrolier : les dépôts gratuits, cette matière première très abondante que les banquiers se prêtaient et se reprêtaient sur le marché monétaire s'est brusquement raréfiée. Et comme 10 % des déposants constituent à eux seuls 65 % à 70 % de l'épargne liquide, ils sont très courtisés par des banquiers qui ne savent plus quoi inventer pour rémunérer leurs dépôts : PEP, SICAV monétaire, SICAV de capitalisation etc, tout est bon, à tous les taux d'intérêt, pour conserver sa clientèle ou accaparer celle du voisin.

Ainsi pour éviter que l'épargne paresseuse des dépôts à vue ne fuie ses comptes pour ceux des caisses d'épargne, la Société générale a mis au point un dispositif informatique qui vire automatiquement sur un compte Galaxy rémunéré au taux du livret A, toutes les petites sommes qui restent inemployées sur les comptes courants. Les caisses d'épargne, elles, sont entrées dans un cycle rapide de transformation du livret A en plan d'épargne populaire et en SICAV monétaire. Ce qui signifie que ces établissements vénérables sont en train de se transformer en banques sur un terrain aujourd'hui très concurrentiel. La Lyonnaise de banque qui était prêteuse sur le marché monétaire est aujourd'hui emprunteuse, car le développement de ses crédits dépasse celui de son épargne en dép3ts. Résultat : rien ne sert plus de rémunérer les dépôts à vue inscrits au bilan dans la mesure où ils le sont par la bande (hors bilan dans les SICAV et autres produits similaires) bien au-delà de ce que les déposants pouvaient espérer il y a trois ans.

BRITO

Hémorragie des dépôts à vue

L'explosion des SICAV monétaires ou de capitalisation (600 milliards de francs) qui permet aux clients de toucher 8 % à 9 % sur leurs dépôts au jour le jour est le symptôme majeur de cette révolution. Les banquiers n'aiment pas l'avouer mais, dans certaines banques, le niveau des SICAV monétaires atteint, voire dépasse, le niveau des dépôts à vue non rémunérés. Nul ne sait quand le croisement des courbes (baisse des dépôts gratuits, hausse des dépôts rémunérés) cessera. L'hémorragie s'est accrue avec le lancement en janvier dernier du plan d'épargne populaire. Ce nouveau produit créé pour redresser la courbe de l'épargne a accru plus encore l'hémorragie des dépôts à vue. Mais il a aussi bousculé la hiérarchie des produits d'épargne. L'argent qui était placé en bons de caisse ou sur des livrets bancaires, ou d'épargne faiblement rémunérés, a fui très largement sur ce nouveau produit mieux rémunéré. Le fameux livret bleu du Crédit mutuel a enregistré une perte de 800 millions de francs au profit du PEP. La compétition s'est aussi tout naturellement élargie aux produits hauts de gamme. Le PEP et les SICAV de trésorerie ou de capitalisation sont désormais en compétition ouverte... Au Crédit agricole, les 16 milliards de francs recueillis sur le PEP ont provoqué une brèche massive dans les SICAV monétaires. Seules les caisses d'épargne ont profité de la situation en accroissant simultanément l'encours de leurs PEP et de leurs SICAV monétaires.

De quoi vont donc bien pouvoir vivre les banques dans les années 90 ? La question est ouverte. Les économistes de toutes les banques planchent sans relâche sur cette question inouïe : quel sera l'impact sur l'activité à venir de la sous-liquidité croissante des établissements de crédit et du renchérissement de ressources auparavant gratuites ? Mais aucune réponse ne se dessine. Pourtant, le temps presse pour une nouvelle stratégie car depuis hier, les banquiers vivent – mais pour peu de temps – sur leurs acquis : soit une masse de crédits immobiliers à taux élevés consentis au beau temps de l'inflation à deux chiffres et sur les plus-values boursières. Pour tout le reste, les bénéfices sont plutôt minces : les services sont toujours gratuits, les crédits immobiliers sont consentis à des taux très tirés de 9,5 %, les crédits aux entreprises sont également consentis au raz des taux du marché et le crédit à la consommation est en phase décroissante. Si la Bourse se retourne et si les taux d'intérêt ne baissent pas – deux hypothèses toujours probables, – c'est par milliards de francs que les banquiers français seront dans le rouge.

YVES MAMOU

Résultats des sociétés pour 1989

● *Industrie*

□ **Electrolux : bénéfice de près de 2,5 milliards de francs . –** Le groupe industriel suédois Electrolux, principalement connu pour ses articles d'art ménager, a enregistré l'an dernier un bénéfice après impôts de 2.579 milliards de couronnes suédoises (1 Skr = 0,93 FF) contre 2.371 milliards en 1988. Le chiffre d'affaires a progressé de 73.960 à 84.919 milliards de Skr, et 83 % de ce dernier, soit 70.332 milliards, se sont effectués sur les marchés étrangers. La moitié de l'augmentation du chiffre d'affaires est due à l'achat de nouvelles sociétés.

□ **RTZ : plus de 1 milliard de livres de bénéfices. –** Le groupe minier et industriel RTZ (Rio Tinto Zinc Corporation) est entré dans le club fermé des sociétés britanniques ayant un bénéfice de plus de 1 milliard de livres, en annonçant jeudi 22 mars un bénéfice imposable de 1 104 millions de livres pour 1989 (9,3 milliards de francs), en progression de 26 % par rapport à 1988 (879 millions de livres). Ce résultat a été enregistré sur un chiffre d'affaires de 6 156 millions de livres (57 milliards de francs) contre 4 928 millions (plus 25 %).

● *Services*

□ **Ladbroke : bénéfice net en hausse de 23 %. –** Le groupe britannique Ladbroke (hôtellerie, avec la chaîne Hilton, immobilier et bureaux de Paris) a annoncé une progression de de 23,15 % de son bénéfice net, qui a atteint 213.8 millions de livres (environ 1 997 millions de francs) en 1989, contre 173,6 millions en 1988. Le bénéfice imposable s'est élevé à 302.2 millions de livres, en hausse de près de 20 % sur 1988 (252,3 millions de livres) ; il a augmenté pour les quatre divisions du groupe, mais surtout pour l'hôtellerie (+ 40 %), où il atteint 167.8 millions de livres contre 118,9 en 1988. Le chiffre d'affaires s'est élevé à 3 659,5 millions de livres contre 2 848 millions en 1988 (+ 28,5 %).

□ **Docks de France : bénéfice en hausse de 27,9 %. –** Le chiffre d'affaires du groupe de détail succursaliste Docks de France a dépassé 24 milliards de francs en 1989, en progression de 4,7 % sur l'exercice précédent. Le résultat courant avant impôt, de 404,7 millions de francs, est en progression de 27,9 % sur celui de 1988 (316.3 millions).

Le Monde des Dirigeants



Postes à + de 400 KF



la COMPAGNIE GÉNÉRALE de SANTÉ

leader EUROPÉEN de l'HOSPITALISATION PRIVÉE (3 Md de CA)

L'une de nos jeunes filiales, PRESTATAIRE de SERVICE (50 personnes, 30 MF de CA mais ce n'est qu'un début), recherche son

Jeune DIRECTEUR EXECUTIF

Directeur, vous serez avant tout un OPERATIONNEL. Votre implication dans «le terrain» sera très grande mais vous devrez aussi participer pleinement à la Stratégie de Développement de notre Groupe.

Votre carrière évoluera aussi rapidement que nous, à la mesure de vos résultats, si vous avez comme nous

la passion du Service

De préférence Ingénieur (Chimiste, Agro, Bio ou Pharmacie) avec une formation complémentaire en gestion (MBA, ISA, ISSEC, CESMA...), vous avez prouvé, à 35 ans, vos talents d'organisateur, de négociateur et d'animateur d'équipe...

Merci d'adresser sous référence M/416/AU votre dossier de candidature à notre Conseil qui l'étudiera en toute confidentialité.



cabinet Henri PHILIPPE - 106 boulevard Haussmann - 75008 PARIS

DIRECTEUR DE FILIALE

Nous sommes un Groupe Français de dimension internationale et recherchons aujourd'hui un cadre à fort potentiel pour prendre en charge la direction de l'une de nos activités.

Nos structures décentralisées vous laisseront une large autonomie d'action et vous serez placé rapidement en position d'entrepreneur.

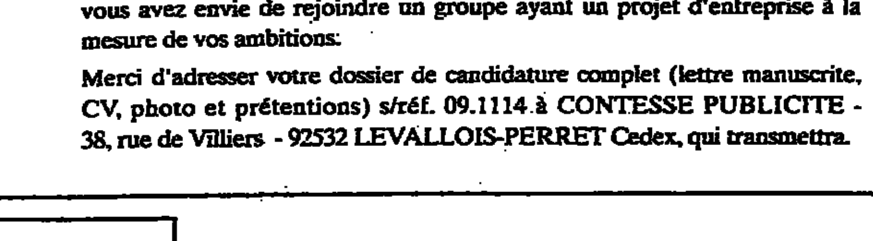
Vous gérerez et développerez votre filiale et animerez des équipes importantes.

Vous êtes un patron et l'avez prouvé au cours d'une expérience de direction d'une structure décentralisée. Votre profil d'entrepreneur et vos qualités humaines seront des atouts déterminants pour mener à bien cette mission de grande envergure.

A environ 40 ans, diplômé d'une grande école de commerce ou d'ingénieur, vous avez envie de rejoindre un groupe ayant un projet d'entreprise à la mesure de vos ambitions.

Merci d'adresser votre dossier de candidature complet (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions) s/réf. 09.1114 à CONTESSE PUBLICITE - 38, rue de Villiers - 92532 LEVALLOIS-PERRET Cedex, qui transmettra.

CONTESSE



LES LABORATOIRES PIERRE FABRE

dans le cadre d'une nouvelle organisation de leur Etat-Major recherchent

DIRECTEUR FINANCIER

Dépendant hiérarchiquement du P.D.G. Fondateur, vous aurez en charge, pour la FRANCE et l'INTERNATIONAL :
- le Contrôle de Gestion,
- la Comptabilité/Fiscalité,
- la Finance/Trésorerie,

soit un total de 13 Cadres et leurs équipes.

Basée à CASTRES (50 000 habitants) dans le TARN, notre ENTREPRISE, de la RECHERCHE à l'EXPORTATION, est présente dans deux secteurs d'activités :
- PHARMACEUTIQUE (huit laboratoires),
- DERMO-COSMETIQUE sélective (Klorane, Ducray, Galénic, Avène, les Prescriptions, Furterer, Elancyl...).

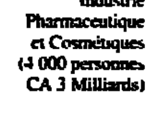
En 1989, notre expansion a permis une augmentation du C.A. de 35% et l'arrivée de 670 collaborateurs. Nous comptons aujourd'hui 4 000 personnes et 3 milliards de C.A.

Outre une formation étayée de type Grande Ecole, vous avez OBLIGATOIREMENT une EXPERIENCE INDUSTRIELLE en CONTROLE de GESTION et COMPTABILITE entre autres.

Vous parlez l'ANGLAIS.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, curriculum vitae et photo), à PIERRE FABRE S.A. - Direction des Ressources Humaines - D246/LM - B.P. 222 - 81106 CASTRES CEDEX.

Pierre Fabre



Industrie Pharmaceutique et Cosmétiques (4 000 personnes CA 3 Milliards)

MEDIAPA



Fédération du bâtiment en Ile-de-France Ouest, nous souhaitons rencontrer un homme de formation littéraire/droit.

Vous possédez une expérience professionnelle réussie et une bonne connaissance des PME/PMI, qui vous ont permis de mettre en pratique vos qualités d'animation, d'organisation et votre sens de la communication.

Merci d'envoyer lettre manuscrite, CV, photo et prétentions à Madame Crémont - FIDORGA - 18 bis, rue de Villiers 92300 LEVALLOIS PERRET.

Notre vocation :
Assister les entreprises pour l'entretien de leurs locaux.

Notre clientèle :
Les sociétés exigeantes en matière de qualité et d'efficacité : des plus grandes (aéroports, grands hôpitaux, multi-nationales, etc.) aux plus petites sensibles aux relations de partenariat que nous assurons avec elles en les suivant pendant de longues années.

Nos atouts :
- un marché très porteur,
- une excellente image de marque nous situant parmi les leaders de la région parisienne,
- des moyens financiers permettant d'assurer un développement important et d'être à l'avant-garde en matière d'investissements techniques.

Nous recherchons :

NOTRE FUTUR MANAGER

qui devra être :
- un gestionnaire averti familier du contrôle des prix de revient et des marges : chaque client représentant un "centre de profit",
- un homme d'organisation et aussi de relations : intérieures, extérieures et commerciales,
- un meneur d'hommes qui devra être à même de diriger un effectif se situant dans un créneau de 1000 à 2000 personnes. En bref, ***"un vrai patron"***.

Une expérience réussie dans une société à activité similaire nous semble donc indispensable.

KPMG FIDAL

Si vous êtes intéressé à relever ce challenge, écrivez en indiquant références, expérience et prétentions à notre conseil Mme D'ORNANT que nous avons chargée d'instruire cette recherche en toute confidentialité. **KPMG FIDAL PARIS - 47, rue de Villiers 92200 NEUILLY S/SEINE.**

PATRON D'ENVERGURE POUR HISSER KEY MEN A LA HAUTEUR DE NOS AMBITIONS

Avec 34 millions d'honoraires, Daniel Porte Consultants, est l'un des tous premiers groupe d'executive search en France.

Notre filiale de recrutement par annonces Key Men, avec 4 millions d'honoraires, possède aujourd'hui un fantastique potentiel de développement. Nous recherchons à Paris, le patron qui développera l'activité, recrutera et animera les consultants dont les missions seront principalement centrées sur des postes de middle-management par annonces, sans pour autant exclure l'approche directe. Vous développerez les implantations de Key Men à l'étranger, en parallèle avec les bureaux du groupe Daniel Porte Consultants (Madrid, Zürich, et bientôt, Milan et Frankfurt/Main).

Nous sommes très fortement implantés auprès des grands groupes internationaux français et étrangers, ce qui implique une très bonne connaissance de l'anglais, et si possible d'une seconde langue.

Vous êtes actuellement responsable d'un cabinet de recrutement, le numéro 2, ou le responsable d'une équipe de consultants et vous souhaitez intégrer un groupe de dimension internationale. Excellent professionnel de notre secteur, vous possédez un tempérament de "développeur" et d'animateur. La participation au capital de Key Men et du groupe vous sera ouverte.

Merci d'adresser votre dossier de candidature sous réf. DP/MO à Daniel Porte, KEY MEN - 10, rue de Rome - 75008 PARIS.

MEMBRE DE SYNTEC

KEY MEN

GROUPE DANIEL PORTE CONSULTANTS





elf aquitaine

Juriste Maritimiste

Paris

Chargé de traiter les questions liées à l'affrètement, au transport et à la vente maritimes de cargaisons d'hydrocarbures, il aura à ce titre pour mission, de conseiller et d'assister les entités chargées de ces activités et de suivre, en liaison avecc elles, leurs procédures juridictionnelles et d'arbitrages.

A 30/35 ans environ, doté d'une formation supérieure en droit français et/ou anglo-saxon, son expérience d'au moins 3 ans en droit maritime (cabinet/entreprise) lui permettra d'intervenir dans des contextes opérationnels nécessitant une grande disponibilité ainsi qu'un excellent niveau d'anglais. Dynamique et souple, il évoluera dans un environnement international de grande envergure et de tout premier plan.

Contacter Frédéric d'Antin au (1) 42.89.30.03 ou adresser CV + photo + n° tél + rémunération actuelle à Michael Page Tax & Legal, 10 rue Jean Goujon 75008 PARIS, sous réf.FA3002MO.



Michael Page Tax & Legal

Spécialiste en recrutement Juridique et Fiscal

ORGANISATION PROFESSIONNELLE SITUÉE EN RHONE-ALPES

recherche

JURISTE EN DROIT SOCIAL

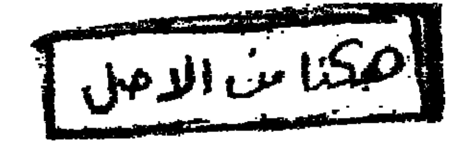
Il sera chargé du conseil auprès des entreprises dans le service des affaires sociales.

Ce poste nécessite :
– une maîtrise en Droit Privé ou D.E.A., Droit du Travail,
– un goût des contacts,
– une aptitude à la communication et à la rédaction.

Première expérience professionnelle souhaitée.

Poste à pourvoir rapidement.

Adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions au journal, annonce n° 8853
LE MONDE PUBLICITÉ
5, RUE DE MONTTESSUY
75007 PARIS



La Délégation aux Affaires juridiques de FRANCE TÉLÉCOM

recherche

JURISTE

Au sein d'une équipe de chargés de mission placée auprès de la Direction générale, vous aurez un rôle de conseil auprès des services et des filiales.
Vous interviendrez sur les aspects juridiques de l'ensemble des activités du groupe FRANCE TÉLÉCOM.

Vous êtes de formation supérieure (niveau 3e cycle), spécialiste en droit public.
D'une forte culture juridique, vous êtes capable d'assurer, dans un secteur en pleine évolution, un poste polyvalent qui nécessite dynamisme, rigueur, une aptitude à la négociation et un goût pour le travail en équipe.
Vous avez acquis une expérience de 3 à 5 ans dans un service juridique d'une grande entreprise ou d'un cabinet.

La pratique d'une langue étrangère (anglais, espagnol, allemand...) est souhaitée.

Pour ce poste localisé à Paris,
merci d'adresser C.V. + lettre manuscrite à :
FRANCE-TÉLÉCOM-Délégation aux Affaires juridiques
6, place d'Alleray - 75740 PARIS Cedex 15



JURISTE D'ENTREPRISE



La compétence des pionniers a donné au Parc Astérix sa notoriété. Nous voulons et nous saurons encore gagner du terrain.

Rattaché au Directeur Administratif et Financier, il ou elle prendra en charge l'ensemble de l'activité juridique de la société :

- Elaboration et mise au point des contrats,
- Opérations courantes en droit des sociétés,
- Contentieux et relations avec les avocats,
- Gestion des assurances.

Ce poste sera confié à un candidat de formation supérieure - maîtrise de droit privé minimum - possédant une première expérience polyvalente de 2 à 4 ans et désireux d'assumer avec autonomie l'intégralité de la fonction juridique.
Poste basé à PLAILLY (60) - Accès direct Autoroute du Nord

Ecrire sous réf 13A 1789-OM
Discrétion absolue.

Membre de Syntec
71, rue d'Auteuil 75016 Paris
etap

PUBLIPANEL

Notre société est une des plus prestigieuses maisons d'édition juridique en France. Nous faisons figure de référence dans les milieux professionnels. Nous recherchons un jeune

REDACTEUR JURIDIQUE H/F

Droit des sociétés / Droit des affaires

pour nos ouvrages et revues pratiques.

Vous avez un DEA de droit privé et une expérience professionnelle acquise soit dans une maison d'édition juridique soit dans un cabinet de conseil. Une expérience ou une aptitude à la rédaction est indispensable.

Ce poste est créé dans une perspective de fort développement de l'activité et les possibilités d'évolution sont réelles.

Nous vous remercions d'adresser votre CV à notre conseil qui traitera votre dossier en toute confidentialité. Prière d'indiquer la réf. A/573 sur l'enveloppe.

omnicar 6 rue Halévy 75009 PARIS



JURISTE CONFIRMÉ
DROIT INTERNATIONAL DES AFFAIRES

A 30 ans environ, de formation juridique supérieure (3ème cycle), vous possédez une première expérience réussie (3 à 5 ans) dans le conseil et la négociation des contrats internationaux.

Vos missions principales :
• Participer comme conseil juridique au montage et à la négociation de toutes opérations internationales • Garantir la cohérence des opérations contractuelles avec les règlementations locales et internationales • Assurer l'interface entre nos avocats et nos filiales en France et à l'étranger.

Votre disponibilité, vos qualités relationnelles, votre sens du service, votre pratique courante de l'anglais et si possible d'une autre langue étrangère seront les atouts de votre réussite et de votre évolution dans des fonctions juridiques ou dans d'autres fonctions au sein de notre groupe.

Merci d'adresser votre candidature : lettre et CV, à Jérôme PERCHERON - Carré Turenne 129, rue de Turenne 75003 Paris, sous réf. JURISTE.

RENAULT. LA RAGE DE GAGNER.



Carré Turenne

BIENVENUE DANS LE SECTEUR AGROCHIMIE DE RHÔNE-POULENC !
Notre stratégie de diversification s'accélère et notre politique de développement nous incite à recruter

LYON

UN JURISTE D'ENTREPRISE INTERNATIONAL

Si vous souhaitez donner une nouvelle dimension internationale à votre carrière, nous vous proposons une mission complète où vous exercerez avec talent vos compétences juridiques.
A 30/40 ans vous justifiez d'une solide formation juridique (droit des affaires, juriste d'entreprise) ou une expérience professionnelle si possible acquise à l'étranger.
Au sein du Groupe, dans une équipe de 5 personnes, vous serez chargé des consultations juridiques et de la rédaction des actes spécifiques. Doté de capacités rédactionnelles vous participez activement à l'élaboration et la mise en forme des accords et des contrats commerciaux.
Bilingue, éventuellement trilingue, dans un contexte international pour ce poste clé, vous vous assurerez de la conformité des accords en cours par rapport à la législation et à la réglementation.

Une expérience en droit commercial, en propriété industrielle et droit des marques vous permettra d'analyser avec justesse les situations et de préconiser les procédures juridiques.
Négociateur de haut niveau, vous saurez vous imposer auprès des interlocuteurs pour proposer et faire accepter notre politique en matière de marques en assurant également la gestion du portefeuille correspondant.
Votre rigueur de raisonnement, votre personnalité fine et nuancée fera de vous un partenaire apprécié et à la fois un véritable conseiller.
Pour ce poste opérationnel nous souhaitons rencontrer un juriste capable de conforter notre stratégie d'attaque et de défense.
Merci d'adresser CV, dossier de candidature à : Eliane Giraud RHÔNE POULENC AGROCHIMIE -14/20, rue Pierre Baizet BP 9163 - LYON CEDEX 09.



CONTESSE

Responsable du service juridique

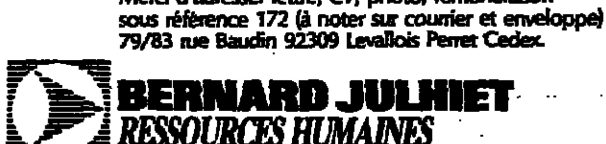
Nous sommes un établissement public à vocation culturelle et commerciale en forte expansion. Avec 850 personnes aujourd'hui, notre chiffre d'affaires a triplé en sept ans.

Vous veillerez à la légalité des actes de l'établissement en définissant le cadre juridique des actes de gestion, en participant aux négociations, en prenant en charge la protection des marques. Vous interviendrez dans toutes les autres activités : contrats avec les fournisseurs, co-productions, développement du mécénat, concessions d'activités, gestion du patrimoine immobilier, etc... Dans vos recommandations vous saurez tenir compte de tous les aspects financiers.

De formation juridique supérieure, vous avez une expérience d'environ cinq ans de juriste polyvalent. Une connaissance des problèmes de propriété intellectuelle et des contrats internationaux sera un atout supplémentaire.

Merci d'adresser lettre, CV, photo, rémunération sous référence 172 (à noter sur courrier et enveloppe) 79/83 rue Baudin 92309 Levallois Perret Cedex.

Membre de Syntec



Paris - Lyon - Lille - Strasbourg - Nice - Bruxelles

BANQUE D'AFFAIRES DE TAILLE MOYENNE recherche

3 REDACTEURS JURIDIQUES ET CONTENTIEUX

Vous serez chargés de la gestion de dossiers contentieux, de la rédaction d'actes de prêts et de la prise de garanties.

De formation supérieure Maîtrise de droit privé. Une première expérience juridique d'un an serait un atout.

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V. et photo sous réf. 2554 par Fax N° (1) 49.10.95.72 ou à EUROMESSAGES - BP 80 92105 BOULOGNE Cedex qui fera suivre votre dossier. Réponse et confidentialité vous sont assurées.

PARIS LYON STRASBOURG MARSEILLE EUROMESSAGES



elf aquitaine recherche pour sa branche **Raffinage et Distribution**

DEUX JURISTES CONFIRMES

UN CONSEIL INTERNE EN DROIT DES AFFAIRES

Au sein de la Division Droit des Affaires, il assurera, auprès des différentes entités de l'entreprise et de ses filiales, un rôle de conseil et d'assistance, d'élaboration de conventions tant en français qu'en anglais et de gestion des litiges. Pour ce poste, nous recherchons un professionnel du droit des affaires, de formation DJCE, DESS ou DEA avec un complément de type IAE, Science-Po, disposant de trois à cinq ans d'expérience similaire acquise en entreprise ou en cabinet de conseil ou d'avocats et ayant une bonne connaissance des questions de publicité et du droit de la communication. Agilité et curiosité intellectuelle, esprit d'équipe et autonomie, qualités de communication écrites et orales, autant d'atouts requis pour cette fonction. Réf. 2082 M

UN SPECIALISTE DES QUESTIONS IMMOBILIERES

Au sein du département immobilier, il participera au développement de la Société. Il conseillera ses diverses entités (réseaux de stations-services, raffineries, dépôts, etc), et ses filiales. Il prendra une part active aux négociations lors des créations ou des modernisations. Il assurera la rédaction des actes et animera l'équipe en charge de la gestion du patrimoine. Pour ce poste, nous recherchons un professionnel du droit immobilier et de l'urbanisme possédant une formation juridique avec une spécialisation en droit de l'immobilier et une expertise acquise pendant au moins cinq ans chez un promoteur, dans un cabinet immobilier, dans une étude notariale ou à la direction immobilière d'une grande entreprise. Talent de négociateur, créativité en matière de procédure, goût de l'animation d'une équipe, rigueur du gestionnaire, sont autant d'atouts exigés pour ce poste évolutif au sein du département. Réf. 2083 M



Pour ces deux postes, de réelles possibilités d'évolution sont prévues. Merci d'adresser votre lettre + CV à notre conseil, Paul-Emile Taillandier Conseil - 11, rue Jean Mermoz 75008 Paris en précisant la référence du poste.

Le Monde de la Gestion

Organisme Financier Régional des Caisses d'Epargne Ecureuil, en pleine expansion, recherche pour sa Direction de l'Organisation et des Systèmes d'Information à POITIERS, un

ORGANISATEUR BANCAIRE

H/F

Diplômé de grande école ou d'université, vous avez acquis au cours de quelques années d'expérience, une bonne connaissance de la banque, en menant des missions d'organisation intégrant l'évolution des technologies financières et bancaires.

Votre mission sera de concevoir et mettre en œuvre des outils informatiques de gestion, notamment dans le domaine du crédit. Vous aurez la responsabilité d'améliorer la productivité et d'accroître l'efficacité globale en optimisant les circuits et procédures. Par ailleurs, vous coordonnerez la mise en place des nouveaux systèmes.

Votre personnalité vous permettra de vous adapter à des situations variées. Vous faites preuve de qualité d'écoute, d'un esprit d'analyse et de synthèse lié à une volonté d'entreprendre et de réaliser.

Vous êtes intéressé par ce poste, rencontrons-nous au plus vite !

Pour un premier contact sur Paris, merci d'adresser lettre, CV, photo et prét. s/réf.6676/LM à MEDIAPA 50/54 rue de Silly - 92513 BOULOGNE BILLANCOURT cedex, qui transmettra.

SOREFI Poitou-Charentes

Groupe Banque du Marais

CENTRABAIL

Société de Crédit-Bail Mobilier et de Location Financière en pleine expansion recherche son

DIRECTEUR

COMMERCIAL ET DU DEVELOPPEMENT H/F

De formation supérieure, il justifiera d'une expérience réussie de quelques années dans le même secteur.

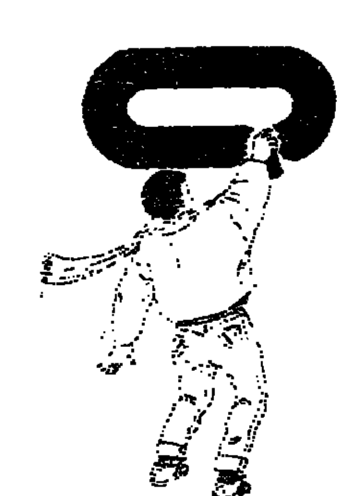
Son dynamisme et son esprit d'entreprise s'appuieront sur une grande rigueur intellectuelle et de réelles qualités de gestionnaire.

Sa motivation, son goût des responsabilités et ses qualités relationnelles lui permettront d'évoluer au sein d'un groupe à taille humaine.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV et photo à BICM - Direction du Personnel - 15, rue des Pyramides - 75001 Paris.

CONTESSE

Gérer un chantier Travaux Publics...



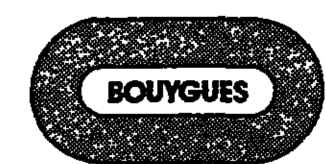
... comme un centre de profit : c'est le poste formateur que propose Bouygues Travaux Publics à de jeunes

CONTRÔLEURS DE GESTION

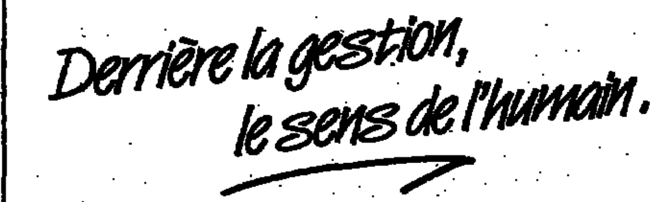
De formation École de Gestion, de Commerce, Maîtrise, débutant ou avec une 1ère expérience, vous assurerez la gestion d'un ou plusieurs chantiers, de la comptabilité *analytique à l'établissement des contrôles budgétaires mensuels. Et vous participerez* également à la gestion du personnel.

Des postes sont à pourvoir en Région Parisienne et en province.
Votre réussite dans cette première fonction vous permettra d'évoluer au sein du Groupe.

Merci d'adresser votre candidature sous réf. LM à :
Gérard Bucourt - Service du Personnel T.P. Bouygues
1, avenue Eugène Freyssinet
78061 St-Quentin en-Yvelines.



Organisation et Publicité



De sensibilité commerciale, associant rigueur et souplesse dans les contacts, vous avez 2 ans d'expérience minimum et vous souhaitez confronter votre formation en gestion (HEC,ESSEC, Sup de Co...) aux situations concrètes du terrain.

En collaboration directe avec le Directeur Régional, vous assurez le contrôle et l'organisation d'un réseau de centres de profit, et vous participez au recrutement, à la formation, et à l'animation des équipes.

Si ce défi vous tente, ECCO multinationale de services a un poste pour vous sur Paris ou Banlieue Est.

Envoyer lettre manuscrite, CV et photo à ECCO - ADR4 33, rue Raffet - 75016 PARIS.

ECCO
- N°1 du Travail Temporaire
- 500 agences dans toute la France
- 1989 : 7,2 milliards de FF

IMPOSSIBLE N'EST PAS ECCO

CONTESSE

JEUNES DIPLOMES GRANDES ECOLES

HEC, ESSEC, ESCP...

Vous êtes intéressé par une APPROCHE « COMPTABLE » des NOUVELLES TECHNIQUES BANCAIRES et de leur environnement économique

Au sein de notre Secrétariat Général, vous participerez à l'analyse et à la production des comptes ainsi qu'à l'élaboration de notre système d'information comptable.

Vous avez le goût de la gestion et de l'analyse, l'esprit d'équipe, le sens des contacts et une bonne maîtrise de l'anglais. Une première expérience comptable acquise au sein d'une banque ou d'un cabinet d'audit serait un atout.

Ce poste vous ouvrira des opportunités de carrière diversifiées au sein de notre établissement.

Adressez lettre de candidature sous réf. JD/AC et C.V. à BFCE
Département du Personnel - 21, boulevard Haussmann - 75009 PARIS.

BFCE Banque Francaise du Commerce Extérieur

Organisation et Publicité

CROISSANCE POUR NOUS, EVOLUTION POUR VOUS

Filiale d'une société américaine de grande renommée, nous sommes leader des systèmes de CAO clé en main ; notre expansion, très forte ces dernières années, doit se poursuivre au moins sur le même rythme. 150 personnes, 200 millions de C.A., un environnement performant et des ambitions, voilà pour le portrait. Dans ce contexte, notre D.A.F. souhaite faire participer à notre croissance un

JEUNE CONTROLLER

Vous élaborez et mettez en place les procédures et les «verrous» nécessaires à la maîtrise de notre croissance, en donnant à votre poste toute la dimension planification et contrôle de gestion, avec les responsabilités de budget et de prévisions que cela implique. Vous supervisez en outre la comptabilité et le reporting (4 personnes), et aurez à résoudre les problèmes de fiscalité. Diplômé d'études supérieures, une première et solide expérience de quelques années en entreprise (compta/gestion) ou en audit/conseil, ainsi qu'une bonne pratique de la langue anglaise, sont les qualités nécessaires à la *réussite dans ce poste situé en* **banlieue sud de Paris.**

Notre conseil, Joël HAXAIRE, attend votre candidature sous la référence V/JC/LM à : **RPC - 34 rue de la Fédération - 75015 PARIS.**

membre de SYNTEC

EuroPA



Raymond Poulain Consultants

SGN

Filiale de COGEMA, SGN (1 400 personnes dont 80 % d'ingénieurs et techniciens supérieurs - 2 milliards de CA) se place dans les toutes premières entreprises d'ingénierie des nouvelles technologies.

La Direction Financière recherche pour son service Trésorerie, à St Quentin-en-Yvelines un :

TRESORIER ADJOINT H/F

Assisté(e) d'une équipe de six personnes

Vous gérerez et négocierez les placements sur les marchés monétaires et obligataires ainsi que les nouveaux instruments financiers. Vous assurerez l'élaboration du reporting et des tableaux de bord.
Vous participerez à l'établissement des prévisions et à la supervision du back-office.

Vous êtes diplômé (e) d'une grande école de commerce (option Gestion/Finance) et avez acquis des compétences en trésorerie par une expérience de 2 à 3 ans.
Vous possédez de bonnes connaissances en micro-informatique. La maîtrise de l'anglais serait un plus. Nous apprécierons votre esprit d'équipe et votre motivation.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV et photo) sous référence T.A. à : SGN - Direction du Personnel et des Relations Humaines - 1, rue des Hérons - Montigny-le-Bretonneux - 78182 Saint-Quentin-en-Yvelines.

OUVREZ VOTRE HORIZON SUR UN GROUPE EN PLEINE EVOLUTION...

LE GROUPE GMF EST UN DES TOUT PREMIERS GROUPES FRANÇAIS DE SERVICES. PREMIER ASSUREUR AVEC GMF IARD, GMF VIE, LA SAUVEGARDE. PRÉSENT DANS DE NOMBREUX AUTRES SECTEURS D'ACTIVITÉS : LA DISTRIBUTION (FNAC, MAISON DE VALÉRIE), LA BANQUE (GMF BANQUE), L'ASSISTANCE, L'AGRO-ALIMENTAIRE, LE TOURISME, LA COMMUNICATION.

Organisateur Comptable

ÉCOLE SUPÉRIEURE DE COMMERCE, DAUPHINE... DECS OU ÉQUIVALENT

Vous avez une expérience de 2 à 3 ans dans la comptabilité en entreprise ou en cabinet, un attrait pour l'informatique.
Venez nous rejoindre pour participer à la refonte du système d'information comptable et budgétaire de notre branche Assurances IARD (6 milliards C.A.).
Intégré à une équipe, vous prenez en charge un secteur comptable pour lequel vous :
- *élaborez un cahier des charges avec les utilisateurs ;*
- *concevez l'organisation et le traitement des données ;*
- *mettez en œuvre les outils informatiques.*

Vous avez des capacités affirmées d'analyse et de synthèse, des qualités d'animateur.
La réussite de ce projet (2 ans environ) vous ouvrira de larges possibilités d'évolution au sein de la Direction de la Comptabilité ou dans le Groupe.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, sous réf. 108 LM
GMF Personnel Siège Assurances IARD
Courcellor II - 35, rue d'Alsace
92631 LEVALLOIS-PERRET CEDEX

GROUPE GMF

PARIS LEVALLOIS

AGENCE MAILLE

Groupe international de 18 000 personnes, 22 Mds F de CA, recherche ses

Auditeurs Opérationnels

de réelles opportunités de carrière dans notre groupe

Dans le cadre du développement de la fonction audit, vous interviendrez de façon active dans nos établissements et filiales en France puis à l'Etranger.
Vous porterez un jugement critique sur les procédures internes ainsi que sur l'application des normes groupe. Dans tous les cas, vous agirez en tant que conseil vis-à-vis des différents services.

Pour réaliser ces objectifs, nous recherchons des :
- **Auditeurs Seniors** : 28 ans minimum, Ecole de Commerce + DECS, 3 à 4 ans d'expérience de l'audit en Cabinet ou en Entreprise.

- **Auditeurs Juniors** : 25 ans, Bac + 5, DESS d'audit apprécié.
Vous avez des qualités de rigueur, de la force de conviction et la capacité à faire passer vos idées.
Vous maîtrisez bien entendu l'anglais car ce poste a une dimension internationale.

Contacter Frédéric Pougeon, au (1) 45.53.26.26 ou adresser CV + photo + n°tél + rém.actuelle à Michael Page Finance, 30 bis, rue Spontini, 75116 PARIS, sous réf.FP 5242 FI

MP

Michael Page Finance
Spécialiste en recrutement Financier

LBW

Société Internationale leader européen sur son marché recherche un

Controller

150 KM de Paris **300 KF±**

Bras droit du Directeur, il sera responsable du suivi financier d'un centre de profit, en particulier :
- il prendra en charge un reporting anglo-saxon, analysera les résultats et produira les informations financières nécessaires à la direction.
- il proposera les plans d'actions annuels et bouclera le budget.
- il contrôlera les prix de revient et se prononcera sur la rentabilité des investissements planifiés.
Assisté dans ses fonctions par une équipe de quatre personnes, le candidat devra être à même de faire évoluer son service.

Ce poste d'intégration s'adresse à un candidat d'une trentaine d'années justifiant d'une première expérience en milieu industriel, en cabinet d'audit ou en cabinet de conseil anglo-saxon.
L'anglais est nécessaire dans une optique d'évolution à l'international. Une formation type grande école est indispensable.

Contacter Alain Noret, au (1) 45.53.26.26 ou adresser CV + photo + n° tél + rémunération actuelle à Michael Page Finance, 30 bis rue Spontini, 75116 Paris, sous réf.AN5139MO.

MP

Michael Page Finance
Spécialiste en recrutement Financier

LBW

Directeur Financier

LABORATOIRE PHARMACEUTIQUE. N°2 français dans notre créneau de marché avec 520 M de francs de CA, un taux de profit en constante progression, 1000 personnes réparties dans 23 établissements et 12 filiales dont 9 à l'étranger, nous cherchons aujourd'hui un directeur financier pour accompagner notre développement international. Rattaché au P.D.G. et membre du comité de direction, ce collaborateur a la responsabilité de l'ensemble des tâches comptables, financières, budgétaires et fiscales du laboratoire ; il est secondé par une équipe de 30 personnes dont 8 cadres. Il prend en charge personnellement le montage des financements, des acquisitions et leur optimisation fiscale. Ce poste basé à **Paris** s'adresse à un homme de 35/40 ans, de formation supérieure (ESC, diplôme complété par le DECS), parlant anglais et justifiant d'une expérience réussie de directeur financier dans une entreprise tournée vers l'international.

Si cette proposition vous intéresse, nous vous demandons d'adresser votre candidature sous la référence 1133.90 M à notre conseil - 61 boulevard Haussmann -75008 PARIS.



Chantal Baudron. s.a.

Membre de Syntec

Responsable comptable export

evian

2,4 Milliards de CA, 1500 personnes, une expansion constante sur le marché français avec ses marques Evian, Badoit, Fruité, Athlon, et toujours en position de leader mondial de l'exportation d'eaux minérales.

BSN

EVIAN réalise plus de 700 MF de chiffre d'affaires à l'export grâce notamment à ses six filiales de distribution implantées en Europe de l'Ouest et en Amérique.

Rattaché au Chef des Services Comptables, vous serez l'interlocuteur permanent des filiales que vous assisterez et contrôlerez sur le plan comptable. Vous tiendrez la comptabilité des clients export.

Vous serez, en outre, chargé de la consolidation des comptes de la société, de la tenue du tableau de bord mensuel, de la réalisation des plans de financement ainsi que des estimés de résultats.

Diplômé d'Ecole de commerce, option comptabilité finance, vous avez acquis au moins deux ans d'expérience de la comptabilité en cabinet ou en entreprise et maîtrisez bien l'anglais.

Ce poste très complet et très ouvert sur l'international préparera votre évolution de carrière au sein du Groupe.

Merci d'adresser votre candidature sous réf. 70 M2 à Hervé & Millet Conseil, 27 rue des Vignes, 75016 Paris.

HM *Hervé & Millet Conseil*

GRANDE BANQUE APPARTENANT
A UN PUISSANT GROUPE FINANCIER

ADJOINT COMPTABILITE GENERALE

Vous intégrez, comme adjoint, le service chargé de la comptabilité générale de la banque : tenue comptable, états de synthèse, déclarations B.D.F. et C.B., consolidation, déclarations fiscales, et comptabilités de filiales.

Vous participez à la mise en place de notre nouveau progiciel. (définition et validation des procédures)

Vous êtes également responsable du reporting commission bancaire et Banque de France.

Enfin, vous participez, bien entendu, à l'ensemble des activité du service (11 personnes).

Cadre comptable bancaire depuis au moins 5 ans, vous souhaitez, aujourd'hui grâce à votre excellente formation (D.E.C.S.), évoluer vers des responsabilités accrues.

Merci d'adresser votre dossier de candidature sous réf : 76.411 à :
Contesse Publicité - 38 rue de Villiers - 92532 Levallois Perret Cedex.

CONTESSE

Jeune Cadre Financier export

Au sein d'une équipe de 4 personnes, vous prendrez progressivement en charge le suivi financier et budgétaire de notre filiale de Washington, la gestion des assurances, le suivi des propositions commerciales en terme de prix et de mode de financement, la gestion COFACE et autres assureurs crédits.

Débutant ou possédant une courte expérience (par exemple dans le milieu bancaire), vous êtes de formation supérieure à dominante Finance (Ecole de Commerce) ou Ingénieur avec nécessairement un complément Gestion.

Vous parlez couramment français et anglais et maîtrisez parfaitement l'outil micro-informatique.

Pour ce poste basé à Evry (91), quelques déplacements à l'étranger sont à prévoir.

Si vous êtes intéressé, envoyez votre dossier complet (lettre, CV, photo et prétentions) à Arianespace, Service des Relations Humaines, bd de l'Europe, 91000 Evry, sous réf. 90.15. M.

Arianespace,
première société commerciale
de transport spatial.

arianespace

CONTESSE



MORBIHAN

RÉUSSIR EN BEAUTÉ

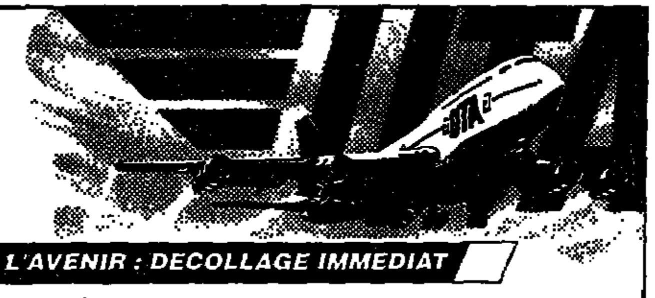
Avec 7000 personnes, 5 milliards de Francs de CA dont 50% à l'export, Yves Rocher est la première marque française de produits de beauté. 30 000 colis expédiés chaque jour en font le premier client de la poste en Bretagne. Pour son unité de Distribution de vente par correspondance (450 personnes, 100 MF), Yves Rocher crée le poste de

Contrôleur de gestion

Diplômé de l'enseignement supérieur, vous justifiez d'une première expérience réussie du contrôle de gestion acquise en entreprise industrielle ou en cabinet d'audit. Maîtrisant votre technique, vous voulez maintenant vous investir dans un poste que vous allez développer au sein d'un groupe diversifié et performant. De réelles possibilités d'évolution renforcent cette opportunité située dans un environnement attrayant.

Merci d'adresser votre lettre de candidature, CV et photo sous réf. CG à Olivier Plesse
Conseil d'entreprises - **OUEST RESSOURCES HUMAINES**
71 Avenue Aristide Briand - 35000 Rennes
qui vous garantit discrétion et réponse





POUR L'AVENIR : DECOLLAGE IMMEDIAT

UTA, COMPAGNIE DE TRANSPORT AÉRIEN RECHERCHE POUR RENFORCER SON SERVICE AUDIT

JEUNE AUDITEUR INTERNE POUR L'INTERNATIONAL

Diplômé d'une grande école de commerce ou d'un troisième cycle universitaire, vous possédez une expérience de 2 à 3 ans acquise dans le domaine de l'audit soit en cabinet, soit en entreprise. La connaissance de notre secteur d'activité serait appréciée.

Basé en région parisienne, à **Villepinte (93)**, vous assurerez des missions d'audit principalement auprès de nos représentations à l'étranger situées dans le monde entier. Ce poste nécessite donc une large disponibilité et une maîtrise parfaite de la langue anglaise.

Nous vous offrons de réelles possibilités d'évolution de carrière vers d'autres fonctions financières au sein de notre entreprise.

Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, photo, CV et prétentions) sous réf. AUD90 à UTA - Service Recrutement - 50, rue Arago - 92806 PUTEAUX.

CONTESSE

CONTROLEUR BUDGETAIRE H/F

VALEUR AJOUTÉE

- **11 titres diffusés à plus de 500000 exemplaires**
- **830 personnes**
- **1,2 milliard de CA**
- **Un réseau européen de presse et d'informations économiques et financières**

Rapidement maîtriser les différentes techniques propres à la presse sera pour vous l'opportunité d'élargir vos connaissances tout en évoluant dans notre Groupe qui ne cesse d'innover.

Intégré à la structure opérationnelle d'une activité ou d'un titre, vous serez chargé d'élaborer les budgets annuels avec le Responsable du Produit et de suivre les résultats mensuels. *Vous devrez également réaliser les études qui vous seront* confiées et faire preuve d'initiative pour en proposer vous-même. Enfin, vous établierez le reporting de votre activité auprès du Contrôle Financier de la Holding avec qui vous entretiendrez une relation fonctionnelle.

Jeune diplômé d'études supérieures commerciales ou de gestion, débutant ou possédant une première expérience, vous êtes motivé par l'analyse rigoureuse des chiffres et par leur interprétation. Bon esprit d'équipe, excellent sens relationnel mais aussi sens aigu de la précision sont vos qualités premières pour réussir dans cette fonction pointue.

Merci d'adresser votre candidature avec CV et photo, sous réf. MO 37, au Groupe Expansion, Direction des Ressources *Humaines, Le Ponant, 25 rue Leblanc, 75842 Paris Cedex 15.*

GROUPE EXPANSION

MEDIA-SYSTEM

Nous sommes une **Banque Régionale *Italienne*** *(2800 personnes)*



BANCA POPOLARE DI BERGAMO
spécialisée PME/PMI, professionnels et ménages. Notre culture est fondée avant tout sur un fort esprit de développement. Pour notre première implantation à l'étranger nous avons choisi

LYON

SOUS-DIRECTEUR DE SUCCURSALE

B A N Q U E

A 30/40 ans environ, de formation supérieure, vous avez 5 à 10 ans d'expérience confirmée dans les métiers de la Banque.
Un parcours réussi vous permettra de mettre en place, en collaboration avec le Directeur, toute la structure de notre activité.
Vous êtes un bon spécialiste en gestion bancaire et un excellent organisateur sur le plan administratif.
Votre fort tempérament de développeur "commercial" et vos connaissances du marché régional vous *permettront de faire progresser le portefeuille clients PME/PMI.*
Vous encadrerez et animerez une équipe de 5 à 10 personnes dans toutes les actions auprès des entreprises en optimisant les résultats.
Avant de prendre vos fonctions début 91, une formation de 5/6 mois est prévue à notre siège de BERGAMO *en ITALIE. Pour ce poste évolutif nous souhaitons rencontrer des candidats parfaitement bilingues italien,* efficaces, ayant des capacités de management évidentes.

Merci d'adresser dossier de candidature s/réf. 83 M.A. à : CONTESSE RHONE-ALPES - 92 cours Vitton - 69006 LYON.

CONTESSE

Systems controller

PARIS — 220-250 KF

LA SOCIETE : *Laboratoires Pharmaceutiques BOOTS-DACOUR (CA 350 MF, 300 personnes environ) filiale française du groupe international The Boots Company.*

LE POSTE : *Rattaché au DAF, en étroite collaboration avec tous les départements de la société, la personne sera chargée de la mise en oeuvre des procédures et contrôles internes et sera impliquée dans la mise en place de nouveaux systèmes informatiques.*

LE CANDIDAT : *Après une formation école de commerce ou comptable (DECS) et une première expérience en audit ou contrôle de gestion, vous souhaitez accéder à un poste autonome vous permettant d'avoir une vue générale de toutes les fonctions d'une société complexe intervenant dans un secteur dynamique ; vous connaissez bien l'informatique et possédez un anglais opérationnel.*

Les candidats intéressés sont priés de contacter Ivor ALEX au (1) 42 89 09 17 ou lui envoyer un CV complet avec photo sous référence 1226/IAM à NORMAN PARSONS - 12, rue de Ponthieu - 75008 Paris.

Norman Parsons
CONSEIL EN RECRUTEMENT

PUBLIPANEL



Nous cherchons un



De formation comptable supérieure (niveau expertise comptable) vous avez si possible déjà exercé des responsabilités soit dans les services financiers d'une grande entreprise, soit en cabinet d'audit.

Vous serez responsable de la production de toutes les informations financières d'un établissement pouvant faire appel public à l'épargne.

Vous êtes capable de gérer une comptabilité très décentralisée et intégrée à un important système de traitement de l'information.

Le poste est basé à **COLMAR.**

Envoyez votre lettre manuscrite + Curriculum Vitae + photo au **CRÉDIT AGRICOLE D'ALSACE** - Direction des RELATIONS HUMAINES - Service Recrutement - 1, Place de la Gare - 67008 STRASBOURG CEDEX.

Laboratoire pharmaceutique de 1er plan
PARIS



Gérer nos recherches : une fonction de direction

Condition de notre développement de demain, nous consacrons aujourd'hui à la recherche des moyens importants (+ de 125 MF en 90 et une équipe de 160 personnes). Nous souhaitons confier *la gestion des ressources à un manager, scientifique de formation, issu du milieu de la recherche* et ayant acquis une expérience ultérieure de gestion. Dix ans de vie professionnelle minimum sont nécessaires pour assurer avec succès cette mission très large. Vous serez responsable de la gestion des moyens humains, techniques et économiques, permettant d'assurer le bon fonctionnement du Centre de Recherche et son efficacité. Votre mission, très opérationnelle, implique la responsabilité Qualité, l'identification des aides et subventions à la recherche, la participation à l'élaboration des dossiers, leur dépôt et leur suivi financier. Ces fonctions d'organisation, d'assistance scientifique, de gestion humaine, impliquent des qualités de dialogue et d'animation. L'anglais est nécessaire, car vous aurez également à suivre les recherches conduites avec nos équipes à l'étranger. Si cette opportunité vous intéresse, merci d'envoyer rapidement votre dossier de candidature, sous réf. VJ/1M à notre Conseil : INFRAPLAN - 83, Boulevard Raspail - 75006 PARIS.

MEMBRE DE SYNTEC

FORCE 5

INFRAPLAN PARIS/BARCELONE

ETABLISSEMENT FINANCIER DE 1er PLAN RECHERCHE DANS LE CADRE DU SUIVI DE SES RESEAUX PARTENAIRES



CHARGE DE CLIENTELE

Au sein d'une équipe pluridisciplinaire vous aurez pour mission *le suivi d'actionnariat de nos établissements partenaires.*

Vous représenterez notre structure, serez chargé d'analyser financièrement leurs résultats et élaborerez les dossiers *d'information destinés aux administrateurs.*

Vous aurez aussi en charge de développer les relations commerciales avec le réseau.

Diplômé d'une formation supérieure économique et financière, vous avez au cours d'une première expérience de type bancaire développé et affiné votre sens de l'analyse.

Votre goût pour la négociation et votre disponibilité vous permettront de développer vos aptitudes relationnelles.

Merci d'adresser votre dossier de candidature sous réf. 08.1034 à CONTESSE PUBLICITE, 38, rue de Villiers - 92532 LEVALLOIS-PERRET cedex, qui transmettra.

CONTESSE

Secteur bancaire

Structure régionale en Champagne-Ardenne d'un des plus grands réseaux bancaires français, notre développement nous amène à :

CREER la fonction AUDIT

Vous êtes rattaché au Président du Directoire, et après analyse de l'existant, vous proposez et mettez en œuvre les procédures de contrôle interne, les règles de sécurité et les *solutions organisationnelles nécessaires pour l'ensemble des services.*

Votre formation Bancaire ou supérieure en finance/gestion vous a permis de réussir dans une fonction similaire exercée en cabinet ou en entreprise, de préférence dans le domaine bancaire.

Pour ce poste basé à Reims, merci d'adresser C.V. complet, lettre manuscrite, sous la référence M 8184E, à Christian Bang-Rouhet, OC CONSEIL, 15, rue du Louvre, 75001 Paris.
Minitel : 42.36.10.30.



PARIS LONDRES

Jeune contrôleur de gestion à fort potentiel

Nous sommes une société publique commercialisant du mobilier et du matériel technique auprès des collectivités. Notre activité s'étend sur toute la France, bientôt sur l'étranger et connaît une forte croissance (CA 89 : plus de 5 milliards de francs). Nous souhaitons intégrer à notre équipe de contrôle budgétaire et de gestion un jeune contrôleur de gestion.

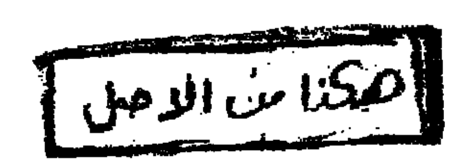
Dans un premier temps, il orientera plus particulièrement ses travaux vers la fonction commerciale : identification et appréciation des risques, refonte des procédures, assistance des opérationnels ... Il participera également activement à la mise en place progressive de notre organisation de gestion. Le poste, basé au siège parisien, est à pourvoir rapidement.

Vous possédez une solide formation en gestion (université ou école de commerce), et une première expérience en entreprise, de préférence dans l'industrie ou les services industriels (4 ans minimum). Vous avez l'habitude des outils informatiques (micro et grands systèmes). Habitué au travail en équipe, disponible, organisé, vous savez défendre vos opinions et surtout convaincre vos interlocuteurs. Adressez votre CV, lettre manuscrite et prétentions sous la référence MD/104.08/MO aux Conseils en Recrutement Associés - 58 avenue Kléber - 75754 Paris Cedex 16.

MEMBRE DE SYNTEC

LES CONSEILS EN RECRUTEMENT ASSOCIES-





Contrôleur de gestion junior

Au sein du groupe HACHETTE RELAIS H est avec 1 500 personnes, 900 points de vente, plus de 300 000 journaux et 10 000 livres vendus par jour, la 1ère chaine nationale de diffusion de produits d'actualité (presse, livres, cadeaux...).

Avec notre équipe vous imaginerez et développerez de nouveaux outils et procédures de suivi, et vous assurerez le contrôle de gestion complet d'entités spécifiques.

Agé de 25/28 ans, diplômé d'une grande école de commerce, vous avez une 1ère expérience réussie dans la fonction. Vous êtes rigoureux, créatif, autonome et maîtrisez l'outil informatique.

Poste évolutif.

Merci d'adresser C.V., lettre manuscrite et photo s/ réf. : GEST/03/M à RELAIS H, Patricia LEMOINE, BP. 304, 92301 LEVALLOIS PERRET CEDEX.

Relais H
LES RELAIS DE L'ACTUALITÉ

CURRICULUM



Auditeur junior

Entreprise en fort développement, nous utilisons des outils modernes de gestion, et notamment une informatique très évoluée.

Au sein du service Audit et Sécurité, vous serez responsable de missions d'Audit opérationnel couvrant les domaines financier et informatique.

Vous prolongerez ces missions en proposant de nouvelles solutions d'organisation et en participant à leur mise en place.

De formation supérieure (gestion, finance ou informatique), vous souhaitez valoriser une première expérience de 2 à 3 ans, acquise au sein d'un organisme financier ou d'un cabinet d'Audit.

Nous vous offrons de rejoindre une structure évolutive vous permettant à moyen terme d'élargir de manière réelle vos responsabilités.

Merci d'adresser votre dossier de candidature sous réf. 201 au Crédit Agricole Haute-Savoie, Service Ressources Humaines, BP 200, 74942 ANNECY - LE VIEUX CEDEX.

RESPONSABLE ADMINISTRATIF ET FINANCIER H/F

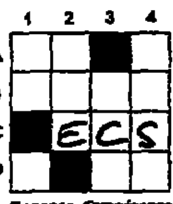
Venez rejoindre à Paris une agence de publicité particulièrement créative et en plein développement (40 collaborateurs), liée à l'un des groupes de communication les plus prestigieux.

Aux côtés de notre direction générale, vous couvrez la fonction comptabilité, gestion, administration, trésorerie, dans un environnement informatique performant. Gérer le quotidien comme développer de nouveaux outils de gestion et être un conseil actif est bien votre ambition.

Ecole de Gestion, vous avez 4 à 5 ans d'expérience similaire, si possible en agence de publicité. Réussir chez nous vous ouvre toutes les portes.

Ecrivez sous réf. 5562/LM à

MEDIAPA 50/54, rue de Silly
92513 BOULOGNE-BILLANCOURT CEDEX
qui transmettra.



Exigence, Compétence, Souplesse

Nous sommes le leader européen de la location d'ordinateurs IBM. Notre effectif : 1 500 personnes, notre chiffre d'affaires : 9 milliards de francs dont 40 % à l'international. Nous recherchons un :

Contrôleur de Gestion

interlocuteur de l'une de nos filiales étrangères.

Vous serez l'interface privilégié de cette filiale pour tout ce qui touche à sa gestion et à sa comptabilité : contrôle de Gestion, assistance comptable et fiscale, organisation administrative et financière, plans de financement et trésorerie...

Vous avez un cursus classique : études supérieures de Commerce + DECS, 2/3 ans d'expérience en cabinet d'audit ou en qualité de Contrôleur de Gestion, connaissance de l'anglais.

Ce qui vous distingue : créativité, rigueur, curiosité, grande souplesse d'esprit.

Le poste est basé à Paris, des déplacements à l'étranger sont à prévoir.

Merci d'adresser lettre et CV sous référence PL 450 à ECS - Relations Humaines - 29 Av. Mac Mahon, 75017 PARIS.

ecs
VOTRE AVENIR EN 3 LETTRES



Photo : Joseph NORMANDIN

FRANCE TELECOM, UN AVENIR QUI ME RESSEMBLE

Jeunes diplômés, en avril 90, vous serez 100 à vous lancer dans l'aventure des télécommunications avec FRANCE TELECOM.

Vous souhaitez, dans un secteur en pleine expansion, une qualité de travail, une formation performante, une mobilité professionnelle et d'importantes responsabilités.

FRANCE TELECOM vous offre cet avenir qui vous ressemble.

De Radiocom 2000 à Alphapage, de la mise en place de Numéris au lancement de Telecom 2, FRANCE TELECOM, opérateur public performant, s'investit dans la compétition internationale et relève tous les défis technologiques.

Jeunes ingénieurs, commerciaux, gestionnaires, diplômés des grandes écoles et d'universités (BAC + 5), vous bénéficierez sans cesse de nouvelles opportunités dans les filières informatique, exploitation, recherche, commercial, gestion ou ressources humaines.

Avec vous, nous renforcerons notre avance technologique en développant des services novateurs, fiables et concurrentiels.

Rejoignez cet avenir qui vous ressemble, contactez notre service recrutement dès aujourd'hui pour recevoir votre dossier de candidature et participer à notre sélection établie en deux temps.

N° Vert 05 21 11 11

Date de clôture des inscriptions : 30 mars 1990.



UN AVENIR D'AVANCE

CONTESSE

VAL DE LOIRE

DIRECTEUR DE CLINIQUE

60 LITS

Dépendant directement de la Direction Générale, vous aurez pour mission d'assurer la gestion de la Clinique. A ce titre, vous prendrez en charge la coordination et le suivi de la comptabilité générale et analytique, de la gestion financière et de la trésorerie.

Vous assurerez la gestion du personnel et serez l'interface de la Direction avec les médecins ainsi qu'avec nos partenaires extérieurs (conseils, banques, experts, organismes sociaux, etc...).

Vous justifiez d'une formation supérieure complétée par la pratique de l'informatique et une expérience professionnelle réussie en gestion d'entreprise. A des qualités de rigueur et d'organisation, vous associez d'excellentes qualités relationnelles et créatrices pour assurer avec succès votre mission de gestion et de développement.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite + CV + photo + prétentions) à notre Conseil **Denis RICHARD** - 37 Quai Ulysse Besnard - 41000 BLOIS, sous la référence DR LM 104.

CONTESSE

Importante Société Immobilière recherche un

COLLABORATEUR

chargé du Suivi des Dossiers Acquereurs

De formation supérieure à dominante juridique, vous bénéficiez d'une première expérience acquise dans une fonction similaire.

Au sein du Secrétariat Général et dans le cadre des opérations de promotion engagées par le Groupe, vous serez chargé/e de gérer les dossiers de ventes aux particuliers.

Vous assurerez la gestion administrative et juridique des dossiers acquereurs et vous serez leur interlocuteur direct, ce qui nécessite un esprit méthodique et de rigueur, allié à de réelles qualités de contact.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions) au GFF - Service des Relations Humaines Tour Franklin - Cedex 11 92081 PARIS LA DEFENSE.



GFF

ORC

Notre Groupe actif dans le domaine du **DEVELOPPEMENT D'OPERATIONS IMMOBILIERES MULTIFONCTIONNELLES** à prédominance commerciale intervient pour le compte d'actionnaires institutionnels et privés. Notre développement international nous conduit à rechercher un

AUDITEUR INTERNE

Chargé essentiellement d'assurer l'audit financier des programmes de promotion pour valider les prévisions financières et contrôler leur résultat financier vous participerez d'abord à la mise en place des procédures de gestion dans les sociétés du Groupe avant d'assurer le contrôle de leur application. Responsable de la revue des outils contractuels utilisés pour les activités de promotion et de gestion vous êtes chargé de l'audit financier des sociétés du Groupe, en liaison avec les auditeurs externes légaux et contractuels; vous effectuez aussi des missions d'audit opérationnel pour la Direction Générale. Jeune Diplomé (UNIVERSITE OU E.S.C OPTION FINANCES) votre expérience de 4 à 5 ans acquise en Cabinet d'audit ou dans un Groupe immobilier vous a familiarisé avec notre activité " à cycle long "; vous êtes rigoureux mais aussi relationnel et négociateur. Vous maîtrisez l'anglais, et si possible l'espagnol et l'italien. (Ce poste basé à PARIS nécessite des déplacements)

Merci d'adresser votre candidature (lettre, CV, photo, prétentions) sous référence 34-127 à notre conseil
MRT Consultants 20 rue de l'Arcade, 75008 PARIS

MRT consultants

BANQUE PARIS 9ème
recherche pour son réseau d'Agences Paris et Région Parisienne

DIRECTEURS D'AGENCE

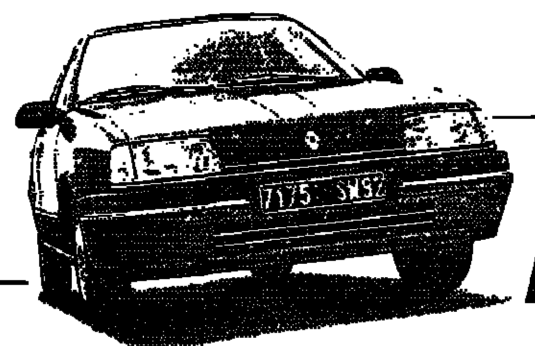
expérimentés *(Référence A/55.988)*

SOUS-DIRECTEURS D'AGENCE

Classe V ou VI *(Référence B/55.988)*

Excellente connaissance des opérations bancaires, susceptibles d'accéder rapidement à un poste de Directeur d'Agence.

Adresser lettre manuscrite, Curriculum-Vitae et photo, en précisant la référence du poste choisi, à : ***PUBLICITE ROGER BLEY,*** *101, rue Réaumur - 75002 Paris, qui transmettra.*



AUDITEURS

LA DIRECTION DE L'AUDIT DU GROUPE RENAULT

recherche des auditeurs juniors pour effectuer des missions d'audit opérationnel et financier au sein du groupe : siège, succursales, filiales commerciales, financières ou industrielles, usines et sections d'achat.
Ces missions les conduiront à se déplacer dans l'ensemble des implantations RENAULT dans le monde : Europe, Afrique, Amérique.
Les candidats devront avoir une formation supérieure solide (université, école de commerce ou d'ingénieur, comptabilité) et maîtriser une, ou de préférence, deux langues étrangères.
Après deux années en tant qu'assistants, les jeunes auditeurs se verront confier l'encadrement des missions ; leur carrière évoluera ensuite, en fonction de leurs goûts et de leurs aptitudes, vers des postes opérationnels ou des fonctions financières au sein du groupe.

Merci d'envoyer votre dossier de candidature à Florence Dumez - Carré Turenne - 129, rue de Turenne 75003 Paris, sous référence AUDITEUR.

Carré Turenne

RENAULT. LA RAGE DE GAGNER.



THOMSON RECRUTE LES MEILLEURS POUR LES METIERS D'AVENIR

THOMSON CONSUMER ELECTRONICS : 40 usines en Europe, aux U.S.A., en Asie du Sud Est, un réseau commercial dans plus de 100 pays. Thomson Consumer Electronics occupe une place de premier plan en matière de Télévision, de matériel Audio et Vidéo sous des marques aussi réputées que THOMSON, BRANDT, SABA, TELEFUNKEN, NORMENDE, FERGUSON, R.C.A.

Nous vous proposons de nous rejoindre à La Défense pour prendre en charge le

REPORTING TRESORERIE INTERNATIONALE

Rendant compte au corporate trésorier, vous coordonnez et analysez le reporting budget :
- suivi des positions de changes et des couvertures
- clearing, back-office...

Vous assurez l'analyse et le développement du système informatique.

Diplômé d'une école supérieure de commerce et/ou de gestion, âgé de 28/30 ans, vous justifiez d'une première expérience, maîtrisez la micro-informatique. Bien sûr, vous parlez anglais couramment.

Merci d'adresser votre dossier de candidature à notre conseil :
PROFIL PARTNER'S - Serge Bonnafé - 62 rue Legendre - 75017 PARIS

HCAP

THOMSON

Crédit bail immobilier : une naissance grâce à votre maturité.

Filiale d'un très important groupe financier, nous assurons sans relâche la conquête du marché. C'est ainsi que nous créons une structure spécialisée en crédit bail immobilier, qui d'ores et déjà, peut être alimentée par de nombreux dossiers.

A 30-35 ans, vous pouvez faire valoir, après votre formation supérieure, 5 à 7 années d'expérience du crédit bail, en tant qu'exploitant ou chargé d'affaires. Vous êtes donc devenu un specialiste de la recherche, du montage et du traitement d'opérations complexes, et ce, jusqu'au back-office.

Parce que vous êtes capable de travailler en équipe, que vous vous montrez relationnel(le) à tous les échelons, nous vous proposerons d'assurer le développement de cette nouvelle entité. Outre votre technicité et votre extrême rigueur, c'est bien entendu votre dynamisme qui vous permettra très vite de confirmer vos responsabilités. Vous êtes intéressé(e) ? Alors adressez votre dossier à Philippe Vuitteney, associé du cabinet Sirca - 140, boulevard Haussmann - 75008 Paris, sous référence 111 885 LM.

Sirca

Paris-Lyon-Madrid-Lisbonne — Membre de Syntec

SOURCES

Importante Société de Communication française
largement implantée en Province, recherche pour son siège social à Paris :

un(e) Jeune Cadre Comptable

Au sein du Service des Systèmes d'Information et Procédures Comptables, vous participerez à l'élaboration, à la mise à jour et au suivi des procédures de comptabilité générale et de comptabilité analytique, à des missions de révision, à l'évolution des applications financières informatiques.

De formation supérieure (Ecole de Commerce option Comptabilité Finances, MSG, DESCF...), vous alliez des qualités de rigueur et d'organisation au goût du travail en équipe et vous possédez des connaissances informatiques.
Une première expérience en Entreprise ou en Cabinet d'Audit serait un atout. Des déplacements réguliers en régions sont à prévoir.

Martine FAURE, notre conseil, vous remercie de lui adresser votre dossier complet sous la référence O/JCA/LM à :

RPC - 34, rue de la Fédération - 75015 PARIS.

membre de SYNTEC — EuroPA

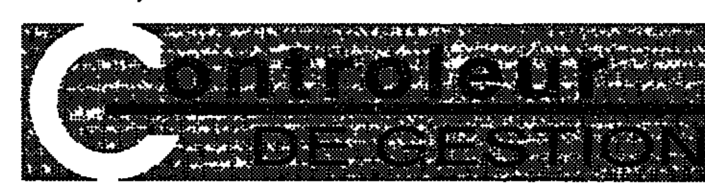


Raymond Poulain Consultants

TRACEZ VOTRE FUTUR



Le MATIF -Marché à Terme International de France- a connu une croissance de plus de 50% en 1989, ce qui a conforté sa position au premier rang européen des bourses de futures et d'options. En intégrant MATIF SA, l'entreprise de marché qui assure la gestion, le développement et le contrôle du MATIF, tracez votre futur avec le même succès. Pour étoffer son équipe, le responsable du contrôle de gestion recrute son adjoint et recherche un jeune



Votre première mission : définir et mettre en place notre comptabilité analytique sur un support informatique (grand système).

Par la suite vous assurerez le contrôle budgétaire : élaboration, reporting mensuel, analyse et propositions d'actions correctives. Vous réaliserez aussi différentes études de rentabilité.

Votre profil :
- diplômé(e) d'une grande école de commerce (HEC, ESSEC, ESCP.....),
- deux ans d'expérience dans le domaine, acquise si possible en milieu bancaire ou cabinet,
- bonne connaissance de l'anglais et maîtrise de l'outil informatique.

Nous comptons surtout rencontrer des candidats à fort potentiel, motivés pour travailler dans un environnement nouveau et très évolutif.

Merci d'adresser votre dossier de candidature, en indiquant la référence B571 sur l'enveloppe, à notre conseil

ornicar 6 rue Halévy 75009 PARIS

LEVI-TOURNAY/ASSCOM

MARSEILLE

GROUPE FINANCIER
recherche un

Jeune Diplômé évolutif

pour sa Direction des Services Comptables.

De formation supérieure Finance/Comptabilité (ESC, MSTCF, DECS,...), vous êtes débutant et avez effectué des stages en entreprise ou cabinet, ou bien vous disposez d'une première expérience dans ce domaine.

Rattaché à la Direction des Services Comptables de notre Groupe (1.000 personnes), vos qualités relationnelles nous permettront de vous confier rapidement des responsabilités opérationnelles au sein des Services, ainsi que différentes missions d'étude, d'analyse et de contrôle.

Merci d'adresser lettre, CV, photo et prétentions sous référence 3.90.JDE à notre Conseil : MEDIA SYSTEM. 6/8, Impasse des Deux-Cousins, 75017 PARIS qui transmettra.
Les candidats sélectionnés seront convoqués à Marseille ou Paris sous quinzaine (discrétion assurée).

MEDIA-SYSTEM



JEUNE RESPONSABLE ADMINISTRATIF ET FINANCIER H/F

180 - 200 KF

Important groupe de transformation de produits verriers, cherche pour une de ses filiales du Sud-Est, son Responsable Administratif et Financier.

Ce poste convient à un diplômé de l'enseignement supérieur de niveau Bac + 2 en comptabilité, agé de 30 à 35 ans environ.

Des connaissances en informatique sont requises ainsi qu'une première expérience en tant qu'adjoint d'un D.A.F. dans une PMI de 100 Millions de Francs de CA.

Evolution dans les trois ans vers les fonctions de Directeur Administratif et Financier.

Envoyer dossier complet et lettre de motivation à IMMOVER BP n°6 - 45130 Baule.

BANQUE ETRANGERE - PARIS recherche

EXPLOITANT FINANCIER

Fort d'une première expérience significative (2 à 3 ans), vous développerez et gérerez un portefeuille composé de PME et de grandes entreprises françaises et étrangères.

Pour ce poste évolutif, nous souhaitons rencontrer un candidat de formation supérieure (BAC + 4), possédant de bonnes connaissances en espagnol et en anglais. (réf. 09)

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV et photo en précisant la référence choisie à **OCBF Services** - 66, rue de la Chaussée d'Antin - 75009 PARIS.

MEDIAPA



GROUPE D'INGENIERIE A VOCATION INTERNATIONALE (1500 PERS. DONT ENVIRON 700 INGENIEURS ET CADRES) RECHERCHE UN

JEUNE CONTROLEUR FINANCIER (H/F)

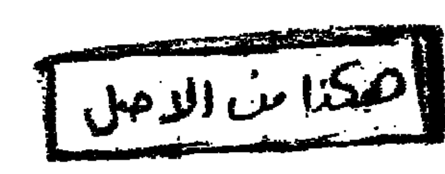
HEC, ESSEC, ESCP, ESCL, DAUPHINE, SCIENCES PO (ECO FI)
EXPERIENCE 2 A 5 ANS

Pour renforcer son équipe de Contrôle de Gestion (4 pers.), il sera chargé : • du calcul des résultats financiers des projets, des divisions de la Société, • de la préparation des documents de reporting (mensuels), • de l'établissement et du contrôle des budgets, • de la rédaction des procédures.

Il assurera la coordination entre l'équipe Contrôle de Gestion d'une part et les services comptables, les différents services fournisseurs d'informations, les chefs de projets, d'autre part.
Il participera également activement à la modernisation du système d'information de gestion de la société. Anglais courant indispensable - expérience du reporting anglo-saxon souhaitée.
Poste basé au Siège (Montreuil).
Perspectives de carrière intéressantes pour candidat de valeur.

Merci d'adresser CV détaillé + lettre manuscrite sous réf. M 33 à SOFRESID Direction des Relations Sociales - 59, rue de la République 93100 MONTREUIL.

Affinités



Société de gestion immobilière (600 p. dont 200 cadres; siège à Paris 13ème) liée à un groupe financier de premier plan, nous amorçons une nouvelle phase de notre développement qui nous conduit à engager

deux assistants de personnel, H/F

Au sein d'une équipe soudée et enthousiaste, venez assister nos responsables dans l'administration du personnel, le conseil auprès de la hiérarchie, la pré-sélection, les entretiens d'appréciation, la gestion du fichier information, l'élaboration du bilan social, des statistiques et tableaux de bord.

De formation supérieure en gestion de personnel, vous avez une première expérience significative dans une société de services, et une bonne pratique de la micro-informatique. Rigueur, esprit d'initiative, loyauté dans vos rapports seront très appréciés chez nous.

Notre consultante, Mme M.C. TESSIER, vous remercie de lui écrire (réf. 5572 LM)

ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE ROYALE - 75008 PARIS
LYON - GRENOBLE - NANTES - LILLE
TOULOUSE - BORDEAUX - STRASBOURG

MEMBRE DE SYNTEC

ANNECY

Entreprise performante, nos résultats ont été multipliés par 6 en trois ans et nous avons réalisé notre introduction au second marché de Lyon en 1989... Le développement diversifié de nos activités conduit notre Service Juridique et Fiscal à créer les deux postes suivants :

Jeune juriste d'entreprise

Après une période d'intégration, vous gererez l'ensemble des risques liés ou non à l'activité bancaire de l'entreprise. Au delà du travail de rédaction, vous mesurerez l'impact de la réglementation spécifique au métier de la banque, proposerez et mettrez en oeuvre l'harmonisation des contrats actuels et futurs et suivrez la vie sociale des nouvelles structures juridiques que vous aurez contribué à créer. Conseil des services internes vous interviendrez ponctuellement dans des actions de formation du personnel. Titulaire d'un 3eme cycle en droit des affaires, débutant ou possedant une première expérience, vous êtes convaincu que l'expertise juridique n'exclut pas le savoir communiquer. **Réf. 287**

Fiscaliste

Conseil de l'entreprise et de ses partenaires, votre objectif sera de rechercher les moyens d'optimiser leur gestion fiscale. Vous assisterez la Direction Financière lors de la clôture des comptes et les services internes préalablement au dépôt des declarations fiscales. Vous mesurerez, avec l'équipe juridique, les implications fiscales lors de la création de nouvelles entités et défendrez l'entreprise et ses partenaires devant l'administration. Titulaire d'un DESS de droit fiscal, familiarisé avec les techniques comptables, vous possédez 2 à 3 ans d'expérience en cabinet ou entreprise.
Evoluant dans un système de gestion décentralisée favorisant l'initiative et l'engagement, vous pouvez prendre à terme des responsabilités managériales étendues. **Réf. 288**

Merci d'adresser votre dossier de candidature en précisant vos prétentions, sous les référence indiquées, au CREDIT AGRICOLE HAUTE-SAVOIE, Service Ressources Humaines, BP 200
74942 ANNECY LE VIEUX CEDEX.



HAUTE-SAVOIE



Saintoin Roulet sa

Société de bourse, poursuit son développement.

Nous sommes actuellement 110 personnes.

C'est tant notre professionnalisme que l'esprit dans lequel nous aidons nos clients à performer, qui sont à l'origine de notre expansion.

Pour accompagner cettre croissance, nous souhaitons nous adjoindre des

TRADERS-ACTIONS

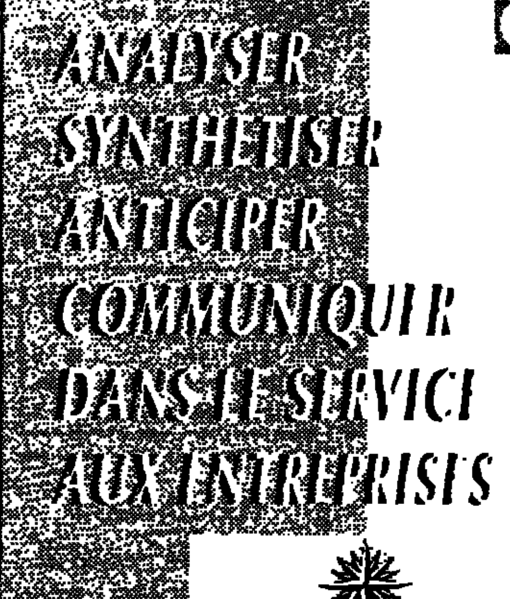
de formation supérieure
(HEC, ESSEC, Ecole de Commerce ou équivalent)
ayant une première expérience du métier de 2-3 ans (trading, analyse financière), et la maîtrise parfaite de l'anglais

Vous connaissez la clientèle institutionnelle française et/ou étrangère, et avez, comme nous, la volonté de vous investir dans un environnement où l'on s'attache à la satisfaire pleinement.

Pour nous rejoindre, adressez-nous votre candidature (lettre manuscrite, C.V. et photo) s/réf. 870 M à Chantal DHERBIER PLEIN EMPLOI - 10, rue du Mail - 75002 Paris.



plein emploi
conseils en ressources humaines
à l'écoute du talent



C'est une mission que nous voulons promouvoir au sein de cet organisme de SERVICE AUX ENTREPRISES, basé à Neuilly.
1 000 personnes réparties sur 60 sites contribuent à nos activités et nous avons engagé un important programme de modernisation de notre fonctionnement et de nos systèmes et outils de traitement de l'information. Pour valoriser au mieux ces efforts et ces investissements, nous créons une fonction nouvelle et recrutons le

RESPONSABLE DE L'ANALYSE DE GESTION ET DE LA PREVISION

Membre de l'EQUIPE de DIRECTION, vous aurez un rôle très diversifié :
- concevoir, mettre en forme, faire vivre les informations utiles au suivi précis et complet de nos activités,
- contribuer aux décisions de fonctionnement et de prospective,
- participer à la mise en œuvre de ces décisions auprès des différents opérateurs, ainsi qu'à la communication interne indispensable à la cohésion de nos actions.

Pour vous intégrer dans une organisation qui vit depuis longtemps, vous devez :
- avoir acquis une réelle expérience (10 à 12 ans) d'entreprises ou d'associations professionnelles,
- disposer d'une formation supérieure (Université ou Grande Ecole),
- complétée d'une expérience de la gestion et d'une excellente maîtrise de la pratique rédactionnelle (clarté du style, rapidité).

Vous avez compris que des qualités personnelles sont indispensables :
- excellente intuition des réalités sociales et des subtilités relationnelles,
- vous permettant de vous imposer en douceur en respectant les autres,
- une force de caractère aussi persévérante que convaincante.

Pour que nous puissions nous rencontrer, faites-vous connaître auprès de notre conseil, Yves OZANNE : INITIATIVES, conseil en recrutement, 58/60 avenue de la Grande Armée, 75017 PARIS, sous référence 920393.

LE GROUPE DES GRANDS MOULINS DE PANTIN

(2,2 Milliards F C.A.)

renforce son contrôle de gestion pour faire face à son développement.
Nous recrutons un

CONTROLEUR DE GESTION HF

afin d'assister l'équipe en place dans des missions variées de suivi des différentes filiales.

En plus de la rigueur et de la motivation, vous aurez les qualités de communication indispensables pour animer et réussir.

Diplômé (e) d'une école de gestion (ESC ou équivalent), vous possédez une première expérience confirmée dans le contrôle de gestion d'un groupe de sociétés.

30 ans. Pratique de la micro-informatique.

Poste basé à PARIS.

Merci d'adresser vos dossiers de candidature (lettre manuscrite, CV, photo et rémunération actuelle) à Mr BIBAUT - GRANDS MOULINS DE PANTIN 62, rue du Louvre 75002 PARIS.

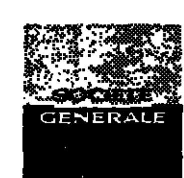
LA SOCIÉTÉ GÉNÉRALE RECHERCHE POUR L'UNE DE SES FILIALES BANCAIRES EN PLEINE EXPANSION, UN

CHEF COMPTABLE H/F

A 28/35 ans, vous êtes titulaire du DESCF ou des certificats supérieurs équivalents au diplôme d'expert comptable ancien régime. Vous avez acquis une expérience de chef de mission au sein d'un cabinet d'audit d'envergure internationale. Bien sûr, vous connaissez la comptabilité et la réglementation bancaires.

Rapidement intégré au sein d'une structure jeune (30 personnes), vous assumerez la direction d'une équipe comptable de trois personnes.
Fort de votre esprit de synthèse, vous serez étroitement associé à la vie de l'entreprise.

Merci d'adresser votre C.V., lettre manuscrite et prétentions, sous la référence CC. à F. PASTRE
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE - Service du Recrutement - 29, rue Taitbout - 75009 PARIS.



CONJUGUONS NOS TALENTS.

FORMATION PROFESSIONNELLE



I.F.A.C.E.

CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE PARIS

Formation de Formateurs et de Conseillers en Formation

(Stage rémunéré)

Fondé en 1969, l'I.F.A.C.E. est un établissement de la Chambre de commerce et d'Industrie de Paris.
- Le programme est ouvert aux diplômés du 2e cycle de l'enseignement supérieur, ayant au moins trois ans d'expérience professionnelle.
- Il prépare à des fonctions d'animateur, de formateur ou de conseiller dans diverses organisations (entreprises, établissements d'enseignement et de formation continue , sociétés de conseil...)
- Le programme dure deux ans à temps plein et s'ouvre chaque année en septembre/octobre. Il consiste en une alternance de mises en situation et de réflexions sur les expériences vécues, ponctuée de séminaires.
- Le programme est agréé au titre de la rémunération des stagiaires par l'Etat et peut aussi être financé au titre des C.I.F et des A.F.R.

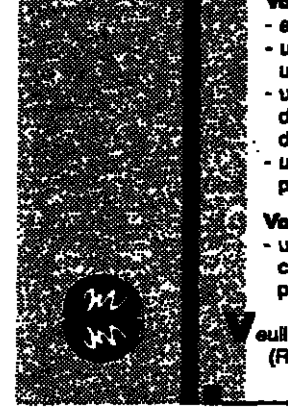
Les inscriptions seront closes le 30 Avril 1990.

Renseignements et dossiers peuvent être obtenus à l'I.F.A.C.E. 79, avenue de la République 75543 Paris Cedex 11 tel: 43.55.39.08. poste 1207.

---

elf aquitaine





RECHERCHE POUR SA DIRECTION AUDIT GROUPE (PARIS - LA DEFENSE)

DE JEUNES AUDITEURS

Vous avez :
- environ 26-28 ans,
- un diplôme d'une grande école de gestion, avec, si possible, une formation complémentaire (DESS, Mastère, etc...),
- une première expérience (18 mois à 2 ans) d'audit interne dans une grande structure de groupe ou dans un Cabinet d'audit externe,
- une parfaite connaissance de la langue anglaise et, de préférence, d'une autre langue..

Vous êtes :
- un bon technicien de la finance, à l'aise dans les chiffres, capable d'analyses rigoureuses, ayant le sens des procédures,
- mais aussi un homme de synthèse, susceptible d'être une force de proposition,
- également mobile (nombreux déplacements) et à même de s'adapter au travail en équipe : sens des contacts et du dialogue.

Vous aurez :
- à analyser les objectifs particuliers propres à chaque mission en relation avec les impératifs généraux de la stratégie de groupe,
- à contrôler les procédures, les systèmes, à vérifier la conformité des pratiques avec les normes d'une bonne gestion,
- à proposer, sur la base des diagnostics effectués, des solutions et des réformes visant à améliorer l'efficacité des différentes entités du Groupe.

Veuillez adresser votre C.V., sous lettre manuscrite, avec photo et prétentions, à notre Conseil, **Michel MORACCHINI** (Réf. 9011) 22 bis, rue des Belles-Feuilles, 75116 PARIS, qui vous garantit une discrétion absolue.

MEMBRE DE LA CHAMBRE SYNDICALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT

MARCHÉS FINANCIERS

Le décret fixant les nouveaux pouvoirs de la COB est paru

Sept mois et demi après l'adoption de la loi du 2 août 1989 relative à la sécurité et à la transparence *du marché financier*, le décret fixant les nouveaux pouvoirs de la Commission des opérations de Bourse (COB) a enfin été publié au *Journal officiel* du 25 mars. Il concerne la procédure d'injonctions et de sanctions administratives prononcées par cet organisme et les recours contre les décisions de cette dernière. Le décret prévoit ainsi pour l'injonction qu'il y ait une notification *indiquant* les *motifs* sur lesquels elle s'appuie ainsi que, le cas échéant, le délai imparti pour s'y conformer.

Le décret définit également les modalités de recours judiciaires contre les décisions de la Commission.

La mort de An Wang pionnier de l'informatique

An Wang, le fondateur du groupe informatique américain qui porte son nom, est décédé samedi 24 mars d'un cancer. Agé de soixante-dix ans, le « docteur Wang », d'origine chinoise, a vécu une de ces *success stories* chères au cœur des Américains. Il fut l'un des père-fondateurs de l'informatique et s'est consacré jusqu'au dernier moment à son entreprise. C'est ainsi qu'on le vit, en juillet dernier, voler à son secours quelques jours seulement après avoir été opéré de son cancer. Ecartant de la direction son propre fils, Frederik, il engagea un émouvant bras de fer avec les banquiers pour éviter que son groupe ne dépose son bilan. Depuis, l'entreprise tente de se redresser, malgré la crise que traverse l'informatique américaine. Reste à savoir si la dernière bataille du vieux fondateur aura été utile et si sa société réussira à s'en sortir alors que les observateurs s'attendent à une vague de concentrations dans l'informatique.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

LES INDICES HEBDOMADAIRES DE LA BOURSE DE PARIS

(INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ETUDES ECONOMIQUES)

Indices génér. de base 100 : 29 décembre 1989	16 mars	23 mars
Valeurs franç. à rev. variable	97,2	95,3
Valeurs industrielles	96,8	94,3
Valeurs étrangères	96,1	94,9
Pétroles-Energie	119,6	117,1
Chimie	92,2	90,9
Métallurgie, mécanique	95,9	93
Electricité, électronique	103,6	101,2
Bâtiment et matériaux	91,9	88,2
Ind. de consommat. non alim.	91,8	89,7
Agro-alimentaire	93,5	91,8
Distribution	96,4	92,5
Transports, loisirs, services	102,2	101,4
Assurances	95,2	92,1
Crédit banque	104,9	103,9
Sicomi	98	98,5
Immobilier et foncier	97,1	96,1
Investissement et portefeuille	96,4	95,7
Base 100 : 29 décembre 1989		
Valeurs franç. à revenu fixe	96,5	97,6
Emprunts d'Etat	97	98,4
Emprunts garantis et assimilés	96,2	97,2
Sociétés	96,6	97,3
Base 100 en 1949		
Valeurs franç. à rev. variable	4 465,4	4 378,1
Valeurs étrangères	4 449,8	4 439,4
Base 100 en 1972		
Valeurs franç. à rev. variable	644,4	631,8
Valeurs étrangères	694,3	693
Base 100 : 31 décembre 1980		
Indice des val. fr. à rev. fixe	111,6	112,7
Emprunt d'Etat	92,2	93,5
Emprunts garantis et assimilés	110,9	112
Sociétés	111,4	112,2
COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE		
Base 100 : 31 décembre 1981		
Indice général	526,5	516
Produits de base	387,3	384,2
Construction	496,3	482
Biens d'équipement	337,6	330
Biens de consom. durables	996,6	984,5
Biens de consom. non durables	630,8	616
Biens de consom. alimentaires	801,2	787,1
Services	531,8	520,6
Sociétés financières	623,1	616,5
Sociétés de la zone franc exploitant principalement à l'étranger	521,3	502,2
Valeurs industrielles	500,6	490,7
BOURSES RÉGIONALES		
Base 100 : 31 décembre 1981		
Indice général	342,8	344,3

BILAN HEBDOMADAIRE DE LA BANQUE DE FRANCE

Principaux postes sujets à variation (en millions de francs)

	15 mars 1990
Total actif	681 635
dont	
Or	196 606
Disponibilités à vue à l'étranger	72 456
Ecu	55 490
Avances au Fonds de stabilisation des changes	14 954
Or et autres actifs de réserve à recevoir du Fonds européen de coopération monétaire	57 908
Concours au Trésor public	36 750
Titres d'Etat (bons et obligations)	36 447
Autres titres des marchés monétaire et obligataire	521
Effets privés	153 292
Effets en cours de recouvrement	33 712
Total passif	681 635
dont	
Billets en circulation	239 970
Comptes courants des établissements astreints à la constitution de réserves	64 326
Compte courant du Trésor public	6 378
Reprises de liquidités	44 099
Compte spécial du Fonds de stabilisation des changes - Contrepartie des allocations de droits de tirage spéciaux	8 213
Ecus à livrer au Fonds européen de coopération monétaire	55 837
Réserve de réévaluation des avoirs publics en or	225 916

TAUX DES OPÉRATIONS

– Taux de la dernière opération sur appel d'offres .... 10 %
– Taux des pensions à 5 à 10 jours .. 10,75 %
– Taux des avances sur titres .. 12 %

Londres : suppressions d'emplois à la Bourse

Les autorités boursières londoniennes ont annoncé mercredi 21 mars 190 licenciements, dans le cadre d'un plan de restructuration comportant au total la suppression de 280 emplois.

Les effectifs du Stock Exchange seront ainsi réduits à 2500 personnes environ, dans le cadre d'une restructuration qui sera proposée au Conseil de direction du Stock Exchange le 2 avril prochain par le nouveau directeur général M. Peter Rawlins, qui a pris ses fonctions en novembre dernier.

Ces réformes devraient permettre de réduire les coûts de fonctionnement du Stock Exchange, qui se sont élevés à 180 millions de livres (1,65 milliard de francs) pour l'année terminée fin mars 1989, une somme appréciable par rapport à l'ensemble des commissions versées aux maisons de courtage par leurs clients, évaluées à quelque 500 millions de livres par les analystes.

TOKYO, 26 mars ↑

Vive hausse (+ 4,83 %)

La Bourse de Tokyo a enregistré, lundi 26 mars, sa deuxième hausse record en une seule journée, alimentée par une progression des contrats à terme sur indice. Les professionnels ont relevé des ajustements de bilan, les gestionnaires de fonds de placement tentant d'équilibrer leurs portefeuilles à l'approche de la fin de l'année fiscale.

L'indice Nikkei a gagné 1 468,33 points, ou 4,83 %, à 31 840,49 après une hausse de 528,82 points vendredi. A côté des fonds communs de placement qui ont injecté des liquidités dans le Nikkei, les particuliers ont joué les figurants sur le marché, mais certains intermédiaires ont été actifs. Le volume d'activité était important pour un lundi avec 700 millions d'actions contre 600 millions vendredi.

L'indice Nikkei avait cédé 6,88 % la semaine dernière et 25 % depuis le début de l'année.

VALEURS	Cours du 23 mars	Cours du 26 mars
Akai	1 040	998
Bridgestone	1 400	1 470
Canon	1 480	1 580
Fuji Bank	3 050	3 200
Honda Motors	1 630	1 710
Matsushita Electric	2 060	2 100
Mitsubishi Heavy	835	888
Sony Corp.	7 450	7 950
Toyota Motors	2 120	2 300

FAITS ET RÉSULTATS

□ **Publication du nouveau règlement général du marché à terme.** – La procédure disciplinaire devant le conseil du marché à terme (CMT) et plus généralement l'organisation des marchés à terme de France, vont être modifiées par un arrêté portant approbation du règlement général du CMT, publié vendredi 23 mars au *Journal officiel*. En matière disciplinaire, la réforme conduit à un allègement de la procédure. Les 17 membres du CMT étaient jusque-là tenus de siéger. Le nouvel arrêté institue la formation d'une commission spécialisée de cinq membres.

Le président du CMT aura désormais le pouvoir d'engager seul la procédure disciplinaire. En cas de *« risque grave de perte de solvabilité d'un membre du marché »*, il pourra même prononcer une mesure de suspension temporaire, sous réserve de ratification dans les deux jours par la formation restreinte.

La procédure disciplinaire devant le CMT fait enfin l'objet de plusieurs dispositions visant à garantir le respect des droits de la défense.

□ **Guinness : hausse de 32 % du bénéfice.** – Le groupe britannique a annoncé le jeudi 22 mars ses résultats pour 1989. Le chiffre d'affaires a progressé de 15 %, et atteint 3,07 milliards de livres (28 milliards de francs). Le bénéfice net passe de 521 millions de livres (4,7 milliards de francs) en 1988 à 691 millions de livres (6,3 milliards de francs) soit une hausse de 32 %. L'essentiel des bénéfices a été réalisé par la division spiritueux dont les ventes ont fortement progressé en Asie, notamment au Japon. Par ailleurs, la participation de 24 % de Guinness dans le groupe de luxe LVMH (Moët-Hennessy-Louis-Vuitton) – montant dont M. Anthony Tennant, le PDG de Guinness, a précisé qu'il n'augmenterait pas – a contribué pour 102 millions de livres aux résultats du groupe britannique.

□ **Crédit national : hausse de 59,5 % du bénéfice net.** – Le Crédit national a enregistré en 1989 un résultat net consolidé, part du groupe, de 691 millions de francs contre 433 millions de francs lors de l'exercice précédent, soit une hausse de 59,5 %. Cette nette hausse tient pour l'essentiel à l'amélioration des résultats des sociétés du groupe et dans une moindre mesure à l'extension du périmètre de consolidation qui comprend désormais 25 sociétés au lieu de 15.

□ **Sodiaal prend 60 % de Saint-Hubert.** – Comme cela avait été annoncé en janvier, le groupe laitier Sodiaal, qui prend le contrôle de Saint-Hubert Industrie laitière, va acquérir le 27 mars 123 282 actions de Saint-Hubert au prix de 650 francs par action. Ces titres qui s'ajoutent à ceux déjà détenus par l'intermédiaire de Est-Lait porteront la participation de Sodiaal à 60 % et 72 % des droits de vote. Conformément à la réglementation boursière, Sodiaal s'est engagé à racheter au même prix tous les autres titres de Saint-Hubert qui se présenteraient à la vente entre le 27 mars et le 18 avril. L'offre valorise Saint-Hubert, qui est présidé par l'ancien ministre de l'agriculture François Guillaume, à 186 millions de francs.

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Arnault & Associés	....	415	Int. Metal Service	....	....
Asystel	....	95 d	Le gd livre du mois	....	445
B.A.C.	....	203 80	Loca Investissement	....	286
B. Demachy & Assoc.	....	575	Locamic	....	134
Banque Tarneaud	189	192	Metra Communication	....	209 90
B.I.C.M.	....	850	Metallurg. Minière	....	230
Boiron	....	390	Molex	224	222
Boisset (Lyon)	....	206 50	Navale-Delmas	....	1260
Câbles de Lyon	....	2906	Olivetti-Logabax	240	....
Calberson	....	708	Om. Gest.Fin.	....	576
Cardif	....	820	Pinault	....	513
C.A. I.-de-Fr. (C.C.I.)	....	1085	Presbourg (C In & Fin)	....	....
C.D.M.E.	....	1871	Présence Assurance	....	486 o
C. Equip. Elect.	....	350	Publicat. Filipacchi	....	765
C.E.G.E.P.	....	280	Razel	....	800
C.F.P.I.	....	289	Rémy & Associés	....	375 50
Ciments d'Origny	....	650	Rhône-Alpes Ecu (Ly.)	....	310
C.N.I.M.	....	847	St-Honoré Matignon	....	228 50
Codetour	....	285 20	S.C.G.P.M.	....	754 o
Conforama	....	1100	Segin	....	313
Creeks	....	443	Sélection Inv. (Lyon)	....	104 80
Dafsa	....	....	S.E.P.	....	396 50
Dauphin	....	614	Serbo	....	540
Devanlay	....	990	S.M.T.Goupil	....	315
Deville	....	470	Sodeforg	....	88 20 d
Dolisos	....	184	Sopra	....	214
Editions Belfond	....	240	Thermador Hold. (Lyon)	....	313
Elysées Investissem.	....	15 05	TF 1	....	325 10
Finacor	....	196	Unilog	....	180
Garonor	....	....	Union Financ. de Fr.	....	535
Gr. Foncier Fr. (G.F.F.)	....	426	Viel et Cie	....	170
Gravograph	....	230			
Guintoli	....	885			
I.C.C.	....	270			
Idia	....	305 50			
Kimono	....	145			
L.M.S.	....	1170			
M2	....	303			

Marché des options négociables le 23 mars 1990

Nombre de contrats : –

VALEURS	PRIX exercice	OPTIONS D'ACHAT Mars dernier	OPTIONS D'ACHAT Juin dernier	OPTIONS DE VENTE Mars dernier	OPTIONS DE VENTE Juin dernier
Bouygues	520	60	–	–	–
CGE	520	45	61	0,50	10
Elf-Aquitaine	600	29	50	–	15
Eurotunnel SA-PLC	60	0,30	3,70	7,45	–
Euro-Disneyland SC	100	–	7,00	–	–
Havas	–	–	–	–	–
Lafarge-Coppée	350	2,50	20	10	17
Michelin	140	–	11	–	9,50
Midi	1 200	37	–	–	42
Paribas	640	63	75	1,50	14
Pernod-Ricard	1 167	–	–	–	13
Peugeot SA	775	59	94	1,10	18
Rhône-Poulenc CI	480	4	23	17	28
Saint-Gobain	560	8	35	7,50	–
Source Perrier	1 500	–	97	14,90	57
Société générale	560	19	–	–	18
Suez Financière	440	5,50	26	2,50	16
Thomson-CSF	140	1	10,40	4,50	11,50

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 23 mars 1990
Nombre de contrats : 91 669.

COURS	ÉCHÉANCES Mars 90	ÉCHÉANCES Juin 90	ÉCHÉANCES Septembre 90
Dernier	101,08	101,28	101,60
Précédent	100,94	101,38	101,40

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT Juin 90	OPTIONS D'ACHAT Sept. 90	OPTIONS DE VENTE Juin 90	OPTIONS DE VENTE Sept. 90
102	0,96	1,73	1,63	2,10

INDICES

CHANGES

Dollar : 5,77 F ↑

La hausse de dollar s'est poursuivie, lundi 26 mars, en liaison avec les évènements de Lituanie, qui affaiblissent le mark. A Tokyo, le yen a repris sa baisse, interrompue vendredi, par des rumeurs non confirmées d'émissions de Bons en dollars garantis par la Banque du Japon. Le franc s'est montré ferme vis-à-vis du mark, coté 3,368 francs.

FRANCFORT	23 mars	26 mars
Dollar (en DM)	1,7070	1,7150
TOKYO	**23 mars**	**26 mars**
Dollar (en yens)	154	156

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (26 mars) . . 10 1/16-10 3/16 %
New-York (23 mars) . 8 3/16-8 1/4 %

BOURSES

PARIS (INSEE, base 100 : 29-12-89)	22 mars	23 mars
Valeurs françaises	93,2	94,2
Valeurs étrangères	94,3	95,3
(SBF, base 100 : 31-12-81)		
Indice général CAC	515,30	516
(SBF, base 1000 : 31-12-87)		
Indice CAC 40	1 914,11	1 937,40
NEW-YORK (Indice Dow Jones)		
Industrielles	2 695,72	2 704,28
LONDRES (Indice « Financial Times »)		
Industrielles	1 779,1	1 795,1
Mines d'or	290,9	294,9
Fonds d'Etat	76,83	76,23
TOKYO	**23 mars**	**26 mars**
Nikkei Dow Jones	30 372,16	31 840,49
Indice général	2 286,99	2 313,63

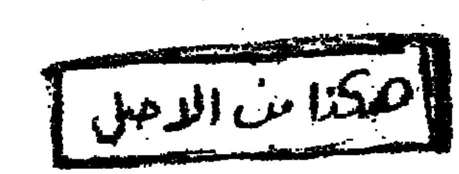
LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR + bas	COURS DU JOUR + haut	UN MOIS Rep. +	UN MOIS ou dép. –	DEUX MOIS Rep. +	DEUX MOIS ou dép. –	SIX MOIS Rep. +	SIX MOIS ou dép. –
$ E.-U.	5,7815	5,7865	+ 87	+ 99	+ 175	+ 200	+ 510	+ 580
$ can.	4,9100	4,9184	– 134	– 108	– 266	– 229	– 685	– 593
Yen (100)	3,6966	3,7010	+ 75	+ 94	+ 164	+ 192	+ 489	+ 556
DM	3,3643	3,3686	+ 60	+ 75	+ 114	+ 140	+ 291	+ 353
Florin	2,9902	2,9943	+ 42	+ 51	+ 84	+ 102	+ 233	+ 281
FB (100)	16,2219	16,2451	– 40	+ 50	– 55	+ 105	+ 20	+ 417
FS	3,7961	3,8019	+ 35	+ 50	+ 77	+ 104	+ 247	+ 328
L (1 000)	4,5740	4,5816	– 104	– 70	– 193	– 149	– 551	– 464
£	9,2359	9,2497	– 428	– 381	– 776	– 696	– 2166	– 1995

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	8 1/16	8 5/16	8 1/4	8 3/8	8 1/4	8 3/8	8 9/16	8 11/16
Yen	6 11/16	6 15/16	7 1/2	7 5/8	7 1/2	7 5/8	7 5/8	7 3/4
DM	7 1/4	7 3/8	7 13/16	7 15/16	8	8 1/8	8 9/16	8 11/16
Florin	7 3/4	8	8 1/4	8 3/8	8 3/8	8 1/2	8 3/4	8 7/8
F.B. (100)	10 1/4	10 1/2	10 1/8	10 3/8	10 1/4	10 1/2	10 3/8	10 5/8
F.S.	8 13/16	9 1/16	8 13/16	8 15/16	8 13/16	8 15/16	8 7/8	9
L (1 000)	12 3/4	13 3/4	12 1/4	12 5/8	12 1/4	12 3/8	12 3/4	13 1/8
£	14 11/16	14 15/16	15 1/16	15 3/16	15 1/4	15 3/8	15 1/2	15 5/8
F franç.	10	10 1/4	10 1/8	10 1/4	10 1/4	10 3/8	10 1/2	10 5/8

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.



BOURSE DU 23 MARS

Cours relevés à 17 h 38

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
3750	C.N.E. 3% ★	3800	3850	3820	+ 0 53
1055	B.N.P. T.P.	1055	1059	1056	+ 0 09
1235	C.C.F. T.P.	1235	1237	1236	+ 0 08
1055	Créd. Lyon. T.P.	1056	1059	1059	+ 0 28
1700	Renault T.P.	1710	1709	1701	− 0 53
1935	Rhone-Poul. TP	1935	1948	1935	....
1210	St-Gobain T.P.	1215	1220	1216	+ 0 08
1240	Thomson T.P.	1250	1250	1240	− 0 80
875	Accor	877	878	873	− 0 46
650	Air Liquide	660	658	668	+ 1 21
2020	Als. Superm.	2020	1970	1970	− 2 48
570	A.L.S.P.I. ★	580	578	575	+ 2 68
2570	Arjom. Prioux ★	2580	2585	2575	− 0 19
600	Aussedat-Rey ★	616	600	600	− 2 60
1020	Aux. Entrepr. ★	999	1010	1039	+ 4
485	Av. Dassault ★	492	499	498	+ 1 22
250	Axa Midi Assur.	247 10	251 90	264	+ 6 84
330	BAFIP ★	329	333	334	+ 1 52
310	Bail-Equipem. ★	311 50	332	320	+ 2 73
960	Bail Investiss. ★	969	980	952	− 1 75
395	B.N.P. C.I. ★	399 80	407	401 20	+ 0 60
870	Bolloré Tech.	862	884	875	+ 1 51
590	Cie Bancaire ★	589	590	595	+ 1 02
670	Bazar H.-V. ★	674	687	685	+ 1 63
765	Béghin-Say ★	770	770	771	+ 0 13
1370	Berger (Mie)	1372	1330	1330	− 3 06
630	Bic ★	640	646	659	+ 2 97
920	B.I.P. ★	940	940	907	− 3 51
585	B.I.S. ★	585	590	591	+ 1 03
2840	Bongrain S.A. ★	2825	2802	2760	− 2 40
985	Bon-Marché ★	980	975	999	+ 1 94
560	Bouygues ★	565	565	582	+ 3 01
170	B.P. France ★	168	173	169 80	+ 1 07
760	B.S.N. ★	755	795	762	+ 0 93
800	Canal Plus ★	806	809	814	+ 0 99
470	Cap Gem. S. ★	466	480	475	+ 1 93
3110	Carrefour ★	3090	3099	3105	+ 0 49
149	Casino ★	148 30	149	154 80	+ 4 38
118	Casino A.D.P. ★	114 10	116 10	116 10	+ 1 75
1050	Castorama D.L.	1083	1085	1090	+ 0 65
148	C.C.M.C.	151	150	148	− 1 99
615	C.E.G.I.D.	625	625	620	− 0 80
250	Centrest	249	247	247	− 0 80
550	C.E.P. Comm.	560	560	559	− 0 18
385	Cerus CEP	379	379	383	+ 1 06
530	Cetelem ★	527	530	537	+ 1 80
570	C.F.A.O. ★	580	585	591	+ 1 90
570	C.G.E.	580	570	583	+ 0 54
1570	C.G.I. Informat.	1590	1598	1582	− 0 50
1280	C.G.I.P. ★	1270	1275	1290	+ 1 57
595	C.G.P.	598	585	598	....
1110	Chargeurs S.A. ★	1130	1115	1125	− 0 44
745	Cica	748	750	750	+ 0 27
1480	Ciments franç. ★	1480	1475	1472	− 0 54
670	Club Méditer. ★	668	670	669	+ 0 15
185	C.M.B. Packag.	169 10	173 90	179 10	+ 5 91
170	Codetel ★	169	165	170 50	+ 0 89
400	Cofimeg ★	402	402 10	402	....
475	CPR (Par.-R.) ★	470	479	479	+ 1 91
785	Colas ★	800	810	800	....
315	Cpt. Entrepr. ★	309 80	311	337 80	+ 9 04
1030	Compt. Mod. ★	1042	1060	1057	+ 1 44
380	Concept S.A.	379	380	376	− 0 79
1290	Créd. Foncier ★	1300	1295	1289	− 0 85
495	C. F. Internat. ★	500	499 50	500	....
220	C.C.F. ★	218 50	220 50	225	+ 2 97
600	Création U.A.P.	592	589	600	+ 1 35
890	Cr. Lyon. (CI) ★	867	888	869	+ 0 30
1340	Crédit Nat. ★	1332	1340	1336	+ 0 30
290	C.S.E.E. ★	298	301	310	+ 4 03
3530	Damart S.A. ★	3532	3560	3585	+ 1 50
1780	De Dietrich ★	1730	1700	1770	+ 2 31
210	Dév. P.d.C. (Ll)	210	220	210 20	+ 0 10
315	Dév. R. Sud-Est	308	315	316	+ 2 60
580	D.M.C.	542	545	570	+ 5 17
4200	Docks France ★	4130	4089	4045	− 2 06
860	Dumez ★	860	889	885	+ 2 91
2290	Eaux (Gén.) ★	2317	2323	2293	− 1 04
520	Ecco ★	520	530	529	+ 1 73
930	Electrofinanc. ★	919	925	931	+ 1 31
345	El. S. Dassault ★	337	340	345	+ 2 37
620	Elf-Aquitaine	619	622	625	+ 0 97
455	− (certific.) ★	456	456 20	462	+ 1 32
1250	Epeda B.-F.	1325	1320	1320	− 0 38
2470	Essilor ★	2450	2425	2471	+ 0 86
1170	Essil. Int. (DP) ★	1156	1168	1220	+ 5 54
690	Esso S.A.F. ★	672	665	665	− 1 04
2150	Eurafrance ★	2129	2140	2150	+ 0 99
1870	Eurocom ★	1866	1920	1910	+ 2 36
95	Eurodisneyland	94 95	95 30	97 90	+ 3 11
4100	Euromarché ★	4020	4020	4200	+ 4 48
1230	Europe n° 1 ★	1231	1240	1235	+ 0 32
51	Eurotunnel ★	50 50	51 75	52 45	+ 3 86
1700	Exor ★	1695	1694	1675	− 1 18
1720	Facom ★	1709	1730	1747	+ 2 22
1360	Fichet-Bauche ★	1375	1360	1362	− 0 95
200	Finextel ★	200	199	194	− 3
400	Fives-Lille ★	401	403 50	420	+ 4 74
2390	Fromager. Bel ★	2430	2360	2459	+ 1 19
1630	Gal. Lafayette ★	1600	1601	1580	− 1 25
500	Gascogne ★	499	504	504	+ 1
1600	Gaz et Eaux ★	1550	1620	1595	+ 2 90
1100	Géophysique ★	1100	1100	1100	....
655	Gerland ★	655	670	665	+ 1 53
760	Groupe Cité ★	755	765	760	+ 0 66
1480	Gr. Victoire	1520	....	....	....
1120	− (certif.)	850	....	....	....
1280	GTM-Entrep. ★	1281	1345	1350	+ 5 39
1080	Guyenne-Gas. ★	1075	1075	1085	+ 0 93
365	Hachette ★	361	370	368	+ 1 94
1480	Havas ★	1492	1486	1486	− 0 40
565	Hénin (La) ★	562	580	556	− 1 07
1090	Hutchinson ★	1105	1155	1125	+ 1 81
315	Imétal ★	318	318	327	+ 2 83
78	Immobil. Phénix	78	78 40	80 90	+ 3 72
101	Ingénico ★	100	105	108 50	+ 8 50
5490	Inst. Mérieux ★	5370	5350	5370	....
505	Interbail ★	501	505	502	+ 0 20
1500	Intertechnique ★	1474	1470	1461	− 0 88
1020	J. Lefebvre ★	1015	1030	1030	+ 1 48
1170	Labinal ★	1130	1120	1070	− 5 31
2720	Lab. Bellon ★	2700	2651	2730	+ 1 11
340	Lafarge-Coppée	339	341	341 60	+ 0 77
1240	Lebon ★	1210	1191	1215	+ 0 41
3590	Legrand ★	3530	3504	3550	+ 0 57
1710	Legrand (DP) ★	1715	1719	1731	+ 0 93
580	Legris Ind.	580	590	590	+ 1 72
....	Leroy-Somer ★	....	....	....	....
785	Locabail Im. ★	772	780	776	+ 0 52
500	Locafrance ★	486	506	484	− 0 40
840	Locindus ★	844	840	835	− 1 07
505	Luchaire ★	503	500	495	− 1 59
4640	L.V.M.H. ★	4560	4659	4630	+ 1 54
590	Lyonn. Eaux ★	592	595	603	+ 1 86
325	Majorette (Ly) ★	330	335	338	+ 2 42
400	Mar. Wendel ★	405 10	410	423	+ 4 42
370	Matra ★	366	362	366	....
4610	Merlin-Gerin ★	4895	4930	4980	+ 1 74
210	Metaleurop ★	213 90	216 50	222	+ 3 79
225	Métrologie Int. ★	220 10	228	235 80	+ 7 13
136	Michelin	137	138 60	139 90	+ 2 12
1220	Midi (Cie)	1218	1205	1222	+ 0 33
171	Midl. Bk SA ★	174 80	170	170 20	− 2 63
425	Min Salsig (Ma)	425	430	430	+ 1 18
175	M.M.B.M. ★	170 50	171	175	+ 2 64
120	Moulinex ★	123 90	122 50	125 80	+ 1 53
2200	Navig. Mixte ★	2185	2244	2250	+ 2 97
179	Nord-Est ★	182 60	185	186	+ 1 86
445	Nordon (Ny)	440	459	451	+ 2 50
695	Nouvelles Gal. ★	676	671	680	− 2 22
800	Occid. (Gén.) ★	795	795	809	+ 1 76
1650	Omn.F.Paris ★	1660	1610	1630	− 1 81
385	Olipar ★	380	382	399	+ 5
4790	Oréal (L') ★	4801	4764	4815	+ 0 29
650	Paribas	661	675	700	+ 5 90
1560	Pechelbronn ★	1584	1560	1598	+ 0 88
285	Pechiney CIP ★	280	288	290	+ 3 57
170	Pechiney Int.	173	175	174 20	+ 0 69
535	Penhoet ★	535	540	541	+ 1 12
1220	Pernod-Ricard ★	1252	1250	1252	....
820	Peugeot S.A.	814	820	834	+ 2 46
425	Plastic Omn. ★	426	434	438	+ 2 82
535	Poliet ★	527	535	534	+ 1 33
1130	Prétabail Sic. ★	1121	1125	1144	+ 2 05
805	Primagaz ★	815	814	803	− 1 47
590	Printemps ★	602	604	605	+ 0 50
4040	Promodès ★	4000	4045	4000	....
645	Radiotechn. ★	632	650	640	+ 1 27
215	Raff. D. Total ★	216	218	219	+ 1 39
3220	Redoute (La) ★	3235	3175	3195	− 1 24
445	R.-Poulenc CIP ★	447	454	468	+ 4 70
320	Rober financ.	320	320	320	....
99	Rochette (La)	96 50	100	99 90	+ 3 52
1880	Roussel-Uclaf ★	1870	1870	1880	+ 0 53
4610	R. Impér. (Ly)	4620	4600	4650	+ 0 65
184	Sade	183 90	183 90	185	+ 0 60
1360	Sagem ★	1370	1340	1398	+ 2 12
585	Saint-Gobain	556	564	561	+ 0 90
1530	St-Louis ★	1535	1539	1568	+ 2 15
2180	Salomon	2180	2180	2230	+ 2 29
555	Salvepar	559	555	555	− 0 72
1020	Sanofi ★	1005	1005	1032	+ 2 69
1600	S.A.T. ★	1570	1569	1551	− 1 21
305	Saut-Châtil. ★	305	308	310	+ 1 64
1560	Saupiquet (Ny)	1559	1600	1600	+ 2 63
940	Schneider ★	938	938	945	+ 0 75
36	S.C.O.A. ★	33 90	35	35	+ 3 24
....	S.C.R.E.G. ★	....	....	....	....
1100	Seb ★	1134	1138	1190	+ 4 94
525	Sefimeg ★	524	518	518	− 1 15
540	Sextant A.	538	540	537	− 0 19
1400	S.F.I.M. ★	1332	1350	1350	+ 1 35
225	S.G.E. ★	222	230	228 10	+ 2 76
835	Silic ★	837	835	832	− 0 60
605	Simco	605	605	605	....
1010	Sk. Rossignol ★	1014	1010	1030	+ 1 58
985	Sligos ★	990	990	983	− 0 71
575	Société Génér.	576	580	580	+ 0 69
137	Sodecco	136	135	135	− 0 74
175	Sodero (Ns)	175 10	174	174	− 0 63
680	Sodexho ★	667	680	674	+ 1 05
99	Sogenal (Ny)	99	99	99 50	+ 0 51
500	Sogerap ★	500	505	500	....
2260	Somm.-Allib. ★	2235	2260	2250	+ 0 67
1490	Source Perrier ★	1494	1499	1515	+ 1 41
695	Sovac ★	700	700	702	+ 0 29
790	Spie-Batignol. ★	789	785	787	− 0 25
1190	Strafor ★	1200	1220	1179	− 1 75
440	Suez	441 50	443 50	442 90	+ 0 32
525	Synthélabo ★	515	525	538	+ 4 47
135	Thomson-C.S.F.	133	135 90	135 70	+ 2 03
620	Total (CFP) ★	623	620	639	+ 2 57
115	− (certific.) ★	119 80	116	120 30	+ 0 59
395	Trouflaut (Fin.)	396	395	409	+ 3 28
415	U.F.B.-Locab. ★	410	415	425	+ 3 66
1110	U.I.C. ★	1110	1130	1125	+ 1 35
670	U.I.F. ★	667	663	663	− 0 60
970	U.I.S. ★	969	974	965	− 0 41
240	U.C.B. ★	233	244	237 50	+ 1 93
865	Unibail ★	865	870	864	− 0 12
695	Valéo ★	680	685	683	+ 0 44
395	Vallourec ★	400	410	418 50	+ 4 63
375	Vie Banque ★	374	373	370	− 1 07
1320	Zodiac	1348	1378	1345	− 0 22
1110	Elf-Gabon ★	1120	1110	1125	+ 0 45
153	Amax Inc.	151 50	148 20	150	− 0 99
159	Amer. Express	159	155 80	155 80	− 2 01
240	Amer. Teleph.	240	239	239	+ 0 29
198	Anglo Amer. C.	198 10	202	202	+ 1 97
540	Angold	542	550	550	+ 1 48
230	Banco Santander	230 10	232	232	+ 0 83
1040	BASF (Akt)	1037	1029	1030	− 0 68
1040	Bayer	1037	1038	1040	+ 0 29
92	Buffelsfont.	90	93 10	93 30	+ 3 67
158	Chase Manh.	158 30	155 80	158	− 0 19
93	Echo Bay Mines	92 10	95	95 10	+ 3 26
127	De Beers	126	127	127 10	+ 0 87
2740	Deutsche Bank	2700	2730	2715	+ 0 56
1420	Dresdner Bank	1409	1418	1418	+ 0 64
74	Driefontein Cst	74 60	77	77 50	+ 4 03
220	Du Pont-Nem.	222 40	219	219	− 1 53
225	Eastman Kodak	224	223 50	223 50	− 0 22
28	East Rand	28 05	28 55	28 70	+ 2 50
230	Electrolux	230 10	230	230	− 0 04
770	Ericsson	770	773	773	+ 0 39
285	Exxon Corp.	285	285	285	....
275	Ford Motors	275 80	280 80	280 80	+ 1 81
72	Freegold	73 20	75 40	75 40	+ 3 01
18	Gencor limit.	17 85	18 40	18	+ 0 84
370	Gén. Electr.	369	365	366	− 0 81
535	Gén. Belgique	535	537	538	+ 0 56
270	Gen. Motors	269 50	269 50	269 50	+ 0 37
53	Gd Metropolitan	54 05	54 60	54 60	+ 1 02
53	Harmony	52 60	54 50	55	+ 4 56
270	Hewlett-Packard	268	268	268	....
52	Hitachi	54 50	54 95	56	+ 2 75
1040	Hoechst Akt.	1034	1028	1028	− 0 58
112	Homestake	112 50	115	115	+ 2 22
107	Imp. Chemical	107 20	107	107 10	− 0 09
615	IBM	612	606	608	− 0 65
300	ITT	301	303 80	303 80	+ 0 93
127	Ito-Yokado	126 70	137 20	141	+ 11 29
182	Mac Donald's	180 80	180 50	182	+ 0 66
69	Matsushita	72	76 50	76 50	+ 6 25
17	Maxwell	17 10	17 30	17 35	+ 1 46
400	Merck	398	398	402	+ 1 01
485	Minnesota M.	484	483	483	+ 0 50
365	Mobil Corp.	353 50	352	352	− 0 42
200	Morgan J.P.	201	198	198	− 1 49
32840	Nestlé	32840	32730	32780	− 0 18
1020	Nixdorf	1020	1020	1019	− 0 10
175	Norsk Hydro	175	175 20	176	+ 0 57
181	Ofsil	181	183	186 50	+ 3 04
1850	Petrofina	1846	1865	1860	+ 0 76
225	Philip Morris	224 50	222	222	− 1 11
128	Philips	127 60	128	128 30	+ 1 54
107	Placer Dome	106	107	107 50	+ 1 42
330	Quilmès	331	330	334	+ 0 91
390	Randfontein	386	390 50	390 50	+ 1 17
430	Royal Dutch	428 10	431	431	+ 0 68
50	Rio Tinto Zinc	49 80	50	50 10	+ 0 60
12 50	Saat. & Saatchi	12 55	12 80	12 70	+ 1 20
60	St Helena Co	60 10	61 70	63 20	+ 5 16
290	Schlumberger	289	285 50	286	− 1 04
43	Shell transp.	43 80	43 50	43 50	− 0 91
2740	Siemens A.G.	2744	2699	2695 c	− 0 98
275	Sony	276 50	282	291 60	+ 5 42
98	Sumitomo	98	102 10	105	+ 7 14
45	Telefonica	45	44 50	45	....
205	T.D.K.	206	215 50	215 50	+ 4 61
37	Toshiba Corp.	38	37 40	38 50	+ 1 32
440	Unilever	440 10	441 70	441 90	+ 1 32
325	Unit. Techn.	327	322	322	− 1 53
585	Vaal Reefs	592	605	615	+ 3 88
335	Volvo	335	345	345	+ 2 99
240	West Deep	242	260	262 80	+ 4 48
325	Xerox Corp.	325	325	325	....
93	Yamanouchi	93 25	98 20	98 20	+ 5 31
2 46	Zambia Corp.	2 48	2 50	2 48	....

Comptant (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Emp. 8,80 % 77	118 50	7 329
9,80 % 78/93	96 78	6 820
10,80 % 79/94	100 25	5 918
13,25 % 80/90	100 41	10 639
16 % juin 82	100 97	12 581
14,60 % fév. 83	103 40	1 200
13,40 % déc. 83	108 40	3 378
12,20 % oct. 84	103 85	5 548
11 % fév. 85	105 90	0 904
10,25 % mars 86	100 85	0 309
OAT 10 % 2000	101 45	8 219
OAT 8,80 % 1997	101 19	2 712
OAT 9,80 % 1996	98 70	1 398
Ch. France 3 %	145	..
CNB Bques janv. 82	99 34	1 980
CNB Paribas	100 40	1 980
CNB Suez	100 40	1 980
CNI janv. 82	99 35	1 980
PTT 11,20% 85	102	3 259
CFF 10,30% 86	97 70	1 575
CNE 11,50% 85	102 13	8 309
CNT 9% 88	91 50	7 767
CRH 10,90% déc. 85	102 05	2 231
C.N.C.A. T.P.	....	110
Casino 4%	2061	205
C.G.E. 6% janv. 89-99	....	56 600
Drouot Ass. Obl. conv.	....	..

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Agache (Sté Fin.)	....	....
A.G.F. (St Cent.)	....	1095
Alsthom	....	....
Applic. Hydraul.	....	....
Arbel	....	919
Astorg	....	333
Avenir Publicité	....	1795
Bain C. Monaco	....	756
Banque Hypoth. Eur.	....	328 80
Béghin-Say (C.I.)	....	582
Blanzy-Ouest	....	3790
B.N.P. Intercontin.	....	298
Bénédictine	....	5000
B.T.P. (Compagnie)	....	105
Cambodge	....	782
C.A.M.E.	....	197
Carbone-Lorraine	....	1080
Case-Pochin	....	27
C.E.G.Frig.	....	....
Centen. Blanzy	....	615
Cerabati	....	141
Champex (Ny)	147	147
C.I.C. (Financ. du)	....	229
C.I. Maritime	....	850
Ciram (B)	2340	....
Clause	....	900
Cofradel (Ly)	....	....
Cogifi	....	375
Comiphos	....	713
Cie Industrielle	....	8010
Comp. Lyon-Alem.	....	542
Concorde (La)	....	1319
C.M.P.	....	70 d
Créd. Gén. Ind.	....	504
Cr. Universel (Cie)	....	719
Créditel	....	138 10
Dadley S.A.	....	683
Degremont	....	985
Delalande S.A.	....	1801
Delmas-Vieljeux	....	4300
Didot-Bottin	....	1100
Drouot Assurances	....	341
Eaux Bass. Vichy	....	1700
Eaux Vittel	....	5180
E.C.I.A.	....	1540
Electro-Banque	....	395
Elf-Antargaz	....	1392
E.L.M. Leblanc	....	838
Emaill.-Bretagne	....	399
Entrepôts Paris	....	2080
Europe Soufre Indust.	....	85
Eternit	....	1689
Finalens	....	214
FIPP	....	220
Finac	....	1840
Foncière (Cie)	....	814
Fonc. Lyonnaise	....	920
Foncina	....	505
Fougerolle	....	885
France I.A.R.D.	....	1250
France (La)	....	3100
From. Paul Renard	....	2015
GAN	....	1941
G.F.I.I.	....	313
Gaumont	....	1141
Gerafin	....	359
Gévelot	....	519
Gr. Fin. Constr.	....	450
Gds Moulins Paris	....	1461
G. Transp. Ind.	....	723
Imm. Plaine-Monceau	....	....
Immoinvest	....	....
Immobail	....	436
Immobanque	....	832
Immob. Marseille	....	8390
Immofice	....	510
Invest. (Sté Cent.)	....	3200
Jaeger	....	220 40
Lambert Frères	....	429
Lille-Bonnières	....	1800
Loca-Expansion	....	267 20
Locafinancière	....	386 10
Locatel	....	385
Louis Vuitton	....	1280
Louvre (Sté)	....	4980
Lucia	....	1891
Machines Bull	....	81 50
Magasins Uniprix	....	187 10
Magnant S.A.	....	375 d
Maritimes Part.	....	330
Métal Déployé	....	610
Mors	....	170
Navig. (Nat. de)	....	243
Nozal	....	290
Optorg	....	425
Oréal (L') C.I.	2320	2330
Origny-Desvroise	....	1230
Palais Nouveauté	....	1150
Paluel Marmont	....	680
Parfinance	....	236
Paribas-CIP	317	347 d
Paris France	....	250
Paris-Orléans	....	280
Parsuha	....	440
Paum. Rinq. Div.	....	1800
Pathé-Cinéma	....	....
Piper-Heidsieck	....	2152
P.L.M.	....	495
Porcher	....	715
Promodès	1700	1935
Publicis	....	841
Rochefortaise S.A.	....	1465
Rosario (Fin.)	....	853
Rougier et Fils	....	446
Rozières (laine de)	....	....
Sacer	....	631
SAFAA	....	531
Safic-Alcan	....	....
SAFT	....	2525
Saga	....	212 50
Salins du Midi	....	615
Saram	....	112 50
Savoisienne (M)	180	176
SCAC	....	749
Senelle Maubeuge	....	....
S.E.P. (M)	186	186
Sicli	....	527
Sienner (Li)	....	....
Simén	....	586
Siph (Plant. Hévéas)	....	510
Sofal financière	....	909
Sofical	....	1050
Sofio	....	700
Soficomi	....	670
S.O.F.I.P. (M)	606	603 d
Sofragi	....	1425
Sopagri	....	170
Sophie-Bail	....	478
Soudure Autog.	....	948
Sovabail	....	624
Suez (Fin. de)-CIP	....	243 50
Stemi	....	....
Taittinger	....	4920
Télémécanique Elect.	....	....
Testut-Aequitas	....	735
Tour Eiffel	....	319
Ufiner S.M.D.	....	820
Ugine A. Chat. Goug.	....	....
U.A.P.	....	600
U.T.A.	....	2865 o
Vicat	....	2895
Viniprix	....	2388
Vinex	....	187 50
Waterman S.A.	....	930
Brass. du Maroc	....	240

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	1158	1140
Akzo	352	....
Alcan Alum.	123	118 50
Algemene Bank	118 20	118 20
American Brands	385	385
Arbed	800	....
Asturienne Mines	224	224
Bco Pop Espanol	360	370
Banque Ottomane	1850	1841
B. Régl. Internat.	41100	40100
Br. Lambert	637	635
Canadian-Pacific	113	112 10
Chrysler corporation	102 50	101
CIR	20 10	20 50
Commerzbank	1020	1025
Dart. and Kraft	....	....
De Beers (port.)	....	....
Dow Chemical	395	395
Gén. Belgique	....	....
Gevaert	1265	....
Glaxo	74	74
Goodyear	215	....
Grace and Co	172	171
GTE corporation	389 20	....
Honeywell Inc.	510	510
Johannesburg	80	80
Kubota	35	34
Latonia	305	312
Midland Bank Plc	31 20	....
Mineral-Ressourc.	91 20	91 10
Noranda	113	107 10
Olivetti	19	19
Pakhoed Holding	475	510
Pfizer Inc.	340	332 50
Procter Gamble	386	385
Blech Cy Ltd	36 50	38 40
Rolinco	280	281
Robeco	289	288 10
Rodamco	234 50	235
Saipem	8 70	8 70
Sears Group	38	38
Shell fr. (port.)	....	....
S.K.F. Aktiebolag	119	120 10
Steel Cy of Can.	90 95	87
Tenneco	351	378 50
Thorn EMI	84 20	85
Toray indust. inc	27	28 40
Vieille Montagne	....	....
Wagons-Lits	1430	1420
West Rand	22 20	22 20
Whitman Corporation	145	....

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Américaine Papeteries	....	....
Banque Hydro-Energie	315	....
Butorol	918	895 d
Calciphos	171	169
Chambourcy (M.)	978	....
Cochery	360	....
Cogedor	109	100 30 o
C. Occid. Forestière	180	....
Copetex	460	483
Europ. Accumul.	72 80	72 20
Gachot	140	144
Guy Degrenne	480	....
Haribo-Ricqlès-Zan	210	....
Hoogovens	297	....
Marine Immobilier	240	....
Nicolas	925	....
Particip. Paribas	365 10	....
Rorento N.V.	170 20	170 40
St-Gobain-Emballage	1890	1890
Sama-Metra	320	315 20
S.E.P.R.	1590	1590
S.P.R.	576	572
Sté Lecteurs du Monde	425	....
Ullmer	380	....
Union Brasseries	92	..
Wonder	376	....

SICAV (sélection) 23/3

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
A.A.A.	1085 01	1068 30
Actilion	233 08	226 84
Actions France	595 63	574 10
Actions sélectionnées	684 57	659 83
Audificondi	670 95	646 70
A.G.F. Actions (ex-CIP)	1199 78	1169 54
A.G.F. 5000	697 46	680 45
A.G.F. ECU	1056 93	1046 47
A.G.F. Foncier	124 71	121 67
A.G.F. Interfonds	435 17	424 58
A.G.F. Invest	126 13	123 05
A.G.F. OBLIG.	1126 98	1121 37
A.G.F. Sécurité	11289 57	11289 57
Agfimo	710 42	693 09
Altefi	205 11	197 70
A.L.T.O.	176 06	171 62
Amer-Gan	6390 94	6101 14
Amplitude	667 13	647 70
Arbitrages court terme	5966 68	5954 96
Associc	1073 39	1073 39
Atout Futur	370 78	358 59
Aurecic	1447 26	1405 11
Avenir C.I.C.	104 26	101 22
Avenir Alizés	1540 69	1510 68
Axa Europe	125 38	119 69
Axa Investissements	128 72	122 88
Axa N.P.I.	111 22	106 18
Axa Valeurs PER	135 08	128 95
Bred Associations	2627 34	2619 48
Capitacic	1082 79	1047 08
Capital-Monde (ex F.I.)	426 29	415 89
Capital Plus	1678 84	1678 84
Cardan-Plans	34 53	33 69
CIP (voir AGF Actions)	......	......
Conis	1068 76	1052 97
Comptavalor	5747 87	5739 26
Convertimmo	422 65	409 59
Crédister	497 05	482 57
Crédit Mutuel Capital	1054 91	1034 23
Dièse	1163 49	1125 22
Drouot-France	871 67	832 14
Drouot-Investiss.	1062 36	1014 19
Drouot-Sécurité	249 83	238 50
Drouot-Sélection	147 43	140 74
Ecacic	1052 42	1036 87 ◆
Ecureuil Capitalisation	2090 49	2089 79
Ecureuil Investissement	412 75	400 73
Ecureuil Monoprem.	54586 95	54586 95
Ecureuil Monétaire	32171 57	32171 57
Ecureuil Trimestriel	1959 28	1939 88
Elicash	2269959	2269959
Energia	287 94	274 88
Epacic	2938 88	2938 88
Epacourt Sicav	4398 66	4377 62
Epargne Associations	25972 32	25933 42
Epargne-Capital	8671 69	8595 63
Epargne Court-Terme	554 87	554 87
Epargne Croissance	1643 38	1599 40
Epargne-Industr.	95 67	93 99
Epargne Inter	602 51	598 38
Epargne J	57275 26	57275 26
Epargne Long-Terme	190 69	185 59
Epargne Monde	1324 71	1269 26
Epargne Première	11939 83	11850 95
Epargne-Oblig.	197 05	191 78
Epargne-Quatre	1068 34	1040 72
Epargne-Unie	1376 29	1325 68
Epargne-Valeur	468 15	445 89
Epsilon	1169 21	1147 73
Euracic Leaders	1123 26	1090 56 ◆
Eurodyn	1163 92	1125 65
Euro-Gan	7465 70	7117 81
Fonsicav (div. par 10)	11692 25	11692 25
Foncivel	264 35	256 03
France Avenir	114 89	114 89
France-Gan	9748 65	9304 69
France-Garantie	271 93	271 39
France-Index Sicav	115 01	112 28 ◆
France-Obligations	462 02	457 45
Francic	488 11	473 89
Francic Pierre	118 26	114 82
Francic Régions	1336 79	1297 86
Fructi-Associations	29 31	29 31
Fructi-Epargne	29 42	28 70
Fructicapi	34 21	33 70
Fructicourt	116298 62	116298 62
Fructidor	234 14	230 68
Fructifrance	934 26	911 47
Fructimmo	31 58	30 81
Fructiner	4486 19	4475
Fructi ECU	552 86	544 48
Fructi-Première	10921 36	10769 96
Futurobilig	1163 47	1125 21
Gestilion	59766 33	59617 29
Gestion Associations	169 13	165 63
Gest. France Sécurité	10287 22	10287 22
Horizon	1245 17	1208 90
Interoper	106116 31	103025 54
Interoblig.	11641 43	11193 68
Intersélect France	541 27	525 50
Japacic	172 39	167 37
Jeune épargne	242 57	238 99
Laffitte-Amérique	218 30	208 40
Laffitte Europe	284 37	281 02
Laffitte-Expansion	283 84	270 97
Laffitte-France	358 40	342 15
Laffitte-Immobilier	259 61	247 84
Laffitte-Japon	423 62	404 41
Laffitte-Oblig.	136 98	129 70
Laffitte-Rend.	187 36	178 85
Laffitte-Tokyo	364 71	349 17
Latitude	5560 02	5551 98
Lauri Court terme	10392 26	10392 26
Lauri Long terme	5580 45	5495 58
Lion-Associations	10860 26	10860 26
Lion-Institutionnels	23761 34	23702 08
Lionplus	783 98	776 22
Lion Trésor	2179 58	2158 01
Livret Bourse Investis.	552 45	536 36
Livret portefeuille	721 14	700 14
Médianie	189 73	189 72
Mensuel CIC	10132 37	10031 05
Mondiale Investissem.	450 07	429 66
Monecic	5650 26	5650 26
Monedor	55131	55131
Moné J.	59672 98	59672 98
Mutualité Dépôts	11042 44	11020 40
Mutuelle Unie Sél.	146 36	139 72
Natio.-Epargne	14422 79	14279 99
Natio.-Epargne Retraite	125 06	121 70
Natio.-Epargne Trésor	6463 99	6441 11
Natio.-Court terme	231330	231330
Natio.-Inter.	1161 95	1130 85
Natio.-Immobilier	1225 35	1182 55
Natio.-Monétaire	20917 98	20917 98
Natio.-Obligations	497 89	484 56
Natio.-Patrimoine	1462 69	1423 54
Natio.-Placements	62811 53	62811 53
Natio.-Revenus	1002 71	992 78
Natio.-Sécurité	11819 88	11819 88
Natio.-Valeurs	857 92	834 98
Nippon-Gan	6172 76	5892 85
Nord-Sud Dévelop.	1231 98	1229 52
Norasef	12488 64	12243 96
Obli Associations	122 56	121 35
Oblicic Mondial	2258 79	2225 41
Oblicic Régions	1047 64	1032 18
Oblig. toutes catég.	147 32	145 14
Obligon	1082 10	1071 39
Oblisécurité	10525 83	10525 83
Oraction	1227 82	1187 25
Orvalor	6710 55	6468 01
Paribas Epargne	16940 88	16907 07
Paribas Opportunités	124 46	119 39 ◆
Paribas Patrimoine	554 48	531 88
Paribas Revenu	90 50	88 60
Patrimoine Retraite	181 57	178 01
Parvalor	658	636 89
Phenix Placements	271 93	263 91
Pierre Investiss.	768 64	738 19
Placement A	1200 08	1176 55
Placement crt-terme	73706 48	73559 36
Placement J	5908 47	5898 68
Placement Premier	54467 18	54358 46
Pléiade	117 22	114 08
Poste Gestion	53607 73	53607 73
Première Obligations	11128 74	11117 62
Prévoyance Ecureuil	114 60	111 53
Priv'Association	24104 50	24104 50
Quartz	126 05	122 95
Révalor	997 89	997 89
Rentacic	159 73	157 37
Revenus Trimestriels	5236 50	5184 65
Revenu Vert	1129 21	1112 52
St-Honoré Bio-aliment.	896 53	855 88
St-Honoré Global	276 85	263 34
St-Honoré Matignon Pl.	236 78	226 02
St-Honoré Pacifique	599 05	570 93
St-Honoré P.M.E.	541 69	517 12
St-Honoré Réel	12310 73	12261 69
St-Honoré Services	508 73	489 16
St-Honoré Technol.	787 22	761 07
Sécuricic	1443 95	1443 95
Sécuri Taux	11470 30	11470 30
Scandan (Cardan BP)	699 05	698 72
Sicav-Associations	1526 45	1524 16
S.F.I. fr. et étr.	709 68	689 01
Sicav 5000	435 67	424 01
Silvafrance	698 38	689 96
Sivam	438 17	426 44
Sivarente	214 68	212 55
Silvinter	426 71	415 29
S.N.I.	1261 36	1224 62
Sogepargne	333 47	321 42
Sogevar	1113 39	1082 90
Soginter	1376 62	1314 10
Soleil Investissement	562 06	536 57
Stratégie Actions	1184 05	1138 52
Stratégie Rendement	1183 60	1146 34
Technocic	1132 09	1099 12
Techno-Gan	6283 42	5998 49
Thesora	532 20	526 93
Trésor Avenir	112 71	109 43
Trésor Plus	1052 21	1041 79
Trésor Réel	11768 40	11768 40
Trésoricic	105630 79	105630 79
Trilion	5028 82	4979 03
U.A.P. Investiss.	486 62	469 03
U.A.P. moyen terme	112 44	108 38
Uni-Associations	112 82	112 82
Unifrance	606 72	584 79
Unifoncier	1483 87	1430 04
Uni-Garantie	1263 19	1238 40
Uni-Régions	1611 82	1553 56
Univalor	2341 34	2264 35
Univer	187 55	187 55
Univers-Actions	1281 53	1239 39
Univers-Obligations	1627 45	1573 94
Valorem	571 99	558 04
Valorg	1719 60	1717 88
Valrael	43794 59	43772 70
Vaxiben	23789 83	23786 04

Cote des changes

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 23/3	COURS DES BILLETS Achat	COURS DES BILLETS Vente
Etats-Unis ($ 1)	5 774	5 754	5 550	5 960
ECU	6 878	6 878	....	....
Allemagne (100 DM)	337 080	337 100	326 500	347
Belgique (100 F)	16 258	16 254	15 750	16 800
Pays-Bas (100 fl.)	299 550	299 800	290	310
Danemark (100 krd)	88 210	88 220	85	92
Norvège (100 k)	87 110	87 120	83 500	91 500
Grande-Bretagne (£ 1)	9 203	9 227	8 850	9 650
Grèce (100 drachmes)	3 514	3 517	3 250	4 050
Italie (1 000 lires)	4 578	4 578	4 350	4 850
Suisse (100 fr.)	379 390	380 550	368	392
Suède (100 krs)	93 390	93 340	90	98
Autriche (100 sch)	47 919	47 911	46 400	49 700
Espagne (100 pes.)	5 271	5 264	5	5 650
Portugal (100 esc.)	3 811	3 811	3 650	4 350
Canada ($ can 1)	4 967	4 993	4 700	5 100
Japon (100 yens)	3 719	3 721	3 580	3 810

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 23/3
Or fin (kilo en barre)	73000	72900
Or fin (en lingot)	73250	73200
Pièce française (20 fr)	430	428
Pièce française (10 fr)	402	.....
Pièce suisse (20 fr)	461	460
Pièce latine (20 fr)	422	420
Souverain	634	633
Pièce de 20 dollars	2545	2585
Pièce de 10 dollars	1370	1362 50
Pièce de 5 dollars	957 50	.....
Pièce de 50 pesos	2730	2735
Pièce de 10 florins	442	438
Or Londres	....	....
Or Zurich	....	....
Or Hongkong	....	....
Argent Londres		....

c : coupon détaché — o : offert — * droit détaché — d : demandé — ◆ : prix précédent — ★ : marché continu

Le Monde

SRI-LANKA : les troupes indiennes se sont retirées

Un fiasco politique et militaire

Le dernier contingent de la force indienne de « maintien de la paix » a quitté Sri-Lanka, samedi 24 mars. Lorsque ces 4 000 soldats auront embarqué dans les bateaux les ramenant vers les côtes de l'Etat du Tamil-Nadu, la mission de l'armée indienne commencée le 30 juillet 1987, au lendemain de l'accord entre New-Delhi et Colombo, aura pris fin.

NEW-DELHI

de notre correspondant en Asie du Sud

Le bilan de trente et un mois de présence de l'armée indienne dans l'ancienne Ceylan est lourd : 1 150 morts et près de 3000 blessés parmi les troupes indiennes. Durant cette période (selon les statistiques de l'état-major indien), 2 220 combattants du LTTE (Tigres libérateurs de l'Eelam tamoul) ont été tués, 472 capturés et environ 1500 blessés. Personne ne connaît avec exactitude les pertes parmi la population civile. Devant l'impossibilité de rétablir l'ordre dans ce pays à feu et à sang depuis 1983, la décision de retrait des troupes indiennes était inévitable et nécessaire. Sri-Lanka, estime quel ques éditorialistes indiens, était en passe de devenir le *Viêtnam de l'Inde*.

Lorsque le premier ministre indien et le président sri-lankais de l'époque, MM. Rajiv Gandhi et Junius Jayewardene, ont signé, le 29 juillet 1987, un accord bilatéral prévoyant l'envoi de troupes indiennes (à la demande de Colombo), l'armée sri-lankaise avait fait la preuve de son incapacité à réduire la rébellion armée des groupes tamouls, notamment le LTTE. Entre le 1er janvier 1983 et le 10 juillet 1987, la guerre civile sri-lankaise avait déjà fait 5 111 victimes. L'Inde, de plus en plus inquiète du sort de la minorité tamoule (18,5 % de la population) à la suite de la répression des groupes séparatistes lancée par l'armée sri-lankaise, avait alors obéi à des motivations d'ordre à la fois stratégiques, politiques et ethniques.

A l'époque, des conseillers militaires étrangers de tous bords étaient présents à Sri-Lanka, et les quelque 40 millions de Tamouls de l'Etat indien du Tamil-Nadu exigeaient que soit mis fin au « *génocide* » de leurs « cousins » sri-lankais.

L'accord imposait à la force indienne de « maintien de la paix », initialement constituée de 3 000 hommes et qui en comptera jusqu'à 60 000 (la plus importante force d'intervention depuis la guerre de Corée), une double mission : obtenir le désarmement des groupes armés et protéger la communauté tamoule des provinces du Nord et de l'Est. Le général A. S. Kalkat, qui commande la force indienne, a récemment dressé un bilan positif de l'action de ses *boys* : « *mission accomplie* », a-t-il estimé. En réalité, l'IPKF n'a atteint aucun de ses objectifs.

Les Tigres tamouls du LTTE, bien qu'ayant enregistré des pertes importantes, restent le groupe tamoul le plus puissant de l'île. L'Inde a tenté de diviser pour régner, en favorisant une autre organisation tamoule, l'EPRLF, dans la province de l'Est.

Un gouvernement provincial a même été mis en place à Trincomalee. Son chef-ministre, M. Perumal, a déclaré une indépendance unilatérale de la province il y a quelques semaines, mettant l'Inde dans une situation embarrassante vis-à-vis du gouvernement de Colombo, puisque les troupes indiennes étaient également censées protéger l' « *intégrité* » de Sri-Lanka.

New-Delhi a armé et financé une armée provinciale, l' « Armée nationale tamoule » (TNA), dans le but évident de tenter de s'opposer à l'influence du LTTE. Or il est à craindre que cette armée, dont l'expérience militaire est sans commune mesure avec celle des Tigres tamouls, ne fasse pas long feu.

Le relatif calme qui règne à Sri-Lanka depuis quelque temps s'explique aisément. A Jaffna, la péninsule du nord de l'île, les Tigres ont systématiquement pris le contrôle des zones évacuées par l'armée indienne. Ailleurs, ils attendent le départ des derniers soldats. Dans l'Est, des combats meurtriers vont s'engager pour le contrôle des zones tamoules.

Le président sri-lankais, M. Premadasa, qui doit faire face à la lutte armée des groupes cinghalais extrémistes du JVP (Front de libération du peuple) dans le sud du pays, poursuit depuis de longs mois des négociations apparemment stériles avec les Tigres tamouls. Après le départ du contingent indien et une fois la domination du LTTE assurée, on risque de se retrouver dans la situation qui prévalait avant la signature de l'accord indo-sri-lankais de 1987 : une guerre civile entre Tamouls et Cinghalais.

L'Inde s'est totalement aliéné la sympathie de ceux qu'elle était venue défendre, les Tamouls . Elle s'est, d'autre part, définitivement acquis, auprès des pays de la région, une réputation de puissance impérialiste . Etait-ce le but recherché ?

LAURENT ZECCHINI

SUR LE VIF — CLAUDE SARRAUTE

Parkings à bébés

DITES, vous croyez pas que ça commence à bien faire, cet indécent, cet incroyable déplacement des responsabilités ? Au lieu de rappeler avec la dernière sévérité les parents incestueux, tortionnaires, au sens du devoir le plus élémentaire, on en est réduit, à force de laisser-aller, de laisser-faire, à signer une vague convention sur les droits de l'enfant. Le droit à quoi ? A ne pas crever sous les coups et les mauvais traitements. Vive la loi !

Et voilà qu'après les vieux écrasés par la retraite-couperet, après les femmes battues obligées de déguerpir, crues et nues, en pleine nuit, pendant que leur bourreau se prélasse — enfin seul ! — dans le lit conjugal, la télé, merci François de Closets, se fait le porte-parole des bébés en colère !

Ils sont furax, mettez-vous à leur place, ils en ont marre d'être baladés dans le froid, sous la pluie, d'introuvables crèches en improbables nourrices plus ou moins agréées. Par qui, par quoi ? Par la Sécu. Et quelle Sécu ! C'est la meilleure du monde, alors, ravale ta morve, suce ta tétine et arrête de brailler !

La faute à qui si, à la veille du troisième millénaire, le fameux Etat-providence, à l'affût de toutes les inégalités, se fout éperdument de ton sort ? A ta conne de mère. C'était à elle de trimbaler son ventre à la recherche d'une niche, d'une litière, où te déposer pour retourner bosser une fois que tu te seras pointé. A ta débile de mère qui, à défaut de piston, n'a même pas été cap de t'inscrire, avant ta naissance, dans une crèche quatre étoiles réservées aux mômes de la haute, ceux qui se retrouveront ensuite à H-IV, Sciences-Po, l'ENA ou Polytechnique. Ces crèches-là — dites collectives ! — pas question d'en ouvrir d'autres, ça coûte la peau de tes fesses de nouveau-né.

D'ailleurs, pourquoi la faute à ta mère, elle a bon dos ! Si tu trouves pas une place où te garer alors qu'on construit des parkings à gogo pour pas s'attirer la grogne des automobilistes, t'as qu'à t'en prendre qu'à toi-même. Non, c'est vrai, qu'est-ce que t'attends pour créer, c'est le conseil désinvolte et culotté du ministre de la famille, le lobby des bébés !

L'ESSENTIEL

Le numéro du « Monde » daté 25-26 mars 1990 a été tiré à 564523 exemplaires.

□ **AFGHANISTAN : assassinat *d'un chef de la résistance*.** — Nasim Akhunzada, trente-sept ans, l'un des chefs militaires de la résistance afghane, a été assassiné, dimanche 25 mars, avec cinq de ses hommes à Peshawar (Pakistan) par des assaillants armés non identifiés, ont indiqué des proches de sa famille. Nasim Akhunzada commandait une force de 10 000 moudjahidines dans les secteurs de Helmand et Kandahar dans le sud-est de l'Afghanistan. Il appartenait au mouvement Harakat Inqilab Islami, dirigé par M. Nabi Mohammedi. — (*AFP*.)

□ **VIETNAM : visite du chef de l'armée thaïlandaise.** — Le commandant en chef de l'armée thaïlandaise, le général Chaowalit Yongchaiyuth, devait se rendre lundi 26 mars à Hanoï pour y discuter du problème cambodgien et des relations entre les deux pays avec le général Doan Khue, son homologue vietnamien, et M. Nguyen co Thach, ministre des affaires étrangères. C'est la première fois qu'un haut responsable militaire thaïlandais se rend au Vietnam depuis 1975. (*AFP*.)

Hausse générale du dollar

La devise américaine a atteint à Toyko son niveau le plus haut depuis 1987

Lundi 26 mars, le dollar a accentué sa montée aux dépens du mark allemand et du yen japonais, sous l'influence des événements de Lituanie, qui renforcent son caractère de valeur-refuge. A Francfort, il a valu près de 1,72 DM contre 1,7070 DM vendredi 23 mars, et, à Paris, il est passé de 5,75 francs à 5,77 francs environ, tandis que le cours de la devise allemande revenait à 3,3680 francs.

A Toyko, le dollar a effectué un nouveau bond, passant de 153 yens, au plus haut depuis le 13 janvier 1987. L'affaiblissement de la devise japonaise a repris après un bref sursaut, vendredi après-midi, sur la rumeur, démentie par la suite, de l'émission de bons en dollars par la Banque du Japon destinée à décourager la spéculation. A Paris, le cours du yen a continué de baisser à 3,7050 francs (pour 100 yens), au plus bas depuis le 24 septembre 1985.

BOURSE DE PARIS

Matinée du 26 mars

Bien orientée

Stimulées par la reprise de la Bourse de Tokyo (+4,8 %), les valeurs françaises poursuivaient leur mouvement de hausse lundi matin. L'indice CAC-40 après s'être apprécié de 0,67 % à l'ouverture progressait jusqu'à 0,80 % quelques heures plus tard.

Parmi les plus fortes progressions figuraient Bis (+6,43 %), Labinal (+5,6 %), Electronique Serge Dassault (+5,2 %) et Lebon (+4,9 %). Parmi les baisses on notait Essilor-ADP (−4,5 %), Sefimeg (−3,47 %) et de Diétrich (−3,4 %).

Une association Hubert Beuve-Méry détiendra désormais les « parts A » de la SARL Le Monde

Les porteurs de « parts A », autrement dit les personnes physiques qui détiennent au total 32,3 % des parts de la SARL éditrice du journal *le Monde*, ont approuvé, le 23 mars, les statuts de l'association Hubert Beuve-Méry, à laquelle ils ont décidé à l'unanimité de faire apport de leurs quatre cents parts. Cette opération permet de dépatrimonialiser ces parts qui resteront propriété de l'association en cas de décès ou de départ d'un des associés. Chacun des membres conserve sa liberté de vote au sein de la SARL et dispose désormais du même nombre de voix. Le nombre des parts détenues, qui déterminait les droits de vote variait jusqu'alors de 10 à 65.

Le président de l'association est M. Michel Houssin, président du conseil de surveillance des Publications de *la Vie catholique* et PDG des éditions Desclée de Brouwer. Mme Marie-Thérèse Mathieu veuve de Gilbert Mathieu qui fut chef du service économique du *Monde*, en est la vice-présidente. Le secrétaire de l'association est M. Jean-Jacques Beuve-Mery, directeur du marché intérieur et des affaires industrielles à la Commission de Bruxelles, fils aîné du fondateur de notre journal. Le trésorier est M. Louis Guéry, ancien directeur du Centre de perfectionnement des journalistes.

□ **Euromusique va commencer ses émissions sur le satellite TDF 1.** — Les responsables d'Euromusique viennent de signer un accord avec Télédiffusion de France pour lancer très rapidement leur programme sur le satellite TDF 1. La chaîne musicale émettra provisoirement toute la journée, de 9 heures à 2 heures du matin, avant de partager sa fréquence avec Canal enfants et de se contenter des heures de nuit (à partir de 21 h 30). Le Conseil supérieur de l'audiovisuel doit encore donner son accord à ce dispositif provisoire. Euromusique, détenue notamment par la Compagnie générale des eaux, NRJ et des éditeurs de disques, réclamait jusqu'à présent une fréquence hertzienne sur Paris avant de s'engager sur le satellite. Les responsables de la chaîne musicale maintiennent toujours leur demande mais n'en font plus un préalable.

□ **ÉCHECS : la finale du Tournoi des candidats.** — En contraignant Timman à l'abandon dès le trente-huitième coup dans la huitième partie de la finale du Tournoi des candidats, jouée vendredi 23 mars à Kuala-Lumpur, Karpov a remporté sa troisième victoire du *match*, ce qui le met à un point de la qualification. L'ancien champion du monde mène par 5,5 à 2,5. Il reste théoriquement quatre parties à jouer, mais une victoire ou deux nulles suffiront à Karpov pour franchir le cap des six points et demi. La neuvième partie, reportée à la demande de Timman, devait se jouer lundi.

